

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

2e

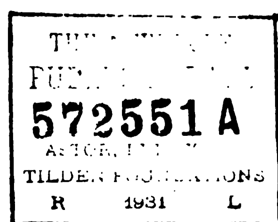
NOUVELLE SÉRIE — TOME I

102 — 1890

PREMIER SEMESTRE

PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

1890


572551 A
TILDEN
R 1931 L

LA RÉPUBLIQUE AU BRÉSIL

Un événement est venu frapper inopinément l'opinion publique en Europe, à savoir : la proclamation de la République au Brésil.

Pour tous les observateurs au courant de la situation, il n'y a eu vraiment d'imprévu que la date de l'événement. Il est évident que l'empire brésilien était une anomalie dans le système politique propre à l'ensemble de l'Amérique, où le régime républicain s'impose nécessairement chez des populations dont les traditions essentielles sont indirectes et viennent de l'Occident, et dont les traditions qui leur sont personnelles n'émanent en rien des conditions qui ont rendu la royauté opportune en Occident, tout au moins pendant une période de temps considérable. La République était donc inévitable au Brésil. Il semble bien certain toutefois que son moment a été avancé par le caractère rétrograde que prenait le pouvoir impérial en s'appuyant sur l'élément théologique. L'adoption par les familles royales d'un théologisme nécessairement rétrograde est le signe décisif de leur déchéance, même physiologique.

Nous ne pouvons donc qu'approuver un pareil événement et en être heureux au nom du progrès bien compris, non pas que nous partagions à aucun degré l'illusion démocratique qui attribue à la forme républicaine une sorte de vertu mystérieuse, d'après laquelle la proclamation seule de cette forme de gouvernement doit par

elle-même réaliser le bonheur du monde, et notamment cette touchante fraternité des peuples si chère aux cœurs des révolutionnaires français. Je suis trop positiviste et trop pénétré de l'esprit scientifique pour me laisser aller à de telles illusions. Ainsi, je crois qu'en Occident la République n'est vraiment opportune qu'en France où elle est véritablement nécessaire, et que partout ailleurs elle serait peut-être plus nuisible qu'utile.

En tout état de cause, je crois que les Occidentaux feront bien d'attendre que nous soyons enfin sortis de la redoutable expérience dans laquelle nous sommes engagés, expérience d'autant plus redoutable que nous l'accomplissons dans une situation politique occidentale des plus défavorables, grâce à l'ineptie de la politique extérieure bonapartico-démocratique. Nous remontons sans doute vigoureusement le courant des conceptions de la métaphysique démocratique, et la France a fait à ce point de vue depuis dix ans des progrès admirables, à l'accomplissement desquels le Positivisme n'est certes pas resté étranger. Les conceptions de la politique positive tendent à prévaloir, grâce aux modifications opérées dans les esprits actifs et au bon sens d'une population excellente. Il résultera bientôt de ce mouvement, l'élimination chez la population française des vieilles formules démocratiques, et la substitution des formules positives propres à traduire les vraies tendances spontanées de la nation.

Nous remontons la courbe des opinions de la métaphysique révolutionnaire que les occidentaux semblent descendre rapidement ; il n'y a donc pas pour eux inconvénient à attendre le résultat de l'évolution organique que nous accomplissons d'une manière si remarquable. Cette évolution n'est pas terminée et le radicalisme et une vague philanthropie restent encore deux plaies bien dangereuses.

Le cas du Brésil est différent, et cette révolution vient de s'accomplir d'une manière réellement remarquable, tant elle a été profondément organique. Il y a eu plutôt évolution que révolution ; et la substitution d'un régime

à l'autre s'est accomplie d'une manière véritablement unique dans l'histoire. Outre le bon sens de la population brésilienne, on ne peut pas méconnaître, je crois, une pénétration du positivisme et de l'esprit positif dans ceux qui ont si heureusement accompli cette grande transformation. Les opinions positivistes de l'un des principaux chefs du nouveau gouvernement M. Benjamin Constant, sont connues de tout le monde et il n'en a jamais fait mystère. Toujours étranger à cette disposition singulière qui pousse certains esprits à ne prendre dans le positivisme que les points contestés et peut-être même contestables, il s'est inspiré du véritable esprit scientifique dont le Positivisme est l'expression suprême, en ce sens qu'il l'a étendu aux phénomènés sociaux et moraux et qu'il l'a coordonné. En homme d'Etat philosophe, il a compris ce qu'il y avait d'applicable dans la grande doctrine rénovatrice, et il a toujours marché avec fermeté dans une voie sage et sensée où il a été suivi par d'excellents esprits et des cœurs dévoués. L'enseignement scientifique et surtout mathématique l'a toujours rappelé à la source élémentaire de l'état positif: la source scientifique. La science, du reste, n'est rien autre chose que le bon sens systématisé.

Je ne prétends nullement que la révolution brésilienne soit une révolution purement positiviste, mais l'esprit positif s'y est évidemment manifesté d'une manière consciente dans quelques-uns, inconsciente sans doute dans beaucoup d'autres; et il apparaît dans ce mélange de modération et de fermeté qui devra être le caractère de la politique définitive.

On prétend que la nouvelle République veut prendre comme devise la formule positiviste : *Ordre et Progrès*. Nous espérons que cette nouvelle se confirmera définitivement; elle montrerait bien le caractère nouveau de la transformation qui vient de s'accomplir. Il ne s'agit plus de ces prétentions révolutionnaires où l'on pense transformer par la force, du jour au lendemain, un état social; il s'agit au contraire d'une évolution, d'un progrès

lent et continu qui se subordonne toujours aux conditions fondamentales de l'organisation sociale qui évolue sans rupture de continuité. Et qu'on ne croie pas qu'une pareille conception tende à énerver l'énergie des hommes d'Etat; le sentiment précis des conditions de subordination de la notion du progrès à celle de l'ordre, donne aux véritables hommes politiques, l'énergie indomptable pour combattre à la fois l'anarchie et la rétrogradation.

Nos révolutionnaires ont bien prouvé en France leur profonde faiblesse politique ; après un coup de violence où la population intervient du reste plus qu'eux, ils finissent toujours par tomber, pieusement stupides, dans les bras de leurs adversaires à qui ils livrent tout pouvoir sous prétexte de liberté. Incapables de se défendre, ils ont l'habitude de perdre le pouvoir qu'ils sont toujours aussi incapables qu'indignes d'exercer, en compromettant au nom de leurs prétendus principes les dévouements qu'ils ont provoqués. Mais le public français commence à voir clair dans ce honteux libéralisme.

Tout semble indiquer que les hommes d'Etat brésiliens sauront éviter ces dangereuses aberrations. Il faut désirer que la maladie révolutionnaire ne prenne pas chez eux un développement perturbateur, mais il faut espérer aussi qu'ils comprendront nettement que la rétrogradation se condense nécessairement dans la théologie, ou pour plus de précision, dans l'action cléricale. Ils sauront, j'espère, montrer que la modération n'exclut pas la fermeté, et que le respect pour toutes les manifestations doctrinales ne doit pas faire oublier que la domination des hommes d'Etat vriment émancipés est la condition véritable de toute liberté; car eux seuls, se plaçant hautement au-dessus des doctrines indémontrables théologico-métaphysiques, peuvent, en assurant les conditions positives de toute existence sociale, empêcher la domination oppressive des sectes anarchiques ou rétrogrades. Ils montreront, je l'espère, que le système de ménagement des opinions en décadence n'est pas un système de duperies; et supérieurs par la prépondérance même

de l'esprit positif, ils sauront par le maintien ferme de l'ordre, assurer la liberté qui convient aux manifestations doctrinales.

Espérons enfin qu'ils sauront réaliser la conciliation du progrès avec l'ordre. En tout état de cause, les hommes politiques qui viennent d'accomplir cette révolution ou plutôt cette évolution, ont donné un exemple qui leur assure l'estime de tous les esprits sensés en Occident.

Nous reproduisons l'article que notre ami, M. le docteur Robinet, a publié dans le numéro du *Radical* du mardi 26 novembre 1889, et où il analyse avec autorité les causes immédiates de la grande transformation qui vient de s'accomplir au Brésil.

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 11 Décembre 1889.

LES ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL

Une révolution sans violence et sans effusion de sang vient de se faire à Rio-de-Janeiro : la République y a été proclamée. Les provinces acceptent le fait accompli; le nouvel ordre de choses, appelé par tout ce qui pense et sent généreusement dans l'empire, et appuyé par l'armée de terre et de mer, a des chances sérieuses de se maintenir et de se développer.

Il y a là de quoi étonner peut-être ceux qui, chez nous, bien que suivant de plus ou de moins près la politique, n'étaient pas spécialement renseignés sur l'état de cette contrée.

Cependant, on ne peut ignorer que le gouvernement du Brésil, pour ainsi dire étranger au pays, n'était que subi, plutôt qu'accepté par la masse de la population indigène, même depuis le succès de la guerre de l'Indépendance et la séparation d'avec la métropole, qui en était résultée en 1822; ce qui est prouvé par les mouvements d'opposition qui eurent lieu sans interruption depuis cette époque.

Il faut se rappeler aussi que dès 1790 il s'était formé au Brésil, à l'instar de ce qui se passait en France et sous l'influence de notre Révolution, un parti des réformes et du progrès qui eut pour premier chef cet officier de cavalerie, Xavier (Tiradentes), homme d'une singulière force de conviction, lequel forma le noyau du parti républicain qui s'est constitué depuis, par une filiation ininterrompue, et qui a définitivement offert un centre d'action à la masse indigène pour s'élever à un état politique et social conforme aux données civilisatrices des XVIIIe et XIXe siècles.

C'est ce parti, en effet, dont le programme a été inva-

riablement formé des trois objets principaux suivants : 1° séparation du Brésil d'avec la métropole européenne; 2° abolition de l'esclavage; 3° substitution de la République à la monarchie; c'est lui, dis-je, qui vient d'effectuer son avènement politique, avec l'appui décisif de l'armée et l'assentiment de l'élite de la population, en dehors du monde des fonctionnaires ou de l'élément étranger qui exploitait et gouvernait depuis si longtemps le Brésil.

Nous devons insister sur l'abolition de l'esclavage que les républicains revendiquent pour eux seuls, et qu'ils contestent au gouvernement d'avoir opérée.

Mais il faut rappeler d'abord que le monarque tout récemment déposé se trouvait être depuis assez longtemps, par faiblesse naturelle ou acquise, sous puissance de gendre; et que sa fille, mariée à un prince de la famille d'Orléans (le comte d'Eu, un fils de notre ex-duc de Nemours), exerçait sur lui et sur son gouvernement une influence croissante, qui lui donnait un caractère de plus en plus rétrograde et tracassier.

Il y avait donc comme deux dom Pedro au Brésil. L'un, pour l'exportation, qui était le plus juste et le plus éclairé des hommes, le plus débonnaire et le plus libéral des souverains, savant distingué et premier citoyen de son Etat : c'est celui que nous ont toujours montré les fonctionnaires préposés au soin de la réputation impériale et appointés pour cela. L'autre, monarque constitutionnel grincheux et madré, connaissant et mettant en œuvre, avec l'aide de ses conseillers intimes, toutes les ficelles du métier, afin de transformer en monarchie absolue sa puissance constitutionnelle. C'est cet empereur-là, exclusivement, que les Brésiliens connaissaient à fond et subissaient de plus en plus impatiemment. C'est lui aussi, le seul vrai, que le comte d'Eu et son auguste épouse viennent de faire mettre à la porte de son royaume.

Les réacteurs s'en étaient d'abord pris au civil, pour assurer leur aigre domination; faisant peser de plus en

plus la prépotence politique et cléricale sur les professions libérales et sur la presse; enfin, ils avaient attaqué l'armée où, d'après le pointage effectué par M. d'Eu, on frappait de rigueurs arbitraires tout ce qui, dans les rangs ou à l'Ecole, depuis le maréchal de Fonseca jusqu'aux plus jeunes aspirants officiers, laissait pressentir des sentiments d'indépendance et surtout des aspirations républicaines.

Entre temps, c'est à l'abolition de l'esclavage que l'on avait arrêté de s'opposer, car il y avait là, outre l'intérêt économique, comme des engagements dynastiques envers l'odieuse institution, que le plus grand philosophe de notre temps, fort connu au Brésil, a, d'une expression vengeresse, qualifiée de « crime occidental ».

En toute occasion, en tout temps, le gouvernement et les conservateurs furent au fond, et malgré toutes les apparences contraires, malgré les grimaces, stratégies et trucs parlementaires ou ministériels qui semblaient infirmer le fait, *antiabolitionnistes*.

C'est le parti républicain, *ce sont les esclaves eux-mêmes*, c'est la force des choses qui enlevèrent, le 10 mai 1888, le décret de suppression de la monstrueuse iniquité sociale que les temps modernes, contre toute raison, tout droit, toute justice et toute morale, ont si criminellement reprise de l'antiquité.

Il y avait au Brésil, en 1888 encore, environ 700,000 esclaves, presque tous noirs, répartis entre 70,000 métayers, à dix par ferme environ.

Ces malheureux rongeaient leur frein et donnaient de tels signes d'intolérance à l'égard du joug exécré, que des maîtres chaque jour plus nombreux, par conviction ou par peur, *les rendaient à la liberté*.

Les républicains, — la plupart sont aujourd'hui dans le gouvernement nouveau : Quintino Bocarjuva, Ruy Barbosa, Campos Salles, Benjamin Constant, Demetrio Ribeïro, Deodoro de Fonseca et tant d'autres, — les républicains, avec une ardeur infatigable, au péril de leur fortune, de leur liberté et de leur vie, activaient,

soutenaient ce mouvement d'affranchissement spontané, par le conseil, par la force, par l'assistance matérielle. Encore une année ou deux, et, de fait, l'esclavage aurait disparu de la surface de l'empire.

C'est alors et seulement alors que le gouvernement et la cour qui, jusqu'à ce moment s'étaient constamment et âprement opposés à l'abolition, sont intervenus pour consacrer le fait et prendre à leur compte l'honneur d'une épuration et d'un assainissement social qu'il ne leur était plus possible d'empêcher et aussi pour se donner un air de libéralisme et un regain de popularité, dans le temps même où ils poursuivaient délibérément le rétablissement de la monarchie absolue.

Pour les prévenir et empêcher que l'empire ne leur portât le coup meurtrier qu'il préméditait, les républicains durent se prononcer plus tôt sans doute qu'ils n'avaient compté le faire.

Or, par suite de l'action patiente et déjà séculaire que leur parti avait exercée sur le pays, non seulement il s'est trouvé prêt et convaincu à l'heure du danger, non seulement il a triomphé sans coup férir de ses adversaires, mais encore il a été suivi par la masse de la population indigène, par tout ce que le Brésil compte de gens honnêtes et eclairés. C'est ainsi qu'il a su réaliser enfin tous les *desiderata* fondamentaux de son programme : Autonomie nationale, abolition de l'esclavage, institution de la République.

Saluons donc la jeune République brésilienne, sans réserves et sans arrière-pensées. Qu'un faux intérêt ni une fausse prudence n'atténue notre sympathie; surtout manifestons hautement le vœu de la voir bientôt reconnue par le gouvernement de la République française.

La cause du despotisme et celle de l'esclavage viennent de recevoir un coup droit de l'autre côté de l'Océan, que les amis de la liberté, que les serviteurs de l'humanité se réjouissent dans le monde entier ?

Dr ROBINET.

DES APPRÉCIATIONS

DU

COURS DE PHILOSOPHIE PREMIÈRE

(DU ROLE SOCIAL DE LA GUERRE)

J'ai publié en juillet 1889 le premier volume de mon *Cours de Philosophie première*, et j'ai l'intention de parler dans la *Revue Occidentale* d'une manière plus ou moins étendue des diverses appréciations relatives à cet ouvrage. Les raisons qui m'ont fait prendre cette décision sont les suivantes :

En thèse générale, tout esprit sage doit, à mon avis, tenir grand compte des appréciations auxquelles ses travaux peuvent donner lieu. Sans doute, ces appréciations ont des valeurs plus ou moins inégales, mais d'ordinaire quand elles sont sincères, elles traduisent certains états d'esprit que l'auteur peut avoir négligés et elles signalent souvent des lacunes qu'il faut savoir reconnaître pour pouvoir les combler plus tard. On ne doit même pas dédaigner les attaques inspirées par la haine ou par des antipathies particulières, puisqu'elles traduisent la nature des obstacles à vaincre pour faire graduellement pénétrer la vérité. Il n'est pas jusqu'aux attaques les plus stupides qui ne méritent quelque attention, en ce sens qu'il peut être utile pour éclairer certains points secondaires de la théorie de l'entendement de se rendre compte du comment et du pourquoi de cette stupidité. Je pourrais d'ailleurs me couvrir à cet égard d'un illustre exemple philosophique, celui de Leibnitz.

Mais si les considérations qui précèdent ont une valeur générale, elles prennent une importance tout à fait particulière, quand il s'agit du positivisme, et cela pour deux ordres de raisons.

Un caractère essentiel du positivisme est sa relativité scientifique qui, appliquée à l'histoire, permet d'apprécier tous les états successifs de l'humanité et de juger de leur véritable valeur en les rapportant au moment où ils furent opportuns. Jusque dans leur période de décadence, les idées et les institutions du passé jouent souvent un rôle utile, en maintenant obstinément l'énoncé de certaines questions, la position de certains problèmes, et en imposant aux nouvelles doctrines par cette sorte de mise en demeure l'obligation de les résoudre. De par la nature même de sa doctrine, le positivisme sans se livrer, si ce n'est très passagèrement à la polémique proprement dite, doit donc tenir compte des appréciations principales qui se produisent autour de lui. Mais si la nature même de notre doctrine nous impose ce devoir, à mesure que celle-ci se développera, elle deviendra de plus en plus apte à le remplir et l'on pourra même juger par là de la grandeur de son développement. S'il est permis de se citer personnellement, j'ose assurer que plusieurs des résultats que je crois avoir obtenus dans l'évolution philosophique du positivisme tiennent à ces dispositions.

Il y a une autre série de raisons qui doivent nous pousser à toujours tenir grand compte de ce que l'on pense autour de nous de nos principales manifestations. Le positivisme a pour base de sa grande fonction sociale, l'établissement de l'unité dogmatique du genre humain, d'après des conceptions purement scientifiques. Mais précisément d'après ce caractère réel de la doctrine, il faut prendre la situation mentale telle qu'elle est, et se poser le grand problème de faire passer un nombre plus ou moins considérable de cerveaux de leur état d'équilibre mental actuel à un nouvel équilibre stable et positif. Sans doute, rien ne peut dispenser chaque cerveau en particulier d'efforts personnels, plus ou moins considé-

rables suivant la grandeur de la transformation ; mais des esprits philosophiques, outre leurs élaborations abstraites, peuvent et doivent intervenir dans le plus grand nombre de cas spéciaux possibles. Or, les appréciations des doctrines ou des actes positivistes constituent les circonstances générales les plus décisives, pour une telle intervention philosophique. Le cas le plus spécial est celui où au lieu d'apprécier un groupe d'esprits que l'on cherche à modifier par cette appréciation, on se propose la modification d'un cerveau déterminé et unique. Le problème est délicat, parcequ'il suppose que l'on combine, avec des convictions générales, une sagacité spéciale et une bienveillance effective et réelle. Notre ami Jules Mahy, si prématurément enlevé au positivisme, fut un admirable exemple de cette puissance modificatrice. Il était *l'apôtre* par excellence : son admirable bienveillance soutenait sa sagacité, et il ne croyait pas, comme nos mystiques, que le rôle essentiel de chacun de nous fut d'excommunier, de flétrir et de maudire spécialement ceux qui ne conçoivent pas exactement de la même façon le service de notre cause. Notre regretté Charles Cauzard, sous des formes plus vives et plus polémiques, fut un second exemple de cette aptitude à l'action personnelle ; et je me rappelle lui avoir écrit une longue lettre où j'essayais de lui donner la théorie de ce qu'il pratiquait si bien. Enfin le positivisme n'est pas seulement une doctrine relative, il est une doctrine totale, une synthèse qui embrasse l'ensemble des choses et toute l'explication du passé. Sans doute, même en Occident, le positivisme ne peut espérer de longtemps encore convertir la masse des hommes, ni même son élite ; mais il peut espérer du moins modifier les esprits réellement actifs, soit en provoquant leur sympathie réelle, soit surtout en perfectionnant la théorie de leurs fonctions spéciales ; en montrant, mieux qu'aucune doctrine n'a pu le faire, ni qu'eux-mêmes n'ont pu le comprendre, les relations de ces fonctions avec l'ensemble de la constitution et de l'évolution sociale. Ce sont là les raisons supérieures, qui en dehors de tout vain

amour-propre d'auteur, dont je me suis bien dégagé, m'ont conduit à penser qu'il convenait d'examiner les diverses appréciations auxquelles le cours de philosophie première peut donner lieu.

Une première appréciation de ce cours vient d'être publiée par la *Revue du Cercle militaire* (1), dans sa partie bibliographique. L'article est court, mais il relève avec sagacité un point décisif du positivisme, surtout au point de vue spécial du public auquel il s'adresse. L'auteur de l'article explique très nettement en quoi consiste la *Philosophie première* et la *Philosophie seconde* et insiste sur la composition de la *Philosophie première*. Je vais citer textuellement un des paragraphes, à propos duquel je développerai quelques observations : « De tous les » travaux actuels sur la philosophie, qu'il nous a été » donné de parcourir depuis vingt ans, aucun ne nous » paraît avoir la portée du livre de Pierre Laffitte, et nous » engageons tous les militaires désireux de se tenir au » courant du mouvement philosophique moderne, à » méditer la onzième leçon, où le maître éminent, qui » tient si vaillamment de nos jours le drapeau d'Auguste » Comte, développe cette thèse et démontre victorieuse- » ment que l'activité est d'abord conquérante, puis » défensive et enfin industrielle. »

En effet, l'auteur, dans son appréciation forcément sommaire, par suite du cadre restreint dont il disposait, a néanmoins très nettement saisi le point décisif par où le positivisme touche directement au monde militaire, quelles que puissent être du reste sur d'autres sujets les opinions de ceux qui en font partie. La onzième leçon en effet, contient la démonstration de la loi de l'évolution pratique de notre espèce. Cette loi démontre que l'activité prépondérante primitive a dû être d'abord militaire,

(1) *Revue du Cercle militaire.* Bulletin des officiers des armées de terre et de mer. Paris, 37, rue Bellechasse, n° du 15 septembre 1888.

essentiellement conquérante, pour devenir défensive, en tendant vers une prépondérance finale du régime industriel vers lequel l'humanité s'achemine lentement. Cette grande loi sociologique constitue la véritable philosophie de la guerre, non pas au point de vue technique sans aucun doute, mais au point de vue de sa destination dans l'évolution de notre espèce. On en est encore, quant à la guerre, aux déclamations sentimentales poussées, même de nos jours, jusqu'à des vues vraiment enfantines. Ainsi, on a été jusqu'à écrire le mot de *crime*, en parlant de la guerre, à propos du dernier ouvrage de M. le général Jung. L'on voit combien des cerveaux, probablement fort cultivés du reste, sont loin du véritable état scientifique qui a pour but d'apprécier la réalité des choses, et non pas d'obéir aux illusions de l'intelligence, au service d'une vague sentimentalité. Le positivisme a été le premier, et est seul à démontrer la nécessité de la guerre, qui apparait comme aussi inévitable qu'indispensable. La guerre a été la grande éducatrice du genre humain ; elle l'est encore et le sera longtemps. Sans doute, elle représente un état préliminaire mais un état préliminaire sur lequel repose tout l'édifice de la civilisation. Nier ce fait, c'est faire le procès à tout le genre humain, c'est méconnaitre la nature humaine, c'est vouloir, dans de vains rêves, lui substituer un type préconçu.

Le positivisme, je l'ai dit, est le premier entré enfin à ce sujet dans la réalité scientifique. Dans le calendrier positiviste où Auguste Comte a posé les bases de la glorification scientifique du passé d'après les principes de la sociologie positive, il a consacré un mois à l'activité militaire conquérante de l'antiquité. César est le chef de ce mois, et les quatre semaines sont dédiées successivement à Thémistocle, Alexandre, Scipion et Trajan ; dans le second volume de mes *Grands types*, j'ai fait moi-même une appréciation de la civilisation militaire antique, spécialement de César. Dans le même calendrier, la féodalité ou le régime militaire défensif est représenté par un mois tout entier, consacré à Charlemagne ; les quatre

semaines du mois ont successivement pour représentants Godefroy de Bouillon, Alfred, Innocent III et saint Louis. La féodalité a été infiniment plus méconnue que le catholicisme, toujours en vertu du principe qui exagère l'importance des doctrines aux dépens de l'activité. En outre, le préjugé des philosophes, quant à la guerre, a nui à la saine appréciation de la féodalité. Le catholicisme, en persistant à vivre, a continué à avoir des docteurs qui l'ont défendu; il n'en a pas été de même de la féodalité. Aussi ai-je considéré comme un devoir spécial de défendre ces grands politiques militaires et ces chevaliers du moyen âge, qui firent de si grandes choses pour l'évolution de notre espèce et aussi pour le développement moral de notre nature.

Le point essentiel à bien comprendre, c'est que la vie collective n'a pu naître que par la guerre. Toutes les sociétés quelconques ont été formées pour et par la guerre; il n'y a pas d'exception à cette loi générale. Quelque puisse être plus tard la prépondérance du régime industriel définitif pour l'espèce humaine, l'on peut affirmer qu'aucune société quelconque ne s'est organisée pour et par l'industrie. Non pas certes qu'une société puisse exister sans industrie, surtout agricole; mais le régime militaire seul opère la coordination systématique de la vie collective ; seule la guerre organise le gouvernement nécessaire à toute société. Cela est tellement vrai que, de nos jours même, malgré l'immense développement du régime industriel, sa systématisation sociale est tellement loin d'être acceptée que, jusque dans les plus hautes fonctions économiques, ceux qui y participent n'acceptent et ne reconnaissent que des mobiles purement personnels. Le socialisme seul semble avoir entrevu, mais d'une manière aussi vague qu'insuffisante, le caractère social de la richesse et du travail. Cela se conçoit : la notion du concours dans le temps et dans l'espace est encore trop vague, pour que la conception de l'utilité sociale des plus modestes fonctions économiques puisse jouer un rôle efficace. Le positivisme seul opèrera cette

grande transformation. Il n'en est nullement de même pour le régime militaire; là, la notion du concours de tous est claire et palpable. Les conditions du commandement et de la subordination y sont évidentes pour les esprits les plus vulgaires. Par conséquent, le régime militaire est par lui-même naturellement apte à déterminer le concours dans le temps et l'espace, la continuité et la solidarité, qui sont les conditions indispensables de tout organisme collectif. Enfin, par une autre raison décisive, la guerre apparaît comme nécessaire à la formation de toute société. La base de toute société est nécessairement la force, modifiée par le sentiment et la raison, à moins qu'on ne prétende que c'est la faiblesse; car s'imaginer que c'est la raison, comme l'ont cru tant de philosophes, c'est se faire une singulière illusion sur la portée de l'intelligence humaine. L'homme est un être qui ne pense guère, et s'il y a des exceptions, elles ne se produisent qu'après une longue élaboration sociale. Si la force est donc bien la base primitive de toute société, il faut reconnaître qu'il n'y a que la guerre qui puisse former au début cette force indispensable. Et même dans les temps modernes, peut-on penser que sans la force, cette grande unité, la plus homogène qui fut jamais, celle de la nation française, eût pu se réaliser.

Mais le régime militaire n'a pas seulement formé les sociétés, il a été le grand éducateur du genre humain; là se sont formées ces habitudes de discipline, de subordination, si contraires au vagabondage primitif de notre espèce; là se sont formées aussi les habitudes de commandement, en même temps que la conception pour chacun du pouvoir et de l'obéissance. Sans doute, la théologie a résolu aussi à sa manière ce double problème, mais la subordination et le commandement militaires sont supérieurs au commandement et à la subordination théologiques au nom de Dieu, qui sont infiniment plus vagues et plus arbitraires. La guerre a développé au plus haut degré les conditions du caractère : le courage pour entreprendre, la prudence et la persévérance pour réussir,

avec une sanction immédiate et précise, la mort ou l'esclavage. Ces considérations sont tellement vraies, qu'il faut reconnaître que si les théocraties ont posé les bases inébranlables de l'ordre, le progrès a été surtout accompli par les populations militaires, le monde greco-romain, le régime catholico-féodal et enfin l'évolution moderne depuis le XIVe siècle. C'est sous l'action et la protection du régime militaire que se sont formées les grandes nations, et que s'est enfin développé sur une immense échelle, le régime industriel, qui tend partout à prévaloir.

Du reste, il y a toujours eu en outre, en Occident du moins, une harmonie fondamentale entre l'évolution scientifique et l'évolution militaire. J'ai depuis longtemps établi que c'est l'Ecole Pythagoricienne qui, en créant la science mathématique, surtout géométrique, institua du même coup les bases de l'*art militaire abstrait*; cette école qui a organisé la décomposition de tous les mouvements en des éléments abstraits essentiels, pour apprendre à les combiner ensuite, de toutes les manières possibles, en vue d'un but déterminé. Platon signale déjà systématiquement, cette relation de la science, alors purement mathématique, avec l'art militaire; relation qui s'est tant développée depuis. Architas de Tarente, fut à la fois un grand géomètre et un grand militaire. Epaminondas fut à la fois un philosophe, un citoyen et un général.

Mais il faut le reconnaître, une légitime suspicion envers le régime militaire naquit en France de la déplorable déviation accomplie par Bonaparte. Cette suspicion est résultée de l'antipathie raisonnée qu'a dû inspirer ce funeste aventurier.

Une appréciation sommaire est ici nécessaire pour rompre toute solidarité entre le vrai régime militaire et celui de Bonaparte; ce sera en même temps l'occasion d'établir quelques principes importants de sociologie positive.

Le principe essentiel, d'après lequel s'établit la corrélation de l'appareil militaire par rapport à l'ensemble de l'organisme social, consiste dans la subordination de

la guerre à la diplomatie, ou en d'autres termes, du pouvoir militaire au pouvoir civil. L'organisme militaire en effet, a pour destination essentielle de défendre la patrie, de consolider sa puissance et même d'accroître son étendue par des incorporations ou des protectorats, suivant l'époque et les circonstances. Or, cette grande destination ne peut être bien mesurée que par ceux qui ont entre les mains l'ensemble de la situation diplomatique, et qui seuls peuvent juger de la nature, de l'efficacité et de l'opportunité du procédé militaire. Toute grande opération politique est une combinaison de négociation et de guerre dans laquelle, la négociation est complétée par la guerre ou souvent par la simple menace d'une guerre, lorsque cette menace a pour garantie une convenable organisation. Les Romains, ce grand peuple conquérant, nous en offrent un admirable exemple. Mais le plus merveilleux type à ce sujet se trouve dans notre histoire sans aucun doute, dans notre incomparable Louis XI. Doué d'un courage militaire rare et unique, il mit l'armée sur un pied formidable relativement à la situation et à ce qui avait précédé, mais négociant sans cesse, partout, sous toutes les formes, il menaçait plus qu'il n'agissait, et l'armée n'intervenait qu'au moment décisif et définitif. Le même type se réalise dans Frédéric II, chez lequel le grand militaire est toujours subordonné au grand politique.

La déviation de Bonaparte a consisté à subordonner la politique à la guerre. Simple aventurier, il n'obéissait à aucune tradition et n'écoutait au fond que la simple impulsion de ses passions personnelles. Étranger à la France, il n'avait été trempé dans aucune de ses traditions. Il eût été un admirable instrument, il fut le plus détestable des politiques, et à quelques égards le plus grotesque. La seule grande chose qu'il ait accomplie, est précisément celle où il a obéi à nos grandes traditions nationales, lorsqu'il a remis entre les mains du pouvoir central la puissance administrative, judiciaire et financière que la Révolution, obéissant à de généreuses

mais funestes illusions, avait dispersée dans les pouvoirs électifs et locaux. Bonaparte organisa alors un système administratif, judiciaire et financier vraiment unique, en profitant de l'incomparable homogénéité sociale et territoriale, que la Révolution avait établie d'une manière admirable, et qui était au fond la conclusion finale de toute la partie de notre évolution qui s'était accomplie depuis Philippe le Bel, sous la présidence nécessaire de la dictature royale; il eut ainsi entre les mains un instrument unique d'homogénéité, d'unité et de force. En outre, la Révolution lui avait légué une armée véritablement incomparable comme soldats et comme généraux, et enfin une France puissante qui étendait ses limites de l'Océan aux Alpes et au Rhin. Mais quel usage a-t-il fait de ce merveilleux appareil?

N'écoutant que ses passions personnelles et les suggestions d'une vanité insensée et ridicule, la guerre fut pour lui, non le moyen d'assurer la grandeur de la patrie, mais le but même de son activité. Véritable ténor militaire, les batailles furent pour lui un but et non pas un moyen de réaliser une grande destination. D'ailleurs, même au point de vue militaire, il a été fort surfait : en véritable aventurier il jouait le tout pour le tout, sauf à fuir quand l'entreprise avait définitivement avorté. En Egypte, en Russie, après Leipzig, après Waterloo, toujours la même méthode. Il cherche partout la bataille unique et décisive, et se dépite contre l'adversaire qui se refuse à faire son jeu. On peut le voir dans cette odieuse et déplorable campagne de Russie, où il marche constamment vers Moscou, se leurrant toujours de l'espoir d'une bataille décisive et arrivant à Moscou pour y parader, après avoir perdu au moins la moitié de son armée. En Espagne même méthode; après quelques brillantes manifestations militaires qui n'aboutissent à rien, il laisse les autres se dépêtrer comme ils le pourront, au milieu d'inextricables difficultés. En somme, malgré de nombreuses victoires, il n'a jamais réussi dans aucune de ses entreprises; et après tant de brillants combats, il est allé mourir comme

un sot à Sainte-Hélène, sans dignité et dans la pose, après avoir infligé à la France la honte, ignorée jusqu'à lui, d'une double invasion et lui avoir fait perdre ses limites naturelles, que la Révolution avait si glorieusement conquises, réalisant le programme immortel poursuivi par nos grands politiques.

Rompons donc avec cette funeste déviation et reprenons la grande tradition de notre histoire, conforme du reste aux lois essentielles de la structure et de l'évolution de tout organisme social vraiment durable. Pour le positivisme, le but de la vie humaine est de vivre, pour et par la famille, la patrie et l'humanité; et ceux mêmes qui surajoutent à ce grand but positif la poursuite d'une vie future, ne peuvent méconnaître néanmoins la nécessité de poursuivre ce grand but terrestre, et malgré qu'ils veuillent devenir un jour citoyens du ciel, ils n'en sont pas moins citoyens de la terre. Il y a sur cette destination effective une base d'entente avec tous les esprits sensés et les cœurs honnêtes. Or, la patrie est le centre essentiel de notre vie : nous sommes essentiellement des citoyens, la famille prépare, l'humanité complète. Dans ces conditions, l'armée est un élément de la sécurité, de l'indépendance et de la grandeur de la patrie. L'état actuel de l'Occident rend cela évident pour tout Français, dans la situation où se trouve notre pays toujours si menacé par tant d'ennemis qui rêvent notre destruction définitive. C'est donc pour la patrie que l'armée est organisée. Nos glorieuses armées républicaines avaient toujours en vue cette grande destination. Bonaparte abaissa le niveau, en substituant au mobile patriotique le mobile de la gloire, et en remplaçant ainsi par un motif purement personnel comme destination finale, un motif social et civique. L'on voit cependant M. Thiers s'extasier puérilement sur la gloire que nous aurait donnée Bonaparte; comme s'il pouvait y avoir une véritable gloire à tant combattre aveuglément, pour aboutir à la défaite finale et à l'invasion de la France. Sans doute, il ne faut point dédaigner la gloire; elle est un

noble motif, et les grandes âmes en furent toujours pénétrées, mais il faut la mettre dans la grandeur des services rendus à la patrie.

Je voudrais préciser ces vues en reprenant la proposition d'une des fêtes que j'ai indiquées pour célébrer la Révolution française, car on ne peut croire sérieusement qu'elle ait été suffisamment honorée par une exposition purement industrielle. Je voudrais donc, qu'en 1894, on organisât à Paris et jusque dans les moindres communes de France, la *Fête de la Défense nationale.* Il conviendrait d'y honorer les principaux actes et les principaux agents de la défense : depuis Valmy avec Dumouriez, jusqu'à Masséna l'enfant chéri de la victoire avec Zurich, en passant par Jourdan, Moreau et Hoche. Sans doute, Dumouriez et Moreau eurent des défaillances qui doivent être blâmées, mais qui ne suppriment pas la grandeur des services rendus. Il y aurait lieu de célébrer dans ces fêtes, collectivement et les volontaires et les armées républicaines définitivement constituées, car je laisse de côté les bonnes plaisanteries rétrogrades, d'après lesquelles la Révolution aurait vaincu avec les armées de Louis XVI. Si cela était, l'ancien régime finissant aurait été encore plus sot qu'on ne le suppose, puisque, ayant à son service les armées avec lesquelles la République a su conquérir les frontières du Rhin, il aurait laissé prendre à son nez, par la Prusse, la Hollande. Si cela était vrai, l'ineptie de la royauté en décadence aurait dépassé toutes les limites. Je voudrais que dans ces fêtes, on célébrât la vie militaire ouverte à tous les Français, et dans le cas de l'armée, la réalisation de ce grand programme social, la possibilité pour toutes les aptitudes, d'arriver sans obstacles artificiels à la fonction pour laquelle elles sont propres. Enfin, je voudrais qu'on rappelât aussi que cette défense où tous les Français furent appelés, n'aurait pas été possible, si la monarchie dans sa période ascensionnelle, n'avait constitué une France suffisamment forte; car qu'on imagine notre défense sans le Roussillon, l'Alsace, la Lorraine et l'Artois! Enfin, il

faudrait expliquer comment cette merveilleuse épopée militaire aurait été absolument impossible sans l'admirable Comité de salut public : Carnot, Prieur de la Côte-d'Or, Robert Lindet et finalement Cambon.

Mais je voudrais en outre qu'une pareille fête fût terminée par une cérémonie finale, que je désire plus ardemment que je ne l'espère quoique le jour de sa réalisation viendra certainement, je voudrais qu'on fît enfin sur la colonne Vendôme la substitution de Hoche à Bonaparte; car il n'est ni bien honorable,ni sain pour un pays d'honorer surtout les militaires qui, comme Bonaparte, n'ont présidé qu'à l'envahissement et au dépècement de la patrie.

Je voudrais aussi qu'en célébrant Hoche, on montrât en lui l'espoir perdu d'une véritable dictature républicaine. En effet, l'élite de la République était alors l'armée, et il était légitime d'espérer que Hoche eût été pour la France le glorieux équivalent de Cromwell pour l'Angleterre.

Du reste, il faut le reconnaître, un admirable travail s'est fait dans notre armée ; et l'harmonie de l'armée et de la nation s'établit de plus en plus, pour la défense et la grandeur de la patrie.

On a le sentiment de cette évolution, mais on n'en a pas peut-être une notion suffisamment précise. Je vais fournir une indication tirée de la *Revue du Cercle mititaire.*

Dans le numéro du 15 septembre 1889, je trouve un article dont le titre est déjà remarquable : *Les Devoirs civiques du soldat et les devoirs militaires du citoyen.* Partant de ce fait que désormais l'armée n'est plus composée de quelques individus embrassant la carrière militaire en dehors de la masse de la nation, mais que tous les citoyens quelconques doivent pendant un certain temps en faire partie, l'auteur se propose précisément ce grand problème : utiliser l'armée comme moyen d'éducation du citoyen. L'auteur de l'article ne fait du reste que résumer les idées du *Code manuel du soldat*

citoyen (1). « L'écrivain, dit l'auteur de l'article, prend » l'enfant à l'âge où il commence à avoir le sentiment » de ses devoirs : il lui explique qu'il doit fortifier les » muscles de son corps par la gymnastique et développer » ses facultés intellectuelles par l'étude et le travail; » il lui recommande d'éviter les mauvaises fréquenta- » tions et de rechercher les saines lectures.... Il le con- » duit enfin au régiment où il le suit pour le guider à » ses débuts, pour le prévenir contre les défaillances et » les découragements, pour l'éclairer sur le caractère et » l'objet de certaines règles qui peuvent sembler irra- » tionnelles et qu'on peut trouver inutilement dures. » L'utilité de la discipline, il la démontre etc... » On voit l'esprit excellent dans lequel un tel ouvrage est conçu et il faut le considérer comme un indice de la préoccupation des esprits supérieurs dans l'armée, qui outre l'accomplissement de leurs devoirs spéciaux si importants, comprennent la nécessité de faire de l'armée une source d'éducation générale surtout morale, de manière à établir la grande harmonie entre les divers aspects de notre vie nationale.

L'armée développe les habitudes de discipline, d'ordre, de hiérarchie, qui sont profondément altérées, je ne dis pas par l'esprit républicain, tant s'en faut, mais par les doctrines démocratiques en décadence. En outre, elle développe aussi le sentiment civique, et son rôle sera nécessaire jusqu'au jour où enfin le positivisme aura socialisé l'industrie de plus en plus prépondérante, c'est-à-dire la richesse et le travail.

En somme, le positivisme a le premier démontré le rôle nécessaire de la guerre pour la fondation des nations, la constitution du genre humain et la préparation même du régime industriel : *Pacis que imponere morem*, suivant l'hémistiche caractéristique de Virgile. Elle a été l'édu-

(1) *Le Code Manuel du Soldat citoyen*, par Emile Monceau. Paris, Duquesne (16, rue de la Sorbonne, 1889).

catrice du genre humain ; et son rôle est encore nécessaire, malgré la tendance croissante vers le régime industriel. On comprend dès lors l'intérêt que j'ai dû attacher à l'article bienveillant que l'on a bien voulu consacrer au premier volume de mon *Cours de philosophie première.*

Pierre LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde),
jeudi 17 octobre 1889.

UNE APPRÉCIATION

DU LIVRE DE M. F. HARRISON

SUR

OLIVIER CROMWELL

PAR LA « RÉPUBLIQUE FRANÇAISE »

L'abondance des matières nous avait empêché de reproduire plus tôt cette appréciation et l'article suivant qu'elle a inspiré à M. P. Laffitte.

C'est d'un livre publié en Angleterre que je voudrais, aujourd'hui, entretenir les lecteurs de la *République française*. Il a paru l'an dernier dans cette collection Macmillan que dirige M. John Morley, et à laquelle ont collaboré les écrivains les plus éminents du parti libéral anglais. Il a pour titre *Olivier Cromwell* et pour auteur M. Frédéric Harrison, bien connu en France, comme dans sa patrie, de tous ceux qu'intéressent les questions philosophiques et les études économiques. Il est écrit dans cette belle langue anglaise, précise, ferme et sévère, et qui convient si bien à la gravité de l'histoire.

On n'y trouvera aucun appareil d'érudition, point d'étalage de savoir, point de citations au bas des pages, point de document formant appendice à la fin. Mais, ce qui est plus important, on y sent à chaque ligne la science sérieuse et solide de l'historien, la connaissance approfondie de son sujet, une critique pénétrante, une raison vigoureuse, une intelligence qui sait mettre chaque chose à son plan et porte la clarté dans l'esprit du lecteur.

Cromwell, de quelque façon qu'on le juge, est certainement un des personnages les plus extraordinaires de l'histoire,

l'un des plus complexes, l'un de ceux qu'il est le plus malaisé de résumer en une formule. Il a été un chef de parti religieux et un chef de parti politique; fanatique ardent, tout à la fois, et politique très avisé et très pratique. Il a été un général toujours vainqueur dans les campagnes qu'il a conduites. Il a été un révolutionnaire et un chef d'Etat, maître plus absolu de son pays que ne le fut jamais aucun roi. Il a été au dedans un administrateur de premier ordre; au dehors, un homme devant lequel a tremblé l'Europe contemporaine. La figure de Cromwell domine toute l'histoire de l'Angleterre.

Cependant, le trait le plus étonnant de Cromwell n'est pas cette prodigieuse complexité de sa physionomie; le plus singulier, le voici : cet homme a fait une révolution et n'a pas été dévoré par elle. C'est lui qui a préparé la révolution de 1648; c'est lui qui l'a conduite et dirigée, et jusqu'au bout il a réussi à la maîtriser; il l'a, jusqu'à son dernier jour, concentrée dans sa main puissante; il a été tour à tour Mirabeau, Robespierre et Bonaparte; il est mort Lord Protector.

Cromwell avait plus de quarante ans quand son rôle actif commença. Ce que nous montre bien M. Harrison, c'est le progrès lent, l'évolution qui se fait en son esprit sous l'influence des événements. D'abord il n'est pas un révolutionnaire; il n'est qu'un réformateur, comme nos constituants de 1789. Il ne veut pas renverser le trône; il veut seulement une Constitution loyalement pratiquée par Charles Ier. Mais, peu à peu, la conviction se fait en lui que Charles Ier ne sera jamais ce roi constitutionnel loyal; la fermeté et la sincérité lui manquent tout à la fois. Alors Cromwell devient l'ennemi irréconciliable de Charles; il n'y a plus à transiger avec la monarchie des Stuarts; il faut la jeter bas. Cromwell se met à la tête de l'insurrection armée; vainqueur après une lutte longue et acharnée, il ira jusqu'au bout; il n'hésitera pas à faire son procès au roi prisonnier; il lui fera trancher la tête. La partie gagnée en Angleterre, Cromwell la poursuivra dans tout le Royaume-Uni; par le fer et le feu, il réduira l'insurrection irlandaise; il réduira de même l'insurrection écossaise.

Et quand, la paix une fois rétablie, Cromwell se trouvera

en présence du Long-Parlement divisé par les factions, inhabile à gouverner, impuissant, qui compromet l'œuvre de la révolution, il n'hésitera pas plus devant le Parlement qu'il n'a hésité devant l'autorité royale ; il brisera le Parlement; il assemblera en sa main tous les pouvoirs; les Chambres qu'il réunira seront là uniquement pour enregistrer ses volontés; à la moindre résistance, il les dissoudra. L'armée, disciplinée par lui, animée des mêmes passions qui l'animent, l'armée qu'il a partout conduite à la victoire et qui l'adore, lui répond de l'obéissance de tous; il n'a qu'un mot à dire, un signe à faire, pour qu'elle se lève de nouveau. C'est là qu'est le secret véritable de sa force et de sa durée. L'armée a fait vaincre le révolutionnaire; l'armée ensuite a fait le dictateur.

Cromwell n'a rien fondé; il ne pouvait rien fonder; il n'a rien voulu fonder. Il n'a jamais cru que la dictature dût être la forme permanente du gouvernement de l'Angleterre. Il n'a jamais songé à faire après lui d'autres dictateurs, même au profit de sa famille. C'est là ce que démontre fort bien M. Harrison. Cromwell ne s'est considéré lui-même que comme une sorte de phénomène révolutionnaire. Et s'il a pris sans scrupule le pouvoir absolu, s'il l'a gardé, c'est que dans la situation où il voyait l'Angleterre, avec l'incapacité des parlementaires, avec les intrigues et les conspirations royalistes s'agitant de toutes parts, il a vu dans la dictature seule, et la dictature exercée par lui, le salut de la révolution. D'autres ont masqué du nom « d'hommes providentiels » leurs ambitions personnelles; Cromwell, lui, fanatique et mystique, s'est cru de bonne foi un « homme providentiel ». Et il a poursuivi son rôle avec l'effroyable tranquillité de conscience des fanatiques. Qu'on imagine un Napoléon qui aurait été Saint-Just, — voilà Cromwell.

Cromwell n'a rien fondé en politique; mais il a détruit, et détruit sans retour. Il a détruit la royauté absolue; il a détruit la puissance féodale de l'aristocratie; il a détruit la puissance de l'Eglise anglicane de Henry VIII : voilà l'œuvre des dix années durant lesquelles il a été le maître de l'Angleterre. Si la restauration stuartiste s'était faite en 1652,

par exemple, malgré l'échafaud de Whitehall, l'ancien régime pouvait être rétabli à peu près en son entier; après le protectorat de Cromwell, en 1660, la chose était impossible. Les Stuarts ont pu remonter sur le trône pour vingt-huit années; mais ce trône n'avait plus de racines dans le sol. Et si la révolution de 1688 a fondé la monarchie constitutionnelle, qui est l'honneur de l'Angleterre moderne et qui a fait sa grandeur, c'est à Cromwell qu'elle le doit.

M. Frédéric Harrison est un admirateur résolu de Cromwell. Il n'a caché ni ses fautes, ni même ses crimes. Mais ce qu'il s'est appliqué à montrer surtout, c'est, avec les talents du général, les capacités de l'administrateur et la hauteur des desseins de l'homme d'Etat, soit dans la politique intérieure, soit dans la politique extérieure.

Que Cromwell ait été un sincère patriote, qu'il ait fait l'Angleterre forte au dedans et redoutée au dehors, cela n'est point douteux; que les Anglais se rappellent avec un légitime orgueil les années du protectorat, rien de plus naturel encore. On peut se demander cependant si, même entre les mains d'un Cromwell, le pouvoir absolu exercé par un homme n'est pas, sans parler de liberté et de dignité nationales, la plus menaçante aventure que puisse courir un pays.

Si Napoléon fût mort à l'apogée de sa gloire, après Tilsitt, par exemple, que ne pourrait-on pas dire de Napoléon, plus encore que de Cromwell? La guerre d'Espagne n'était pas venue alors, ni le blocus continental, ni l'expédition de Russie, ni Leipzig, ni Waterloo. Tout cela est venu cependant, et tout cela est venu par les mêmes causes qui avaient fait auparavant la gloire et la grandeur de Napoléon, de Marengo à Austerlitz et d'Iéna à Friedland. Et Napoléon a laissé la France ruinée et plus petite qu'il ne l'avait trouvée. Si Cromwell eût vécu, peut-être l'avenir réservait-il aussi à sa dictature quelque effroyable catastrophe finale. Peut-être le grain de sable, ce fameux grain de sable dont a parlé Pascal, est-il venu à temps pour la gloire de Cromwell et pour le bonheur de l'Angleterre. CHARLES BIGOT.

(*République française* du 19 mars 1889.)



CROMWELL ET BONAPARTE

(L'HOMME D'ÉTAT ET L'AVENTURIER)

M. Ch. Bigot, dans un article de la *République française* du mardi 19 mars 1889, a publié une appréciation de l'*Olivier Cromwell* de M. Frédéric Harrison; M. Bigot rend pleine justice au travail de M. Harrison, mais il est intéressant de constater dans son appréciation l'état mental dans lequel se trouvent encore de bons esprits du parti républicain, qui ont subi l'influence des événements, sans être évidemment prémunis par une théorie scientifique et positive des phénomènes sociaux, seule capable de préserver l'esprit d'une réelle incohérence.

L'oscillation de notre génération et de celle qui l'a précédée dans ses appréciations est en effet un des signes caractéristiques de notre époque.

Le parti républicain a admiré Bonaparte, il l'a déifié; puis, tout en continuant à l'admirer, il l'a repoussé, mais pour des raisons de pure procédure. Beaucoup croient encore que Bonaparte est comparable à César ou à Cromwell, mais ils lui reprochent de n'avoir pas été assez parlementaire; il n'a pas procédé exactement suivant les règles. On sent là un état confus de l'opinion publique, que je voudrais éclaircir en précisant quelques notions à cet égard.

Il y a évidemment une insuffisance profonde dans la manière actuelle d'apprécier en politique le rôle des hommes supérieurs et aussi les actes exceptionnels: révolutions ou coups d'État. Les hommes supérieurs, les révolutions et les coups d'État ont cela de commun qu'ils peuvent être bons ou mauvais, légitimes ou illégitimes, suivant la destination à laquelle ils s'appliquent. Vouloir tout résoudre par une formule absolue, de manière à se dispenser de réfléchir et de méditer, est un procédé dont li convient de se garder soigneusement; les questions

politiques et sociales exigent, pour être résolues, étude, travail et méditation.

Il est plus commode, je le sais, d'appliquer à ces questions la méthode de Sterne : parler de l'ours blanc sans l'avoir vu, par l'emploi des verbes auxiliaires. Néanmoins, il ne suffit pas de parler constamment de méthode scientifique en sociologie; il faut réellement l'appliquer. L'antipathie des radicaux pour les hautes personnalités politiques est une de ces superbes niaiseries démocratiques contre lesquelles proteste l'instinct public ; et malgré les dires intéressés de la fatale classe des candidats, les gens sensés se laisseront difficilement persuader qu'un homme supérieur puisse être remplacé par une combinaison quelconque d'imbéciles. Cependant, ces préjugés ont déjà tant nui au bon gouvernement de la France, en justifiant les prétentions du troupeau législatif à opprimer les hommes vraiment supérieurs qui ont surgi depuis 1870, qu'il ne me paraît pas inutile de remonter à leur source théorique, pour mieux faire voir leur stupidité.

Qu'est-ce donc qu'un grand homme? — Un grand homme est celui qui résout pour les successeurs un problème difficile préparé par les prédécesseurs. Ainsi Newton fut un grand homme, parce qu'il fonda la mécanique générale, en s'appuyant sur toute la série des travaux mathématiques antécédents et spécialement d'une manière immédiate sur les travaux de Képler et de Galilée, et en prenant pour point de départ la tentative avortée de Descartes qui avait posé le problème à résoudre mais qui avait manqué la solution. La question, une fois résolue par Newton, fut le point de départ de toute une série de travaux dans lesquels les hommes supérieurs échelonnèrent, jusqu'à nos jours, les solutions successives qui ont définitivement constitué, pour le service de l'humanité, le vaste système de la mécanique générale.

Mais y a-t-il réellement des grands hommes? et tous les cerveaux quelconques ne sont-ils pas aptes à résoudre ces questions, si on les place dans la situation conve-

nable? Ou bien ne peut-on pas, en combinant convenablement les cerveaux médiocres, arriver à produire l'équivalent de ces esprits supérieurs? L'expérience a prononcé. Tous ceux qui ont enseigné les mathématiques savent, par exemple, qu'il existe entre leurs élèves une diversité d'aptitudes natives tellement prépondérante, que des jeunes gens élevés de la même manière présentent, à cet égard, des différences presque absolues. La plupart, avec beaucoup de travail, ne résolvent jamais les questions difficiles que résolvent habituellement un petit nombre d'autres. Du reste, toute la biologie démontre un tel théorème; on sait les différences énormes qui séparent les divers termes de la série animale, et sans indiquer l'énorme distance qui sépare une huître d'un singe, et en restant dans les ostéozoaires, quelle extrême distance n'y a-t-il pas entre un poisson et un chien? Et comment cela pourrait-il être autrement? Nous savons aujourd'hui que le siège des facultés intellectuelles et morales est dans les cellules de la substance grise cérébrale. Or, si l'expérience constate des différences énormes dans tous les autres appareils organiques, pourquoi ces différences ne se présenteraient-elles pas dans le cas de l'appareil propre à la vie intellectuelle et morale?

Le principe de l'égalité des hommes est donc une des propositions les plus radicalement absurdes, et les plus radicalement contraires à tout l'ensemble des observations du bon sens, et de la science (qui n'en est que le prolongement).

De plus, l'évolution sociale augmente, au lieu de les diminuer, les inégalités intellectuelles et morales entre les hommes, et cela pour deux ordres de raisons. En premier lieu, à mesure que l'évolution sociale se prolonge, la division des fonctions s'accentue, et par suite, il devient difficile d'accumuler en un même cerveau les conditions nécessaires au traitement des questions qui s'imposent. Ainsi, par exemple, il y a entre Mozart et la masse des hommes, au point de vue musical, une immense inégalité, qui n'avait pas lieu au début, où tous

les hommes chantaient mal et où leurs cris présentaient bien peu de différences. De même, au point de vue mathématique, l'inégalité mathématique entre Lagrange et ses contemporains était bien autrement grande, que celle qui pouvait séparer les hommes au début de la civilisation. En second lieu, l'inégalité se produit aussi par une lente transmission héréditaire qui fait les familles exceptionnelles et les individualités supérieures, sans lesquelles les grands problèmes scientifiques, philosophiques, esthétiques, etc., n'auraient pu être résolus. Cela est si vrai que, si on retranchait dans l'histoire une cinquantaine d'individus, l'espèce humaine aurait végété dans une médiocrité qui ne l'aurait pas rendue très supérieure aux grands singes.

Mais cette inégalité a-t-elle lieu en politique? et les grands hommes y sont-ils nécessaires pour résoudre les problèmes supérieurs qu'a posés le lent travail des ancêtres?

D'abord, on ne voit pas pourquoi le théorème que j'ai démontré sur la nécessité des grands hommes pour la solution de toutes les questions quelconques, cesserait d'être vrai quand il s'agit de questions politiques. Au contraire, *a priori*, on peut assurer qu'il est peut-être plus vrai dans ce cas-là que dans tous les autres, vu le caractère empirique qu'a conservé jusqu'ici l'art politique; l'absence de règles formulées permettant sous l'action de la science de transmettre le résultat des expériences antécédentes, fait ressortir la nécessité des hommes spécialement bien doués. C'est même la nécessité de cet empirisme qui a maintenu si longtemps pour l'hérédité monarchique le régime des castes dans la fonction gouvernementale.

L'erreur qui pousse à méconnaître la nécessité des grandes personnalités politiques tient aux illusions de la métaphysique révolutionnaire. La nécessité de changer à un moment donné l'appareil gouvernemental, a poussé à invoquer la prétendue volonté générale, en face du prétendu droit divin des rois. Faute d'une doctrine

scientifique qui permît de dégager pour tout le monde, d'une manière explicite, les motifs réels des actes politiques, on les a spontanément coordonnés par la fiction théologique de Dieu, ou la fiction métaphysique de la souveraineté du peuple. Il en est résulté dans ce second cas, que l'on a été conduit à penser que la capacité politique résidait dans les masses qui connaissaient tout et savaient tout, et qu'au contraire les hautes personnalités étaient la cause essentielle de tous les maux. Et de nos jours, la secte fatale des candidats a utilisé cette notion à son profit, en prétendant que la combinaison des médiocres pouvait remplacer les personnalités de haute valeur dans la solution des questions politiques et sociales. On a poussé même la stupidité jusqu'à proposer de faire légiférer le peuple lui-même. Ce sont là des aberrations qui tiennent à la domination très passagèrement utile, mais désormais funeste, de la métaphysique révolutionnaire. Revenons à la réalité scientifique.

Toute l'histoire dépose, pour montrer que les opérations politiques, décisives dans la vie des peuples, sont dues à des individualités supérieures qui ont institué les situations, pour le développement desquelles ont suffi ensuite des hommes distingués. Ainsi, considérons le plus grand des hommes d'État qui ait jamais existé : Jules César. Un problème s'imposait à la civilisation romaine : étendre la conquête jusqu'à la Gaule en complétant l'incorporation de l'Espagne, de manière à constituer le noyau occidental, capable de résister longtemps à l'action perturbatrice des nomades ou des demi-nomades. Que fût devenue en effet l'Humanité, si la Gaule, au lieu de retarder l'invasion germanique et de la transformer, y eût ajouté sa propre action ? Pense-t-on cependant, que le premier individu venu eût pu faire en dix ans une opération aussi difficile ? Aussi, j'ai proposé, dès 1858, d'élever à Paris une statue à Jules César, pour nous avoir incorporés au noyau civilisateur, après une admirable résistance de la part de nos pères.

L'histoire de France démontre, aussi nettement, la nécessité de ces hautes valeurs politiques. Que serait-elle sans Philippe le Bel, Louis XI et Richelieu? Et quand la situation exige un effort supérieur, si l'homme de génie capable de diriger manque, tout languit, s'altère et se désorganise. Est-ce qu'il n'est pas évident que la prépondérance de la Prusse n'aurait pu se réaliser, sans une succession d'hommes d'Etat remarquables, du grand électeur à Frédéric? N'est-il pas évident que les destinées de la France et de l'Europe eussent été changées, si M. de Bismarck avait été à Paris et Napoléon III à Berlin? Quant aux assemblées, elles sont funestes toutes les fois qu'elles ne sont pas dirigées. Si la Convention nationale fut si grande, cela tient d'un côté à Danton, qui réagit par un instinct supérieur d'homme d'État contre les aberrations démocratiques qu'il fallait invoquer sans s'en inspirer, et au Comité de salut public, qui organisa un intense gouvernement, en subordonnant la Convention elle-même. Quand ces génies précieux surgissent, sachons donc les appuyer, les soutenir malgré leurs imperfections et leurs faiblesses. Notre histoire contemporaine peut témoigner de la profonde incapacité des assemblées qui repoussent la direction des hommes supérieurs qu'elles renferment, et nous ne subissons que trop les déplorables conséquences de l'action perturbatrice du troupeau législatif, allant à l'encontre des hommes vraiment politiques qui ont surgi depuis 1870, Gambetta et Jules Ferry.

Mais si les hautes questions politiques que les situations imposent, exigent des personnalités supérieures qui y soient adaptées, il est incontestable, qu'une grande puissance entre les mains d'un incapable ou d'un aventurier, peut avoir effectivement les plus graves conséquences. Je demande à ce propos la permission de me citer moi-même. Il s'agit de la définition de l'aventurier. « Que désigne au point de vue positif, ce mot si admi- » rablement construit? Un aventurier est un homme » qui, quel que puisse être même son génie, étran- » ger par sa naissance au pays qu'il gouverne, ou par

» sa position, aux hautes fonctions qu'il occupe, n'est » pas dominé par des traditions qu'il méconnait, faute » de les avoir subies, et marche dès lors sans boussole » ni contre-poids suffisant au gré de ses passions, de ses » intérêts, ou même d'inspirations généreuses, emporté » par des conceptions purement subjectives, dans le » métier qui exige le plus de poids et le plus de me- » sure (1). » Bonaparte, précisément, fut un aventurier. Au lieu de suivre dans sa politique extérieure, la tradition même de l'évolution de la France, il n'obéit qu'à de pures fantaisies personnelles d'ambition et d'amour-propre, et après avoir eu entre les mains le plus merveilleux instrument militaire, politique et social qu'il fût possible de rêver : la France, il fut mourir piteusement à Sainte-Hélène. C'est pourquoi il est absurde de comparer un pareil homme à un César, à un Cromwell, à un Louis XI, qui ont obtenu des résultats indestructibles, en dirigeant avec génie l'évolution spontanée de leur pays. Mais de ce qu'il y a de mauvais cordonniers, il ne faut pas conclure à la manière des démocrates, qu'il n'en faut pas du tout.

Parmi les hommes d'Etat, sachons donc honorer ceux qui surent résoudre les grands problèmes imposés par la situation, et flétrir ceux qui, au contraire, usèrent d'une manière détestable de la puissance qui leur avait été confiée. Mais il est véritablement étrange de conclure du mauvais emploi de la puissance qu'il ne doit pas y avoir de puissance du tout, ou qu'une assemblée peut seule assurer le bon fonctionnement du pouvoir. L'expérience a toujours prouvé le contraire. Pouvoir personnel ne veut pas dire, d'ailleurs, pouvoir arbitraire. Tout pouvoir est nécessairement personnel, même quand c'est un comité irresponsable qui le dirige. Il est triste, pour la France, de n'avoir su honorer, dans toute la série de ses grands hommes d'Etat, que l'aventurier qui l'a fait envahir. Mais cet aventurier lui-même a laissé sa trace indélébile

(1) Voir la *Revue occidentale*, n° du 1er mai 1878.

quand, en suivant la tradition même de la France, il a, dans ce monde devenu homogène, remis entre les mains du pouvoir central l'appareil gouvernemental, que la Constituante avait dispersé dans les pouvoirs élus, expérience qu'une école libérale et radicale voudrait follement recommencer. Quant à prétendre, comme M. Bigot, que si Bonaparte était mort au début de sa carrière, il n'eût pas commis les extravagances qui l'ont signalée; cela paraît évident; il n'aurait pas eu le temps. Mais pour un observateur attentif, Waterloo est déjà dans la première campagne d'Italie. C'est toujours l'aventurier qui joue le tout pour le tout. Après la campagne d'Egypte, il n'est plus permis de douter.

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 3 avril 1889.

BULLETIN DE FRANCE

SOCIÉTÉ POSITIVISTE D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUPÉRIEUR

I. — Ouverture au « Collége de France » du cours de M. Pierre Laffitte sur les « Grands types de la Philosophie moderne ».

Le dimanche 10 novembre, à trois heures de l'après-midi, le Directeur du Positivisme a ouvert son cours sur les *Grands types de la Philosophie moderne* (1), dans la plus grande salle du *Collège de France*, mise gracieusement et libéralement à sa disposition par M. Renan, directeur du Collège, et M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur. Cependant l'affluence des auditeurs était telle, que beaucoup de personnes ont dû rester debout, que d'autres n'ont même pas pu entrer. La leçon a été plusieurs fois interrompue par de chaleureux applaudissements. Depuis lors, l'empressement du public à venir entendre l'enseignement positiviste n'a pas cessé d'être considérable, et c'est devant une salle toujours comble que M. Laffitte a poursuivi, les dimanches suivants, le cours de sa magistrale exposition. Nous reproduisons la

(1) Voir le programme *in Rev. Occidentale* de nov. 1889.

remarquable appréciation dont sa première leçon a été l'objet, dans la *République française* du 11 novembre 1889, par l'un des membres les plus éminents de l'Université, M. Compayré, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse.

C. H.

UN COURS LIBRE DE PHILOSOPHIE

M. Pierre Laffitte a repris hier à trois heures, dans le grand amphithéâtre du Collège de France, son cours public de philosophie. Si nous en jugeons par cette première séance, ces vêpres laïques du positivisme seront cette année plus fréquentées que jamais. Le public nombreux qui y afflue y apporte d'ailleurs une attention sympathique et touchante, pour mieux dire un recueillement qui a quelque chose de religieux. On devine tout de suite que le maître exerce une grande autorité sur son auditoire, et qu'il se produit dans cette salle de conférence, non pas seulement une banale exhibition de science, mais une véritable communion d'idées.

Avons-nous besoin de dire que nous nous réjouissons de ce succès croissant de l'enseignement de M. Laffitte? L'ouverture de son cours est devenue un véritable événement sur la rive gauche, dans ce quartier de Paris qui est resté dans une certaine mesure ce qu'il était au moyen âge, la *civitas philosophorum*. Nul ne s'en étonnera de ceux qui connaissent M. Laffitte, sa prodigieuse science, sa fidélité de tant d'années à la philosophie d'Auguste Comte, et qui ont pu apprécier l'extraordinaire activité de sa pensée, toujours neuve et originale, à travers tant de sujets d'étude successivement abordés, et bien qu'elle soit subordonnée à un culte passionné pour le créateur de la philosophie positive. Toute question de doctrine mise à part, nous ne croyons pas qu'il y ait en France de cours plus attrayant, plus remarquable que les leçons de ce savant aussi profond que modeste, qui, sans apprêt, sans aucune prétention à

l'éloquence, vient tout simplement exposer ce qu'il sait, ce qu'il croit être la vérité, avec une sincérité parfaite, donnant à ceux qui l'écoutent le plaisir rare d'entendre un homme qui pense tout haut.

Le cours de cette année sera particulièrement intéressant, puisque M. Laffitte y fera, à grands traits, l'histoire de la philosophie moderne, depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'à nos jours. Le cadre des leçons est emprunté au calendrier positiviste qui, comme on sait, place sous le patronage de Descartes tout un mois dont les quatre semaines sont représentées par les grands noms de saint Thomas, de Bacon, de Leibnitz, de Hume, considérés comme les principaux agents de l'évolution de la pensée humaine dans ces derniers siècles. Avec M. Laffitte, d'ailleurs, on n'a pas à craindre de tomber dans les infiniments petits de l'histoire, dans les recherches vaines de l'érudition. Il a pour les études parcellaires, fragmentaires, qui ne portent que sur des individus ou sur des spécialités scientifiques, un dédain qu'il ne dissimule pas. Il ne salue le véritable génie que chez ceux qui ont des vues d'ensemble, des conceptions générales sur le monde et sur l'humanité, et qui savent s'arracher à cette dispersion d'efforts, à cette spécialisation des études, dont a tant souffert et dont souffrira encore la consécration définitive de la philosophie. L'histoire ainsi comprise n'est plus seulement de l'histoire : elle est à elle seule toute une philosophie, recueillant dans les travaux des devanciers, dans leurs découvertes comme dans leurs erreurs, soit les éléments de la théorie finale, soit une confirmation de la vérité de cette théorie.

La forme extérieure de la méthode de M. Laffitte est des plus originales. Les idées y sont classées, numérotées avec une symétrie parfaite. Elles y obéissent à une sorte de rythme. Chaque leçon (le cours de cette année en comprendra vingt dont le programme est déjà publié), chaque leçon, tout comme un sermon de Bossuet, est divisée en trois points : chaque point à son tour est subdivisé en sept parties. M. Laffitte ne saurait se satisfaire à moins :

il lui faut, pour chaque question, sept points de vue, pour chaque proposition, sept preuves différentes. On peut sourire de ces procédés un peu artificiels peut-être, qui rappellent les distinctions subtiles de la scolastique. On peut trouver étrange cette résurrection du chiffre cabalistique de sept, qui a joué un si grand rôle dans le monde, depuis le chandelier à sept branches, depuis les sept sages de la Grèce jusqu'aux familles de sept enfants privilégiés au point de vue de l'impôt, sous la troisième République. M. Laffitte serait-il de l'école de ces philosophes du moyen âge qui prétendirent que le nombre sept avait la vertu d'évoquer les génies planétaires et de les contraindre à opérer des prodiges? Au fond, sans en attendre des prodiges, dans l'application que M. Laffitte en fait à la philosophie, il est certain que cet assujettissement perpétuel à une même règle de pensée témoigne d'une véritable force d'esprit et d'un goût très louable pour les sévérités de la méthode. C'est peut-être une chaîne, une gêne, comme la rime en est une pour le poète : mais c'est aussi une excitation à l'effort et à l'analyse.

Rien de plus piquant d'ailleurs que le contraste des libres allures de la parole de M. Laffitte avec l'excessive rigueur de sa méthode.

Il est impossible de parler avec plus d'aisance, avec plus de verve familière. Sur l'ossature rigide de chacune de ses leçons, M. Laffitte répand l'agrément d'une infinité d'aperçus divers, de traits mordants, d'anecdotes humoristiques, qui viennent heureusement couper le jet continu des abstractions. C'est ainsi que, critiquant la méthode subjective des psychologues qui prétendent trouver dans la seule observation du moi la connaissance de l'humanité tout entière, il dira : « M. Cousin se trompait quand il déclarait que pour être philosophe il suffisait de s'observer penser, à supposer que M. Cousin pensât. » Plus loin, en voulant démontrer l'impuissance politique des hommes de science, il nous racontera l'histoire de Laplace, ministre de l'intérieur pendant quinze jours, mais remercié après ce demi-mois, parce que « pour

nommer un sous-préfet il procédait aussi lentement, avec les mêmes formalités de pensée que pour résoudre un problème de mathématiques transcendantes... »

Ce n'en est pas moins l'abstraction, l'abstraction à haute dose, qui caractérise la pensée et les cours de M. Laffitte. On est effrayé de ce qu'il accumule, pendant une heure d'exposition, de généralités, de hautes et larges conceptions. On reconnaît à chaque phrase le mathématicien de naissance qui pousse le culte des sciences abstraites jusqu'à penser qu'on ne peut travailler utilement aux sciences sociales sans le secours des mathématiques; qu'on ne peut être un politique vraiment digne de ce nom si l'on n'est pas géomètre, comme le disait déjà Platon. De là cette indifférence dédaigneuse, que nous avons déjà signalée, pour les *poetæ minores* de la science et de la philosophie, pour tous ceux qui n'embrassent pas dans une seule et haute vue l'ensemble des questions. C'est ce qui lui fait dire que Buffon est très supérieur à Lamarck, Lamarck très supérieur à Darwin.

Ne nous imaginons pourtant pas que l'esprit de la philosophie de M. Laffitte soit une pensée de mépris aristocratique, de dédain transcendant pour tout ce qui n'est pas conforme aux doctrines positives et à la systématisation de ses théories personnelles. M. Laffitte est au contraire indulgent au passé; il sait admirer même les erreurs des anciens philosophes, quand elles témoignent d'une certaine puissance de déduction. De même il veut qu'on ménage dans le présent les croyances inférieures de ceux que leur éducation a maintenus dans un état relatif d'ignorance. Tolérante et large, profondément imbue de cette idée que l'histoire nous révèle une véritable continuité dans le développement de la pensée et dans le progrès de l'esprit, la philosophie de M. Laffitte, grâce aux formes simples dont il la revêt, a en outre ce précieux caractère qu'elle est malgré tout populaire, accessible à tous.

Les journaux annonçaient récemment que le conseil municipal de Paris se reprenait à l'idée d'organiser des

cours d'enseignement populaire supérieur, une sorte de Sorbonne municipale et libre. En ce qui concerne la philosophie, M. Laffitte a devancé l'exécution de ce projet, par une initiative qui lui fait le plus grand honneur, et dont lui seront reconnaissants tous ceux qui pensent que l'enseignement philosophique ne doit pas se réduire à quelques chaires officielles autour desquelles se groupent seulement quelques candidats à l'agrégation ; que le peuple doit y participer afin d'y puiser les principes de la foi politique et les règles de la vie privée.

Gabriel COMPAYRÉ.

(*République française* du 11 nov. 1889.)

II. — *Programme de deux Conférences du Directeur du Positivisme à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du XIVe arrondissement, rue Ducouédic, 34.*

Sur la Liberté de la Presse, le jeudi 12 décembre 1889, à huit heures et demie du soir ;
Du Socialisme, le jeudi 16 janvier 1890.

III. — *Discours du Dr Sauria à la Société d'Agriculture, des Sciences et Arts de Poligny.*

Lundi 16 septembre 1889, a eu lieu à Poligny la distribution des primes et récompenses que la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny décerne, chaque année, aux agriculteurs et viticulteurs méritants. La séance a été ouverte à onze heures du matin, sous la présidence de M. Sauria, médecin-agronome, chevalier du Mérite agricole, président de la Société.

Le Secrétaire commence par donner connaissance d'une lettre par laquelle M. le Sous-Préfet de Poligny s'excuse de

ne pouvoir assister à notre fête agricole. Puis M. le Président prononce le discours suivant :

Messieurs,

Avez-vous quelquefois réfléchi au spectacle auquel nous assistons, nous cultivateurs? Celui de la France, dotée par la nature d'un climat et d'un sol qui en pourraient faire l'une des contrées les plus riches du monde, et que l'incurie et l'ignorance laissent trop souvent improductifs; de la patrie menacée par les barbares, du sol enrichi par les sueurs de nos ancêtres et que trop de Français rêvent d'abandonner pour porter leurs bras, leur intelligence, leurs petits capitaux à l'étranger, en Amérique, dans la République Argentine.

Quoi! ils ne peuvent vivre en France, en France où 500,000 Italiens et 250,000 Allemands viennent chercher le bien-être qu'ils ne peuvent se procurer dans leur patrie! Quoi! malgré les avertissements de leurs compatriotes qui en ont déjà fait la cruelle expérience, ils sont assez simples encore pour ajouter foi aux mensongères promesses des agents d'émigration, qui leur font entrevoir le *Pays de Cocagne* et ne les introduisent trop souvent, hélas! que dans le *Pays de misère!*

Partout, en tous pays, sous tous les climats, les conditions de réussite de l'industrie agricole sont les mêmes : posséder un capital suffisant, l'instruction professionnelle pratique et théorique, l'amour du travail, les vertus d'ordre et d'économie; lorsqu'on réunit tout cela, on peut rencontrer la fortune en France comme en Amérique; il n'y a point de pays au monde où l'on puisse réussir sans toutes ces qualités.

Et par le temps de crise que nous traversons, savez-vous, Messieurs, quelle est la contrée de l'Europe qui est encore le moins éprouvée? C'est la France! Vous vous en rendrez compte en étudiant la situation de l'Italie, de l'Allemagne et des autres pays monarchiques. Loin d'avoir été une cause d'aggravation aux souffrances endurées par les ouvriers des

villes et des campagnes, les institutions républicaines ont contribué à les alléger dans notre patrie! *On ne fait rien pour l'agriculture :* voilà le cliché de certains journaux.

Certes, l'Etat peut beaucoup pour aider à la prospérité de l'industrie agricole : il peut abaisser les droits d'enregistrement sur la vente des propriétés, afin de favoriser soit la division, soit la réunion du sol, et la constitution de la petite, de la moyenne ou de la grande culture; il peut provoquer et encourager les grands travaux de l'hydraulique agricole, l'endiguement des fleuves et rivières, la création de canaux d'irrigation ou d'assainissement, la régularisation ou la suppression des torrents, le reboisement des montagnes, etc.; il peut protéger certaines industries agricoles en élevant les droits de douanes à l'entrée ou en obtenant l'abaissement de ceux de la sortie, en encourager certaines autres par la création d'écoles de diverses natures. L'Etat, depuis vingt ans, a fait à peu près tout ce que lui permettaient et les circonstances tant politiques qu'économiques et les conditions financières; sa tâche n'est pas achevée, tant s'en faut, et il s'attache à la poursuivre.

Mais nous autres, propriétaires et cultivateurs, nous sommes-nous aidés nous-mêmes, avons-nous secondé l'Etat dans la mesure du possible?

Le sol n'appartient pas toujours à celui qui le cultive, et le propriétaire du sol n'habite pas toujours les champs. Trop souvent l'aristocratie foncière se désintéresse des choses de la culture et, après avoir affermé ses terres, s'en va habiter les grandes villes, dépensant à Paris, par exemple, ses revenus produits par l'Auvergne ou la Bretagne. N'est-ce point ainsi que les Land-lords ont épuisé la malheureuse Irlande au profit de l'Angleterre? N'est-ce point ainsi que la noblesse de Louis XIV ruina la province pour le plus grand avantage de la capitale?

L'agriculture française n'a pas toujours souffert comme aujourd'hui; la crise actuelle ne remonte guère à plus de dix ans. Les cultivateurs ont eu des épargnes; comment les ont-ils employées? Au lieu de perfectionner leur outillage et d'accroître leurs ressources en engrais, cette matière



première de toute production agricole, n'ont-ils pas trop souvent acheté encore de la terre ou fait des placements non moins aléatoires que séduisants. Acheter de la terre, alors que la superficie qu'ils en cultivent est déjà de moitié trop étendue, proportionnellement à la quantité de leurs capitaux et du nombre de leurs bras! Courir après les gros intérêts, comme si leur élévation même n'indiquait pas clairement les nombreuses chances de pertes qui menaçaient le capital lui-même !

L'agriculture réclame souvent l'organisation du Crédit agricole, et lorsqu'elle a de l'argent, voilà comment elle le gaspille trop souvent. Comme si le meilleur placement ne consistait pas, pour le propriétaire, à exécuter des améliorations foncières de longue durée, des défrichements, défoncements, chaulages, marnages, irrigations ou drainages, celles en un mot, que la brièveté et l'incertitude de son bail, comme le manque de capitaux interdiraient au fermier; et pour le fermier, dans l'achat d'engrais chimiques pour les ajouter aux fumiers de ferme, d'instruments perfectionnés pour sauver plus vite et plus sûrement les récoltes, de semences améliorées pour accroître les produits.

Laissez-moi, Messieurs, vous rappeler l'apologue du *Charretier embourbé;* nous demandons toujours au gouvernement de nous aider, commençons donc par nous aider nous-mêmes. Enfin celle du *Vieillard et de ses enfants*, qui nous rappelle que l'union seule peut faire la force.

Renseignons-nous donc, Messieurs, sur les choses de la culture, au lieu de repousser du premier mouvement tout progrès parce qu'il est l'inconnu, et étudions-le petit à petit, sans opinion faite d'avance; puis, ce progrès reconnu avantageux, pour en profiter plus sûrement et avec de moindres sacrifices, groupons-nous, rapprochons-nous les uns des autres. L'Etat nous offre ses écoles, ses conseils, ses subventions; notre Syndicat vous procure les bas prix et les qualités des engrais, des semences, des instruments; profitez des ressources mises à votre disposition pour entrer dans la voie du progrès raisonné, pour votre plus grand profit comme pour celui de la Patrie. La bonne culture de

notre territoire, Messieurs, n'est pas moins nécessaire à la défense nationale que les canons à longue portée et les fusils à tir rapide. Le meilleur auxiliaire de l'armée, c'est le bon cultivateur ; améliorer le sol, c'est faire du patriotisme.

Dans les vicissitudes que la France a jusqu'ici traversées, c'est l'agriculture qui l'a toujours soutenue et relevée. Cette fois encore, elle ne faillira pas à sa tâche, et il nous est permis d'entrevoir un temps, non trop éloigné peut-être, où notre patrie, affranchie de ses ennemis, entourée de tous ses enfants, pourra jouir en paix de son ancienne prospérité et mettre encore à profit pour les autres peuples sa pacifique influence sur le progrès social. C'est alors que tous nous pourrons dire : Vive la France et la République !

Après ce discours, fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assistance, le Secrétaire a proclamé les noms des lauréats.

IV. — *Adresse des Positivistes parisiens à M. Benjamin Constant*

Sur la proposition de M. Vaillant, un certain nombre de positivistes parisiens ont envoyé à M. Benjamin Constant, ministre de la guerre de la République brésilienne, l'adresse suivante rédigée par M. Corra :

Les républicains positivistes de Paris, heureux d'apprendre d'une manière définitive la proclamation et la constitution de la République au Brésil avec la devise systématique *Ordre et Progrès* adoptée par le nouveau gouvernement,

Envoient aux républicains du Brésil, et en particulier au Gouvernement provisoire qui vient si pacifiquement et avec une si grande élévation d'esprit et de caractère d'opérer le changement des institutions politiques de ce

pays, l'expression de leurs plus chaleureuses sympathies et de leurs vœux les plus cordiaux pour la consolidation de leur triomphe.

Paris, le 13 Bichat 101 (15 décembre 1889).

Pierre LAFFITTE.— Dr ROBINET, r. Mayet, 14.— C. MONIER, r. des Artistes. 12. — Dr DUBUISSON, r. Cabanis, 1. — Émile CORRA, homme de lettres (Neuilly). — Dr HILLEMAND, rue de Rennes, 131. — JEANNOLLE, rue Littré, 8. — VAILLANT, avenue de Saxe, 58. — E. PELLETAN, rue Monsieur, 19. — REHM, avenue Saint-Cloud, 87. — E. LAPORTE, ouvrier mécanicien, rue de Varennes, 18. — P. BŒLL, homme de lettres, rue Hautefeuille, 1 *bis*. — Léon KUHN, employé, rue de l'Abbé-Grégoire, 35. — Dr ROUSSY, rue des Ecoles, 14. — Emile ANTOINE, employé, rue Mayet, 14. — RITTER, rue de Castiglione, 17. — P. GIMOT, mécanicien, rue du Maine, 3. — POCHERON. — GOUGE, industriel, rue Vieille-du-Temple, 124. — BRECVILLE, employé d'administration, rue de Rennes, 131. — SAINT-DOMINGUE, plombier, rue Mademoiselle, 99. — J. SAINT-DOMINGUE, métreur (idem). — PORCHÉ. — ROUSSEAU, rue Monsieur-le-Prince, 10. — MICHAULT, rue Notre Dame-de-Nazareth, 1. — FILI, mécanicien, r, Montmartre, 49. — PASQUIER. — VERNIZY, rue Saint-Charles, 10. — Edmond BODIN, passage Prevost, 32. — Emile BRIAS, rue de l'Aqueduc, 54. — CHOTARD, rue de Bièvre, 19. — Auguste KEUFER, ouvrier typographe, rue Boissonade, 5. — Louis TINAYRE, artiste-peintre, rue Thiboumery, 14. — A. TINAYRE. — BRUHAY. — I. FINANCE. — A. KIN. — Dr DELBET, conseiller général, rue des Beaux-Arts, 2, etc., etc.....

Le 31 décembre 1889, la *Fête des Morts* a été célébrée, 10, rue Monsieur-le-Prince, par un discours de M. le docteur E. Delbet.

BULLETIN DE SUÈDE

Nous avons commencé à publier, dans le dernier numéro de la *Revue occidentale*, le compte-rendu, par M[lle] H. Lindestrom, de la propagande positiviste en Suède. Nous donnons aujourd'hui la suite et la fin de son intéressante communication.

I. — *Discours du docteur Nystrom sur l'abolition de la Faculté de théologie*

Quelque temps après que le Synode général eut terminé ses conférences à Stockholm, le docteur Anton Nystrom, *Président de la Société positiviste,* voulant entretenir et propager le courant des idées libérales relativement aux questions religieuses, convoqua ses adversaires à une discussion publique contradictoire à Upsal, et prononça à cette occasion, le 27 octobre 1888, un discours sur l'*abolition de la Faculté de théologie*, en présence d'environ six cent cinquante personnes, dont la plupart étaient des étudiants.

Après avoir, dans une introduction générale, développé cette idée que les agitations spirituelles sont aussi nécessaires pour améliorer le milieu intellectuel, que les tempêtes atmosphériques pour assainir le milieu cosmique, il s'attacha à démontrer que la question théologique n'est pas susceptible d'être résolue par des réformes partielles, et qu'il ne servirait à rien, par exemple, d'exempter les libres-penseurs des impôts ecclésiastiques, ni de chercher à rendre la théologie « *plus scientifique* ». A quoi bon, en effet, reprendre un chemin tant de fois battu, en cherchant de nouveau à associer la théologie et la science. La nécessité s'impose aujourd'hui de couper l'arbre par la racine, d'être radical, c'est-à-dire de séparer l'Eglise de l'Etat. « *Sint ut sunt, aut*

non sint », ces paroles célèbres du général des jésuites sont parfaitement applicables aux lois ecclésiastiques. Et l'histoire est là pour nous montrer comment des systèmes théologiques, infiniment plus solides que la théologie de nos jours, sont fatalement tombés en démolition. En vain, on a pendu les apôtres qui annonçaient la chute du paganisme et l'avènement d'une nouvelle religion, cela n'a pas empêché qu'ils n'aient eu finalement raison. De même, quoi qu'on fasse, les positivistes obtiendront gain de cause, et plus vite, selon toute probabilité, que les apôtres.

Après cette entrée en matière, l'orateur énonça les quatre propositions suivantes, qu'il s'attacha à démontrer dans le reste de son discours :

1° La théologie n'est pas une science et doit dès lors être soigneusement bannie de toute institution scientifique ;

2° Le maintien des Facultés de théologie dans les universités constitue une injustice flagrante vis-à-vis des nombreux libres-penseurs qui sont obligés de payer l'impôt ;

3° La Faculté de théologie est un foyer de réaction, et par cela même une cause de mouvements révolutionnaires dans le pays ;

4° La morale est indépendante de la théologie.

Qu'est-ce en effet que la science ?

Si l'on admet que la science a pour but, en s'appuyant sur les vérités démontrées par l'expérience, de pénétrer plus avant dans la connaissance de la nature de manière à trouver les lois de ses divers phénomènes, on ne peut prétendre que la théologie soit une science, elle, qui s'appuie sur des croyances non démontrées et qui s'occupe de questions comme l'existence de Dieu, dont on ne peut rien savoir. L'incognoscible ne peut être l'objet de recherches scientifiques.

Les idées sur les limites du savoir humain ont, il est vrai, considérablement varié dans le cours des siècles. L'homme crut d'abord à la possibilité pour lui de répondre à toutes les questions que son insatiable curiosité pouvait poser, et il

peupla le monde d'esprits et de dieux dont il cherchait à expliquer la nature et les œuvres. Le fétichisme avait commencé à faire des théories sur les phénomènes, mais c'est surtout le polythéisme qui institua un véritable système de notions relatives aux dieux. Il n'en est pas moins vrai que la théologie est comme l'*astrologie*, l'*alchimie*, une investigation chimérique, et qu'elle n'a pas plus de droits à prendre place dans la hiérarchie scientifique que la *nécromancie*, qui fut une matière d'enseignement à l'Université de Salamanque jusque dans le xvie siècle. Désormais, le christianisme doit faire partie du domaine de l'archéologie. De même qu'il existe de nos jours parmi les archéologues, des *assyriologues* qui cherchent à retrouver les qualités attribuées à Baal, à Ben, à Adar, à Raman, à Nergal dans les systèmes théologiques des Assyriens ; de même qu'il existe des égyptologues qui s'occupent d'interpréter Osiris, Isis, etc..., des *américanistes* qui nous démontrent l'importance des dieux des anciens Mexicains ; de même il y aura parmi les archéologues de l'avenir des *christologues* pour expliquer les dogmes chrétiens. Et bon nombre d'ornements de nos églises seront dans l'avenir exposés au Musée national à titre d'antiquités plus ou moins curieuses, comme l'est à l'heure actuelle le « saint Georges au dragon » qui ornait jadis l'église métropolitaine de Stockholm.

Les demandes relatives à l'abolition de la Faculté de théologie, à celle de l'Eglise d'Etat et du Synode ne sont pas inspirées par l'intolérance, mais par des motifs rationnels d'ordre scientifique et politique. Que ceux qui croient encore aux dogmes luthériens continuent leurs missions, leur enseignement et leur culte ; ils n'ont à craindre aucune persécution de la part des représentants des temps nouveaux. Mais il est temps que les autres citoyens ne soient plus contraints de leur prêter un appui pécuniaire, sous peine de se voir enlever leurs droits civils s'ils refusent d'acquitter l'impôt de l'Eglise. Une fois cet impôt aboli, les représentants de la Faculté de théologie s'apercevront combien il y a peu de véritables chrétiens en Suède.

Il est vrai qu'à considérer seulement l'assurance de l'Eglise et la conduite du Synode vis-à-vis des mouvements de notre temps, on pourrait s'imaginer que toute demande relative à l'abolition de la Faculté de théologie est une pure utopie, une fantaisie sans conséquences pratiques. Cependant, aussi fatalement qu'une poire trop mûre tombe d'elle-même de la branche qui la supporte, la théologie et ses institutions disparaîtront de l'enseignement, où elles ont été introduites dans les temps d'ignorance. Il n'est pas inutile de rappeler les paroles qu'un membre distingué (un préfet) du dernier Synode adressait à cette assemblée : « Rien ne démontre mieux l'impropriété du Synode que sa résistance continue à toute réforme de l'enseignement religieux. Le Synode est la seule institution qui vive dans l'heureuse ignorance de son impopularité, comme on peut facilement s'en assurer en faisant seulement quelques pas hors de ce lieu. » Il en est de même pour la Faculté de théologie, qui est, sans s'en douter peut-être, très impopulaire. Aussi la demande que la Société positiviste a formulée dans son adresse au Synode sera-t-elle bientôt reprise par une opinion publique chaque jour grandissante, et l'Eglise sera enfin forcée de comprendre qu'il y a nécessité pour elle de combattre avec les seules armes de l'esprit, sans le secours des douze millions de couronnes dont elle est maintenant subventionnée. Il est même à craindre que les haines soulevées par la résistance imprudente de l'Eglise ne s'attaquent à toute espèce de *religion* et non pas seulement à la *théologie*.

Dans tout ce qui concerne l'instruction, l'Eglise s'est montrée réactionnaire et orgueilleuse, traitant les libres-penseurs comme des *enfants du diable* qui doivent être mis *hors la loi*. Il est vrai que la mauvaise éducation de ses représentants, qui n'ont appris que le latin, le grec, l'hébreu et la théologie, les rend en partie excusables. Quand nous aurons mieux pourvu à l'éducation, en rendant l'étude des sciences naturelles obligatoire dans les écoles et pour les examens préparatoires des universités, nous rencontrerons moins de théologues.

L'un des représentants les plus puissants du parti conservateur a porté le jugement le plus sévère sur le Synode, qui compte parmi ses membres la plupart des professeurs de la Faculté de théologie, et il a cité (dans le Synode) ces paroles de M. de Bismarck : « Il n'y a que les mauvaises têtes qui ne changent point. » N'existe-t-il donc pas de bonnes têtes parmi les théologues? Je ne prétends pas cela, car il faut se souvenir que le cerveau ne représente pas un *seul organe*, mais un *système de différents organes* dont l'activité est exercée d'une façon bien différente, suivant les dispositions, l'éducation, les études. Quelques-uns ont développé l'observation concrète, d'autres la spéculation abstraite, d'autres encore la pensée systématique, etc... Certaines « bonnes têtes » peuvent donc être très incomplètes et exclusives, incapables de comprendre les lois des phénomènes, tandis que d'autres, ayant une construction cérébrale plus harmonique, possèdent la vraie logique.

La Faculté de théologie et l'Eglise elle-même ont perdu tout crédit dans l'opinion publique et sont devenues un sujet de plaisanterie et de risée; on va assister le matin aux séances du Synode, comme on va le soir assister à la représentation du *Tartuffe*.

Tandis que certains professeurs de théologie considèrent le terrible dogme de l'*Enfer* comme une partie intégrante du christianisme, il y a des prêtres libéraux qui regardent cette croyance comme superstitieuse. Les opinions relatives à « l'unité de la Bible » ne sont pas moins variables : les uns soutiennent que ce livre ne présente pas de contradictions importantes et que son « unité » démontre son origine divine; d'autres y voient de sérieuses contradictions révélant la faiblesse humaine et indiquant que son contenu n'est pas tout à fait divin. Que devient la science théologique en présence de telles dissidences ?

Non seulement la *morale* peut exister sans théologie, mais elle se développe même avec plus de pureté lorsqu'elle devient indépendante de la théologie, qui n'agit sur les hommes que par l'espérance du *salut éternel* ou par la vile crainte de

l'*enfer*. Au point de vue scientifique, on comprend aisément qu'il ne puisse y avoir de science morale fondée sur les doctrines théologiques, puisque celles-ci supposent notre dépendance vis-à-vis de puissances *divines* dont l'existence est indémontrable. La morale scientifique ne présuppose pas d'êtres inconnus, elle n'est fondée que sur la réalité indiscutable, sur la vie de l'Humanité, sur le développement successif des idées éthiques, sur les intérêts communs, etc... On peut se rendre compte par l'examen de la doctrine de la prédestination, d'après laquelle, sans raison quelconque, nous obtenons le salut ou la damnation, combien est chancelante la morale théologique qui s'appuie sur l'intervention de Dieu, sur la volonté divine.

L'un des plus nobles représentants de l'éthique qui, n'ayant pu accepter l'existence d'un Dieu personnel, embrassa le panthéisme, Spinoza, a déclaré que « *la volonté de Dieu est l'asile de l'ignorance* », et a professé, quant à la morale, des pensées si nobles qu'aucun théologien ne l'a dépassé à ce point de vue. Parmi les philosophes modernes qui ont abandonné le christianisme, on compte plusieurs grands moralistes, Auguste Comte, Pierre Laffitte, H. Spencer.

Il existe cette grande différence entre la morale scientifique et humaine et la morale judaïco-chrétienne, que la première offre des préceptes *positifs*, tandis que la seconde se contente presque toujours de prescriptions *négatives* comme le montrent les « dix commandements de Dieu ».

Mais si nous désirons que la religion chrétienne soit éliminée des écoles publiques, ce n'est pas pour introduire à sa place des doctrines qui prêchent l'athéisme. Nous voulons simplement la liberté spirituelle, et nous pensons que l'Etat ne doit soutenir aucune doctrine religieuse ; c'est pour cela que nous réclamons la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, l'abolition de la Faculté de théologie et de toutes les autres institutions chrétiennes soutenues par l'Etat.

Après ce discours, chaleureusement applaudi par plusieurs centaines d'auditeurs, le docteur Nystrom soutint avec le même succès, durant une heure et demie, une discussion

contradictoire avec deux adversaires répétant les vieilles formules dogmatiques.

Quelque temps après ce discours, la *Société pour la liberté religieuse* de Stockholm organisa une réunion publique dans laquelle fut discutée la position prise par le dernier Synode relativement aux questions religieuses et aux rapports de ses membres avec l'Eglise ; sur la proposition du docteur Nystrom et du docteur N. O. Holst, géologue d'état et l'âme de cette société, on adopta une résolution ainsi conçue :

« Les amis de la liberté religieuse sont priés de ne plus s'occuper de l'institution du Synode pour les motifs suivants : le corps ecclésiastique étant sûr, de par sa situation privilégiée, d'avoir la majorité dans les Synodes, empêchera toujours la réalisation de toute réforme sérieuse. Abandonnés à eux-mêmes, les prêtres se rendront plus rapidement et plus radicalement impossibles devant l'opinion publique. En provoquant l'abolition du droit de *veto* du Synode, ils ouvriront eux-mêmes la porte à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

II. — *Le jour de l'An 101 (1889)*

A l'occasion de la célébration par les positivistes suédois du jour de l'an 1889, le docteur A. Nystrom prononça un discours intitulé : *Humanité et inhumanité.*

« Le premier jour de l'an, dit-il, est toujours propre à reporter les pensées et les sentiments vers les grandes questions publiques, la vie sociale, les événements importants qui sont survenus dans le passé, et les espérances d'un heureux développement dans l'avenir. Il est utile en un pareil jour de puiser des leçons dans le passé, pour les employer en faveur de l'avenir, de rassembler les questions humaines, de rappeler les efforts patriotiques et de se dévouer à la perfection générale.

» Pour les positivistes, le jour de l'an est devenu un jour de fête consacré à la célébration de l'Humanité considérée comme un être collectif, comme le seul *Être suprême* dont

nous puissions vérifier l'existence d'une façon positive, celui qui nous a révélé la connaissance du monde et de l'homme.

» Ce grand Être est soumis à une évolution incessante qui s'accomplit d'après des lois propres, évolution progressive qui nous permet d'espérer un avenir meilleur pour l'Humanité et la disparition ou la diminution graduelle de ses imperfections.

» Grâce à la connaissance de cette évolution, nous avons pitié des superstitions des peuples peu civilisés, et si nous ne pouvons penser sans douleur aux actes inhumains qui ont tant déshonoré le genre humain, aux cruels traitements infligés aux esclaves et aux serfs, aux persécutions religieuses, aux crimes de l'Inquisition, nous pouvons admirer le genre humain qui, au prix de recherches pénibles et persévérantes, a découvert un si grand nombre de lois naturelles et refoulé d'autant la superstition; nous pouvons nous réjouir du développement croissant parmi les hommes civilisés, de la générosité et de tous les sentiments altruistes qui ont fait disparaître les jours d'esclavage et préparé l'avènement de la fraternité humaine, du sentiment de l'amour de l'Humanité.

» Ce sentiment et la notion sur laquelle il repose étaient incompatibles avec les habitudes guerrières des sociétés antiques qui ne connaissaient d'autres liens sociaux que ceux de la *patrie*.

» Aucun sentiment ne réunissait les hommes qui appartenaient à des patries différentes. La moindre cause provoquait les inimitiés. Le polythéisme rendit les hommes plus humains, et la politique romaine prépara la fraternité générale, qui fut développée plus tard par le monothéisme chrétien, maintenant l'union générale entre les peuples occidentaux. Mais les croyances sur lesquelles il reposait sont des croyances chimériques, qui depuis longtemps ont commencé à être successivement remplacées par des vues scientifiques embrassées de nos jours par un nombre croissant d'esprits. A l'heure actuelle, le christianisme divise même plus qu'il n'unit; mais à mesure que l'Humanité abandonne les illusions de son enfance et de sa jeunesse, elle progresse, en construisant

des doctrines nouvelles sur les ruines des systèmes tombés. De plus en plus les hommes pratiquent le bien pour des motifs purement altruistes et sans espoir d'une récompense au ciel, comme ils évitent de mal agir par des raisons *éthiques* et non par crainte d'une punition éternelle.

» Le sentiment de l'*humanité* n'a pas toujours existé parmi les hommes. Il fut un temps où les hommes étaient, relativement à l'opinion de notre époque, *inhumains*. Les nouvelles notions d'*humanité* ont été préparées par Pascal, qui montra les résultats de l'activité des générations passées pour les vivants, par Leibnitz qui subordonna l'avenir au temps présent, par Condorcet qui conçut le genre humain comme *un seul peuple*. C'est Comte enfin qui a donné de l'Humanité cette définition complète : l'Humanité, *l'ensemble des êtres humains, passés, futurs et présents qui ont coopéré ou coopèrent à l'amélioration de l'ordre universel.*

» Plusieurs critiques du positivisme ont reproché au *culte de l'Humanité* d'être une adoration de nous-mêmes; reproche injuste, car si nous faisons effectivement partie de l'Humanité, ce n'est pas au même titre que les grands esprits qui ont contribué à son développement, et nous ne croyons pas nous admirer nous-mêmes en leur témoignant de la reconnaissance; de plus, notre adoration s'adresse à l'Humanité en général et non à ses serviteurs. De même l'adoration que nous éprouvons pour notre patrie n'est pas la même chose que l'adoration de nous-mêmes, bien que nous soyons membres de cette patrie; c'est que la patrie ne se compose pas seulement de la génération actuelle, elle se compose du passé de la nation plus encore que de son présent; de ses héros, de ses institutions, de ses traditions et de son histoire, des résultats spirituels et matériels de son évolution. Et c'est l'ensemble de cet héritage que nous avons à conserver et à développer en vue des générations futures. Cette conception de la patrie nous impose donc le devoir de vivre pour elle, de même que la conscience d'être enfants de l'Humanité nous impose le devoir de vivre pour elle et de la servir.

» Aussi, tout en combattant la superstition et l'ingérence

du pouvoir temporel dans les questions spirituelles, nous devons pratiquer la tolérance vis-à-vis des représentants des autres Eglises, à condition qu'ils ne prétendent pas s'ériger en censeurs des opinions pour exercer de la persécution religieuse. Car il ne faut pas oublier les services que, dans le passé, le christianisme a rendus à la civilisation d'une grande partie de l'humanité, et il convient d'être reconnaissant envers les nobles esprits qu'il a produits, pour avoir abordé les questions les plus difficiles, comme celle de la liberté de la volonté. Sans doute, ils se sont souvent mépris, mais la faute en est à l'époque plus qu'à eux-mêmes, car il n'était pas possible de donner une interprétation scientifique de tous les phénomènes tant qu'on n'avait pas découvert qu'ils étaient soumis à des lois naturelles, et dès lors on était obligé de recourir à l'intervention de Dieu. Mais malgré leurs erreurs dogmatiques, les moralistes théologiens ont mérité la reconnaissance de la postérité pour avoir développé la nature morale de l'humanité, et nous serions inhumains de la leur refuser. »

M. le docteur Nystrom a terminé sa conférence par l'appréciation de la politique générale de l'année 1888. Il a montré la politique coupable des grands Etats, continuant à faire des progrès, malgré la résistance de l'opinion publique, et la crainte réciproque d'un choc général; le développement de l'antagonisme entre la Russie et l'Allemagne, malgré les politesses intéressées de Guillaume II au tzar. Il a signalé le revirement d'opinion publique favorable à la France, qui s'est produit en Autriche et en Italie, la tension momentanée des rapports entre l'Angleterre et la Prusse à la suite des incidents relatifs à la maladie et à la mort de l'empereur Frédéric, les sympathies de l'Espagne démocratique pour la France.

L'orateur a passé ensuite en revue la politique intérieure des grands Etats européens :

« En Allemagne, il faut signaler le développement croissant du socialisme et de l'esprit révolutionnaire en face de l'absolutisme gouvernemental, du piétisme de Guillaume II

et du militarisme des classes dirigeantes, et malgré le socialisme d'Etat du prince de Bismark ; développement qui pourrait conduire le gouvernement de ce pays à entreprendre une guerre extérieure pour éviter une révolution.

» En Russie, les tentatives des nihilistes ne semblent pas capables de provoquer un changement de l'état actuel. Il est plus probable que la révolution sortira de mouvements ruraux plus ou moins comparables à la Jacquerie française.

» En France, le Président de la République gagne de plus en plus la confiance du pays, et l'agitation créée par Boulanger, type d'égoïste dégénéré, d'aventurier méprisable, ne semble devoir aboutir qu'à diminuer l'influence de la Chambre au profit du Sénat, qui représente l'élément modérateur dans le système gouvernemental de la nation. Il faut malheureusement déplorer les outrages dont des haines aveugles poursuivent Jules Ferry, le plus grand homme d'Etat de la République depuis les jours de Gambetta, et qui sont aussi indignes de la France que les ovations faites à Boulanger.

» La politique de l'Angleterre reste dans le *statu quo* relativement à l'oppression de l'Irlande. L'opinion publique prépare de plus en plus l'abolition de l'Eglise d'Etat.

» En Danemark, on est témoin de la paralysie de la gauche.

» La Norwège offre l'image décourageante d'un schisme entre les membres libres-penseurs et les membres piétistes de cette opposition, qui a gagné contre les royalistes la célèbre victoire de 1884.

» La situation sociale n'est pas meilleure en Suède. Les tendances réactionnaires se sont manifestées dans les résolutions du Synode, dans les persécutions contre les étudiants libéraux d'Upsal et dans les procès religieux intentés aux libres-penseurs. Il est à espérer que le triomphe de la réaction, si clairement révélé par la prépondérance du protectionnisme dans l'Assemblée nationale, sera passager. Mais quoiqu'il soit déplorable, il ne laisse pas d'avoir une certaine utilité en tant que mettant en lumière la vraie nature d'un *conservatisme pétrifié*. Un tel spectacle, en dessillant

les yeux, pourra rendre de l'énergie aux découragés et fortifier la discipline du parti libéral. Plus d'une fois l'histoire nous a montré la réaction triomphante; mais ces triomphes éphémères n'ont pas empêché la marche en avant de l'Humanité. Sachons seulement, que nous ne réaliserons pas de progrès sans combat. Courage donc! L'homme digne de ce nom doit être prêt à tous les combats et savoir supporter tous les malheurs. Rappelons-nous les paroles de Thomas à Kempis : « Dans les jours de malheur, on voit ce qui est dans l'homme. Le malheur ne nous rend pas faibles, il révèle seulement comment nous sommes faits. »

H. LINDESTROM.

III. — *Adresse de la Société positiviste de Stockholm au gouvernement de la République brésilienne.*

RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE

Humanité. *Ordre et Progrès.*

Stockholm, le 24 novembre 1889.

La Société positiviste de Stockholm a l'honneur d'adresser au Gouvernement éclairé de la nouvelle République l'expression de son profond respect, et ses sincères félicitations pour la juste révolution qui vient de clore la phase monarchique de l'indépendance du Brésil.

Toute la Suède démocratique a accueilli la grande nouvelle avec la plus vive sympathie, et a admiré l'activité ferme et résolue de ceux qui, comme les membres du Gouvernement provisoire, ont pris l'initiative d'émanciper leur pays des formes vieillies de gouvernement et de le soustraire à l'influence funeste du cléricalisme d'en haut.

La Société positiviste constate avec satisfaction l'heureuse influence qu'a eue le Positivisme sur le développement de la nation brésilienne, et elle souhaite bien sincèrement que cette grande doctrine puisse, d'une manière

de plus en plus efficace, seconder l'essor d'une civilisation pleinement scientifique et humaine au Brésil.

Puissent les obstacles que le Gouvernement rencontrera dans son œuvre régénératrice et peut-être défensive, être surmontés par la sagesse qui a dirigé ses premiers actes, afin qu'il puisse offrir au monde un nouvel exemple de l'aptitude des Républiques modernes à cultiver les grandes idées de l'Humanité et à satisfaire aux conditions de l'*Ordre* en même temps qu'à celles du *Progrès*.

Vive la République brésilienne!

Pour la Société positiviste de Stockholm :

Son Directeur,

ANTON NYSTROM,

Docteur en médecine.

BULLETIN D'ANGLETERRE

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL POUR L'ANNÉE 1890

Mercredi 1er janvier 1890 *(jour consacré à l'Humanité)*, discours de M. Frédéric Harrison, à 8 heures du soir.

(Mardi 31 décembre 1889 *(jour des morts)*, le discours annoncé a été prononcé par M. Frédéric Harrison à 8 heures du soir.)

Les conférences du dimanche continueront à avoir lieu cette année à 4 heures de l'après-midi, dans l'ordre suivant :

Les dimanches 5, 12 et 19 janvier, M. S. H. Swinny traitera de l'*Histoire de l'Irlande.*

Le dimanche 26 janvier, conférence de M. F. W. Bockett sur le *Salaire raisonnable.*

Les dimanches 2, 9, 16, 23 Février, conférences de M. Frédéric Harrison sur *Quelques grands livres d'histoire.*

Les dimanches 2, 9, 16, 23 mars, conférences de M. Henry Ellis sur les *Types de théorie historique.*

Le dimanche 30 mars, conférence de M. R. G. Hember, sur *le Culte.*

Les dimanches 13, 20, 27 avril, conférences par M. Vernon Lushington.

Les dimanches 4, 11, 18, 25 mai, conférences par le professeur Beesly.

Les *Classes de français*, sous la direction de M. Paul-J. Descours, auront lieu tous les mardis soirs ; la classe supérieure à 7 heures, la classe élémentaire à 8 heures. En outre, le troisième vendredi de chaque mois, aura lieu, à 7 heures du soir, une réunion supplémentaire (ouverte à ceux qui ne

font pas partie des classes) pour la lecture en français d'une pièce de Molière, de Corneille, de Racine ou de Voltaire.

Le *Chœur* s'exercera tous les lundis soir, à 8 heures, sous la direction de M. Schore.

Le second lundi de chaque mois, 13 janvier, 10 Février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, *Social meeting*, avec accompagnement de musique.

La *Société positiviste* se réunira le dernier mercredi de chaque mois, à 8 huit heures du soir, sous la présidence du professeur Beesly, pour la discussion des questions politiques et sociales.

La *Bibliothèque positiviste* est ouverte. Les livres peuvent être consultés ou empruntés, après demande adressée au bibliothécaire à Newton Hall.

L'admission à toutes les conférences et aux classes est entièrement libre.

Les souscriptions doivent être adressées au professeur Beesly, *trésorier des fonds positivistes,* 53, Warrington Crescent, W. London.

Pour plus de renseignements, s'adresser par lettre à M. Frédéric Harrison, président du *Comité positiviste anglais*, ou au secrétaire à Newton Hall, Fleur-de-lis-court, Fetter Lane, E. C. London.

M. Fox nous adresse le programme détaillé des conférences du dimanche pour le mois de janvier.

Les sujets suivants seront traités par M. S. H. Swinny :

5 Janvier. — *La Formation de la Nation irlandaise.*

L'invasion anglaise. — La Féodalité et sa chute. — La Colonisation protestante et l'Influence protestante.

12 Janvier. — *L'Irlande au XVIII[e] siècle.*

Les protestants dirigent le mouvement national. — Le Parlement irlandais. — L'Union. — Grattan.

19 Janvier. — *L'Irlande au XIX[e] siècle.*

Emancipation catholique. — Emigration. — Terre. — La nation. — O'Connell et Parnell.

Le sujet suivant sera traité par M. F. W. Bockett :

26 Janvier. — *Salaire raisonnable.*

La situation industrielle. — Transformation de la Féodalité en Industrialisme moderne. — Manque de direction industrielle. — Théories économiques. — Progrès et Pauvreté. — Trades Unionism et l'Opinion publique. — La vraie Théorie du salaire. — Quel est le salaire raisonnable ? — La Réponse positiviste.

NÉCROLOGIE

I. — MORT DE Mme BEESLY

Notre confrère M. Beesly vient de faire une perte aussi cruelle qu'irréparable. Mais la mort de Mme Beesly n'est pas un simple deuil de famille; elle est pour le Positivisme aussi, et non pas d'une manière simplement indirecte, un funeste événement.

Dévouée largement au grand problème de la régénération morale et sociale, elle servait d'une âme ardente, ferme et sage, cette grande cause; elle était pour son mari non un obstacle, mais un aide et un appui; elle a ainsi concouru, indirectement comme directement, à la grande œuvre de la régénération humaine.

Je suis certainement l'organe de tous les Positivistes français, en exprimant à M. Beesly notre profonde sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Nous publions la lettre de Mme Frédéric Harrison. Mme Beesly ne pouvait être mieux appréciée. Tous liront avec émotion cette lettre, où sont appréciés avec fermeté et sympathie le cœur, l'esprit et le caractère de celle qui sut joindre à l'accomplissement des devoirs de l'épouse et de la mère, ceux de la citoyenne éclairée.

Paris, 20 décembre 1889.
18 Bichat 101.

Pierre LAFFITTE.

Au Directeur de la REVUE OCCIDENTALE.

Londres, le 17 décembre 1889.
15 Bichat 101.

Monsieur,

L'année qui touche maintenant à sa fin, se termine pour les Positivistes anglais d'une façon bien doulou-

reuse. Notre confrère, M. Beesly, a perdu sa femme bien-aimée, — nous avons tous perdu une amie sympathique et loyale. Il n'y a peut-être pas de perte plus cruelle que la mort d'une femme, épouse et mère, dans la plénitude de sa mission, sa tâche à moitié accomplie, avant qu'elle ait pu fortifier, par ses conseils et par son amour, les enfants qui abordent si difficilement la vie. Aujourd'hui nous pleurons non seulement la mère, morte au milieu de ses devoirs, l'épouse dévouée, mais aussi celle qui a travaillé courageusement pour les paysans irlandais, la femme qui sera pleurée aussi dans mainte famille ouvrière de Londres.

Si j'ose, Monsieur, vous demander place pour ces quelques lignes, c'est pour vous entretenir de mon amie, vous parler de la position qu'elle avait prise vis-à-vis du Positivisme, de la sympathie qu'elle témoignait aux Positivistes.

Mme Beesly était la fille cadette de M. le juge Crompton et de sa femme, lady Crompton. Sa famille était unitarienne (déiste) et appartenait par conséquent à ce culte d'où sont émanés et Mlle Martineau et tant d'esprits distingués de notre siècle en Angleterre. Comme presque tous les unitariens de cette époque, la famille Crompton était républicaine. Ses enfants apprirent de bonne heure à s'intéresser à toutes les questions politiques et sociales du jour. Du reste, c'était alors une époque de réforme. L'abolition de l'Eglise officielle en Irlande, la demande de réforme parlementaire, agitaient profondément la conscience publique. Les Trades-Unions aussi venaient de lutter victorieusement contre les légions des économistes et des légistes de la bourgeoisie anglaise. M. Beesly était des plus ardents dans la lutte, un chef honoré parmi les ouvriers, et quand il annonça ses fiançailles avec Mlle Crompton, ses amis reconnurent qu'il trouverait en sa femme une compagne digne de l'aider et de l'inspirer. A l'époque du mariage de M. Beesly, j'étais encore jeune fille, vivant à la campagne avec ma famille, ayant des connaissances de jeune fille, parmi les bons paysans de

notre pays, admirant de loin la lutte des ouvriers dans les villes. Je me rappelle encore, quand je vins m'établir comme femme mariée à Londres, l'étonnement avec lequel je m'aperçus que non seulement Mme Beesly connaissait les chefs du parti ouvrier, mais qu'elle en était l'amie intime et éprouvée. C'était en 1870, l'année de la guerre; les questions d'intérieur durent céder le pas devant la grandeur de la crise européenne. Ainsi que les Positivistes anglais, Mme Beesly craignait l'accroissement du pouvoir prussien, le démembrement de la patrie française; et quand survint la Commune et sa répression, triste victoire après une si triste défaite, elle se jeta énergiquement dans la tentative faite par les Positivistes de Londres pour aider les réfugiés français. C'était surtout aux femmes qu'elle s'intéressait. Les femmes, disait-elle, avaient tout perdu, et les liens qui les unissaient au passé et les espoirs qu'elles chérissaient pour l'avenir. Aussi, c'était pour leur apporter quelque soulagement qu'elle déployait toutes les délicatesses de son cœur.

L'année 1870 avait été pour les Positivistes anglais le commencement d'une nouvelle ère, car de cette époque date l'établissement d'un centre de ralliement positiviste à Londres. Peu à peu la petite Société s'affermissait, attirait l'attention publique; mais à mesure que le Positivisme entrait dans l'arène, l'orage éclatait sur les têtes des Positivistes. C'était un torrent d'insultes, de ridicules, et même de diffamations personnelles. C'est ici peut-être le moment de parler de la position de Mme Beesly, qui ne se souciait guère de ce que disait la presse envers la société naissante. Cette position, heureusement, elle l'a précisée elle-même. « En toute question politique et sociale, je suis avec vous, franchement, cordialement »; mais elle s'opposait nettement à une religion de l'Humanité. L'idée d'un Dieu, d'un Père éternel, d'un Être tout puissant, dont l'immensité remplissait les cieux, la dominait. Pour elle, la religion ne pouvait signifier que les rapports entre l'homme et Dieu; prier, c'était se donner à Dieu; le culte, c'était l'adoration de Dieu. Fidèle

et loyale en toutes choses, pour sa famille, pour ses amis, elle avait, si j'ose le dire, presque une fidélité de race pour la foi de ses pères.

Fidèle et loyale en toutes choses, c'était là la devise de sa vie. Qui de ses amis, qui ne se rappelle l'accueil qu'elle leur faisait? un accueil qui charmait et touchait, parce qu'on la savait d'une sincérité absolue. Mais c'était aux moments des difficultés qu'elle nous montrait la profondeur de son amitié. Elle était de ces âmes d'élite qui donnent la force.

On venait la voir pour se réchauffer le cœur, pour prendre un nouveau courage. Elle inspirait un grand attrait aux femmes, peut-être à cause de la simplicité de son caractère, autant que de la générosité de son âme. J'ai été son amie, une amie de près de vingt ans, et je peux dire que je n'ai jamais connu de femme qui exigeât si peu pour elle-même. Elle avait un grand courage, une force sereine pour tous les événements de la vie. Je me souviens d'une visite que nous lui fîmes, il y a trois ans, à l'occasion d'une nouvelle installation, d'un changement de maison. Elle me pria instamment de nous joindre au repas qui se préparait. Elle était gaie, et causait de la maison, du jardin, des avantages du nouveau ménage pour les enfants. Le lendemain elle subissait une opération cruelle. Elle n'avait pas permis que ni ses amis ni ses enfants en fussent informés. C'était elle qui donnait du courage à tout le monde. Elle m'a dit depuis qu'elle pensait mourir, et qu'elle avait voulu prendre avec nous son dernier repas. En effet, c'était là son arrêt de mort.

Je ne me permettrais pas de parler ici d'elle, qui était la vraie providence de sa famille, dans sa qualité d'épouse et de mère. Je voudrais seulement aujourd'hui témoigner de l'affection et de la reconnaissance des Positivistes. Sa sympathie nous était toujours prête, sa maison nous était toujours ouverte, nos amis étaient les siens. Notre perte est irréparable.

Il est certain qu'elle aurait pu se faire une position littéraire si elle l'avait voulu. Elle écrivait une prose

vigoureuse et mâle. J'imagine qu'elle n'avait jamais senti le besoin impérieux de créer. Je sais qu'elle trouvait que c'était une vraie distinction pour une femme de s'abstenir du rôle de littérateur; qu'il y avait bien d'autres choses à faire dans ce monde que d'ajouter au nombre des livres inutiles. Elle a publié un petit volume de contes, tirés de l'histoire de Rome, contes qu'elle avait écrit, pour ses fils enfants, et qu'elle leur lisait au coin du feu. Mais le grand intérêt de sa vie était dans la question vraiment positiviste : — l'*incorporation du Prolétariat*. Elle était républicaine de pur sang. Toute sa sympathie était avec le peuple, avec les travailleurs de la terre, les ouvriers de la ville. Elle avait une foi sans bornes dans le bon sens et le dévouement du peuple. Elle suivait avec un grand espoir les mouvements populaires pour l'amélioration des conditions de la vie de nos ouvriers de Londres, quoiqu'elle désirât que tout fût fait sainement, républicainement.

Elle a consacré les dernières années de sa vie à une mission toute spéciale. Le quartier de Londres où elle se trouvait domiciliée avait vraiment perdu tout sentiment de vie et d'action publiques. Elle se mit à l'œuvre. Au bout de peu de temps elle avait fait l'impossible; elle avait groupé autour d'elle les jeunes femmes, les ouvrières, les institutrices des écoles primaires, les femmes de tous les rangs. C'était afin d'éveiller le public, d'organiser, d'enregistrer les électeurs libéraux, de créer un sentiment de justice pour l'Irlande. Telles sont les choses que Mme Beesly a faites; elle laisse derrière elle une société vigoureuse pour compléter ce qu'elle a si bien commencé. L'œuvre était dure, et la santé de Mme Beesly en a souffert. Elle prenait tant à cœur les souffrances des paysans irlandais, qu'elle ne pouvait parler de ce qu'elle avait vu en Irlande sans verser de chaudes larmes. Aux temps des *évictions* des paysans de leurs domiciles, elle ne dormait plus. Elle voyait devant elle les vieillards et les enfants, sans abri et sans ressources Au printemps les forces lui manquèrent; elle comprit

qu'il fallait prendre un long repos, mais elle espérait être rétablie après une retraite de quelques mois.

C'était une véritable citoyenne. « Je vaux mieux à Londres, » me disait-elle un jour « qu'à la campagne ». Elle n'était cependant pas insensible aux beautés de la nature, mais elle aimait à sentir battre le grand cœur du peuple. C'est à Londres qu'elle a passé sa vie. C'est là qu'elle dort, tout près de son mari et de ses enfants, et le rugissement de la grande ville lui berce son sommeil.

ETHEL, B., HARRISON.

II. — Le Positivisme français vient aussi d'être douloureusement éprouvé par la perte de deux de ses plus dévoués adhérents :

M. Arsène Kin, ouvrier mouleur en bronze, membre du *Cercle des Prolétaires positivistes de Paris*, de la mort duquel nous recevons à l'instant communication.

M. Vuaflart, l'ancien *agent de change*, dont la mort nous est apprise par les journaux.

C. H.

BIBLIOGRAPHIE POSITIVISTE

SECOND DOCUMENT POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES VUES POLITIQUES D'AUGUSTE COMTE

J'ai publié, dans le numéro de juillet 1889 de la *Revue Occidentale*, le premier document pour servir à l'histoire des vues politiques d'Auguste Comte ; il consiste dans le rapport fait à la Société positiviste sur le projet d'un nouveau gouvernement révolutionnaire de la République française, rapport publié en août 1848. Les vues sont d'A. Comte et la rédaction de M. Littré.

J'ai annoncé, en publiant ce travail qui était devenu très-rare, que j'avais entre les mains un second document; c'est celui que je publie aujourd'hui. Voici en quoi il consiste :

M. Comte, dans les séances de la Société positiviste, exposa des vues nouvelles sur la politique. Il chargea la même commission à qui était dû le rapport sur le projet d'un nouveau gouvernement révolutionnaire, de les examiner, et d'en faire un second rapport qui aurait été publié par la Société positiviste de Paris. La commission était composée de M. Littré président, et de MM. Fabien Magnin et Pierre Laffitte. Nous nous réunîmes plusieurs fois chez M. Littré, qui habitait alors au quatrième un modeste appartement encombré de livres, au coin de la rue Vavin et de la rue de l'Ouest (actuellement rue d'Assas) en face de la maison qu'habitait alors M. Michelet.

Je rédigeai, sous forme de décret, les vues d'A. Comte, et c'est ce travail que je publie aujourd'hui. Toutes les vues sont essentiellement d'A. Comte ; c'est donc, à cet

égard, un document précieux pour l'histoire de ses idées. A. Comte n'est revenu systématiquement sur un tel sujet que dans le chapitre V du quatrième volume de la *Politique positive*, où il donne la théorie systématique de la transition. On a donc ainsi les trois phases successives de son évolution depuis 1848, au sujet des questions d'application politique. M. Littré m'avait proposé de rédiger le rapport, quoique, à tous égards, cette fonction lui appartînt naturellement. Le coup d'Etat de 1851 vint interrompre tout ce travail et créa une nouvelle situation, au milieu de laquelle la publication de pareils projets devenait tout au moins inopportune.

En faisant cette publication, je veux faire surtout une œuvre essentiellement historique, plutôt que politique c'est-à-dire que je veux surtout faire connaître la succession des idées d'A. Comte en politique, bien plus que donner des solutions actuellement applicables; quoiqu'il y ait là des vues susceptibles d'être utilisées, et d'autres qui donnent ouverture à des méditations nouvelles. Mais les vues de Comte (et c'était aussi naturel que légitime), ayant varié avec les circonstances et les modifications spontanées de la situation, il est de toute évidence que les plus fanatiques partisans d'une prétendue infaillibilité absolue d'A. Comte ne peuvent nous dénier le droit de faire un choix parmi des propositions différentes quoique s'appliquant au même sujet.

Il faut, dans les créations d'A. Comte, distinguer deux choses de valeur différente, et distinctes quoique corrélatives : la création de la science sociale, et son application au cours des événements politiques contemporains et presque immédiats. Sous le premier point de vue, l'œuvre d'A. Comte me paraît décisive et éternelle. De même que la géométrie s'est développée sur les bases posées par Thalès et Pythagore, l'astronomie sur celles établies par Hipparque, la physique sur les fondements posés par Galilée, Bayle, Mariotte, etc., la chimie sur les découvertes et les conceptions de Lavoisier ; de même, à mon avis, toute l'évolution de la sociologie positive se

fera sur les bases inébranlablement établies par A. Comte, quelque accroissement et quelque développement ultérieurs que celle-ci puisse recevoir. Mais pour les applications à la pratique courante, il n'en est pas de même. Outre des lacunes inévitables dans la sociologie abstraite elle-même, il manquait souvent à A. Comte de ces renseignements sans lesquels le passage de l'abstrait au concret ne peut pas plus s'effectuer avec sécurité en politique qu'en mécanique; ce qui le prouve c'est la variation même des indications de Comte suivant le développement spontané des événements. D'autre part, le manque de réalisation de plusieurs des prévisions d'A. Comte montre bien l'insuffisance dans beaucoup de cas de ses vues pratiques. Rien ne peut donc dispenser les philosophes positivistes d'un examen direct et approfondi à ce sujet, pourvu, bien entendu, que ces philosophes remplissent les conditions scientifiques indispensables pour de telles investigations, conditions dont ne peuvent tenir lieu, quoi qu'en pensent les mystiques, les effusions sentimentales les plus intenses et les plus régulières ; le Positivisme ne saurait consister en une machinale répétition de formules.

En premier lieu, dans ses prévisions sur les événements futurs, A. Comte se trompe habituellement sur la vitesse, qu'il suppose presque toujours devoir être plus grande que cela n'a lieu en réalité. Je vais nettement m'expliquer sur ce sujet.

Ainsi, Auguste Comte pensait que l'établissement de l'Empire par Napoléon III n'aurait qu'une durée éphémère, et qu'il succomberait sous une réaction intérieure des éléments progressistes de la France. Or, ce régime a duré dix-huit ans et n'a succombé, à la suite de fautes inouies en politique extérieure, que sous l'action de l'invasion étrangère (1).

(1) Voilà ce que dit Auguste Comte, dans une lettre, du reste très remarquable, à M. Congrève du 23 décembre 1852 : « En effet, cet *Empire* de trois semaines, paraît déjà vieux, » parce que son chef était irrévocablement jugé, d'après une

On peut voir dans la correspondance d'Auguste Comte avec M. Richard Congrève, ses prévisions sur la durée du nouvel Empire ; quoique la lettre où il les expose soit à tant d'égards vraiment admirable, il y a eu néanmoins dans ses prévisions erreur sur la vitesse.

Si on compare le nouveau projet de Gouvernement que je publie à celui de 1848, on constate immédiatement un grand progrès ; il ne s'agit plus de gouvernement révolutionnaire, mais d'un *gouvernement de transition*. Auguste Comte se dégage ici de la première influence de la Révolution du 24 février 1848.

» dictature irrécusable..... Aussi ceux-là même qui l'exploitent » montrent, par leur empressement à piller la France, combien ils sentent la fragilité de cette sorte de *cent jours*, en » sens contraire. Le protocole officiel indique déjà la fausseté » d'une situation sans motifs, où l'autorité semble s'étayer » entre Dieu et le Peuple, suivant la ridicule devise de » Mazzini, malgré l'impuissance de l'un des appuis et la » fluctuation de l'autre. Il n'existe d'ailleurs aucun intérêt » collectif qui soit sérieusement lié à cette *mamamouchade*, » pas seulement au degré d'adhésion qu'avait obtenu Louis-Philippe.... Quant au respect, on sent ce qu'il peut être, » d'après la source d'un pouvoir résulté de suffrages, méprisables pour la plupart d'après leur incompétence mentale et » morale, et même méprisés, sauf l'admiration de chaque » votant envers son propre vote, laquelle ne l'empêche point » de déplorer l'incapacité et même l'indignité des autres suffragants.... Cet épisode ne peut donc durer que le temps » nécessaire pour stimuler et rallier les diverses influences » qui doivent concourir à sa terminaison nécessairement » violente. Un tel dénouement est trop prochain pour que le » positivisme puisse y intervenir. »

Dans cette lettre, si éminente de tous points, l'erreur de Comte sur la vitesse tient à ce qu'il néglige la loi *de la masse* en sociologie, loi qui rend la stabilité si grande dans les grandes nations, surtout dans le cas de la France, où la puissance gouvernementale est si considérable quand elle est maniée par une main suffisamment audacieuse. La coalition des divers partis contre Bonaparte, prévue par Comte a eu lieu, mais beaucoup plus tard ; et la masse passive lui est restée fidèle au fond jnsqu'à la fin. C'est là un élément qu'il ne fallait pas négliger dans la théorie de la situation.

Un point nouveau dans ce plan de gouvernement, et qu'Auguste Comte a conservé dans sa théorie de la transition, publiée dans la *Politique Positive*, en 1854, c'est la décomposition de la France en 17 intendances, composées chacune de 5 à 6 départements. Nous n'avons pas à discuter ici la portée de cette proposition. Je veux seulement faire remarquer qu'Auguste Comte indique qu'un tel projet pourrait favoriser la décentralisation, dans ce qu'elle a de légitime et d'utile. Cette conception de la décentralisation est due à l'école rétrograde de la restauration. C'était une réaction contre le mouvement progressiste de la royauté, continué par la Révolution et Bonaparte, pour constituer fortement l'unité française. Nos démocrates s'en sont naturellement emparés, et la combinant avec les vues anarchiques de l'économie politique, ils sont arrivés à ce qu'ils appellent l'autonomie communale. On voit donc combien est suspecte la source de cette nouvelle conception, et combien il faut y regarder de près, quand il s'agit de décentralisation; car on s'expose à être naïvement dupe des forces rétrogrades que l'on veut combattre. Nos démocrates au pouvoir, toujours prêts à ne pas se servir de la force gouvernementale contre leurs adversaires, font un peu l'effet d'un laquais parvenu, qui prendrait lui-même le plateau pour servir ses invités, en souvenir de son ancienne fonction.

Du reste, Auguste Comte a laissé indéterminée la nature de la décentralisation dont il parle; à mon avis, je présume qu'il voulait surtout dire, dans le cas des intendances, que l'intendant pourrait résoudre en dernier ressort une foule de questions qu'il est inutile de faire arriver jusqu'à Paris, quoique, en somme, la décision appartienne aux représentants du pouvoir central.

Auguste Comte a toujours été préoccupé, et c'est le grand problème politique de nos jours, de combiner la stabilité gouvernementale avec la fluctuation due à l'électorat universel, en donnant à celui-ci le caractère progressif, au lieu du caractère rétrograde qu'il semble avoir pris à partir de 1849. Pour satisfaire à cette double

condition, Auguste Comte propose, d'un côté, de faire nommer le gouvernement par Paris, et de l'autre, de donner à ce gouvernement une durée légalement indéfinie, sauf à recourir à un procédé spécial, en cas d'incapacité ou d'indignité. Auguste Comte a renoncé plus tard à cette double solution d'un problème qui s'impose à la méditation de tous les vrais politiques. Mais en comparant son projet de 1851 que je publie, à celui de 1848, on peut remarquer un progrès véritable, consistant dans la restriction de l'influence trop absolue de Paris. Il propose, en effet, de faire ratifier le choix parisien par le vote des chefs-lieux des 17 intendances. Auguste Comte compose le gouvernement de trois personnes, qui sont les gouverneurs de l'Intérieur, des Finances et de l'Extérieur, ces trois gouverneurs condensant dans leurs mains les divers ministères. Cette vue me paraît digne de toute approbation. C'est le parlementarisme qui développe le nombre des ministères pour satisfaire aux vanités prétentieuses et perturbatrices. Or, chaque ministre tendant nécessairement à étendre son domaine, le parlementarisme constitue ainsi le plus coûteux de tous les régimes.

Enfin, on remarque, dans le plan de gouvernement que je publie, qu'Auguste Comte admet la nécessité d'une justice politique ; et cela me paraît aussi incontestable que celle d'une justice administrative malgré les dires d'une magistrature ambitieuse, qui voudrait usurper de telles fonctions sous prétexte qu'il s'agit, dans tous les cas, d'un jugement à rendre ; comme s'il ne fallait pas tenir compte, au moins dans les divisions générales, de la nature du jugement à rendre. On remarquera l'audace ferme avec laquelle Auguste Comte attribue au Gouvernement lui-même la justice politique, sous la convenable surveillance de l'opinion publique. Enfin, il faut signaler à quel point les événements politiques qu'Auguste Comte n'avait pas prévus ont rendu illusoire sa proposition de supprimer l'armée permanente, en la remplaçant par une gendarmerie de 80,000 hommes. En face de la redoutable

organisation militaire que l'Allemagne a fait surgir, on comprend combien serait illusoire le rôle d'une armée révolutionnaire. Nous serions envahis et battus avant qu'elle eût eu le temps de se constituer.

Enfin, on peut regretter qu'Auguste Comte ait, au moins passagèrement, émis la conception d'une sorte d'intervention nécessaire de la France pour venir au secours des autres peuples. L'expérience n'a que trop démontré, pour le progrès autant que pour l'ordre, le danger d'une telle politique. La situation si dangereuse de la France est résultée de son application.

PIERRE LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde),
mardi 1er octobre 1889.

RÉPUBLIQUE OCCIDENTALE

Ordre et Progrès. Vivre pour autrui.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

I

DRAPEAU ET DEVISE

1. — Le drapeau occidental est le drapeau vert, avec deux devises : *Ordre et progrès* sur l'une des faces, *Vivre pour autrui* sur l'autre face.

2. — Chaque drapeau national dérive du drapeau occidental au moyen d'une bordure aux couleurs actuelles de chaque nation.

II

1. — La division actuelle en départements est maintenue.

2. — Les départements seront groupés d'une manière

permanente, cinq à cinq, six à six, autour de l'une des Intendances, dont le tableau suit :

INTENDANCES	CHEFS-LIEUX	DÉPARTEMENTS
1° De Marseille (Provence) 1,810,000 h. (374 myr. car.).	Marseille 168,000 hab.	Basses-Alpes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Corse (cinq départements).
2° De Lyon (Dauphiné), 1,695,000 (291 m. c.).	Lyon 162,000	Rhône, Ain, Isère, Hautes-Alpes, Drôme (cinq).
3° De Bordeaux (Aquitaine), 2,503,000 (461 m. c.).	Bordeaux 120,000	Lot, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées (six).
4° De Rouen (Normandie), 2,727,000 (295 m. c.).	Rouen 91,000	Eure, Seine-Inférieure, Calvados, Orne, Manche (cinq).
5° De Nantes (Bretagne), 2,794,000 (330 m. c.).	Nantes 88,000	Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère (cinq).
6° De Toulouse (Gascogne) 1,661,000 (252 m. c.).	Toulouse 83,000	Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Arriège (cinq).
7° De Lille (Picardie), 3,363,000 (315 m. c.).	Lille 68,000	Oise, Somme, Aisne, Pas-de-Calais, Nord (cinq).
8° De Strasbourg (Lorraine), 2.715,000 (322 m. c.).	Strasbourg 62,000	Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Bas-Rhin (six).
9° De Reims (Champagne), 1,358,000 (313 m. c.).	Reims 43,000	Seine-et-Marne, Aube, Marne, Haute-Marne, Ardennes (cinq).
10° D'Orléans (Beauce), 1,650,000 (312 m. c.).	Orléans 42,000	Seine-et-Oise, Eure-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher, Cher (cinq).
11° D'Angers (Maine), 1,225,000 (316 m. c.).	Angers 41,000	Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre (cinq).
12° De Montpellier (Languedoc), 1,606,000 (310 m. c.).	Montpellier 40,000	Aveyron, Tarn, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, (cinq).
13° De Limoges (Limousin), 1,560,000 (310 m. c.).	Limoges 34,000	Nièvre, Allier, Creuse, Hte-Vienne, Corrèze (cinq).
14° De Clermont (Auvergne), 2,146,000 (341 m. c.).	Clermont 31,000	Loire, Ardèche, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Corrèze (six).
15° De Dijon (Bourgogne), 2,292,000 (399 m. c.).	Dijon 28,000	Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Doubs, Haute-Saône (six).
16° De Poitiers (Poitou), 1,852,000 (322 m. c.).	Poitiers 24,000	Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure, Charente (cinq).

3. — Les intendants sont nommés par le gouvernement sur la présentation du gouverneur de l'intérieur. Les intendances ont pour objet d'opérer la décentralisation dans tout ce qu'elle a de légitime.

4. — Le chef-lieu de l'intendance sera le siège d'une école positiviste et d'un théâtre occidental.

III

DU POUVOIR CENTRAL

1. — Le gouvernement de la République sera composé de vrais chefs qu'on nommera gouverneurs.

2. — Aucun terme ne sera fixé à la durée du pouvoir de ces trois gouverneurs.

3. — Les trois gouverneurs seront nommés par la ville de Paris.

La nomination se fera de la manière suivante : les citoyens de chaque intendance habitant Paris se réuniront en un collège électoral qui nommera un électeur.

Six électeurs, plus un électeur fourni par les Parisiens proprement dits, nommeront les trois gouverneurs.

4. — La nomination des trois gouverneurs est soumise à l'approbation des chefs-lieux d'intendance. Il faut au moins l'approbation de dix des chefs-lieux d'intendance.

5. — Pour être électeur du premier degré, il faudra habiter Paris au moins depuis six mois.

6. — Les dix-sept électeurs du deuxième degré ne pourront choisir aucun gouverneur parmi eux.

7. — Une demande signée par deux cents personnes habitant Paris, donnant leur nom, leur domicile, et exposant leurs griefs, affichée pendant six semaines, puis renouvelée et affichée de nouveau pendant six semaines (en tout trois mois), suffira pour motiver la démission d'un des gouverneurs ou de tous les trois. — Aussitôt l'autorité municipale de Paris convoquera les collèges électoraux. — Le ou les gouverneurs incriminés pourront être réélus. Ceux qui demanderont le changement d'un ou de plusieurs gouverneurs devront indiquer

ceux qu'ils proposent de mettre à la place des gouverneurs en fonction.

9. — Toute la direction matérielle de la France est remise entre les mains des trois gouverneurs.

10. — L'un des gouverneurs dirige l'Intérieur, l'autre les Finances et le troisième l'Extérieur.

11. — Le gouvernement de l'Intérieur comprend : l'Intérieur proprement dit, l'Instruction publique et les Cultes, et la Justice. — Le gouvernement des Finances comprend : Les Finances, les Travaux publics, l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce, les Douanes. — Le gouvernement de l'Extérieur comprend les Affaires étrangères, la Guerre, la Marine et les Colonies.

12. — Chaque gouverneur nommera ses agents sous sa propre responsabilité.

13. — Chaque gouverneur statuera par une ordonnance publique sur les conditions de nomination et de destitution de ses agents.

14. — Les conditions imposées ne pourront être que des conditions spéciales et jamais des conditions de doctrine générale.

15. — Quant à l'instruction publique (sauf les écoles primaires et les écoles spéciales) et quant aux différents cultes, les agents du gouvernement ont de simples fonctions de police.

16. — Chaque acte du pouvoir central sera annoncé à l'avance dans toute la France par le *Moniteur* et par des affiches.

17. — La durée de l'annonce préliminaire devra varier suivant qu'il s'agit d'un décret, d'une nomination ou d'une destitution.

18. — Tout décret devra être annoncé, suivant le mode ci-dessus prescrit, six mois, trois mois ou un mois à l'avance, suivant l'importance de ce décret. Chaque gouverneur pourra prendre un décret sans annonce préalable, dans le cas d'urgence immédiate, toujours, bien entendu, sous sa propre responsabilité.

19. — Chaque nomination ou destitution sera annoncée

suivant le mode ci-dessus prescrit, deux mois à l'avance au maximum.

20. — Le gouvernement mettra l'imprimerie nationale à la disposition des clubs ou des particuliers qui auront à faire parvenir au gouvernement des avis sur ses actes ou sur ses projets.

21. — Une commission près l'imprimerie nationale statuera sur les demandes d'impression. L'admission ou le rejet des demandes d'impression devra être établi par un jugement motivé et signé des membres de la commission.

IV

DE LA PÉNALITÉ POLITIQUE

1. — La pénalité politique se réduit à l'application des trois peines suivantes :

1° Privation des droits politiques ;

2° Exil ;

3° Confiscation.

2. — Les trois gouverneurs, réunis en conseil de gouvernement, jugent en premier et dernier ressort tout délit politique.

3. — L'ordonnance de mise en accusation par devant le gouverneur devra être, comme toute autre mesure, annoncée trois mois à l'avance par le *Moniteur* et les affiches.

4. — Les gouverneurs, avant de prononcer le jugement, devront avoir entendu en audience publique le ou les prévenus.

V

DU POUVOIR LOCAL

1. — L'assemblée des députés sera composée de deux cent cinquante membres. Elle prendra le titre d'assemblée financière.

2. — Les députés seront nommés dans chaque département par le suffrage universel de tous les habitants du département.

3. — Les fonctions de député sont complètement gratuites.

4.— L'assemblée financière sera nommée pour trois ans.

5. — L'assemblée aura chaque année une session de trois mois.

6. — L'assemblée financière a pour fonction unique et spéciale le vote de l'impôt et l'examen des dépenses. — L'assemblée vote ou rejette le budget en masse. Tout vote spécial sur le budget lui est interdit. L'assemblée ne pourra prendre aucune espèce de decision législative.

7. — Un mois sera employé par l'assemblée au vote du budget, et deux mois à l'examen des dépenses de l'année précédente.

8. — Les séances seront toujours publiques.

9. — Les décisions motivées de l'assemblée seront rendues publiques par le *Moniteur* et les affiches.

10. — L'assemblée pourra être dissoute par le gouvernement. — Appel sera fait aux électeurs immédiatement après la dissolution.

11. — Tous les votes seront publics.

VI

DES FONCTIONS ÉLECTORALES

1. — Les fonctions électorales pourront être déléguées.

2. — Cette délégation sera faite par écrit et signée. — Elle pourra jusqu'au dernier moment être retirée.

3. — Tous les votes, soit pour l'élection du pouvoir central, soit pour celle du pouvoir local, seront publics.

DES PRINCIPALES MESURES QUE DEVRA PRENDRE LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION

I

De l'Armée

1. — La conscription est abolie. L'armée est licenciée.

2. — L'armée sera remplacée par une gendarmerie de quatre-vingt mille hommes librement montée.

3. — En cas d'invasion, des armées révolutionnaires seront organisées.

4. — En cas d'intervention demandée par une des populations occidentales, une armée occidentale révolutionnaire sera organisée avec des cadres fournis par la France. — Le drapeau de cette armée sera le drapeau occidental ou drapeau vert.

II

Des Légistes

1. — La défense est libre. — L'intervention légale et nécessaire des avocats ou avoués est abolie.

2. — Une portion des fonctions des notaires sera attribuée à des bureaux placés près des mairies. — Des mesures seront prises par le gouvernement pour arriver à l'élimination finale des notaires.

3. — Le nombre des juges sera réduit.

4. — Le nombre des tribunaux de commerce et des tribunaux industriels ou de prud'hommes sera augmenté ; — une extension sera donnée à leurs attributions.

5. — Extension sera donnée aux attributions des juges de paix.

III

De la Presse

1. — La liberté illimitée de la presse est proclamée. Toutes les mesures quelconques, fiscales ou autres, qui entravent la liberté de la presse, sont et demeurent supprimées.

2. — Liberté complète d'affichage.

3. — Toute publication quelconque de journal ou d'affiche doit être signée. Une pénalité sera organisée contre toute fausse signature. — Si l'affiche ou l'article ne sont pas signés, des poursuites seront exercées contre l'imprimeur.

4. — Le monopole de l'imprimerie sera aboli.

5. — La loi qui défend l'examen de la vie privée des hommes publics est abolie.

IV

De l'Enseignement

1. — La liberté complète et illimitée des cultes, d'enseignement et de réunion est proclamée.

2. — Les budgets des Cultes et de l'Université sont supprimés.

3. — Des pensions viagères ou temporaires seront assurées aux personnes qui ont adopté la carrière ecclésiastique ou universitaire.

4. — Le gouvernement emploiera les propriétés ecclésiastiques dans l'établissement et le règlement des pensions temporaires ou viagères des membres du clergé.

5. — Les écoles agricoles, industrielles, commerciales, l'École des Beaux-Arts et le Conservatoire de musique sont supprimés. Cette suppression ne porte nullement sur les écoles vétérinaires, dont l'organisation devra être étendue et perfectionnée.

6. — Le privilège légal des docteurs en médecine est supprimé. Des mesures répressives seront prises pour combattre les abus résultant de l'exercice médical.

7. — Le monopole des sœurs de charité dans les hôpitaux est aboli.

8. — L'Institut est supprimé.

9. — Un système de pensions destinées aux philosophes, artistes et savants, tant de la France que du reste de l'Occident, sera organisé de la manière suivante : 1° vingt pensions de douze mille francs ; 2° quarante pensions de six mille francs ; 3° quatre-vingts pensions de trois mille francs. — Aucune pension ne pourra être accordée ou retirée avant l'annonce préalable par le *Moniteur* et les affiches.

10. — Le gouvernement organisera un système de protection pour l'instruction primaire ; bien entendu que la concurrence la plus complète est toujours permise aux écoles primaires du gouvernement, sans aucune mesure préventive quelconque.

.11 — Au chef-lieu de chaque Intendance, le gouvernement établira une école positive. (Voir le rapport à la Société positiviste sur l'organisation de l'Ecole positive, par MM. les docteurs Segond, de Montègre, Charles Robin.)

12. — Le collège de France et le Muséum seront réorganisés.

13. — Une école philologique, destinée à remplacer en les perfectionnant les cours actuellement fondés par le gouvernement, sera établie à Paris (un rapport spécial sur l'école philologique sera présenté à la Société positiviste).

14. — Au chef-lieu de chaque Intendance sera établi un théâtre occidental organisé de la manière suivante : il fonctionnera toute l'année cinq fois par semaine. Une représentation hebdomadaire sera consacrée à chacune des cinq littératures occidentales, soit dramatique, soit surtout musicale. — La moitié des places de toutes sortes sera réservée gratis aux prolétaires, par des billets d'invitation personnelle au nom de la République occidentale.

15. — Le théâtre occidental sera établi aux frais du gouvernement. — Toute autre subvention théâtrale quelconque sera abolie. — Le monopole théâtral, bien entendu, sera supprimé.

LETTRES D'AUGUSTE COMTE A M. RICHARD CONGRÈVE

M. Richard Congrève s'est imposé la tâche de publier les lettres d'Auguste Comte, adressées surtout à des positivistes britanniques, qu'il a pu se procurer. C'est là une très heureuse décision dont on ne saurait assez le louer. Les lettres d'Auguste Comte constituent, en effet, un document capital pour l'histoire du grand rénovateur. Rien n'est indifférent quand il s'agit d'un tel homme, qui a posé les bases définitives de l'état normal et dont le nom comme la réputation iront sans cesse en croissant. Nous avons déjà publié les lettres d'Auguste Comte à Valat; celles à John Stuart Mill; et, enfin, la correspondance avec Clotilde de Vaux, qui a paru en même temps que le testament d'Auguste Comte. J'ai moi-même, dans la *Revue Occidentale*, publié à titre de pièces justificatives, des lettres d'Auguste Comte à Armand Marrast, à Lamennais, à Blainville, qui ont servi, je crois, à éclairer bien des points de la vie du grand philosophe.

Mais il y a une période de la vie d'Auguste Comte, très bien connue sans aucun doute de ceux qui l'ont fréquenté assidûment, celle qui s'étend de 1848 à l'époque de sa mort en 1857, au sujet de laquelle les documents proprement dits, qui sont très nombreux, n'ont pas encore été communiqués au public par la voie de l'impression et restent en grand nombre manuscrits. Ces lettres ont cependant une grande importance, parce quelles sont relatives, bien moins à l'évolution philosophique d'Auguste Comte, qu'à son action sur les disciples qui lui arrivent de plus en plus, et à l'appréciation des évènements contemporains sur lesquels il donne son avis. Ces lettres nous montrent surtout dans Auguste Comte le philosophe actif au lieu du philosophe

spéculatif, où si l'on aime mieux, le prêtre. C'est bien ici un pouvoir spirituel, qui agit par le conseil sur ceux qui acceptent ou sollicitent sa direction, qu'ils peuvent ou doivent plus ou moins répercuter, avec les modifications propres à chaque cas. Une appréciation de ce rôle d'Auguste Comte, rôle que j'ai bien connu, serait peut-être prématurée pour le public, faute par lui d'avoir entre les mains les documents qui permettent de vérifier une appréciation systématique. Cette appréciation, quant à moi, je l'ai accomplie essentiellement. J'ai suivi jour par jour, je puis le dire, cette action d'Auguste Comte; j'ai eu communication, quelquefois sommaire et quelquefois textuelle, des documents eux-mêmes, c'est-à-dire des lettres. Néanmoins cela n'aurait pas suffi pour établir une véritable appréciation de ce rôle d'Auguste Comte, de sa portée et de ses lacunes; il y fallait d'autres conditions qui m'ont été fournies par trente ans de méditations continues et par une action de propagande, qui a dû avoir nécessairement un tout autre caractère que celle du fondateur du positivisme. J'espère vivre assez pour accomplir la publication de mes souvenirs sur Auguste Comte; publication que j'ai du reste commencée dans la *Revue Occidentale.* J'espère aussi pouvoir publier mon appréciation systématique de cet aspect sacerdotal, si je puis m'exprimer ainsi (et le terme me paraît heureux), de la vie d'Auguste Comte.

Le caractère fondamental de la propagande proprement dite d'Auguste Comte, c'est qu'il ne cherchait pas les disciples, il les laissait venir à lui; cette belle remarque est, je crois, de M. Littré. Ce mode de propagande était d'ailleurs seul compatible avec sa haute élaboration philosophique, qui devait l'absorber de plus en plus, en dehors des fréquentations ordinaires de la vie, qui avaient à peu près cessé dans les dernières années de son existence. Du reste, cette situation était pleinement conforme à la hauteur naturelle de son caractère et aussi à la notion de plus en plus précise de la grandeur de son rôle social, dans l'évolution de notre

espèce. Cela donne à cette seconde partie de la vie d'Auguste Comte un caractère de dignité, un peu tendue peut-être, mais qu'il sera toujours bon de contempler de temps en temps, pour y puiser le vrai sentiment de la fonction spirituelle; néanmoins, disons-le tout de suite, la vraie propagande positiviste, telle que ses successeurs l'ont établie, ne comportait pas un si fier isolement.

Dans sa correspondance, Auguste Comte fait beaucoup d'appréciations personnelles, et il en faisait encore plus dans ses conversations particulières, surtout intimes. Sa méthode était directement scientifique. Il débutait par une appréciation extrêmement favorable, puis souvent de nouveaux documents le poussaient à une appréciation qui l'était infiniment moins. En considérant l'appréciation d'un individu comme la racine d'une équation, il posait pour ainsi dire les deux limites entre lesquelles devait se trouver la racine réelle; puis (dans les dernières années de sa vie surtout), il faisait des intercallations successives qui le conduisaient souvent à une appréciation suffisamment réelle. Mais Auguste Comte manquait de prudence en communiquant à ses disciples, et le plus souvent à toute la société positiviste, les hypothèses successives par lesquelles il passait. Cela devait enlever à ses appréciations, pour un grand nombre de personnes, de leur valeur sérieuse. La plupart n'apercevaient là, en effet, que des variations qui enlevaient beaucoup d'influence à ses jugements. Une telle méthode aurait été singulièrement funeste, s'il avait été un homme politique.

Un second caractère de sa méthode d'appréciation tenait à ses habitudes d'ancien examinateur d'admission à l'Ecole Polytechnique. Dans ces examens, on n'apprécie essentiellement qu'un aspect de l'individu : l'intelligence et l'instruction se manifestant dans un ordre spécial de recherches. Un tel mode d'appréciation, qui est du reste inévitable, expose a bien des illusions; car la vie réelle résulte de l'ensemble total des fonctions

cérébrales, et les résultats effectifs des existences ne sont pas toujours conformes aux indications fournies par un seul aspect spécial.

Enfin, on est frappé dans ses correspondances de sa préoccupation continue de la grandeur morale, dans la poursuite de la plus haute destinée sociale. Je ne sache pas de correspondance d'homme célèbre qui présente un tel caractère au même degré ; on sort d'une telle lecture excité aux plus nobles efforts. Toutefois, il faut le reconnaître, il y a là dedans une certaine tension qui peut rendre une pareille lecture dangereuse pour des esprits mal équilibrés. Je dois à mon respectable ami, M. le docteur Robinet, une très belle remarque à ce sujet. Il faisait observer que pour toutes les natures quelconques, même souvent vulgaires, il y a des moments d'élévation morale et de dévouement social; mais ces moments sont intermittents. Chez Auguste Comte, ils étaient continus.

On voit, d'après ces considérations bien sommaires, l'importance de la correspondance d'Auguste Comte avec ses disciples depuis 1848; aussi faut-il remercier M. Richard Congrève de ses efforts pour opérer de telles publications. Il a déjà fait paraître trente lettres adressées à divers positivistes britanniques, mais aujourd'hui je veux spécialement dire quelques mots de sa dernière publication, à savoir celle des lettres qui lui ont été adressées par Auguste Comte. Cette correspondance s'étend de la fin de l'année 1852 jusqu'à la mort du grand rénovateur, le 5 septembre 1857. Cette publication contient seize lettres. La première est du jeudi 23 décembre 1852 et la seizième du 12 août 1857. Les trois premières lettres sont adressées à Oxford, où M. Congrève demeurait encore ; et à partir du 4 février 1855, à Londres ; puis en 1856, à Wandsworth. La correspondance devient de plus en plus active ; et l'on y voit les efforts persévérants de M. Congrève pour fonder en Angleterre un noyau positiviste.

Nous allons donner sommairement une idée de cette

correspondance. La première lettre de décembre 1852 est infiniment curieuse : on y voit une merveilleuse appréciation de la proclamation de l'Empire, où l'esprit traduit si bien la profondeur abstraite d'appréciation, mais aussi l'illusion habituelle d'Auguste Comte, sur la vitesse du mouvement. Auguste Comte a toujours, quant à Bonaparte, bien distingué le coup d'État de la proclamation de l'Empire : Le premier parfaitement concevable, et le second absolument arbitraire. Auguste Comte fait très spirituellement ressortir ce qu'a de naïf, au fond, la prétention des votes populaires, d'instituer contre la nature des choses des situations immuables. « Car, au fond, dit-il, la situation républi- » caine de la France n'a pas réellement changé : sa » suspension actuelle reste purement officielle Un dicta- » teur tyrannique s'y trouve simplement transformé en » un ridicule personnage de théâtre, le vrai *Mamamouchi* » de Molière. Il se croit et on le croit *légalement* devenu » inviolable et héréditaire, d'après la décision des » paysans français ! qui pourraient, avec autant d'effica- » cité, lui voter deux cents ans de vie ou l'exemption » de la goutte. Mais les affaires humaines ne se condui- » sent point selon de tels caprices; les lois qui les » dirigent ont, depuis longtemps, détruit à jamais la » royauté française, où s'était condensée toute la rétro- » gradation moderne. Cette irrévocable abolition fut » réellement accomplie le 10 août 1790, après un siècle » de putréfaction croissante, qui l'annonçait de loin, » sans que cet arrêt historique ait ensuite été révoqué, » malgré les fictions officielles, puisque aucun de nos » dictateurs successifs ne fut héréditaire ni même invio- » lable, en dépit de ses prétentions légales. La parodie » actuelle constitue la plus vaine et la moins durable de » ces illusions monarchiques; aussi personne ne la prend » au sérieux. Hors du monde officiel, on ne peut prononcer » sans rire le *titre d'Empereur ; cet empire,* sans victoire, » est encore plus du ressort du *Charivari,* que ne l'était » auparavant notre *Montagne* sans échafaud. » Un peu

plus loin Auguste Comte fait très bien ressortir ce qu'avait d'arbitraire ce rétablissement de l'Empire: « Cet » événement, dit-il, présente d'ailleurs le contraste déci- » sif d'un changement légalement censé fort grave, auquel » on n'applique aucun motif sérieux : C'est une simple » fantaisie personnelle, ou tout au plus nationale, qui » détermine la transformation de la République en mo- » narchie, c'est-à-dire la plus grande de toutes les modi- » fications politiques, si elle était réelle. » Mais il faudrait citer la lettre tout entière, à la fois profonde et spirituelle. L'esprit, après tout, n'est qu'un rapprochement piquant et inattendu, par lequel une formule profonde peut être mise en évidence. Les grands penseurs sont bien loin d'en être dépourvus. Auguste Comte, à qui un jour je citais quelques formules à la fois très spirituelles et très profondes de Lagrange, me dit : les hommes de génie ont de l'esprit quand ils veulent ; c'est la dentelle et le dessert ; mais on ne s'habille pas avec de la dentelle et on ne dîne pas avec une meringue à la crême.

Auguste Comte s'est trompé sur la durée de l'Empire. Je voudrais remonter avec plus de précision à la source philosophique d'une telle illusion ; car, c'est de la théorie de l'entendement humain qu'il s'agit ici ; et c'est dans de tels cas qu'il faut surtout en mettre les lois en évidence. L'erreur provient de la méconnaissance de la double loi, de l'*inertie* et de la *masse ;* ces deux lois étant du reste corrélatives. Les cellules de substance grise cérébrale ont une inertie très caractérisée ; et c'est infiniment heureux, car sans cela les oscillations des opinions elles-mêmes seraient presque indéfinies. D'un autre côté, la masse des cerveaux humains, qui constitue une nation considérable, y rend les transformations d'autant plus difficiles que l'inertie naturelle de chaque cerveau s'y trouve multipliée par leur nombre ; aussi, la vitesse des transformations sociales est-elle au fond très lente.

Dans sa correspondance avec M. Richard Congrève, Auguste Comte expose des vues très intéressantes sur la

relation de la Révolution de Cromwell avec la Révolution française. La Révolution anglaise a eu plus d'influence qu'on ne croit habituellement sur la France; au XVII[e] siècle, la Révolution d'Angleterre produisit en France une grande impression. On en voit des traces dans les arrêts du Parlement et dans les Mémoires de M[me] de Motteville. La corrélation de la France et de l'Angleterre dura pendant tout le XVIII[e] siècle; et en 1790, l'on fit simultanément en France la publication de deux traductions du célèbre ouvrage de Milton sur la défense du peuple anglais, dans laquelle Milton établit la légitimité de la mort de Charles I[er]. C'était un avertissement à Louis XVI.

Auguste Comte, qui avait consacré ses dernières années à la constitution systématique du culte privé et public, avait eu soin d'en faire comprendre le rôle (surtout du culte privé) dans le perfectionnement individuel. Bien entendu, il avait toujours eu soin de faire ressortir que ce sont surtout les actes qui sont à la fois le but et le procédé décisif du perfectionnement moral de l'individu.

Mais il avait profondément compris, malgré toutes ses préoccupations, le danger d'un mysticisme positiviste, et spécialement de l'hypocrisie qui est plus ou moins inhérente à tout mysticisme. Il est intéressant de citer à ce sujet un passage décisif de sa correspondance avec M. Richard Congrève :

« D'après la triste expérience récemment accomplie, » le public d'élite doit désormais se tenir en garde contre » l'hypocrisie positiviste, dont l'essor va bientôt devenir » imminent. Les niais restent seuls dupes de l'hypocrisie » théologique (ou *Cant*), et même, du moins en France, » de l'hypocrisie métaphysique, les docteurs en nivelle- » ment ayant été trop éprouvés pour retrouver des » succès sérieux. Il en est autrement de l'hypocrisie » positiviste, fondée sur le nouveau jargon sentimental » et religieux que la synthèse universelle aura bientôt » accrédité ; vous voyez avec quelle déplorable facilité

» les plus vulgaires roués peuvent déjà le parler sans » être immédiatement démasqués (1). »

Il est nécessaire, pour terminer mon appréciation philosophique de la correspondance d'Auguste Comte depuis 1848, de faire une observation générale. On y voit l'effort constant d'Auguste Comte vers son perfectionnement moral; et sous ce rapport, cette correspondance ne saurait être lue avec trop d'attention, et son intérêt ne saurait être surfait. Mais on y voit en même temps Auguste Comte dans tout le développement de ses modes d'appréciation et dans la manifestation de ses dispositions personnelles. Or, à cet égard, toute tentative pour reproduire Auguste Comte serait dangereuse. Les hommes de cette nature sont ce qu'ils sont; tout effort pour les reproduire n'arrive le plus souvent qu'à prendre leurs défauts ou leurs lacunes. On se rappelle involontairement à cet égard les observations de Pascal sur les imitateurs de César. Il ne faudrait pas faire d'Auguste Comte un Jésus-Christ subjectif, dont la servile imitation sans génie, aurait les plus graves inconvénients, surtout dans les natures mal équilibrées, et prêterait trop à une facile hypocrisie.

Enfin, dans la correspondance d'Auguste Comte à M. Congrève, on voit racontées, par A. Comte lui même, les pénibles émotions qui ont précipité le moment de sa mort. Cette publication de M. Congrève est donc utile et vient continuer la série des publications, que nous avons ouverte, par celles de la correspondance de notre maître avec Valat et avec John Stuart Mill.

PIERRE LAFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde),
le lundi 7 octobre 1889.

(1) Lettre d'Auguste Comte à M. Richard Congrève, du jeudi 22 Charlemagne 69 (9 juillet 1857).

BIBLIOGRAPHIE

August Comte, der Begrunder des Positivismus, sein Leben und seine Lehre, von Hermann Gruber S. J. Fribourg en Brisgau, 1889, 1 vol. in-8° de VII 144 pp. chez Herder, éditeur.

Une appréciation de la vie et de l'œuvre de Comte, publiée en Allemagne par un membre de la Société de Jésus, ce n'est certes pas là un événement littéraire banal.

Nous avions pourtant ouvert ce volume avec indifférence, presque avec ennui. Que pouvait-il contenir? Nous croyions le deviner : une de ces réfutations *ad usum stupidorum*, établies sur des sources de seconde ou même de troisième main, avec, en guise de renseignements biographiques, quelques vieilles calomnies passées à l'état de clichés, bref ce que les représentants de la pure doctrine spiritualiste en France et quelques prédicateurs catholiques ont l'habitude de servir à leur public spécial.

Quelle n'a pas été notre surprise en reconnaissant, dès les premières pages, au lieu de ce que nous attendions, une étude sérieuse, faite sur les documents originaux, disposée avec goût et intelligence, écrite d'un style mesuré et digne, montrant constamment la préoccupation de présenter une exposition parfaitement impartiale.

De page en page, jusqu'à la fin du livre, notre étonnement a été grandissant, notre impression se confirmant. Nous avions bien sous les yeux un exposé très complet et remarquablement exécuté de la vie et de l'œuvre de Comte. Partout, une érudition puisée aux meilleures sources, un tact qui reconnaît avec sûreté le point prin-

cipal, l'idée maîtresse à mettre en lumière, une conscience irréprochable qui expose sans défigurer jamais.

Un pareil livre ne comporte pas une analyse de détail. Nous ne pouvons qu'en faire connaître les divisions principales. Il comprend trois parties assez inégales, dont voici les titres :

I. La jeunesse de Comte et son éducation philosophique.

II. La période de la *Philosophie positive.*

III. La période de la *Politique positive.*

Les deux dernières parties comptent chacune sept chapitres; la première en contient trois. Y a-t-il là une rencontre purement fortuite, ou bien la règle numérique de Comte a-t-elle trouvé en M. Gruber un adhérent nouveau ?

Cette dernière hypothèse ne nous paraît pas improbable. Car, vraiment, il se dégage de ce volume une impression bien curieuse. Evidemment, M. Gruber a commencé son livre dans des dispositions hostiles au Positivisme. On ne peut expliquer autrement comment il s'en est occupé. La doctrine d'Auguste Comte, c'était une sorcière dont il fallait instruire le procès, que le bûcher attendait, car ses crimes paraissaient prouvés. Mais voilà qu'en instruisant le procès, l'inquisiteur — M. Gruber — se prend de sympathie, nous n'osons dire d'amour pour l'accusée. C'est que celle-ci est jeune et belle, riche en séductions ; on a bien exagéré les crimes qu'on lui prête, et le juge va l'absoudre, ou, s'il la condamne, ce sera à une peine bien légère.

La peine, elle tient tout entière dans une conclusion de quatre pages, où M. Gruber affirme, tout en rendant une suffisante justice aux intentions du Positivisme, la grande supériorité du Catholicisme. Il ne pouvait moins faire, en restant catholique.

Car M. Gruber est resté catholique, nous le croyons très sincèrement. Mais est-il bien resté un ennemi du Positivisme? Nous ne le pensons pas. Un adversaire? Peut-être.

Quoi qu'il en soit, il a écrit le meilleur résumé qui existe jusqu'à présent de la doctrine positiviste, un résumé qui fera beaucoup, nous l'espérons, pour faire connaître le Positivisme en Allemagne, et qui, traduit, pourrait rendre de grands services en France.

Nous ne savons si la Société de Jésus compte beaucoup de membres de la valeur intellectuelle de M. Gruber. Si cela était, la considération toute particulière que Comte professait pour l'ordre des *Ignaciens* se trouverait justifiée. Il est curieux, en tout cas, que la première appréciation sérieuse du Positivisme, émanée du milieu catholique, soit due à la plume d'un jésuite.

PAUL BŒLL.

Nous signalons comme un nouvel indice de la diffusion croissante du Positivisme en Allemagne, la publication, à Hambourg, d'un autre travail sur la doctrine d'A. Comte :

D. MAXIMILIAN BRUTT. *Der Positivismus, nach seiner urprunglicher Fassung dargestellt und beurteilt.* Hambourg, 1889, 61 p., in-4°.

C. H.

VARIÉTÉS

LES FÊTES RÉVOLUTIONNAIRES A VALENCIENNNES

PAR M. PAUL FOUCART

Lors du dernier Congrès des Sociétés artistiques des départements, tenu à Paris, dans l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts, M. Paul Foucart a lu une étude sur un de ses compatriotes, le peintre Coliez, étude au cours de laquelle il a traité avec quelque détail des fêtes données à Valenciennes durant la période révolutionnaire.

Nous nous faisons un plaisir de reproduire cette partie de son travail qui, croyons-nous, est de nature à intéresser nos lecteurs.

M. Paul Foucart s'est exprimé ainsi :

Comme les autres villes de la Flandre et du Hainaut, où s'étaient de bonne heure développés l'industrie, la richesse et le luxe, Valenciennes a, de tout temps, aimé les fêtes. Ses anciens historiens en racontent de splendides, et, jusque dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, en 1851 et en 1866, elle en a célébré d'incomparables. Mais jamais, là comme ailleurs, ces fêtes ne furent aussi multipliées qu'au moment de la lutte suprême contre l'ancien régime et l'Europe coalisés. Ainsi que le remarque avec raison M. Seinguerlet (1), « ces réjouis-
» sances publiques servaient de contre-poids indispen-
» sable à la tension excessive de tous les ressorts de la
» société. Toujours symboliques, au milieu de la tour-
» mente, elles faisaient espérer le port ; elles montraient
» le but où l'on tendait : la liberté et le bonheur du
» peuple, la paix finale dans la dignité et l'abondance ;

(1) Dans son livre intitulé : *Strasbourg pendant la Révolution.*

» elles entretenaient le courage, elles renouvelaient » l'enthousiasme par le mirage d'un triomphe prochain, » donnaient la constance dans l'épreuve, le calme dans » le péril, et la joie dans le sacrifice.... »

L'une des premières en date parmi les cérémonies où se marqua profondément l'esprit de l'époque, fut celle du dimanche 3 mars 1793, « à l'honneur du vertueux Lepelletier, martyr de la liberté ». Comme beaucoup d'autres qui suivirent, elle se composa essentiellement d'une promenade des autorités civiles et des corps militaires, avec diverses stations plus ou moins habilement ménagées. En fait d'œuvres d'art, on remarquait dans le cortège une statue de la Liberté et, plus encore, l'image du héros du jour, « le corps de Lepelletier, porté par huit des plus » anciens Fédérés de 1790, côtoyé des vétérans sur deux » lignes, une à droite et une gauche. » Le défilé s'arrêta d'abord dans la partie haute de la ville, non loin de l'église Saint-Nicolas, sur la place Verte, au centre de laquelle avait été dressé un obélisque ; puis, sur la place d'Armes. Là s'élevait, sur une estrade à quatre rampes, de « huit pieds de hauteur, l'autel de la Patrie, surmonté » d'un baldaquin très orné, et flanqué de quatre vases » où brûlaient des parfums. Sur cet autel, les Fédérés déposèrent l'effigie du conventionnel, autour de laquelle, après qu'un discours pathétique eût été prononcé, les assistants prêtèrent avec ensemble le serment, qui n'avait alors rien de banal, de maintenir de tout leur pouvoir « la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République (1) ».

Quelques semaines après éclatèrent les désastres de l'armée française, prélude de la trahison de Doumouriez.

(1) Le programme de cette fête a été imprimé à Valenciennes, chez H.-J. Priguet, ainsi que le discours prononcé par « A.-J.-B. Maurin, commissaire inspecteur de l'habille» ment des troupes et membre de la Société des Amis de la » liberté ». Tous les autres programmes auxquels sont empruntés les reuseignements qui suivent proviennent de la même imprimerie.

Évacuant précipitamment la Belgique, le gros des troupes se rabattit sur Valenciennes, où ne tarda point à mourir Dampierre, le nouveau général en chef. Puis, après plusieurs combats malheureux, ces troupes firent encore un pas en arrière, abandonnant la forteresse à ses propres forces.

Le 30 mai 1793, au moment où, déjà bloquée, elle allait être sommée de se rendre et assiégée par les Austro-Anglais, eut lieu une nouvelle et imposante cérémonie : sur l'autel de la Patrie, réédifié au milieu de la Grand' Place, et décoré pour la circonstance d'une magnifique tapisserie du quinzième siècle représentant un tournois (1), les principaux habitants et la garnison jurèrent de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de la livrer aux ennemis. Plus solennel encore que le précédent, ce serment fut tenu dans la mesure du possible, car chacun sait que la cité, à moitié détruite, ne se rendit que le 28 juillet 1793, après quarante-trois jours de bombardement.

La ville fut restituée par l'ennemi le 31 août 1794 (14 fructidor an II), treize mois après qu'il s'en fut emparé ; et, sans perdre un instant, comme pour purifier Valenciennes des idées rétrogrades que les Autrichiens y avaient fait régner de nouveau, quelques patriotes enthousiastes transformèrent en Temple de la Raison l'église Saint-Jacques, où Antoine Watteau et Jean-Baptiste Pater avaient éte baptisés. Puis, la nouvelle municipalité résolut d'exciter les esprits par une grande fête républicaine qu'elle fixa au 21 septembre suivant, dernier jour des sans-culottides de l'an II.

Le programme de cette fête ne comprend pas moins de vingt pages imprimées. Le style en est déclamatoire, et bien des détails prêtent au sourire. Mais, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, les manifestations extérieures ne valent jamais que par le sentiment qui les anime : les

(1) Voir, sur cet épisode, *le Siège de Valenciennes* en 1793, par Texier de la Pommeraye.

protestants traitent d'idolâtrie impie les plus touchantes cérémonies du catholicisme, et un catholique, transporté à Delhy ou à Bénarès, se signe avec horreur devant l'éblouissant cortège d'un dieu hindou. Pour ne pas railler ces choses, il faut croire soi-même ou, tout au moins, avoir l'esprit large pour comprendre la croyance d'autrui. Or, qu'on se reporte à l'an II ; qu'on se mette à la place de ces patriotes qui, après avoir vu l'année précédente la France à deux doigts de sa perte, leur ville bombardée, puis occupée par l'ennemi, se voyaient presque miraculeusement rentrés dans le giron de la grande patrie, dont le drapeau flottait au loin triomphant. Alors, rien ne semblera ridicule, et on appréciera comme elle le mérite la fête Valenciennoise du 21 septembre 1794.

Un cortège se formait d'abord sur la Grande Place. Il se composait de vingt-et-un groupes, répartis en trois divisions. — Avec un peloton de cavalerie, la première comprenait ceux de l'*Ingénuité*, de la *Modestie*, de la *Prudence*, et de l'*Activité*. Dans le groupe de l'*Ingénuité* étaient portés les bustes Bara et Viala, entourés de jeunes garçons, avec ces mots : « Nous les vengerons ! » Les autres se composaient respectivement de jeunes filles, de mères de famille et de « citoyens de diverses professions, avec des instruments relatifs à leur état ». — La seconde division s'ouvrait par des guerriers, suivis d'un char arborant les dépouilles ennemies. Puis marchaient d'autres groupes consacrés à la *Fidélité*, à la *Constance*, à la *Sensibilité* et à l'*Amour de la Liberté*. Celui de la *Sensibilité* comprenait un second char portant des soldats blessés, et suivi de médecins, de chirurgiens et d'administrateurs de l'hôpital. Quant au dernier, il se composait des patriotes belges réfugiés en France, avec cette devise : « Point d'autre terre que celle de la liberté ! » — La troisième division s'ouvrait par « une colonne de marbre noir figurant celle du Panthéon », ornée à sa partie supérieure de guirlandes, d'où pendaient deux rubans tricolores. Puis venaient les bustes de Marat et de Lepelletier, sur la route desquels de jeunes citoyennes jetaient des fleurs ;

un char surmonté du Génie tutélaire de la République ; des groupes consacrés à la *Science*, à la *Surveillance* et à la *Fermeté*, à la *Justice* et à l'*Humanité*. Après eux devait prendre place l'un des représentants du peuple alors à Valenciennes, entouré d'un membre de chacune des autorités constituées, précédé de jeunes gens représentant la *Vertu*, la *Patrie*, et la *Nature*, et flanqué d'autres enfants représentant la *Liberté* et la *Fraternité*. Le cortège se terminait par deux nouveaux groupes : l'un consacré à l'*Unité* et à l'*Égalité*, l'autre au *Peuple*, ainsi que par un peloton de cavalerie.

Après un roulement de tambour, les musiciens de la troisième division allèrent, à son domicile, chercher le délégué de la Convention, tandis que d'autres musiques faisaient entendre « l'hymne sacré, » c'est-à-dire la *Marseillaise*. Dès que le représentant du peuple, — avec cet habit à revers rouges et ce panache tricolore dont l'effet était irrésistible sur le soldat, — eut pris la place qui lui était réservée, le cortège se mit en marche et se dirigea vers l'autel républicain, où eurent lieu des évolutions fort compliquées.

Le Génie de la Patrie chanta ensuite un nouvel hymne qu'accompagnèrent des masses chorales et des musiques militaires, et la procession civique parcourut une partie de la ville, en commençant par la rue de Cambray. Sur la place Saint-Jean avait été dressé « un trône surmonté d'un tyran couronné et revêtu des attributs de l'ambition et du despotisme ». Pour obéir au Génie, des soldats les détruisirent. Puis, au son des fanfares, fut entonné un chœur d'où nous tirons cette strophe, sorte de défi jeté, au nom des héros français, à tous les souverains de l'Europe :

Revêtus de l'éclat d'une injuste puissance,
Ces brigands couronnés que l'univers encense,
Vont, courbés sous le poids de votre dignité,
Trembler devant la Liberté.

Leurs trônes écroulés, leur impuissante rage,
Sont les fruits précieux de ce bouillant courage,
Qui prouvera partout que, digne de ses droits,
Chez nous l'Homme a su vaincre et terrasser les Rois.

Ce chant fini, la longue théorie se dirigea vers le temple de la Raison, devant lequel le délégué de la Convention prononça un discours auquel répondit le Génie de la Patrie. Ensuite par la rue de Tournay, le cortège regagna la Grand'Place où, sur *l'air des Marseillais*, le Génie, qui devait commencer à se trouver très fatigué de son rôle, entonna un dernier hymne.

Quelques mois plus tard, le 10 décembre 1794 (20 frimaire an III), eut lieu une autre cérémonie pour la plantation sur la Grand'Place, au pied de l'antique beffroi municipal, d'un nouvel arbre de la Liberté. De là, un nouveau cortège, de nouveaux chants et un nouveau discours que prononça le représentant Roger-Ducos dans le temple de la Raison (1).

Les fêtes ne cessaient point et tout anniversaire semblait bon pour en organiser. Telles furent celles du 21 janvier 1795 (1er pluviôse an III) en l'honneur de la mort de Louis XVI, et du 10 août (19 thermidor an III) en l'honneur de la prise des Tuileries par le peuple de Paris.

Pour celle-ci avait été élevée sur la place une décoration assez extraordinaire. En face de la maison commune, une estrade, à deux rampes, était surmontée d'un socle traversé par un arbre de la Liberté. Sur ce socle, un fût de colonne tronqué, orné d'une guirlande, servait de piédestal à deux figures de six pieds adossées l'une à l'autre, faisant face aux deux extrémités de la place, et représentant la première l'Égalité, la seconde la Liberté, avec leurs attributs. Au-dessus d'elles, à une hauteur de quarante pieds, planait le Génie protecteur de la France, porté sur une nuée d'où partait

(1) Ce discours a été imprimé en une brochure de sept pages.

la *foudre qui terrassait plusieurs « chevaliers du poignard » coupables* d'avoir voulu renverser la colonne que nous venons de décrire. Aux quatre coins, l'éphémère monument se complétait par des pyramides imitant le marbre et portant diverses inscriptions (1).

Quelques mois après, la loi du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV) sur l'organisation de l'instruction publique, fixa à sept par année le nombre des fêtes nationales : celles de la *Fondation de la République,* au 1er vendémiaire ; de la *Jeunesse,* au 10 germinal ; des *Époux,* au 10 floréal ; de la *Reconnaissance,* au 10 prairial ; de de l'*Agriculture,* au 10 messidor ; de la *Liberté,* aux 9 et 10 thermidor ; des *Vieillards,* au 10 fructidor ; sans compter d'autres cérémonies auxquelles pouvaient donner lieu soit des souvenirs locaux, soit des évènements extraordinaires.

Nulle part cette loi ne fut exécutée avec plus de fidélité et d'entrain qu'à Valenciennes. Mais, de peur de monotonie, nous nous garderons bien de décrire toutes les manifestations dont elle devint l'origine. Disons seulement que, dans la plupart, un temple décadaire, substitué à celui de la Raison, joua un rôle important. Il avait été installé dans l'ancienne église des Jésuites. La justice nous contraint toutefois à déclarer que ces fêtes périodiques et habituelles donnèrent lieu à beaucoup moins de frais d'imagination que celles qui ne devaient pas se renouveler.

Parmi ces dernières, la plus émouvante fut incontestablement la cérémonie célébrée le 31 août 1796 (14 fructidor an IV) « en mémoire de la rentrée glorieuse des Français » à Valenciennes. Elle eut surtout un cachet militaire. Placées d'abord en dehors de la forteresse, les troupes françaises furent solennellement reçues à la porte de Mons par les autorités civiles ; puis elles s'in-

(1) En l'an IV, la fête fut célébrée d'une manière plus modeste, et par un simple cortège. Le citoyen Desmoulins, président de l'administration centrale du département du Nord, y prononça un discours.

corporèrent à un cortège, divisé en 37 groupes, et qui parcourut les diverses parties de la ville. Comme œuvres d'art, on y voyait une statue de la *Liberté foulant aux pieds les attributs de l'Esclavage,* et deux chars, dont le plus élégant avait pour patronnes la *Renommée* et la *Victoire,* ces déesses protectrices de l'armée républicaine.

Moins d'un mois plus tard, la journée du 1er vendémiaire an V fut consacrée à fêter « la première olympiade de la République française ». Sur un char se montrèrent assises quatre Vertus ayant des génies à leurs pieds ; sur un autre, se dressa la Liberté portée sur un nuage et foulant aux pieds les attributs de la Monarchie. Mais la grande attraction consista, pour le peuple, en courses imitées de l'antique.

Aux deuils nationaux, dont les assemblées avaient ordonné la commémoration dans la France entière, se rattachèrent des cérémonies d'un caractère tout différent ; l'une, du 21 octobre 1797 (30 vendémiaire an VI), à la gloire de Hoche ; l'autre en souvenir de l'assassinat des plénipotentiaires français de Rastadt, auxquels fut dédié un « char de la Vengeance nationale » ; la dernière, du 2 octobre 1799 (10 vendémiaire an VIII) en l'honneur de Joubert.

Des trois, la plus intéressante fut, de beaucoup, celle consacrée au héros de la Vendée, du Rhin et de l'Irlande. Une pyramide s'éleva à l'une des extrémités de la place en face de l'arbre de la Liberté, et devant elle fut traîné le char funèbre. Au sommet de ce char, entouré de quatre jeunes garçons en costumes militaires, surgissait une urne reposant sur des drapeaux pris à l'ennemi. Plus bas étaient assises six jeunes filles couronnées de fleurs, avec des ceintures de crêpe entrelacées de guirlandes de chêne, et portant au bras chacune un bouclier où se lisaient des inscriptions en l'honneur du jeune et regretté général.

A partir du Consulat, les manifestations de la joie publique négligèrent peu à peu la patrie pour ne plus s'occuper que d'un homme. Toutefois les souvenirs

républicains se mêlèrent encore durant un certain temps à son apothéose personnelle. C'est ainsi que le 14 juillet 1803 (25 messidor an XI) à côté d'un arc de triomphe élevé, selon les termes du programme, « à la gloire du héros qui nous gouverne », on hissa sur le vieux beffroi une bannière représentant une Renommée, « figure » allégorique de la réputation que Valenciennes s'est » justement acquise par sa défense courageuse envers un » ennemi qui menaçait d'anéantir la République ». Mais avec l'Empire, ces ménagements ne tardèrent point à disparaître, et la France ne connut plus guère d'autres plaisirs que l'annonce, à coup de canon, des stériles victoires qui devaient la conduire à Waterloo.

PROPAGANDE MORALE ET PHILOSOPHIQUE DU POSITIVISME (1)

ORDRE ET PROGRÈS
Vivre pour autrui : Famille, Humanité, Patrie.
Vivre au grand jour.

A la jeunesse des écoles ;

A l'élite de la jeunesse française et de tous les pays ;

A tous ceux qui, frappés de l'irrémédiable décadence du catholicisme et, malgré une admirable hiérarchie, de son impuissance croissante à diriger les esprits; à tous ceux qui cherchent ailleurs une orientation et un idéal, le Positivisme offre les éléments et les moyens d'une véritable régénération mentale et surtout morale.

Le Positivisme nous apprend à mieux aimer, à mieux penser, pour mieux agir. Il concilie l'ordre et le progrès et donne enfin la solution radicale, sinon immédiate, de toute la question sociale.

Patrons et ouvriers, serviteurs et maîtres, rendre l'homme

(1) Cet article forme une feuille, en vente, 10, rue Monsieur-le Prince, 10 centimes ; en quantités, le cent, 2 francs.

plus sobre, plus clairvoyant et plus sage, en même temps que plus actif, tout le problème est là, pleinement résolu ; solution magistrale, dernier mot du progrès ;

Connaître l'homme pour l'améliorer : physiquement, mentalement, moralement surtout et le conduire ainsi à l'aisance et au bonheur, tel est l'objet, tel est l'effet, le résultat de la morale positive qui résume tout le Positivisme et justifie sa devise : l'amour pour principe, l'ordre (l'observation et l'expérience) pour base, le progrès pour but.

A tous les hommes de bonne volonté, à tous ceux qui ont la noble ambition d'utiliser leurs forces au service de la Patrie et de l'Humanité, le Positivisme offre le champ illimité d'une propagande féconde aussi efficace pour le bonheur privé que favorable au bonheur public.

Sursum Corda!

Le Positivisme a pour but de systématiser nos sentiments, nos pensées et finalement nos actes, en vue du bonheur humain ; c'est-à-dire qu'il nous apprend à mieux aimer, à mieux penser, pour mieux agir.

Il a pour principe l'amour de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité ; enfin, rejetant toute idée ou tout principe surnaturel, il a pour base intellectuelle la connaissance de l'ordre universel, c'est-à-dire l'ensemble des notions réelles fournies par l'observation, l'expérience et l'histoire qui n'est elle-même que l'observation et l'expérience appliquées aux sociétés. En un mot, il a pour dogme la science coordonnée.

Son immortel fondateur, Auguste Comte, n'a pas seulement coordonné la science en établissant la hiérarchie des notions élémentaires abstraites, allant du simple au composé : mathématique, mécanique, physique, chimie, biologie, mais encore il l'a complétée en instituant les deux derniers termes de la série encyclopédique : la sociologie et la morale. C'est-à-dire qu'il a fait pour ces deux sciences suprêmes ce que Lavoisier a fait pour la chimie ; ce que Bichat et Gall ont fait pour la biologie, qu'il en a déterminé les méthodes et les lois statiques et dynamiques.

— **En Sociologie,** lui seul a su faire convenablement l'analyse des différentes parties constituantes inséparables de toute organisation sociale : propriété, famille, gouvernement temporel et spirituel, langage, religion. Lui seul a su faire l'analyse de leurs réactions mutuelles et de leurs conditions d'équilibre *(théorie statique ou théorie de l'ordre).* Cet équilibre résulte de l'établissement d'opinions communes qui se condensent dans le lien religieux : la religion a toujours représenté la coordination des diverses forces sociales, à ce point que la théorie de l'évolution intellectuelle se confond avec celle de l'évolution religieuse.

Lui seul a su établir la vraie philosophie de l'histoire qui se résume dans les lois de filiation, de continuité ou de succession d'après lesquelles ces institutions se transforment dans la suite des siècles, au point de vue mental, pratique et moral. (*Théorie dynamique ou du mouvement, théorie du progrès.*)

D'après la loi d'évolution mentale : l'esprit humain et toutes nos conceptions passent successivement par les trois états : 1° le fétichisme ou état objectif et concret, de moins en moins terre à terre et qui, dans sa forme la plus élevée, aboutit au culte des astres et du soleil ; 2° le théologisme ou état métaphysique et fictif, de plus en plus abstrait et condensé : polythéisme, monothéisme, déisme ; 3° enfin, le Positivisme ou état scientifique.

Parallèlement à ces trois états, d'après la loi d'évolution pratique, l'activité est d'abord : 1° guerrière ou conquérante, puis, 2° défensive et enfin, 3° pacifique et industrielle. En même temps que, d'après la loi d'évolution morale, la sociabilité devient corrélativement : domestique, puis civique et enfin pleinement universelle.

Toutes ces lois sont démontrables et démontrées.

— **En Morale.** Auguste Comte, seul, parmi les penseurs modernes, a su reconnaître toute la profondeur des conceptions de Gall, si originales, si lumineuses et pourtant si méconnues et si mal appréciées. Ces belles découvertes n'ont pas moins révolutionné les notions psychologiques que

celles de Galilée les notions cosmologiques; ce sont elles qui ont donné une base positive à la morale.

Le grand physiologiste Gall a démontré, par la méthode de comparaison avec les organismes plus simples et des exemples pris dans toute la série animale, que le cerveau n'est pas seulement le siège de nos pensées, ce que, depuis l'antiquité grecque, on avait toujours plus ou moins pressenti, mais qu'il est encore l'organe multiple de notre énergie, de nos passions, de nos sentiments, en un mot, de ce qu'on est convenu d'appeler figurément le cœur; que, par conséquent, contrairement à la théorie de la grâce divine, les bons instincts, les penchants affectueux sont innés chez l'homme. De plus, il indiquait la place occupée, sur les lobes cérébraux, par chacune des facultés principales : sentiment, intelligence, volonté (aimer, penser, agir).

Comte a repris ces mémorables travaux sur les fonctions et les localisations cérébrales. Il les a rectifiés et complétés d'après un perfectionnement de méthode : à l'observation et à l'expérience instituées en physique et en chimie, à la méthode comparative instituée en biologie, il a ajouté et inauguré en sociologie un nouveau procédé d'induction qu'il a appelé méthode historique ou de filiation et qui trouve son application en morale théorique, c'est-à-dire dans l'étude des facultés intellectuelles et morales. Cette application consiste à faire l'analyse des fonctions de l'encéphale non plus objectivement et d'après l'examen de l'organe lui-même, mais subjectivement, d'après le résultat de son fonctionnement, non seulement dans l'individu, mais encore et surtout dans l'espèce et au cours du long déroulement de l'histoire où le développement et les produits sont autrement appréciables.

Car il a démontré que l'individu répète l'espèce, c'est-à-dire, qu'il se produit en chacun de nous une évolution analogue, suivant le degré de culture, à celle de toute Humanité. Cette proposition, cette loi, devient évidente, par la simple constatation de ce fait que : l'enfant d'un Hottentot et celui d'un Parisien naissant aussi dénués et ignorants l'un que l'autre, ce dernier devra, d'après l'action latente du

milieu social, du langage et d'après une culture plus ou moins systématique, se mettre au niveau intellectuel et moral résultant de tout le développement humain.

On se rendra compte, par contraste, de tout ce que cette méthode historique a de valeur, d'à-propos, d'ingénieux et aussi de rationnel en pensant à la grossièreté des moyens anatomiques, dans des recherches aussi délicates et à l'impossibilité de constater sur la table de dissection une différence appréciable entre le cerveau d'un lettré et celui d'un manœuvre, voire même d'un Esquimau. A l'œuvre on connaît l'ouvrier... et le cerveau, à l'œuvre seulement.

C'est par cette méthode, par ce trait de génie que le grand philosophe a pu établir son admirable théorie cérébrale ou théorie de l'âme et appliquer des procédés absolument scientifiques à la morale et au perfectionnement humain. Les principes sur lesquels ils s'appuient sont les deux grandes et simples lois biologiques : 1° que tout organe se fortifie par l'exercice ou s'atrophie au contraire dans l'inaction, surtout dans l'enfance et la période de croissance ; 2° que toutes les modifications suffisamment profondes se transmettent par hérédité. Ces lois s'appliquent pleinement au développement cérébral, c'est-à-dire à celui de l'intelligence, du cœur et de l'énergie. La première explique l'amélioration individuelle ; toutes deux solidairement, la modalité et la continuité de l'amélioration, du progrès social ou collectif.

En outre, Auguste Comte introduit en morale une méthode entièrement nouvelle qu'il a appelée méthode subjective et qui consiste à tout concevoir d'après la destination. Or, la destination générale de nos actes ne saurait être que le bonheur individuel ou collectif, le bonheur humain ; le bonheur, en effet, a toujours été, plus ou moins confusément et reste le but permanent de notre activité. C'est cette vue que le grand penseur a systématisée : dans la définition du grand dualisme philosophique, le monde et l'homme, le monde s'appelle l'objet ; l'homme est le *sujet* contemplateur ; d'où les noms de *méthode et synthèse subjective,* l'homme et l'amélioration de son sort étant le but suprême de la

synthèse nouvelle. Cette synthèse se résume dans *la morale positive qu'on peut définir : la science et l'art du bonheur.* La morale théorique consiste dans la connaissance de l'homme et du milieu où il vit ; la morale pratique dans l'art de modifier pour améliorer.

Les phénomènes et les êtres se prêtent d'autant mieux à cette culture systématique qu'ils sont plus compliqués et plus élevés ; c'est le cas des phénomènes sociaux et moraux. A ce point de vue, l'homme est l'être le plus modifiable de la création. Par le fait, c'est celui qui s'est modifié davantage, dans sa longue progression à travers les siècles, vers un avenir meilleur.

Il y aura toujours mieux à faire dans cette voie du perfectionnement humain en développant de plus en plus les sentiments sociaux et bienveillants, en comprimant de plus en plus un égoïsme pourtant nécessaire et en subordonnant de plus en plus l'esprit au cœur, la raison au sentiment. Il y a là comme une sorte de limite idéale, vers laquelle on s'élèvera d'autant plus au vrai bonheur qu'on s'en rapprochera davantage.

De ce point de vue moral, de ce point de vue suprême, le grand penseur a pu coordonner toutes choses, tout régler, tout discipliner : la théorie et la pratique, tous les arts et toutes les sciences.

Connaître l'homme pour l'améliorer et le conduire ainsi à l'aisance et au bonheur; tout est là. Tel est le dernier mot du progrès. Telle est la solution radicale sinon immédiate de toute la question sociale, question d'ensemble, dont la solution doit être nécessairement une solution d'ensemble et toute morale, par la rénovation préalable des opinions et des mœurs. Toutes les autres solutions immédiates, législatives ou autres, ne peuvent être radicales, mais seulement partielles et insuffisantes.

— **Conclusion** : le Positivisme institue donc, sur la base inébranlable de la science, un nouveau code de morale, un nouveau système d'éducation universelle, un nouveau culte, qu'il ne faut concevoir que comme le moyen de prolonger à

toute la vie la culture donnée dans le jeune âge. A mesure qu'on y avance, surgissent de nouveaux devoirs qu'il est bon d'apprendre pour les mieux remplir. Sa supériorité morale, comparativement au catholicisme, resplendit comme le jour dans les nobles prescriptions qu'il édicte, aux deux extrêmes de l'échelle des devoirs, d'un côté envers les animaux, de l'autre envers la femme, la société en général et l'Humanité. A la préoccupation plus ou moins égoïste du chrétien : faire son salut, il substitue cet idéal autrement propre à inspirer dévouement et abnégation : Vivre pour la Famille, la Patrie, l'Humanité.

Satisfaisant non moins le cœur que l'esprit, le Positivisme est à la fois une religion et une philosophie : philosophie nouvelle et vigoureuse qui écarte radicalement d'un côté le fatalisme, et l'optimisme, de l'autre les fictions, les entités, les incohérences des doctrines absolues, soit spiritualistes, soit matérialistes, pour leur substituer les notions positives et relatives, les seules vérifiables, les seules démontrables, les seules à la portée de notre entendement, les seules réellement utiles ; Religion suprême, destinée à remédier à la dissolution inévitable et graduelle de toutes les autres, à les remplacer toutes et à réaliser ainsi et enfin la vraie Religion universelle.

La science n'a pas de patrie ; de sa nature elle est universelle : les vérités mathématiques et physiques, les lois de la chimie et de la biologie, celles de la mort et celles de la vie, peuvent se vérifier aussi bien à Constantinople, Moscou, Pékin, Yedo, qu'à Paris, Londres, New-York et Rio. De même la morale et la Religion issue de la science et fondée sur elle sera nécessairement universelle.

Fermant l'ère des multiples révolutions religieuses dont l'histoire du monde et celle de notre pays nous offrent le spectacle et ne conservant des cultes antérieurs que ce qu'ils ont d'utile et de vrai, c'est-à-dire leurs procédés valables de culture humaine, les maximes de morale, fruit de la sagesse sacerdotale et de l'expérience des nations, la Religion nouvelle les comprend et les explique tous ; mais tout en les respectant, tout en rendant ample justice à leurs services

passés, elle les élimine, ou les absorbe et les assimile tous en les améliorant, c'est-à-dire en procédant à leur transformation positive et finale et en mettant les règles et les préceptes moraux qu'ils ont fournis en harmonie avec la raison moderne. Il faut donc admettre que toutes les religions anciennes n'ont été que provisoires et destinées seulement à préparer l'avènement du Positivisme, seule religion définitive et normale.

Son glorieux fondateur, Auguste Comte, doit donc être considéré comme le plus sublime des novateurs religieux, à lui seul plus grand qu'eux tous : Moïse, saint Paul, Manou, Confucius et Mahomet; car dans sa carrière inouïe, prodigieuse, unique dans l'histoire, il a pu opérer la fusion des deux grands courants de l'esprit humain, le courant scientique et le courant religieux, résumant à la fois Aristote et saint Paul, la science suprême et la suprême bonté.

Joignant à la plus vaste érudition sur l'histoire de la littérature ancienne et moderne la connaissance approfondie de toutes les sciences contemporaines, il a pu réunir, dans sa puissante et riche nature, le plus profond génie philosophique au cœur le plus aimant, à la plus délicate sensibilité, à la plus exquise tendresse ; le plus pur sentiment social, le plus ardent amour du genre humain et de l'Humanité au civisme, à la fermeté d'un Romain et à l'énergie indomptable d'un Junius Brutus. Il fallait tout cela pour son œuvre immortelle qui ne s'est accomplie qu'au prix de toute une vie de travail sans trêve, de sacrifice et de pauvreté.

Méconnu, dénigré, bafoué de son vivant, que son nom sera grand, au cours de l'ère future! Désormais la radieuse auréole de son front vénéré brillera chaque jour d'une lueur plus vive, d'une clarté plus pure. Nous sommes à l'aurore de sa *vie subjective* : c'est ainsi qu'il nommait le prestige croissant, l'action indéfinie d'une grande mémoire et d'une grande vie sur la postérité. Chaque siècle nouveau verra grandir la sienne, du levant au couchant, comme peuvent nous l'indiquer à peine celle de Jésus-Christ et celle de Bouddha, et sa gloire brillera, sur l'un et l'autre hémisphère, aux frontons de temples innombrables, à tous les Panthéons : *Aux vrais*

grands hommes, aux bienfaiteurs de l'Humanité, les peuples reconnaissants.

Quoi qu'il en soit, l'incomparable et grandiose synthèse qu'il a donnée au monde s'impose dès ce jour à l'étude et aux méditations des hommes de bonne volonté, d'intelligence et de cœur.

Qu'on se le dise!

Semons sans cesse, autour de nous, la précieuse semence et la bonne nouvelle; surtout chez les jeunes, alors qu'au soleil de l'instruction acquise, la superstition catholique a déjà dû sécher sur pied et que le sol intellectuel n'est pas encore embarrassé des herbes folles et des broussailles de la méthaphysique anarchique et révolutionnaire : c'est le moment du labour et des semailles. *Laboremus.*

Communiquons-nous mutuellement, sans nous lasser jamais, la lumière et le feu sacré. Le christianisme a mis plus de dix siècles à conquérir l'Europe; le Positivisme en mettra moins de cinq à faire le tour du globe. La grande œuvre aujourd'hui, l'œuvre utile entre toutes, l'œuvre excellente, l'œuvre sainte, la pacifique et moderne croisade est de travailler à son installation théorique et pratique, à l'organisation de son enseignement et à son recrutement sacerdotal.

Sursum Corda! Laboremus.

Dr A. JABELY.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. Laffitte.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 11901.

4 Aristote 102. - 13e ANNÉE. — N° 2. — 1er Mars 1890.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE (1)

I

THÉORIE DE L'OPINION PUBLIQUE

Le problème de la liberté de la presse, ou plutôt de la répression de la tyrannie du journalisme, s'impose à tous les esprits. L'immense majorité des républicains en France n'a qu'un cri à ce sujet. L'on a pu juger expérimentalement la loi sur la presse de 1881. C'est un de ces beaux monuments, où l'incapacité de la doctrine démocratique pour constituer un gouvernement quelconque s'étale dans toute sa splendeur. Mais le public, qui n'est pas dominé comme ses chefs, sauf à Paris peut-être, par les vieilles formules surannées de la doctrine révolutionnaire, a vu pratiquement les graves inconvénients de cette loi, inconvénients qui sautent d'ailleurs aux yeux.

M. Joseph Reinach, avec son énergie et sa décision habituelles, a pris l'initiative d'une modification sur un point spécial de cette loi, qui, sans altérer en rien la liberté d'exposition et de discussion, remédierait néanmoins aux inconvénients les plus frappants de cette loi déplorable. Il a agi en homme politique, en ne faisant porter son action que sur un point nettement déterminé, sans rattacher ses vues à aucune conception d'ensemble. A chaque jour, en politique, suffit sa peine ; les hommes d'Etat doivent surtout remédier aux inconvénients, à mesure qu'ils surgissent, avec la prévision, cependant,

(1) Conférence sur la *Liberté de la presse* faite par M. Pierre Laffite à la *Société populaire des Amis de l'Instruction du XIVe arrondissement,* Paris-Montrouge, 34, rue Ducouëdic, à 8 heures et demie du soir, le jeudi 12 décembre 1889.

des conséquences de leurs opérations spéciales. Le rôle des philosophes est autre : ils préparent l'opinion publique et l'éclairent, bien loin de la suivre ; ils doivent rattacher leurs vues particulières à des conceptions, qui, si elles sont réellement scientifiques, éclaireront la pratique ardue des hommes d'Etat, et leur prépareront surtout une modification fondamentale de l'opinion publique, qu'ils ne peuvent jamais dépasser de beaucoup, surtout de nos jours. C'est ce travail d'ensemble que j'ai l'intention d'accomplir, travail qui dépasse la lutte actuelle et qui préparera, je l'espère, une modification importante de l'opinion publique.

Le journalisme est un instrument d'action de l'opinion publique et sur l'opinion publique. C'est un organe essentiellement nouveau qui ne s'est développé, surtout en France, que depuis deux générations, et dont la théorie n'a vraiment jamais été faite; car, on ne peut réellement considérer comme des théories, les niaises déclamations de nos démocrates, qui se sont contentés de donner un caractère absolu à des nécessités purement transitoires. Ces pauvres gens, ayant toujours vécu dans l'opposition, n'ont jamais construit que des appareils d'opposition, et arrivés au pouvoir, ils ne savent que transmettre à leurs adversaires des moyens perfectionnés pour les renverser. Il est donc urgent de sortir de cette situation, et de fournir enfin une théorie positive de ce nouvel appareil social, le journalisme, en s'appuyant sur la connaissance des lois générales de la structure et de l'évolution des sociétés humaines. C'est cette théorie que je veux donner aujourd'hui. Elle sera longtemps opportune, puisqu'il faut toujours un certain temps, pour que les conceptions positives pénètrent dans le public. Mais le journalisme étant un appareil moderne d'action sur l'opinion publique, sa théorie suppose nécessairement une théorie positive de l'opinion publique elle-même. Et c'est celle-ci que je vais exposer d'abord, d'une manière aussi sommaire que possible.

Toute société, et il est toujours utile de rappeler cette

vue générale, n'existe qu'au moyen d'un gouvernement. La société n'étant, en effet, qu'un concours simultané et successif d'individualités distinctes exerçant des fonctions différentes, il est nécessaire qu'il existe un appareil chargé d'assurer ce concours, dont la spontanéité est évidemment insuffisante. Le gouvernement, indispensable dans toute société, est toujours finalement inévitable; car il finit toujours par surgir une force disposée à gouverner, dans un public qui désire l'être. La fonction du gouvernement est d'assurer le concours des fonctions distinctes, d'exciter, de retenir, et d'accomplir toutes les fonctions générales qui ne peuvent être laissées à l'initiative privée.

La base comme la sanction de tout gouvernement, est nécessairement la force. Cette force peut être, ou la richesse (et ce sera de plus en plus le cas moderne), ou le nombre, soit sous forme militaire, soit sous forme électorale. L'action militaire du nombre préside surtout à la formation des sociétés humaines; elle est encore indispensable à notre époque, elle le sera même toujours à un certain degré.

Mais tout gouvernement tend à abuser, et il abuse nécessairement (à moins de ne pas exister); c'est même une des belles niaiseries de la démocratie, de chercher un gouvernement qui n'abuse jamais : autant chercher un merle blanc. Néanmoins, les sociétés ont constamment cherché un moyen de remédier aux abus inévitables, en les réduisant au minimum possible à une époque déterminée, minimum qui varie successivement, d'après des lois, déterminées dans leur disposition fondamentale. Or, le procédé général pour remédier aux abus de tout gouvernement consiste précisément dans la réaction de l'opinion publique sur le gouvernement lui-même. Il faut donc donner la théorie de cette opinion publique, en l'étudiant successivement, dans sa destination, dans sa constitution et dans son évolution ; le journalisme viendra prendre sa place dans cette action générale, au lieu d'apparaître comme une institution

sacro-sainte devant laquelle s'inclinent pieusement nos démocrates, comme jadis leurs pères s'inclinaient devant le Saint-Sacrement.

Voyons d'abord la destination de l'opinion publique : sa destination consiste à réagir sur le gouvernement. Et cette réaction résulte de l'approbation ou de la désapprobation ; et aussi de la résistance, plus ou moins passive, que chacun des membres de la société peut mettre à l'accomplissement des mesures décrétées et ordonnées. Car si la force est la base et la sanction de l'action gouvernementale, celle-ci suppose toujours, sous peine d'avortement, une adhésion plus ou moins implicite de l'opinion publique, même sous les régimes qui passent pour être les plus despotiques. L'opinion publique n'est d'ailleurs pas toujours une force passive ; elle devient, dans certains cas, une force active, et ses manifestations obligent souvent le gouvernement à des mesures qu'il désapprouve. Il y a donc une corrélation constante, plus ou moins parfaite et plus ou moins heureuse, entre l'opinion et le gouvernement.

Mais la fonction de l'opinion publique est plus étendue encore, car elle se manifeste aussi par le procédé qui lui est propre : énonciation, approbation, désapprobation, de manière à constituer une réaction d'une partie de la société sur une ou plusieurs autres, et même quelquefois, une réaction de tout l'ensemble sur un seul individu. C'est ce qui a lieu surtout, dans l'action de l'opinion sur les grands réformateurs. Le fonctionnement s'accomplit, du reste, d'après des lois naturelles qui résultent de notre nature et de notre situation, et sur lesquelles nous ne pouvons exercer qu'une action modificatrice.

Mais pour bien comprendre le rôle de l'opinion publique, il ne suffit pas de connaître sa destination, il faut savoir aussi quelle est sa constitution.

L'opinion publique se compose de trois éléments : 1° une doctrine ; 2° un public ; 3° un ou plusieurs organes. La combinaison de ces trois éléments suivant les diverses époques, constitue la base de l'évolution de

l'opinion publique. Il faut à chaque époque, si l'on veut comprendre le fonctionnement de l'opinion publique, si l'on veut agir sur elle, la diriger ou la modifier, apprécier chacun de ses éléments, mesurer leur portée et ce qu'il est possible d'en obtenir, et rechercher par quels moyens on peut agir sur elle ; sans cela, on court grand risque d'avorter. Du reste, les grands politiques de l'ordre temporel ou spirituel se sont toujours rendu compte, plus ou moins implicitement, de ces diverses conditions, et c'est en y satisfaisant convenablement qu'ils ont réussi.

La première condition de l'opinion publique est la nécessité d'une doctrine. Il est clair, en effet, que pour que l'opinion puisse se manifester, il faut évidemment une doctrine acceptée à laquelle on puisse faire appel ; sans cela, il n'y aurait aucun moyen d'entente pour manifester l'approbation ou le blâme, pour exprimer le désir d'une modification dans une direction déterminée. La pénétration de la doctrine, créée par l'action d'un ou plusieurs individus, s'accomplit d'après des lois qui lui sont propres, et ce n'est que quand cette pénétration a été suffisamment accomplie, qu'on a ainsi une nouvelle doctrine, base d'une nouvelle constitution de l'opinion publique.

La nature de la doctrine influe nécessairement sur la loi de formation et de manifestation de l'opinion. Les doctrines qui ont successivement gouverné l'Humanité sont, ou théologiques, ou métaphysiques, ou positives, ou constituées par un mélange à des degrés divers de ces trois manières distinctes de philosopher.

La doctrine *théologique* est à la fois la plus instable et la plus absolue. Au moment où elle s'affirme, elle a un caractère absolu plus ou moins irrésistible, qui se conçoit parfaitement, puisqu'elle apparaît alors comme l'expression de la volonté d'un être divin supérieur, et ne peut par conséquent comporter ni discussion ni atermoiement. Elle est d'autre part plus instable, parce qu'au fond, ses doctrines, ayant un caractère surtout subjectif,

comportent toutes sortes de modifications et d'atermoiements, pour s'adapter aux nécessités pratiques. C'est de cette propriété que les hommes d'Etat ont si souvent et si heureusement usé, pour tenir compte, même sans rouerie spéciale (qui serait du reste bien légitime), des nécessités pratiques, et, c'est grâce à elle, que la raison pratique a pu remédier aux inconvénients de la raison théorique.

La doctrine *scientifique ou positive* est à la fois plus relative et plus stable que la doctrine théologique. Elle permettra à l'opinion publique, quand celle-ci y aura une fois adhéré, d'être à la fois plus modérée et plus ferme, d'échapper aux entraînements violents et aveugles, et en même temps, d'imposer plus facilement le respect de ses décisions.

Quant à la doctrine *métaphysique*, en raison de son caractère à la fois infiniment vague et infiniment absolu, elle est celle qui comporte la moins convenable constitution de l'opinion publique : son caractère absolu est tel, que, quand elle se manifeste d'une manière suffisamment étendue, son action est à peu près irrésistible ; mais c'est elle aussi, qui comporte la plus grande instabilité, et c'est pour cela qu'elle peut devenir à un certain moment un procédé dangereux de mystification, comme nous en voyons actuellement l'exemple caractéristique dans l'emploi de la doctrine révolutionnaire. Elle constitue désormais un des plus grands dangers de la situation occidentale, auquel pourra seul remédier le graduel ascendant de la doctrine positive.

En résumé donc, la doctrine qui sert de base à l'opinion publique a été théologique dans le passé, elle sera pleinement positive dans l'avenir, et de nos jours elle est surtout métaphysique. Il faut tenir compte de ces distinctions, si l'on veut mettre convenablement en action l'opinion publique, et si l'on veut surtout préparer l'avènement de la doctrine qui permettra sa meilleure manifestation.

Le second élément de la constitution de l'opinion

publique est un *public*. Il y a deux cas à distinguer, suivant que le public est spécial, ou plus ou moins général. Le public spécial se compose principalement des gens appartenant ou à une même situation, ou surtout à une même profession. Cette opinion est habituellement, à la fois, d'une rare fermeté, et d'une vraie sagesse ; ce qui tient à ce que l'intervention de ce public reste limitée à l'appréciation des devoirs professionnels. Or ces devoirs reposent surtout sur la raison pratique qui est nécessairement positive. Aussi, l'action de ces publics spéciaux est-elle profondément heureuse, parce qu'elle maintient, dans des limites convenables, l'exécution des fonctions spéciales, indispensables à l'existence de toutes les sociétés Ce sont ces publics spéciaux qui maintiennent surtout l'ordre social. Mais la raison pratique qui sert de base à l'action de ces publics est nécessairement spéciale et incohérente, et par suite, elle est par elle-même insuffisante à maintenir et à établir l'harmonie générale des diverses fonctions spéciales; elle comporte trop ce que Diderot a appelé les *idiotismes* professionnels.

Quant à l'opinion générale proprement dite, portant sur l'ensemble des relations sociales et politiques, l'on peut dire que la loi générale de la formation du public qui y participe a été de rendre celui-ci de plus en plus étendu, de plus en plus considérable, ce qui aura des avantages futurs, avec de graves inconvénients actuels. Les inconvénients actuels tiennent au défaut d'homogénéité doctrinale entre les divers éléments d'un public de plus en plus étendu, ce qui entraîne toutes sortes de tiraillements et d'oscillations; les divers éléments du système sont à la fois animés de mouvements de force et d'intensité différentes.

Il est clair, en effet, que le public qui participe à l'opinion publique va en croissant. En premier lieu, la libération des travailleurs au moyen âge a fait d'eux un élément du public propre à former l'opinion, qui n'existait pas auparavant, et la grande masse humaine a été susceptible de devenir de plus en plus un élément de

l'opinion publique. L'émancipation domestique des femmes, au moyen âge, a été un autre élément de plus en plus considérable du public propre à former l'opinion ; élément qui agit sous des formes particulières et plus indirectes que directes. On peut dire, qu'en somme, la plus heureuse constitution de l'opinion publique a eu lieu au XVIIIe siècle en France : il y avait un public suffisamment étendu mais homogène, qui embrassait surtout les classes disponibles et cultivées, et à l'action duquel, les femmes participaient convenablement, par l'intermédiaire des salons.

Voyons maintenant le troisième élément de la composition de l'opinion publique, c'est-à-dire l'organe ou les organes qui lui sont indispensables.

On peut appliquer à l'opinion publique le principe général de la théorie des forces sociales, à savoir, la nécessité de sa concentration, passagère ou plus ou moins durable, en un organe unique. Seulement dans le cas du fonctionnement de l'opinion publique, le nombre de ses organes peut être multiple suivant les diverses opinions générales ou spéciales. Mais la condition se trouve toujours plus ou moins spontanément remplie.

La destination habituelle de tout organe de l'opinion publique est, surtout, de la dégager, de la traduire, et de la formuler. Cela est d'autant plus nécessaire que l'organisme politique est plus considérable. Cette destination a pu être réalisée d'une manière différente aux diverses époques de l'histoire, et les conditions sociales, intellectuelles, et écononomiques influent nécessairement sur la réalisation d'une telle condition de l'opinion publique. A l'état normal, dans le passé comme dans l'avenir, l'organe essentiel de l'opinion publique consiste dans un pouvoir spirituel universellement accepté; c'est là une condition qu'on ne peut ni proscrire, ni prescrire. Les puissances spirituelles surgissent par leur propre poids. L'avantage d'un pouvoir spirituel, organisé et accepté comme organe de l'opinion publique, est qu'il représente des conditions de compétence bien en rapport avec

les circonstances historiques dans lesquelles il se trouve placé; en outre, il existe alors auprès de la masse humaine une véritable responsabilité, puisque le public sait toujours à qui s'adresser, toutes les fois qu'il y a abus ou insuffisance dans la manière d'agir du pouvoir spirituel. Le principal inconvénient, dans le passé, de cette action du pouvoir sacerdotal comme organe de l'opinion publique, tenait surtout au caractère absolu de la doctrine, et à l'insuffisante émancipation sociale de la masse. Le caractère absolu de la doctrine était utile au pouvoir spirituel dans sa lutte contre le pouvoir temporel; cela lui donnait plus de force et de consistance. Mais la masse, dominée par des convictions indémontrables, et indémontrées, avait une liberté d'esprit insuffisante dans son appréciation des abus du sacerdoce lui-même, en même temps que l'insuffisante liberté sociale, tenant au régime des castes ou à l'esclavage, rendait le public encore moins libre. Cependant, dans ces conditions, absolument fatales du reste, de l'évolution sociale, le sacerdoce a néanmoins rempli un office nécessaire, indispensable autant qu'inévitable; et la Papauté du moyen âge a été la plus admirable manifestation de ce rôle du sacerdoce, comme organe de l'opinion publique.

L'évolution de la révolution occidentale a graduellement démoli ce régime sans le remplacer, mais, en préparant les bases d'une organisation très supérieure à celle du passé. L'invention de l'imprimerie a donné des moyens matériels, plus faciles que dans le passé, pour faire surgir des organes plus libres de l'opinion publique. La libération civile et politique de la masse humaine, l'émancipation due à l'esprit scientifique ont posé les bases d'un fonctionnement plus libre, plus indépendant de l'opinion publique. Il en est résulté, pour les natures énergiques, une possibilité plus grande de pouvoir apprécier les diverses forces sociales, et la possibilité plus grande aussi de trouver un public, qui, par son blâme ou son approbation, intervienne dans le règlement des puissances sociales. Le XVIII[e] siècle a offert à cet égard un

exemple mémorable, par le rôle incomparable de l'opinion publique que les philosophes avaient su conquérir, tout en se plaçant néanmoins en dehors de toute hiérarchie sociale quelconque.

Mais, si cette situation a créé des ressources presque indéfinies de manifestations de l'opinion publique, elle présente néanmoins de graves lacunes, qui tiennent surtout à l'absence d'une doctrine générale suffisamment acceptée : de là, difficulté de pouvoir grouper le public, pour qu'il puisse réagir convenablement, à un moment donné, contre les erreurs ou les abus des forces sociales et politiques; et réciproquement, possibilité, par des moyens artificiels que permettent l'imprimerie et la concentration des capitaux, de produire des entraînements passagers de l'opinion, presque toujours nuisibles. On a systématisé, sous le nom de *réclame*, ce procédé artificiel d'agir sur l'opinion publique; dénomination heureuse, empruntée au moyen par lequel on appelle doucement des oiseaux imbéciles pour les prendre et les manger. Il faut donc que nos contemporains en rabattent beaucoup de leur naïf orgueil quand ils se comparent à leurs pères; car, ceux à qui on fait avaler sur toutes les questions tant de bourdes fructueuses pour les gens qui les lancent sont mal venus à railler la vénération de leurs pères pour une papauté si longtemps progressive. Si cette situation pouvait durer en s'aggravant, elle serait finalement dégradante, et transformerait l'humanité en une masse d'imbéciles, directement exploités par quelques habiles fripons. Ce qui stupéfie le plus, quand on analyse cette situation, c'est de voir la béate satisfaction avec laquelle les exploités se glorifient de l'être (au nom du progrès et de l'*avançage*), par des moyens réellement si perfectionnés.

Mais heureusement, l'évolution sociale, qui a créé tant de moyens d'abus, a créé en même temps les éléments nécessaires pour y remédier. L'avènement d'une doctrine scientifique coordonnée, qui permet d'analyser toutes les forces sociales, leur fonctionnement et leur destination,

finira par pénétrer graduellement dans toute la partie active de la population, surtout dans le prolétariat, et dès lors, nous arriverons lentement mais sûrement à une organisation convenable de l'opinion publique. Il y a là un immense progrès à accomplir, dans la constitution de l'organisme social des populations occidentales. Il serait étrange, en effet, qu'un développement scientifique si puissant ne permît pas de réaliser, dans un organisme social aussi compliqué que le nôtre, une action coordinatrice que nos pères surent accomplir jadis avec des moyens infiniment moindres et des doctrines si inférieures à la systématisation positiviste. Mais la situation actuelle n'est que transitoire. Le positivisme devra, par sa lente action sur les esprits, montrer son aptitude à remédier aux abus, et à organiser, d'après les lois mêmes de la structure et de l'évolution des sociétés humaines, une réaction de la société sur elle-même pour remédier autant que possible aux imperfections de l'organisation sociale. Nous serons à nous-mêmes notre propre providence. Quant à l'idée singulière de laisser tout aller à l'aventure et de laisser les forces sociales se régler elles-mêmes par leur propre développement, cette vieille transformation de l'optimisme providentiel ne tiendra pas longtemps contre l'avènement du véritable esprit positif, qui étudie les lois des phénomènes pour les régler autant que possible, au lieu de les subir aveuglément. La liberté est un moyen ; elle n'est pas un but. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer, si l'on veut sainement apprécier le nouvel organe de l'opinion publique surgi de nos jours : la presse, ou plutôt le journalisme.

II

DE LA PRESSE

Les divers organes, individuels ou collectifs, de l'opinion publique se sont graduellement développés suivant la nature et les nécessités de l'évolution humaine. C'est

ainsi, que les sacerdoces, des groupes philosophiques, les salons, les publications individuelles par la voie de l'imprimerie, etc. en ont été, successivement ou simultanément, les organes. Mais, à partir du XVIIe siècle, la situation moderne a fait surgir de plus en plus un organe capital de l'opinion publique, dont l'importance a augmenté sans cesse, à savoir : la presse ou plutôt le journalisme.

Cette création est résultée, d'un côté, des nécessités de la situation occidentale, dans laquelle la complication des rapports et la facile vitesse des communications exigent un ensemble d'informations et d'appréciations à la fois nombreuses et rapides. D'un autre côté, l'invention de l'imprimerie, ses perfectionnements par l'application des machines qui, si elles n'augmentent pas la beauté des produits, augmentent tout au moins la facilité de les créer, ont donné un moyen de satisfaire aux nouveaux besoins de l'opinion publique. Enfin, l'augmentation, la concentration des capitaux, la facilité de plus en plus grande d'en varier l'emploi, a été une dernière condition de l'avènement et de la puissance croissante du journalisme. Quoi qu'il en soit, ce nouvel appareil de l'organisme social a pris un accroissement de plus en plus grand; son développement s'est fait d'une manière spontanée et empirique, avec un mélange inévitable d'inconvénients et d'avantages, et c'est désormais un appareil nécessaire de tout organisme collectif. Mais il importe de sortir, par rapport à lui, de la phase préliminaire, afin de le soumettre, comme tous les autres appareils de la vie collective, à une analyse qui permette d'en opérer une coordination systématique; de manière à tendre, comme pour toute autre machine, au maximum d'effet utile et au minimum d'inconvénients. Car, prétendre que cet appareil n'a besoin d'aucun règlement quelconque, et qu'il se règlera par son propre exercice, est une idée d'économiste inacceptable, du moment qu'on admet la possibilité et la fondation d'une science sociale. Toute science, en effet, a pour destination finale, non pas de

nous conduire à admirer béatement les phénomènes se développant devant nous d'après les lois qui leur sont propres, mais bien, d'organiser une modificabilité positive dans notre intérêt, d'après la connaissance même des lois des phénomènes. Cette modificabilité voulue des phénomènes sociaux d'un ordre déterminé est ce qu'on peut appeler le gouvernement même de ces phénomènes. Pour fonder ce gouvernement sur des bases positives, en utilisant les expériences résultées de la période empirique, il faut donc que nous analysions la constitution du journalisme, dans l'état qu'il a atteint actuellement en Occident, et son fonctionnement dans l'ensemble de l'organisme collectif. C'est cette analyse philosophique que je voudrais accomplir ; si elle est une fois acceptée dans ses bases essentielles par le public et les hommes politiques, elle pourra servir de point de départ à une série de mesures, qu'il serait peut-être difficile sans cela de proposer ou de faire accepter. Je vais donc procéder à l'exposition sommaire d'une telle théorie.

Un journal est, comme l'on sait, un organe de publicité, paraissant périodiquement et le plus souvent quotidiennement, qui communique au public toutes sortes d'informations et d'appréciations sur toutes sortes de sujets spéciaux ou généraux. Un pareil organe de publicité, qui a nécessairement une grande influence sur l'opinion publique, exige pour son fonctionnement des capitaux d'autant plus considérables, que le nombre des lecteurs est plus élevé et s'étend sur une surface plus grande. En outre, les capitaux engagés doivent être d'autant plus considérables qu'il y a plus de variété dans les informations, et qu'il faut, par suite, un personnel plus nombreux et mieux choisi. C'est dans cette combinaison du capital avec des talents plus ou moins divers, pour former un organe spécial de publicité, que réside le caractère fondamental de la constitution du journalisme. Le journal est donc nécessairement et fatalement une grande opération industrielle, quel que soit le but social ou moral qu'il se propose d'atteindre. Il y a donc, dans le journa-

lisme, une combinaison inévitable de l'industrialisme avec l'action sur l'opinion publique. Les degrés de la combinaison, leur intensité, leur forme peuvent varier, mais c'est dans cette combinaison que consiste le caractère fondamental et spécifique de cet appareil d'action sur l'opinion publique. De tout temps, sans aucun doute, toute manifestation de l'opinion a nécessité une certaine participation des capitaux ; mais ici, la combinaison est directe, intime et puissante, elle est un caractère fondamental de ce nouvel élément de l'organisme collectif.

Précisons maintenant le fonctionnement, dans la société occidentale moderne, de ce nouvel organe. Une fonction, désormais considérable, du journalisme est sa combinaison, d'un côté, avec la spéculation proprement dite, et de l'autre, avec la formation et le développement des grandes opérations industrielles ; à ce point de vue, le journalisme est un élément indispensable à apprécier, dans ce qu'on a appelé la solution de la question sociale. Il convient donc d'analyser, sous ces deux aspects, le fonctionnement du journalisme.

L'accumulation croissante des capitaux, le développement continu des appareils mécaniques, et l'introduction du point de vue abstrait et des connaissances correspondantes dans les opérations industrielles, manufacturières, commerciales, ou agricoles ont donné lieu à la fondation d'opérations économiques de toute nature, à la fois nombreuses et variées. Il y a là un mouvement spontané de l'évolution économique qu'il faut constater, et qui est, du reste, dans ses bases, absolument nécessaire ; c'est-à-dire, aussi inévitable qu'indispensable. Le journalisme joue, en fait, un rôle considérable dans l'établissement de ces opérations industrielles. C'est par le journalisme que l'on fait connaître l'opération à accomplir, ses avantages surtout, sa portée, et qu'enfin on obtient le concours des petits capitaux, qui, grâce à la société anonyme, constituent les grandes forces industrielles. Ce fonctionnement de la presse s'est développé de plus en plus, et il est évidemment nécessaire ; mais on voit du premier coup

quels peuvent en être les immenses inconvénients, par la combinaison de l'appât de bénéfices considérables et immédiats, avec une responsabilité, ou nulle, ou tout au moins très insuffisante. Sans doute, le journalisme se respecte souvent à cet égard dans une certaine mesure, et je ne voudrais tomber dans aucune déclamation; mais il est clair que l'accomplissement actuel d'une pareille fonction du journal, quelque nécessaire qu'elle puisse être, offre d'immenses inconvénients Je puis en citer un exemple curieux : quand on reprit, en 1876, la fatale politique de l'Empire sur la transformation aveugle de Paris, le parti républicain, qui arrivait au pouvoir avec une rare ignorance des questions économiques, saisit avidement le moyen facile d'avoir une politique économique, en prenant purement et simplement celle que Napoléon III avait pratiquée, avec sincérité du reste, et en vertu de longues convictions antérieures. Les démocrates proprement dits se signalèrent surtout, en réclamant la reprise pure et simple des grands travaux de Paris ; et l'un d'eux, qui comptait parmi les plus huppés, alla jusqu'à prétendre dans un journal, que la construction du boulevard Saint-Germain était une mesure indispensable à l'écrasement final de la féodalité. On ne voit pas trop quel rapport la destruction de quelques beaux jardins, largement payés à leurs propriétaires, pouvait avoir avec un but atteint déjà, semblait-il, par la Révolution de 1789, mais il y a des grâces d'état pour la démocratie radicale : il est bien évident que, dans ce cas, le journal jugeait comme étant sans limites la bêtise et l'ineptie de son public, pour oser donner de telles raisons. Or, dans beaucoup d'autres cas, la justification des entreprises se fait par des raisons qui ne sont pas meilleures, ou par l'appel à des mobiles bien moins avouables. Il y a donc là, dans ce fonctionnement, inévitable sans doute, du journalisme, d'immenses inconvénients et souvent des dangers redoutables.

Une seconde fonction du journalisme, analogue à la précédente, est sa liaison nécessaire avec la *spéculation*

proprement dite. La spéculation est une opération indispensable de la vie économique ; son résultat est d'établir le prix moyen, en achetant là où la marchandise est à bon prix, et en vendant là où elle est à un prix supérieur. Elle opère naturellement sur des quantités considérables, et sur une surface de plus en plus étendue de la planète. Elle ne s'applique bien qu'à certaines espèces de marchandises ; mais elle s'applique parfaitement à la vente et à l'achat des effets publics, des actions et obligations des diverses sociétés industrielles. Le journalisme prête, en fait, son concours à ces opérations, qui, quelque nécessaires qu'elles soient, présentent des inconvénients considérables, d'autant plus que la spéculation, comme toutes les forces nouvelles, s'est développée spontanément, et que le règlement ne peut venir qu'après et non avant le développement spontané. L'alliance naturelle du journalisme et de la spéculation fait que le premier, en participant aux inconvénients de la seconde, les aggrave quelquefois. Je n'insiste pas sur cette seconde fonction du journalisme, trop bien connue des observateurs attentifs.

Enfin, il y a une troisième fonction du journalisme qui se lie intimement aux deux précédentes et qui a néanmoins un caractère propre : c'est l'*information*. A mesure que, dans une société de plus en plus compliquée, les moyens de locomotion augmentent, l'information devient de plus en plus nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable ; cette information porte sur les renseignements économiques de toute nature, sur les événements politiques et littéraires, et enfin sur les personnes.

L'information économique a pris un légitime développement, d'une précision croissante. Des journaux se sont même spécialement voués à une telle fonction ; il est clair qu'il y a là une opération extrêmement utile, mais qui s'est développée d'une manière purement spontanée, comme cela devait être, avec tous les inconvénients qui sont propres à ce mode de développement, c'est-à-dire, sans règlement, ni direct, ni indirect.

Il en est de même de l'information politique. On peut remarquer que, du moins en France, son importance devient croissante ; et que la fonction devient de plus en plus précise, en se séparant de l'appréciation proprement dite.

Quant à l'information sur les personnes, elle se lie le plus souvent au jugement qu'on porte sur elles : ses avantages comme ses inconvénients sont très faciles à comprendre ; et le développement de la situation a rendu tout cela frappant, pour les observateurs les moins attentifs.

On voit donc, d'après toutes ces considérations, le rôle immense que le journalisme a pris dans l'évolution économique et sociale des sociétés modernes ; et l'on voit en même temps, comment ce fonctionnement exige une combinaison de plus en plus étendue du journalisme avec de grands capitaux ; la simple information économique, par exemple, ne pouvant être obtenue avec la rapidité et la certitude convenables, que grâce à des dépenses de plus en plus considérables. Le journalisme repose donc, et je ne saurais trop revenir sur ce caractère, sur une grande concentration capitaliste.

Mais le journalisme a, en outre, un grand rôle politique ; et c'est cette fonction qui frappe le plus le public, quoique la fonction économique prenne une importance croissante. Il est d'abord bien évident qu'il y a une relation directe entre le développement du journalisme et le régime parlementaire. Les discussions auxquelles celui-ci donne lieu sollicitent nécessairement les publications quotidiennes, pour tenir au courant un public qui en est nécessairement occupé. Cela entraîne naturellement, pour le journalisme, une fonction d'appréciation. Il en résulte que le journalisme devient le procédé naturel, par lequel les partis comme les gouvernements préparent l'opinion publique à l'acceptation de certaines mesures, ou le procédé par lequel on prépare certains événements ou certaines décisions. Sous ce rapport, l'action du journalisme peut être quelquefois prodigieu-

sement funeste, en créant des courants factices dans l'opinion nullement conformes à ses tendances naturelles, ni aux nécessités d'une situation. Cette action, quotidiennement et bruyamment renouvelée, finit par ahurir le public et par l'entraîner, surtout quand il n'existe pas de convictions stables, dans de regrettables déviations; cela est surtout vrai dans les questions de politique extérieure.

Le rôle éternellement funeste qu'a joué le journalisme français dans la formation des unités italienne et allemande en offre un exemple bien frappant; certes, beaucoup de journalistes étaient convaincus, mais plusieurs pouvaient ne pas l'être, car il ne faut pas oublier que la constitution plus ou moins anonyme du journalisme facilite des ingérences étrangères. Il y a là un grave danger, étant donnée la profonde ignorance du public en matière de politique étrangère, et surtout aussi à cause du sentimentalisme niais, spécialement propre à la nation française; sentimentalisme qui est sans doute en décadence, mais qui néanmoins règne encore chez nos purs démocrates, et dans le radicalisme avancé, cette plaie de notre patrie.

Enfin, il y a une dernière fonction à laquelle prétend le journalisme, sans que ses prétentions soient, d'ailleurs, le moins du monde justifiées, c'est la fonction d'instruction et d'éducation publiques. Le journalisme, à cet égard, va plus loin, il se regarde, pour ainsi dire, comme un sacerdoce; il utilise habilement cette prétention et, au nom de cette fonction qu'il présente comme la principale, il réclame le respect du public et une indépendance pour ainsi dire absolue; il réclame une sorte de privilège comparable et quelquefois supérieur à celui dont jouissait le sacerdoce catholique au moyen âge. Nos littérateurs et nos versificateurs ont marché dans cette voie, et, au nom de l'art, ils se prétendent tout permis.

Cette honteuse mystification, au succès de laquelle a tant contribué un célèbre versificateur qui avait élevé la

réclame à la hauteur d'un sacerdoce, dure encore, quoique en décroissance.

Sans se laisser aller à aucune tendance exagérée, il faut reconnaître que le journalisme peut quelquefois servir, et a effectivement servi à la propagation des idées. Toutefois, il ne peut exister qu'en s'appuyant sur des doctrines déjà acceptées.

Historiquement, on peut constater qu'il s'est presque toujours attaché à la défense des mauvaises causes. Au XVIIIe siècle, le journalisme fut tout entier opposé au grand mouvement philosophique, qui s'est accompli malgré lui ; et au XIXe, il a servi de principal organe à la misérable littérature qui a tant abaissé la mentalité française, en tentant la réhabilitation de Bonaparte, et en développant, propageant l'Evangélisme démocratique.

Par la fondation du roman-feuilleton, le journalisme exerce sur la cervelle française une action évidemment délétère, d'abord en développant la lecture superficielle et rapide outre mesure, ce qui est profondément nuisible au cerveau et constitue une sorte d'alcoolisme spécial, indépendamment même de la nature des sujets traités, qui sont quelquefois vraiment blâmables. Tout le monde sait qu'une des choses qui nous nuisent le plus dans l'opinion des autres peuples, c'est la nature d'un grand nombre de nos productions littéraires, dont l'action délétère est augmentée par la puissance de propagande du journal.

La singulière aberration de nos démocrates, qui prétendent que l'important est de lire, quel que soit du reste ce que l'on lit et comment on le lit, prouve de leur part une étrange méconnaissance des lois de notre constitution cérébrale ; car l'essentiel, au contraire, c'est de lire peu, de relire souvent et de méditer le plus possible.

Enfin, le journalisme a une dernière fonction qu'il est important de signaler, c'est de constituer des moyens de disponibilité pour des hommes cultivés et honorables, mais dénués de fortune. L'ancien régime avait sous ce

rapport, grâce à ses vastes corporations, et au système de pensions, etc., etc., des moyens plus étendus que les nôtres. Le journalisme remédie à cette insuffisance dans une certaine mesure, quoique suscitant aussi, par un inconvénient inévitable, des parasites dangereux.

Tel est l'ensemble de la constitution et des fonctions du journalisme, cet organe de l'opinion publique, d'une puissance croissante. Il présente nécessairement de graves inconvénients dont j'ai signalé quelques-uns, et qui tiennent surtout à ce qu'il s'est développé spontanément, et n'a pu recevoir jusqu'ici aucune systématisation.

En effet, le journalisme n'a été jusqu'ici assujetti à aucune condition de compétence quelconque. Et c'est même un phénomène, on peut le dire, nouveau dans l'histoire, que celui d'une corporation exerçant une action considérable sur les phénomènes sociaux, et dont les membres n'offrent au public aucune garantie préalable. Jusqu'ici, aucun sacerdoce n'avait présenté une aussi singulière anomalie, qui résulte de la possibilité pour les natures les plus inférieures de pénétrer dans le journalisme, et par cela même de servir d'instruments aux plus déplorables causes.

En outre, l'anonymat habituel augmente et aggrave une telle situation. On a cherché à y remédier par la sage loi qui prescrivait la signature ; mais elle est tombée en désuétude, et, par suite, nous avons tous les inconvénients de l'anonymat, sans que même on songe actuellement à y remédier, d'après l'étonnante doctrine radicale qui constitue les journalistes en un corps absolument privilégié.

Il résulte de là, l'absence réelle de responsabilité. Le public se trouve désarmé ; il n'a qu'une ressource, celle de ne pas acheter le journal, mais il l'emploie souvent trop tard et quand le coup est fait. En outre, la lecture unique d'un seul journal, à laquelle le troupeau humain se trouve de plus en plus conduit et qu'il exécute machinalement, rend de plus en plus difficile de mettre en jeu la responsabilité du journaliste. Quant à la responsa-

bilité qui résulte des luttes des journalistes entre eux, elle se réduit au fond à l'emploi du duel, qui semble de plus en plus spécialement adapté à un tel cas.

Enfin, la concentration du journal entre les mains de riches capitalistes, ou même, dans certains cas, de syndicats de spéculateurs, rend trop précaire la situation des journalistes indépendants; et la possibilité indéfinie de recruter des journalistes, ne remplissant aucune condition de compétence, donne à la richesse des moyens d'abuser presque illimités.

Si nous considérons maintenant en particulier la France, l'avènement du suffrage universel et le rôle capital et encore trop mal coordonné qu'il joue dans notre organisation politique donnent au journalisme une influence qui peut être gravement perturbatrice à certains moments.

En résumé donc, l'évolution sociale a fait surgir, surtout depuis le commencement de ce siècle, un nouvel organe de l'opinion publique, d'une puissance croissante, rendant sans doute des services réels, mais présentant néanmoins les plus graves inconvénients. Sans doute, la variété des journaux et leurs luttes corrigent, dans une certaine mesure, quelques-uns de ces inconvénients, mais néanmoins d'une manière insuffisante, outre que ces luttes elles-mêmes contribuent à augmenter l'instabilité des opinions et des situations, qui est le plus grave danger de la civilisation moderne. Il est évident que l'équilibre spontané que présente le journalisme est bien loin de nous donner des garanties suffisantes, malgré les éternelles déclamations des économistes et des démocrates, d'après lesquelles il faudrait toujours laisser aller les choses comme elles vont, sans organiser de réaction; ce qui constituerait une situation commode pour l'exploitation des faibles par les habiles. Mais l'organisation d'un gouvernement quelconque des choses suppose toujours une appréciation systématique de leur ensemble, et c'est pour cela, que je viens d'accomplir la théorie générale du journalisme, dans sa constitution et dans son fonctionnement.

III

DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA PRESSE

Il résulte de l'analyse que nous venons de faire que le journalisme est une force croissante, intervenant d'une manière considérable dans tout l'ensemble de la vie économique, sociale, politique, intellectuelle et morale, et caractérisée par une intime combinaison de fonctions intellectuelles et d'opérations industrielles. Que faut-il faire par rapport à une pareille force ?

Le parti démocratique a fini par faire prévaloir le principe, que la presse ne doit être nullement réglée en elle-même, si ce n'est par le jeu spontané de son propre fonctionnement. Cette conception, que nous caractériserons en appréciant l'évolution historique, est évidemment complètement absurde ; car il est *a priori* absolument irrationnel de prétendre qu'une force quelconque puisse se développer, sans une réaction, non seulement de l'opinion publique, mais aussi du gouvernement proprement dit, expression des intérêts généraux et persistants de la nation. La proposition est d'autant plus absurde que la puissance du journalisme a un caractère profondément matériel, outre son caractère spirituel. Il serait étrange, en effet, qu'il pût exister dans une nation une puissance absolument indépendante ; il s'agit là, il faut le dire, d'une aberration et aussi d'une véritable mystification. De tout temps, les sacerdoces, même les plus puissants, ont subi, dans l'intérêt de la société, la réaction de la puissance civile gouvernementale ; ils ont été assujettis à des conditions plus ou moins déterminées et à des responsabilités précises. Sans doute, l'évolution sociale augmente sous beaucoup de rapports la liberté, condition du progrès ; mais elle augmentera aussi les conditions d'ordre et de réaction systématique du gouvernement. A mesure que nous connaîtrons mieux les lois des phénomènes sociaux, à mesure que l'expérience nous éclairera davantage, nous organiserons avec plus

de précision les conditions dans lesquelles chaque force sociale doit se développer. Après tout, la liberté n'est qu'un moyen, elle n'est pas un but; et le jour où il est parfaitement démontré qu'elle devient un danger, elle doit être non-seulement limitée, mais même suspendue. Ce qui doit tout dominer, c'est la considération des intérêts généraux de la civilisation et de ceux de la patrie. La liberté est devenue une sorte d'entité mystique, devant laquelle on s'incline béatement, qu'on invoque béatement à tout propos et hors de propos, et qui remplace, pour les dévots démocratico-économiques, la vierge immaculée des dévots catholiques. Elle est devenue, entre les mains des rétrogrades, d'un côté, et des démocrates roués, quoique incapables, de l'autre, un simple moyen de mystification : à tel point qu'il convient désormais, de toujours se méfier quand on l'entend invoquer, et de réclamer autre chose que son invocation, c'est-à-dire, l'énoncé précis des raisons d'utilité publique, en place des effusions dans lesquelles se complaisent les dévots de toute sorte. On voit combien il est difficile à l'esprit humain de se dégager du régime des entités ou notions abstraites réalisées, pour arriver à l'état vraiment positif, où, en appréciant les relations des choses entre elles, on apprécie la valeur des mesures par les conséquences qu'elles peuvent produire.

Cette notion d'une liberté absolue de la presse est résultée de la combinaison de la doctrine économique proprement dite, avec les nécessités de la lutte contre l'action de gouvernements rétrogrades, ou tout au moins, fortement stationnaires. Les économistes, en proclamant, quoique d'une manière bien imparfaite, l'existence des lois naturelles dans les phénomènes sociaux, en ont conclu qu'il fallait abandonner cet ordre spontané à lui-même, et que le meilleur équilibre finirait toujours par s'établir par le jeu libre des forces qui y concourent. Ils auraient dû conclure, au contraire, s'ils avaient eu une meilleure conception positive des choses, à la possibilité et à la nécessité d'une intervention de plus en plus considé-

rable, non pas arbitraire, sans aucun doute, mais réglée par la connaissance des lois des phénomènes correspondants. L'exemple de la grande industrie aurait dû les frapper ; car, après qu'on a eu constaté les lois des divers phénomènes inorganiques, bien loin de se prosterner humblement devant l'ordre naturel qui en résulte, on s'est servi de la connaissance de ces lois pour organiser régulièrement, à notre profit, un vaste système de modificabilité, non pas arbitraire évidemment, mais au contraire scientifiquement constitué. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'ordre moral et social ?

Une seconde cause de cette proclamation mystique de la liberté indéfinie de la presse, est la lutte qu'elle a aidé à soutenir contre des pouvoirs qu'on regardait comme trop stationnaires ou même rétrogrades. Cette lutte a poussé le parti dit avancé à demander toujours plus de liberté, pour combattre le pouvoir politique. Celui-ci a naturellement toujours résisté, et il s'est établi, à chaque moment, une sorte d'équilibre, entre ceux qui demandaient la liberté pour renverser, et le pouvoir qui la refusait, au moins en partie, pour se défendre. Il semble que l'avènement de la République aurait dû faire cesser une pareille lutte, puisqu'elle donne toutes garanties quelconques au progrès. Dès lors, il était légitime de penser que le gouvernement devait être armé d'une puissance suffisante pour soumettre, d'après des conditions rationnelles, la puissance de la presse aux limites qu'exigaient les plus irrécusables nécessités sociales. Il n'en a rien été : nos démocrates, abaissés par les habitudes séculaires d'une opposition constante, n'ont su que proclamer la liberté indéfinie de la presse. En arrivant au pouvoir, ils se désarmaient soigneusement et armaient leurs adversaires, et appelaient cette béatitude des simples d'esprits, les principes ; comme si le principe d'être dupe pouvait jamais être sérieusement admis. Les plus profonds de nos radicaux et de nos *libertaires* (car on a créé un mot nouveau pour désigner cette maladie), craignaient de toucher à un degré quelconque à cette liberté, et donnaient pour

cela cette raison profonde : que ce serait permettre aux adversaires, s'ils arrivaient un jour au pouvoir, de la refuser plus tard. Comme si ils se gêneraient! Ils peuvent profiter de la niaiserie des radicaux, mais certes, ils n'ont jamais pensé devoir être liés par elle. L'état républicain permet et exige qu'on en revienne enfin aux sages principes de tout organisme social, mieux étudiés et mieux connus, éclairés par une sage science sociale. Il faut éliminer définitivement de tout pouvoir politique quelconque, comme absolument incapables, ceux qui, ne sachant jamais conserver le pouvoir, finissent par le livrer à leurs adversaires, en ne laissant à leurs adhérents que les douceurs de Cayenne, dont ils tâchent pieusement et souvent efficacement de se priver eux-mêmes. Bien loin de permettre une anarchique liberté, le régime républicain, au contraire, en satisfaisant complètement aux légitimes conditions du progrès, permettra de satisfaire non moins énergiquement à celles de l'ordre.

Pour bien comprendre l'état actuel en ce qui regarde la presse, pour bien comprendre la situation sur laquelle il faut agir, et pour bien apprécier les mesures immédiates que l'on propose, il est bon de suivre rapidement l'évolution de la presse et du journalisme en France, depuis le commencement du siècle jusqu'à ce jour.

Sous le gouvernement de Bonaparte, la presse, qui avait tant abusé sous le Directoire, fut soumise à un régime absolument draconien. La rétrogradation de cet aventurier était tellement contraire aux vraies inspirations de la France active, qu'il n'en pouvait pas être autrement. Ce fut, du reste, une expérience qui montra combien était nuisible cette absence complète d'informations. La France, constamment trompée, tenue dans la plus complète ignorance, ne connut vraiment la réalité que lorsque l'ennemi fut chez elle. Le véritable régime normal de la presse, tel qu'il convient aux peuples réellement libres, ne surgit définitivement qu'en 1814, avec l'avènement des Bourbons. La vraie devise qui convenait

à cette situation fut celle de Dunoyer : Paix et liberté. De 1814 à 1830, se place l'époque la plus honorable pour la presse française. L'industrialisme, inhérent à cette institution, n'était pas encore développé; un degré convenable de compression, nullement exagéré, empêchait les excès. La fonction du journalisme, en tant qu'organe des intérêts généraux, était mieux respectée. Cela ne veut pas dire que le journalisme de la Restauration n'ait pas commis de fautes, et des fautes souvent graves ; mais, en somme, l'ensemble du régime était aussi convenable que le comportait un développement purement spontané. Il faut surtout remarquer l'élévation du journalisme, non pas hebdomadaire, mais mensuel ou bi-mensuel, autrement dit, des revues; quatre surtout, méritent d'être signalées : le *Conservateur,* le *Mémorial catholique,* le *Producteur*, et le *Censeur*, auxquelles, on peut ajouter la *Revue encyclopédique* de Julien de Paris, qui avait surtout pour but de suivre le mouvement intellectuel proprement dit, sous ses diverses formes. Le *Conservateur* fut caractéristique, d'abord, par son titre, qui introduisit une nouvelle dénomination correspondant aux nécessités d'une nouvelle situation. Dans la préface de son *Appel aux Conservateurs*, Auguste Comte en a fait un précieux historique. Il fut l'organe élevé de l'école rétrograde proprement dite, en prenant cette dénomination dans son sens le plus grave ; MM. de Bonald, de Chateaubriand et de Lamennais en furent les principaux rédacteurs. Le *Mémorial catholique* poursuivit la même direction, mais avec un caractère plus étroit, que son titre même indiquait; M. de Lamennais en fut le principal inspirateur. C'était l'organe des conceptions de de Maistre, et le commencement de la transformation du catholicisme en parti politique. C'est dans ce recueil, que Lamennais rendit compte, d'une manière du reste très digne, des premières œuvres d'Auguste Comte sur la division des deux pouvoirs. Mais le *Censeur européen* fut la véritable gloire du journalisme de la Restauration, soit sous forme quotidienne,

soit surtout sous forme de revue. MM. Charles Comte et Dunoyer y exposèrent leurs vues sages, avec autant de fermeté que de modération. Ils combattirent toujours énergiquement l'odieuse réhabilitation de Bonaparte, à propos de laquelle, les anciens républicains se mirent si stupidement à la queue des bonapartistes, sous la direction d'un chansonnier, naguère célèbre, maintenant si justement oublié. Quant au *Producteur*, il fut l'organe d'une tentative de réformation totale de la Société. Auguste Comte y publia des travaux remarquables sur les sciences et les savants, sur la division des deux pouvoirs, etc. Un moment l'on put croire que ce recueil deviendrait l'organe du positivisme naissant, plusieurs de ses rédacteurs ayant accepté les principales vues d'Auguste Comte. Mais les temps n'étaient pas mûrs, et le *Producteur*, avant de disparaître, devint finalement l'organe du saint-simonisme naissant. Ainsi, pendant que le journalisme quotidien poursuivait son action politique, les revues appliquaient des principes à l'appréciation des évènements courants, au nom du passé, du présent et de l'avenir.

Le règne de Louis-Philippe augmenta et étendit l'action du journalisme, mais en abaissa le caractère. Une liberté excessive, dont le journalisme abusa, amena bientôt un système de répression qui, quoi qu'on en ait dit, n'avait rien de bien exagéré. Mais néanmoins, ce système de répression avait un caractère à beaucoup d'égards rétrograde, parce qu'il ne séparait pas suffisamment la question de la liberté de discussion des personnes, de celle de la discussion des opinions. Celle-ci fut vraiment empêchée avec une âpreté, et un esprit blâmable de rétrogradation. Ainsi, par exemple, on maintint des délits d'*atteinte à la morale religieuse;* c'était une porte ouverte à une véritable tentative d'oppression contre la complète émancipation de la pensée humaine. C'était un instrument, pour organiser ce misérable système d'hypocrisie théologique qui s'est établi sous Louis-Philippe. La haute bourgeoisie, arrivée au pouvoir, quitta les nobles traditions

du XVIII[e] siècle, pour s'enfoncer dans une rétrogradation théologique, qui finit par lui conquérir le mépris de la population et l'abêtir elle-même, du moins en partie. Le mépris le plus décisif envers les chefs est le mépris mental; et quand les chefs sont regardés comme des imbéciles, ils sont définitivement perdus. Il faut soumettre à une considération analogue ce qu'on appela autrefois la *complicité morale*. Au lieu de ne punir que les appels directs au crime, politique ou moral, on voulut punir les tendances, même les plus éloignées.

C'est sous le règne de Louis-Philippe, que s'accomplit la transformation la plus décisive, qui mit de plus en plus en lumière et développa le rôle industriel du journalisme. Le célèbre M. de Girardin fut l'organe de cette évolution, du reste inévitable, mais qui, avec ses avantages, présente néanmoins de si grands inconvénients. Tout le monde connaît la lutte qui s'engagea à cet égard entre M. Emile de Girardin et Armand Carrel; celui-ci, voulant maintenir le *statu-quo*, et conserver au journalisme son caractère d'organe de lutte politique et sociale. Alors se développèrent de plus en plus le système des annonces et des réclames sans responsabilité, et c'est alors aussi, que surgit l'habitude fameuse de vendre dans un journal une question économique, et peut-être même quelquefois, chose heureusement rare, une question de politique extérieure. La chute du régime de Louis-Philippe et l'avènement de la seconde République ouvrirent une nouvelle phase, et furent le point de départ d'une nouvelle expérience, dont il faut dire quelques mots.

La liberté absolue de la presse fut proclamée. Il était bien difficile qu'il en fut autrement avec l'état de l'opinion publique et les principes constamment soutenus par les républicains. Cette liberté absolue eut ses conséquences habituelles; le parti rétrograde, avec ses habitudes de calomnies systématiques, qu'il tient probablement de ses conceptions théologiques, organisa le plus vaste système de diffamations et d'insultes qu'il fut possible d'imaginer; il ne fut arrêté par aucune considération

morale quelconque. Le parti républicain, de son côté, sous d'autres formes, il est vrai, se livra à un vrai dévergondage de prédication anarchique. La presse monarchique modérée (dénomination en contradiction avec ses actes) joua un rôle extrêmement coupable, en poussant à l'insurrection de juin 48, par la demande incessante de mesures hâtives, vis-à-vis desquelles les républicains, avec leur incapacité habituelle, se firent leur aveugle instrument. Il y eut sans doute des exceptions; mais, il faut bien le reconnaître, le rôle de la presse, depuis 1848 jusqu'au Coup d'Etat en 1851, fut véritablement peu digne. Le journalisme offrit un triste spectacle; j'y cherche vainement une opération vraiment utile et éminente.

Le Coup d'Etat de 1851 créa une situation nouvelle; l'expérience qu'on venait de faire de l'énorme action politique de la presse ne pouvait laisser aucun doute sur la nature des mesures que prendrait le nouveau dictateur. Cependant, la situation n'aurait pas permis longtemps le retour au système d'absolu silence du premier Empire. Aussi, la compression fut beaucoup plus modérée, infiniment plus intelligente, outre que Napoléon III, placé plutôt à un point de vue aveuglément progressiste, n'était nullement disposé à favoriser un système de simple rétrogradation mentale, à la manière de son oncle. Le clergé n'était pour lui qu'un instrument politique; mais croyant à l'évolution constamment progressive de la société, il n'a jamais pensé qu'il devait employer ses efforts à rétablir la vieille mentalité humaine. Sa politique extérieure fut extravagante, parce qu'elle n'était rien autre chose que le vieux programme démocratique, dont nos radicaux, de moins en moins populaires, sont actuellement les seuls pontifes. Même là, s'il fut d'une déplorable naïveté, les intentions étaient progressives; mais il s'agissait malheureusement d'un ordre de phénomènes, où les conséquences des erreurs sont vraiment redoutables. A l'intérieur, il ne pouvait en être de même.

Néanmoins, ce système de compression trop absolu offrit pour la politique étrangère les plus graves inconvénients. La concentration du journalisme entre de certaines mains permit d'en faire l'instrument de l'abominable politique qui a conduit la France à deux doigts de sa perte. Je dois retenir, dans cette législation, l'importance donnée au délit de fausse nouvelle, qui doit être soigneusement maintenu. Quand l'opinion publique vraiment régénérée pourra abandonner ses vieux préjugés soi-disant avancés, elle appuiera certainement le gouvernement dans sa répression, bien entendu dans les cas graves de délit, quelquefois de crime, de fausse nouvelle.

Mais ce qui se développa le plus sous le régime impérial, fut le caractère industriel du journalisme qui avait surgi sous Louis-Philippe ; il reçut alors une extension démesurée. De même, l'*information*, qui est un des rôles utiles de la presse, dévia, pour satisfaire une basse oisiveté, jusqu'aux plus misérables récits personnels, où les anciennes classes, soi-disant supérieures, trouvèrent trop souvent moyen d'étaler avec complaisance leurs infirmités.

Toutefois, le régime trop comprimé de l'Empire dut se détendre peu à peu, à mesure que les désastres de sa politique extérieure le déconsidéraient davantage. Alors arriva la redoutable crise de 1870.

Il nous faut maintenant suivre, depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'évolution et la puissance croissante du journalisme.

Pendant la guerre de 1870, malgré un patriotisme sincère dans toute la France, et, en somme dans les divers partis, sous la direction des républicains, la difficulté, en sortant du régime oppressif de l'Empire, de régler suffisamment l'action de la presse, fut très grande et présenta de graves inconvénients ; et le journalisme alla jusqu'à fournir, involontairement sans doute, des indications à l'ennemi. Mais c'est à partir de la fatale loi de 1881 jusqu'au moment actuel, que l'on vit les déplora-

bles conséquences du monstrueux privilège du journalisme d'être au fond sans responsabilité. Cette absence de responsabilité réelle fut le résultat de la combinaison de deux conditions distinctes : la première, c'est la loi elle-même, qui diminuait infiniment la responsabilité du journaliste, et rendait presque impossible tout recours du public ou du gouvernement, pour en réfréner les excès ; et la seconde, c'est l'état de l'opinion publique, qui, dominée par les absurdes doctrines du radicalisme démocratique, s'inclinait avec une pieuse componction devant l'immaculée infaillibilité du journal et du journalisme, sorte d'arche sainte à laquelle il n'était pas permis de toucher.

On en vit un exemple fameux dans le procès qu'entama le gouvernement, pour défendre un de ses meilleurs agents, M. Roustan, contre les attaques de la presse radicale et monarchique, toujours tendrement unies, attaques qui devaient plaire, sans aucun doute, au cœur ému de l'Italie, charmée de continuer à trouver en France une si douce fraternité. Le gouvernement fut ainsi averti, par le jury de Paris, qu'il n'avait plus aucun moyen sérieux de se défendre contre les attaques de la presse ennemie, quelque indignes qu'elles fussent d'ailleurs, puisque le jury parisien, nécessairement *très avancé*, paraissait décidé à acquitter toujours les coupables. Ce fut, du reste, le moment maximum du triomphe d'un misérable romantisme qui avait mis cinquante ans à abaisser la mentalité française, en inspirant la plus tendre sympathie pour les assassins et un mépris peu dissimulé pour les assassinés. Car, d'après ces versificateurs et ces déclamateurs, l'assassin est toujours une noble nature que la Société n'a pas su utiliser : elle seule est coupable ; qu'elle n'augmente donc pas ses torts en punissant !

C'est toujours le retour des vieux clichés révolutionnaires, d'après lesquels, la Société a toujours tort, les petits ont toujours raison, et les criminels sont plus à plaindre qu'à blâmer. Il en était de même dans l'ordre

privé (1). Ainsi, supposons un citoyen diffamé par la presse : ce délit se prescrit par trois mois, par un étonnant privilège concédé aux journalistes. Si le diffamé est pauvre, aura-t-il le temps d'obtenir l'assistance judiciaire, pour peu que la diffamation ait tardé à venir jusqu'à lui? En second lieu, ce genre de délit, par un privilège spécial, n'est pas instruit comme les délits de droit commun; c'est-à-dire qu'il n'y a point d'enquête judiciaire, point de juge d'instruction qui interroge plaignant, diffamateur, et témoins. On a sans doute pensé que les instants des journalistes étaient trop précieux pour les déranger. De là, possibilité d'introduire, *ex-abrupto* pour ainsi dire, des témoins qui permettent de faire un nouveau scandale aux dépens du malheureux plaignant. Il semble que la loi ait pris toutes les précautions pour que le diffamateur pût opérer en paix et n'être jamais atteint. Ainsi, en face du jury, le diffamateur a le droit de récusation, le diffamé ne l'a pas. Enfin, le journaliste n'est pas tenu à la reproduction intégrale des plaidoiries, et le compte-rendu est le plus souvent une nouvelle diffamation. Les prêtres du moyen âge avaient de moindres privilèges, et je ne pense pas que le public ait jamais été livré, aussi complètement sans défense, à un pouvoir sans responsabilité.

Le spectacle d'un dévergondage sans exemple, où le gouvernement et tous les hommes publics ont été livrés à un système d'attaques abominables, a, enfin, amené une réaction dans l'opinion publique. Cette réaction s'est produite surtout en province, dans la portion active du parti républicain, qui se voyait ainsi livrée, sans défense, aux attaques sans mesure des intransigeants, des cléricaux, et des monarchistes, fraternellement unis. Le journalisme républicain modéré de province a dignement protesté. Il a été dégoûté de pareilles saturnales ;

(1) Voir comme spécimen décisif l'ouvrage suivant : *Cour d'assises de la Seine*. — Procès en diffamation. M. Delamarche contre le *Cri du Peuple*. — Se trouve chez Léon Vanier, libraire-éditeur, quai Saint-Michel, nº 19. 1 vol. in-8 de 243 p.

il a compris, dans ce cas-là comme dans tous les autres, l'incapacité sans mesure de la politique radicale. A Paris, beaucoup d'hommes honorables ont protesté, et M. Joseph Reinach, avec sa décision habituelle, s'est fait, auprès de la Chambre des députés, l'organe d'un mouvement auquel il avait si énergiquement contribué.

On ne peut trop louer M. J. Reinach d'une pareille campagne ; elle se caractérise par l'application de ce principe, qu'il faut ramener la presse au droit commun et supprimer pour elle tout privilège spécial. L'admiration béate de nos démocrates pour le journalisme, conçu comme l'arche sacro-sainte, se trouve donc vigoureusement attaquée par un homme qui appartient lui-même à la presse, et à qui, certes, personne ne pourra attribuer des intentions rétrogrades.

L'approbation qu'a trouvée M. J. Reinach dans toute la portion forte et sérieuse du parti et du journalisme républicains, montre que nous entrons dans une ère nouvelle à ce sujet. Soit que l'on adopte le projet de M. J. Reinach, soit qu'on le modifie, un pas considérable est accompli : le parti républicain, devenu gouvernemental, comprend enfin que le journalisme, comme toute autre force sociale, en conservant la liberté nécessaire à l'accomplissement de ce qui est légitime dans sa fonction, doit être assujetti aux conditions d'ordre public et social, qui doivent toujours dominer l'accomplissement des fonctions quelconques. Le parti républicain comprend, enfin, que la liberté est un moyen, qu'elle n'est pas un but. Le but, c'est le meilleur développement des forces humaines individuelles et sociales, et leur meilleur concours pour le service de la patrie.

Ce point de vue a conduit M. J. Reinach à des vues élevées sur le rôle souvent odieux de la presse dans les questions d'ordre militaire, surtout en temps de guerre (1). Il signale comment un article du *Temps* porta à la connaissance du général de Moltke la marche du maréchal

(1) Voir *République Française* du 28 décembre 1888.

de Mac-Mahon sur Montmédy et Mézières; indiscrétion qui eut les plus graves conséquences, et il ajoute : « J'ai signalé vingt fois à la sagacité de mes contemporains, qui m'ont ri au nez, la loi de 1881 sur la liberté de la presse comme le plus extraordinaire monument d'ingénuité, de contradictions et d'iniquités qu'il soit possible d'imaginer. Ce n'est pas la loi sur la liberté, c'est la loi sur la *tyrannie* de la presse, c'est l'oppression organisée, c'est le privilège dans ce qu'il a de plus injustifiable. Simple insulteur, vous écrivez au concierge de M. Rouvier ou de M. Henri Maret : « Votre locataire est un voleur », vous n'avez diffamé Maret ou Rouvier qu'auprès de leur concierge. Police correctionnelle : trois mois de prison. Mais, journaliste vous écrivez la même phrase dans une feuille qui tire à 180,000 exemplaires. Vous avez diffamé Rouvier et Maret auprès de 360,000 lecteurs. Cour d'assises; le jury a élevé le mépris de la presse à la hauteur d'une institution : vous êtes acquitté.

Quant à ce qui regarde le rôle de la presse en temps de guerre, M. J. Reinach précise ses idées en proposant une pétition au Sénat et à la Chambre des Députés. Elle est courte, mais décisive :

« Messieurs les Sénateurs, messieurs les Députés, vous avez le devoir de réfléchir et d'aviser.

» En temps de paix, la loi de 1881 sur la liberté de la presse, met en péril la République et la liberté.

» En temps de guerre, la loi de 1881 mettrait en danger la patrie elle-même. »

Et après cela M. J. Reinach propose une loi en deux articles :

« Article Premier. — En temps de paix, la presse est soumise au droit commun.

» Art. 2. — En temps de guerre, il est interdit aux journaux de publier d'autres nouvelles militaires, que celles qui ont été officiellement communiquées. »

Et M. J. Reinach propose de faire juger par un Conseil de guerre, et de faire exécuter dans les vingt-quatre heures les directeurs des journaux qui contreviendraient à la loi.

On se sent enfin sorti de l'état avilissant de philantropisme, où la démocratie évangélique et où un misérable romantisme avaient amené la France. Le problème est enfin posé, et une opinion publique croissante approuve les énergiques initiatives prises à ce sujet.

En résumé donc, la presse doit jouir de toute la liberté d'appréciation et de discussion nécessaire à sa fonction légitime ; mais elle doit être réglée, et dans les abus que tend à produire toute force sociale, et dans ceux qui tiennent à la nature même de sa constitution.

En somme, il y a une chose qui domine tout : la liberté d'exposition, de discussion et d'appréciation. Le gouvernement de la République a institué cette liberté dans le degré le plus complet. Il n'y a rien à désirer à cet égard, si ce n'est peut-être un perfectionnement que j'indiquerai tout à l'heure, relatif à l'affichage. C'est au public, maintenant, à organiser les fonctions d'ordre spirituel ; il a pour cela la liberté suffisante, mais il lui faut des conditions. En premier lieu, une doctrine commune portant sur un nombre suffisant de points essentiels, et qui seule peut servir de base à l'appréciation des divers événements sociaux et moraux. C'est donc au public à faire effort à cet égard et à déployer toute l'activité et tout le dévouement nécessaires. A mesure qu'une telle base se constituera, et le Positivisme seul peut la fournir, le public apprendra en second lieu à se grouper, à s'organiser pour faire, sous la conduite d'organes librement acceptés, toutes les manifestations d'opinion indispensables. Il a, à cet égard, toute la liberté nécessaire ; mais il doit bien se pénétrer de l'idée que rien ne peut dispenser d'efforts personnels. C'est en pratiquant, énergiquement, longuement, les devoirs, que l'on peut véritablement conquérir des droits. C'est là un théorème sociologique incontestable, quoi qu'en dise actuellement la tourbe révolutionnaire.

Il y a néanmoins un complément de liberté que je voudrais demander, et qui est relatif à l'affichage. La liberté de l'affichage a été rétablie ; elle a été pratiquée.

L'affichage, c'est le journalisme du pauvre; c'est celui des hommes qui, ayant une idée ou une vue, n'ont pas derrière eux des syndicats de capitalistes pour la faire pénétrer jusqu'au public. C'est donc un des éléments les plus précieux de la véritable liberté spirituelle. Aussi, le journalisme proprement dit, a-t-il été toujours opposé au fond à cette liberté. Quand le fameux Emile de Girardin (fameux s'entend il y a longtemps) demandait toutes les libertés, il faisait une restriction spéciale pour l'affichage. Il trouvait que l'on avait assez de liberté sans cela. C'était du cynisme; mais Émile de Girardin ne doutait pas qu'on ne pût aller bien loin avec le public, un homme habile pouvait se permettre bien des choses à cet égard, et il n'en doutait pas. Ce que je demande à ce sujet, c'est la suppression du timbre pour toutes les affiches qui ne sont pas d'ordre commercial.

Quand on supprima pour les journaux le timbre, au nom de la liberté et pour faciliter ce que les romantiques appelaient alors le sacerdoce de la presse, des esprits trop subtils firent remarquer que le journalisme était aussi une entreprise commerciale, et qu'à ce titre il y avait peut-être justice à soumettre la partie commerciale, comme par exemple les annonces, à un certain droit de timbre. Les journalistes furent unanimes à reconnaître qu'il était bien difficile de distinguer entre ce qui était d'ordre commercial et ce qui était d'ordre doctrinal; et comme, dans le doute, le sage doit s'abstenir, ils s'abstinrent, et l'entreprise commerciale du journal échappa ainsi à tout impôt quelconque. Mais quand il s'agit de l'affichage, l'obscurité revint aussi et poussa également à s'abstenir, mais en sens inverse, en maintenant le timbre pour toutes les affiches quelconques.

Il faut revenir sur cette loi, et accorder à la presse du pauvre les facilités dont on a été si généreux pour la presse des gros capitalistes. Enfin, il faut que le public se débarrasse du préjugé, d'après lequel le journalisme est la véritable forme de la liberté d'exposition, de dis-

cussion et d'appréciation. Il faut, qu'au contraire, il comprenne que c'est un organisme d'une constitution complexe et souvent équivoque, comme je l'ai établi, qui exige surveillance et règlement spécial. Il faut enfin que le public comprenne que les surveillants ont souvent besoin d'être surveillés.

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 18 janvier 1890
18 Moïse 102.

LES ANTÉCÉDENTS

DE LA RÉPUBLIQUE AU BRÉSIL

Lorsque lui arriva la nouvelle de la proclamation de la République au Brésil, le public occidental se trouvait ignorer presque complètement l'histoire intérieure de ce grand pays depuis un siècle. Aussi, les partisans du régime tombé, profitant habilement de cette ignorance, eurent-ils beau jeu pour dénaturer le caractère de la Révolution qui venait de s'accomplir. Secondés par les réactionnaires de tous pays, ils réussirent un moment à jeter la confusion dans l'esprit public, en établissant perfidement un rapprochement, un rapport de cause à effet, entre la loi sur *l'abolition de l'esclavage* promulguée naguère par le gouvernement impérial, et le mouvement révolutionnaire qui venait de chasser du Brésil, dom Pedro et sa famille. Ils espéraient ainsi attirer sur leur vieil empereur les sympathies politiques du monde civilisé, en le représentant comme la victime des haines soulevées chez les possesseurs d'esclaves par la grande mesure libératrice, attribuée gratuitement par eux à l'initiative de la Monarchie, jeter d'autant la déconsidération sur les fondateurs de la nouvelle République, et retarder sa reconnaissance par les puissances étrangères.

Bien qu'il ait été déjà répondu victorieusement (dans le dernier numéro de cette Revue) aux assertions fausses lancées par les peu scrupuleux adhérents de dom Pedro, et qu'il ait été fait bonne justice des imputations calomnieuses dirigées contre les hommes d'Etat éminents qui ont voulu soustraire leur pays à l'influence néfaste du cléricalisme, patronné par la comtesse d'Eu, nous croyons que la publication de l'article suivant de notre coreligionnaire le docteur Marcondès, sur *Les Antécédents de la République au Brésil*, sera encore utile, en contribuant à éclairer davantage l'opinion publique.

Dr C. H.

Le mouvement révolutionnaire qui vient d'aboutir à la fondation de la République au Brésil, n'est pas né d'hier, et n'est pas du tout une sorte de *pronunciamento*, un coup de main heureux d'audacieux mécontents, comme quelques-uns ont été tentés de le croire, à cause du rôle important joué par l'élément militaire dans l'évènement. Il était préparé depuis fort longtemps, et la proclamation de la République a été le résultat fatal d'une longue évolution, du développement croissant du parti républicain, comme on peut s'en convaincre par un rapide coup d'œil rétrospectif.

Dès 1720, en effet, un nommé Felippe dos Santos avait été écartelé pour avoir voulu proclamer la République, mais son histoire est restée peu connue, par suite des efforts de la tyrannie pour étouffer la voix de l'histoire et de la vérité.

En 1789, éclata à Ouro-Preto, alors Villa-Ricca, chef-lieu de la capitainerie de Minas-Geraes, une révolution patriotique dont le triple but était : 1° la séparation de la colonie d'avec la Métropole, c'est-à-dire la proclamation de l'indépendance du Brésil ; 2° l'abolition complète et immédiate de l'esclavage ; 3° l'établissement de la République.

Cette révolution, connue dans l'histoire sous le nom d'*Inconfidence*, parce qu'elle fut dénoncée par un nommé Sylverio Gomes dos Reis, avait pour promoteurs les citoyens les plus illustres, tels que le célèbre docteur Claude-Manuel da Costa, le remarquable jurisconsulte et poète Gonzaga, le poète Alvarengo, Maciel da Rocha, et tant d'autres, parmi lesquels se détache surtout la noble et sainte figure du premier martyr de la liberté nationale, le sous-lieutenant de cavalerie Xavier, connu sous le nom de Tiradentès. Ce grand patriote avait été envoyé à Rio-de-Janeiro pour faire des prosélytes et entraîner cette capitainerie dans le mouvement révolutionnaire ; mais il avait été suivi par le délateur, et c'est dans cette ville qu'il fut arrêté et plus tard supplicié. Pendant tous les interrogatoires qu'on lui fit subir, il revendiqua cou-

rageusement, pour lui seul, toute la responsabilité du complot, dans l'espoir de sauvegarder ses coreligionnaires et amis, qui n'en furent pas moins condamnés à la déportation sur la côte d'Afrique. Tiradentès fut pendu en 1790 à Rio-de-Janeiro, sur l'emplacement actuel de la statue de D. Pedro I. Le corps du martyr fut dépecé, coupé en morceaux, et ses débris pantelants furent envoyés dans toutes les capitaineries pour y être exposés; sa tête, transportée à Ouro-Preto, resta exposée au sommet d'une pique, sur l'emplacement de sa maison, qui avait été rasée, jusqu'au jour ou un patriote l'enleva, profitant d'un orage formidable qui avait écarté les hommes préposés à la garde de ce sinistre trophée d'une tyrannie barbare.

En 1801, des hommes de couleur meurent pour la République, à Bahia.

En 1817, à Fernambuco, Domingos Martins, Théotonio Jorge, et d'autres lèvent l'étendard de la liberté; beaucoup de patriotes payent de leur vie leur dévouement à la sainte cause.

En 1821, Maranhao se révolte.

En 1822, le Brésil devient indépendant. Dès cette époque la République eut été proclamée, sans la résistance de D. Pedro.

En 1824, à Fernambuco, Manuel de Carvalho Paes de Andrade se trouve à la tête de la République de l'Equateur formée par la Parahyba, Rio Grande do Norte, Para et Fernambuco. Bezerra Cavalcanti, noir illustre, paya de sa tête son dévouement à la bonne cause; et à Rio-de-Janeiro le 17 mars 1825, furent pendus J. G. Ractclif, J. Metrowich et J. S. Loureiro.

En 1831, les 6 et 7 avril, D. Pedro I est obligé d'abdiquer à Rio-de-Janeiro, et la République aurait été fondée, n'eût été l'insuffisant patriotisme des gouvernants. Le même jour, la Révolution éclatait à Bahia. Des soulèvements se produisent, le 3 mai à Fernambuco, le 14 au Para, le 25 à Maranhao, le 15 juillet à Rio, le 3 août au Para et à Fernambuco; il y a la Setembrisada, le 14 sep-

tembre à Maranhao, le 3 octobre à Rio-de-Janeiro, le 14 décembre à Pinto Madeira, au Ceara.

En 1832, soulèvements le 22 mars à Minas-Geraes, et le 22 juin à Rio-de-Janeiro.

En 1833, révoltes au Para le 16 avril et à Rio-de-Janeiro le 2 décembre.

En 1834, soulèvement à Matto-Grosso.

En 1835, se produisent deux révolutions, l'une au Para le 7 janvier, l'autre à Rio Grande do Sud le 20 septembre. Cette dernière a pour résultat la fondation de la République du Piratiny qui dure jusqu'au 28 février 1845, sous la présidence de Bento Goncalves.

En 1837, le Maranhao se soulève, et Bahia proclame la République Bahiense.

En 1839, Fernambuco se révolte, et en 1840, c'est le tour de Rio-de-Janeiro.

En 1842, soulèvements le 3 mai à Saint-Paul, et le 10 juin à Minas-Geraes.

En 1844, c'est l'Alagoas qui manifeste son dégoût pour la Monarchie.

En 1848, le magistrat Nunès Machado, et Pedro Ivo meurent à Fernambuco pour la liberté.

En 1850, la *fièvre jaune* nous visite, et elle trouve un milieu si bien préparé par l'incurie du gouvernement impérial, qu'elle nous reste comme un apanage des institutions monarchiques.

En 1865, le Gouvernement impérial déclare la guerre au Paraguay, pour faire diversion aux questions politiques, et se débarrasse des citoyens gênants en les recrutant pour aller se faire décimer par les balles, ou par les fièvres, la dyssenterie, le choléra, la faim, etc...

Le 5 décembre 1870, le parti républicain se place de nouveau en face de la Monarchie et adresse au pays un manifeste dont voici les conclusions :

« En exposant les principes généraux qui servent de base à la démocratie moderne, la seule qui respecte le droit et consulte l'opinion du peuple, nous avons rendu notre pensée, d'ailleurs bien connue.

» Nous atteindrons notre but en réalisant la condition préliminaire établie dans la « Carta outorgada, » c'est-à-dire, en convoquant une assemblée constituante ayant pleins pouvoirs pour établir un régime nouveau qui est, pour le pays, un besoin de premier ordre.

» Les réformes que nous voulons sont complexes, elles embrassent le mécanisme social tout entier.

» Ne pas en tenir compte, serait une œuvre impie qui provoquerait une résistance fatale; les ajourner indéfiniment serait un artifice aussi indigne que périlleux.

» Forts de notre droit et du témoignage de notre conscience, nous nous présentons devant nos concitoyens en élevant, avec une résolution ferme, le drapeau du parti républicain fédératif.

» Nous sommes de l'Amérique, nous voulons être Américains.

» La forme du gouvernement monarchique est, par sa nature, par son essence, antinomique et profondément hostile aux droits et aux intérêts des États américains.

» La permanence de cette forme de gouvernement a été, et sera toujours forcément une cause d'oppression à l'intérieur, et une cause d'hostilités et de guerres sans fin avec les peuples qui nous environnent.

» Nous sommes, pour l'Europe, une démocratie monarchique qui n'inspire aucune sympathie et n'amène aucune adhésion.

» Nous sommes, pour l'Amérique, une démocratie monarchisée, asservie à l'omnipotence arbitraire du souverain, et devant laquelle les aspirations, la dignité, et la force du peuple ne pourront jamais prévaloir.

» Dans cette situation, le Brésil peut se considérer comme un pays isolé, non seulement au sein de l'Amérique, mais encore au sein du monde entier.

» Tous nos efforts doivent tendre à faire disparaître cet état de choses, en nous mettant immédiatement en relations fraternelles avec tous les peuples, et en solidarité démocratique avec tout le continent dont nous faisons partie. »

Depuis lors, une lutte corps à corps s'engage entre la République et la Monarchie, et celle-ci, en possession des places et des emplois de l'administration publique, ne recule devant aucun moyen, devant aucune bassesse pour venir à bout des républicains. Ses partisans s'attaquent surtout aux personnes, et cherchent à discréditer la doctrine, en accablant ses adeptes de toutes les injures et de toutes les insinuations malveillantes.

Cependant, malgré tout, le parti républicain ne cesse de grandir, et il obtient, en 1871, gain de cause au sujet de la liberté des fils d'esclaves, sanctionnée par la loi appelée de Rio Branco. Sous le titre d'abolitionnistes, les Républicains se trouvent alors, comme par le passé, en butte à toutes les persécutions imaginables, de la part des pouvoirs publics, et de tous les gens intéressés à la ruine du pays et hostiles à la cause du progrès.

Les ministères libéraux succèdent aux ministères conservateurs, et ceux-ci à ceux-là. La liberté des esclaves, sous la forme d'émancipation ou d'abolition, est de plus en plus imposée par l'opinion publique, qui n'était pas représentée, il est vrai, dans la Chambre des désignés ou des conseils de la couronne.

En 1878, le parti libéral, par un caprice de l'Empereur, monte au pouvoir, et Sinimbu, l'organisateur du cabinet, fait des élections qui apportent, comme d'habitude, une Chambre unanime, fait qui prouve et démontre bien la non existence du parti conservateur. Poussé par l'opinion et dans l'espoir d'atténuer l'opposition de la presse, le ministère parle d'abolition, mais n'en fait rien; et sachant à fond que l'esclavage est le seul soutien de la monarchie, il attelle à celle-ci tous les possesseurs d'esclaves en leur promettant des Chinois à la place de leurs bêtes de somme; mais encore là, l'influence du parti républicain fait obstacle à ce remplacement de l'esclavage noir par l'esclavage jaune.

En 1879, le ci-devant vicomte de Ouro Preto, qui faisait partie du même ministère comme ministre des finances, fait voter l'impôt du sou sur les transports, sur les

omnibus, etc.; le peuple se révolte, et du 28 décembre 1879 jusqu'au 1er janvier 1880, le gouvernement fait charger la foule dans les rues de Rio-de-Janeiro.

Enfin, ce ministère de malheur est remplacé par une succession d'autres, et en 1885, se trouve un ministère qui, apeuré par les troubles de la rue, prend la résolution de porter à la Chambre un projet *d'abolition de l'esclavage* à longue échéance et avec tous les ménagements possibles pour la monarchie. Malgré toutes ses concessions, ce ministère a été très aimé du peuple, et le premier ministre Dantas a été considéré comme un abolitionniste.

Mais la Chambre des députés, dont l'unanimité était libérale, comme le Ministère, laissa celui-ci en grande minorité à propos de ces lois d'abolition, et, chose remarquable, des députés du Céara, dont la population avait pratiqué l'abolition sur ce territoire depuis 1884, votèrent contre le projet Dantas. Une dissolution eut lieu par ordre de l'Empereur, et, pour la première fois, les élections amenèrent une Chambre qui avait une opinion contraire à l'opinion apparente du Ministère. Devant l'avènement de cette Chambre esclavagiste, le Ministère Dantas se retire en 1886.

Avec une Chambre dont la grande majorité est conservatrice et la presque unanimité esclavagiste, l'Empereur appelle le Ministère Cotegipe Prado.

Ce Ministère esclavagiste, fort de l'appui de la Chambre et de celui de l'Empereur, fait persécuter les abolitionnistes, et pousse si loin son esclavagisme, que l'entourage du trône, croyant ses assises bien solides, juge le voyage de l'Empereur en Europe opportun pour essayer la Régente dans le gouvernement; et les affidés de l'ex-troisième règne fatiguent ce vénérable vieillard d'un voyage aussi inutile à la maladie qui l'accable que nuisible aux intérêts de l'Etat.

La Régente conserve ce Ministère qui faisait l'orgueil de la dynastie, et son gouvernement, appuyé par une Chambre esclavagiste (qui se pavannera plus tard du titre de rédemptrice, tout en gardant celui que lui a

donné le député Andrade Figuera), continue son oppression. Mais la propagande continuait aussi, les esclaves abandonnaient leurs maîtres, et ceux-ci, gagnés eux-mêmes, peu à peu, par la propagande républicaine abolitionniste, s'exposent au blâme du gouvernement, qui leur reproche de montrer bien peu de zèle pour leur propriété, et par l'intermédiaire de son délégué, le docteur Rodrigues Alves, président de la province de Saint-Paul, se plaint, dans un rapport, de la tiédeur des propriétaires d'esclaves dans la manutention de leurs droits.

Cependant la propagande républicaine abolitionniste prenait de telles proportions, que la Régente et son Ministère Cotegipe Prado se résolurent à porter un coup redoutable à l'abolitionisme qui était clairement l'avant-garde de la République, à l'occasion du fait suivant :

Les esclaves de la province de Saint-Paul, au nombre de 400, avaient quitté les plantations, et, sous la conduite de républicains, comme Silva Jardin, se dirigeaient sur Santos, ville abolitionniste par excellence, dont le peuple et la municipalité avaient déclaré que tous ceux qui fouleraient son sol seraient libres; leur nombre s'était accru de tous les esclaves des fermes par où passait cet exorde de la liberté, et chose remarquable, aucune déprédation n'avait été signalée, aucune plainte ne s'était élevée sur leur passage. Cette troupe, après avoir traversé la ville de Saint-Paul, où jamais l'ordre ne fut plus parfait, au grand étonnement des monarchistes, se dirigeait vers Santos au travers de la forêt connue sous le nom de Serra de Cubatao.

Sur ces entrefaites, le ministère Cotegipe Prado avait donné l'ordre à l'armée de courir sus aux nègres marrons, mais l'armée s'y refusa, et alors éclata la célèbre question militaire qui eut le don d'ouvrir les yeux aux ministres, et de leur prouver que, hors le ministère, la Régente et la Chambre asservie, il n'y avait pas d'esclavagistes dans le pays.

La question militaire se vida à la honte du ministère,

que la Régente persista néanmoins à garder jusqu'au moment où elle dut le renvoyer à la suite d'une intrigue policière, pour en appeler un autre chargé d'accomplir l'abolition de l'esclavage avant qu'elle ne fut imposée par le peuple, malgré la Régente, son ministère et sa triste Chambre.

Les conseillers de la couronne avaient espéré que cet escamotage serait suffisant pour enrayer les progrès du parti républicain, en ralliant de cette manière des partisans à la monarchie; et le chef de ce ministère, Joao Alfredo, osait, dans sa suffisance, dire à la Chambre, en parlant du parti républicain : « Que le parti républicain grandisse, afin qu'on l'aperçoive ! »

Mais une fois la loi promulguée en mai 1888, qui ne profita d'ailleurs qu'à un très petit nombre d'esclaves, puisque tous les jours les propriétaires en libéraient des masses, le gouvernement ne tarda pas à s'apercevoir que le parti républicain était plus fort que jamais, et qu'en réalité, la loi d'abolition avait été une victoire pour lui. A bout d'expédients, le gouvernement se résolut alors à combattre les républicains par l'assassinat, et il organisa, à cet effet, la Guarda Negra avec des bravi recrutés parmi les vagabonds et les Capoeiras des grandes villes.

Cette garde était surtout composée de nègres auxquels on avait persuadé que les républicains voulaient tuer la princesse, parce que celle-ci avait décrété la loi d'abolition. Cette misérable calomnie sera la honte éternelle des « vieux amis et serviteurs » de la dynastie, qui sacrifiaient la patrie à leur haine et à leurs dégradants appétits.

Néanmoins, malgré toutes les persécutions développées contre les républicains, leur parti, le seul national, ne cessa de grandir. En vain, les mesures de coercition continuèrent, les meetings furent dissous, les conférences républicaines interrompues, comme au 30 décembre 1889, les réunions publiques défendues, etc., etc., le flot augmentait toujours. C'est alors que la cour remplaça le ministère, et eut recours au ci-devant vicomte

Ouro-Preto, très connu pour son caractère féroce et sanguinaire. Nous nous réservons de revenir sur les actes de ce dernier ministère, qui a été le croque-mort de la monarchie, pour mettre au jour son plan sinistre de faire une guerre inutile, de conduire le pays à la banqueroute, de désorganiser l'armée, et de la remplacer par une garde partidaire prête à tous les coups liberticides.

Mais le simple exposé des faits que nous venons de présenter suffit déjà, nous l'espérons, pour démontrer que la Révolution qui a fondé la République au Brésil n'a pas été un événement fortuit, accidentel, comme ont intérêt à le prétendre les partisans du régime tombé, mais bien la conclusion naturelle de toute l'histoire intérieure du pays depuis un siècle, et la réalisation, dans le domaine des faits, d'une réforme mûre depuis longtemps et désirée par l'opinion publique.

D[r] URBANO MARCONDÈS.

A l'appui de nos dires, sur l'importance du parti républicain au Brésil avant la Révolution, nous donnons, à titre de document, la liste de ses principaux journaux.

JOURNAUX RÉPUBLICAINS PUBLIÉS AVANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

Minas Geraes . . . . . O Movimento,
A Patria Mineira,
A Revoluçao,
O Tambor,
A Regeneraçao,
O Povo,
Transformaçao,
A Marcha,
O Pitanguy,
O Estandarte,

Minas Geraes	A Folha do Povo, Correio do Machado, O Patriota, Nova Phase. Irradiaçao.
Rio Grande do Norte. .	A Republica.
Piauhy.	O Operario.
Sergipe	O Republicano.
Para.	Diario de Noticias.
Fernambuco	O Norte, O Rebate, Echo do Povo, A Ronca
Rio-de-Janeiro	Correio do Povo, A Republica Brazileira, O Inconfidente, O Mequetrefe, O Povo, O Luinto Districto, O Amigo do Povo, O Itatiaya, O Paiz, O Diario de Noticias, A Noticia, A Cidade do Rio, A Revista Illustrada.
Espirito Santo.	O Cachoeirano, A Tribuna.
Parana	A Republica, A Patria Livre.
Santa Catharina. . . .	A Evoluçao, O Sul.
Matto-Grosso	A Gazeta, O Ecepectador, O Oasis.

S. Paulo . . . . O Rebate,
A Republica,
Gazeta do Povo,
A Provincia de S. Paulo,
Revista Democratica,
Diario Popular,
A Platea,
Patriota,
O Dever,
Tiradentes,
Jornal do Povo,
Correio do Salto,
Diario de Sorocaba,
O Itapetininga,
Gazeta de Botucatu,
Nono Districto,
A Metralha,
A Democracia.

Maranhao . . . . Novo Brazil,
O Norte.

Parahyba . . . . A Verdade,
Gazeta do Sertao.

Alagoas . . . . Guttenberg,
O Movimento.

Bahia . . . . A Republica Federal,
O Democrata,
Alvorada,
Diario de Nolicías.

Rio Grande do Sul . . A Federaçao,
O Movimento,
Zig-Zag,
Combatente,
O Republicano,
Gazeta do Sul.

BULLETIN DE FRANCE

I. — CÉLÉBRATION DU 92e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'AUGUSTE COMTE

le 19 Moïse 102 (19 janvier 90)

PAR LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE PARIS

Vivre pour Autrui
la Famille, la Patrie, l'Humanité.

PROGRAMME DE LA SOIRÉE FAMILIALE
Du 19 Moïse 102.

PREMIÈRE PARTIE

1. Allegro de la symphonie *Jupiter* (Mozart), exécuté à 2 pianos, à 8 mains, par MM ***.
2. *L'Absence*, romance (Beethoven), chantée par M Julien Tinayre.
3. *Guillaume Tell*, Sombres forêts (Rossini), chanté par Mme Calmettes.
4. *Prométhée enchaîné.* Monologue. Prométhée vient d'être enchaîné par la Puissance et la Force (Eschyle), dit par M. Julien Tinayre.
5. *Sonate* (n° 4), violon et piano (Mozart), exécutée par Mme Louis Tinayre et M. Charles Gérardin.
6. *Le Lever du soleil*, poésie (Sully-Prudhomme), dite par M. Dupont, de l'Odéon.
7. *Joseph*, grand air (Méhul), chanté par M. Gallois, de l'Opéra.

8. *Marche Joyeuse* (A. M. Auzende).

Le chevalier leva lentement sa visière ;
« Je m'appelle Roland, pair de France, » dit-il.
VICTOR HUGO

Exécuté à 4 mains.

ALLOCUTION DE M. KEUFER

VICE-PRÉSIDENT DU CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES

Distribution de Souvenirs aux Jeunes Gens des deux sexes.

DEUXIÈME PARTIE

1. Première suite de l'*Arlésienne*, introduction-andante-minuetto-adagietto-carillon (G. Bizet), transcrite pour deux pianos par M. L. Dérivis, exécutée par MM***.

2. *Les Écuries d'Augias*, poésie (Sully-Prudhomme), dite par M. Dupont, de l'Odéon.

3. *Milton*, Hymne au Soleil (Spontini), chantée par M. Julien Tinayre.

4. Marche religieuse d'*Alceste* (Gluck), exécutée par M***.

5. *Sigurd*, Réveil de Brunehild (E. Reyer), chanté par Mme Calmettes.

6. *Trois Sonnets* de Pétrarque, dits par M. Julien Tinayre.

7. *Ouverture d'Egmont* (Beethoven), exécutée à 2 pianos, 8 mains, par MM***.

L'anniversaire de la naissance d'Auguste Comte a été célébré avec le même éclat que les années précédentes, par une *soirée familiale*, sous la présidence de M. Pierre Laffitte, dans cette grande et belle salle des Fêtes de la Société d'Encouragement si bien aménagée pour les manifestations esthétiques, mais à peine assez grande, cette fois, pour contenir tous les assistants. Les dames et les enfants étaient en grand nombre et apportaient à cette fête leur note gaie et charmante. A leur entrée dans la salle du concert, celles-là recevaient un bouquet blanc et vert aux couleurs positivistes, et madame Emile

Antoine a distribué à ceux-ci, au milieu de la soirée, un petit volume de la bibliothèque conseillée par A. Comte : *La Vie de César,* par Plutarque, l'*Esquisse historique* de Condorcet, ou le *Misanthrope* et les *Femmes savantes.*

Comme on peut le remarquer dans le programme du concert que nous donnons plus haut, c'est la partie instrumentale qui, cette fois, était la plus développée et, quoique demandant généralement plus de connaissances techniques pour être goûtée, elle n'en a pas moins plu. Il est vrai qu'elle ne comportait que des chefs-d'œuvre, et que les exécutants ont aidé à leur compréhension par une interprétation parfaite à tous égards.

On nous permettra de signaler tout d'abord la *Marche joyeuse* de notre confrère M. A. M. Auzende exécutée par l'auteur et son jeune ami, M. Paul De Martini, dont le jeu savant avait déjà été remarqué dans nos précédentes soirées. Cette marche est brillante et joyeuse comme le dit son titre, et bien rythmée ; la phrase mélodique qui revient sans cesse est fort jolie. Elle a obtenu le même succès que la marche *Ordre et Progrès* du même auteur que nous lui préférons cependant.

C'est encore MM. Auzende et De Martini, accompagnés de mesdemoiselles Joséphine Reynaud et Adèle Vosbender qui ont exécuté l'allegro de la symphonie *Jupiter.* Ils ont bien fait voir le caractère à la fois pompeux et badin de la fameuse symphonie en ut, dont le final est un des morceaux les plus extraordinaires de Mozart.

La suite de l'*Arlésienne* de Bizet, transcrite par M. Dérivis, a été exécutée par les mêmes artistes avec une perfection rare et un ensemble irréprochable. L'auditoire a interrompu chaque partie par des applaudissements, montrant sa joie d'entendre ces fines harmonies, ces phrases au contour élégant et joli dont la clarté et la concision caractérisent bien, chez Bizet, le génie vraiment français.

Pour finir la soirée, toujours les mêmes artistes nous ont fait entendre, avant les représentations de notre

second théâtre national, l'ouverture d'*Egmont*. La partition d'*Egmont* de Beethoven est suave et grandiose, attendrie et glorieuse; les interprètes ont merveilleusement rendu tout cela en exécutant avec un grand sentiment la page magistrale et délicieuse à la fois de l'*Ouverture*.

M. Auzende a joué encore avec un grand sens artistique la marche religieuse d'*Alceste*, cette belle page de Gluck.

Nous serions ingrat en ne signalant pas dans la partie instrumentale la *4e sonate* de Mozart pour violon et piano, une des plus belles, exécutée avec autant de science que de sentiment par Madame Louis Tinayre et M. Charles Gérardin. M. Gérardin, qui s'était un peu troublé dans la première partie, s'est ressaisi dans le menuet et dans l'accompagnement, avec son aimable partenaire, de l'*Hymne au Soleil* de Spontini chanté avec tant de charme par M. Julien Tinayre. M. J. Tinayre a mis aussi beaucoup de sentiment dans l'*Absence* de Beethoven.

Malheureusement Mme Calmettes, dont on avait si fort goûté, à la soirée offerte aux Positivistes anglais, lors de la célébration du Centenaire de la Révolution, et l'organe délicieux et la méthode savante, n'a pu chanter les deux morceaux qu'elle avait bien voulu accepter. Une indisposition sérieuse, qui heureusement n'a pas eu de suite, l'en a empêchée ; elle nous en a exprimé tous ses regrets, et pour nous montrer que son concours nous était toujours acquis, elle nous a prié de lui conserver, pour le prochain concert, les deux morceaux qu'elle devait chanter à celui-ci. Nous nous souviendrons de l'offre aimable de Madame Calmettes et nous l'en remercions respectueusement dès aujourd'hui.

Madame Pelletan, quoique convalescente, a bien voulu chanter au pied levé le grand air de Clytemnestre d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck, et la romance de Chérubin des *Noces de Figaro*, de Mozart.

La partie poétique, moins développée, mais non moins remarquable, a également eu beaucoup de succès. Elle

se composait du monologue de *Prométhée enchaîné*, d'une poésie si intense et si déchirante. Il a été fort bien dit par M. Julien Tinayre qui a lu également trois *sonnets* de Pétrarque pris dans chacune des parties de l'œuvre du poète ; il a bien rendu les divers états d'âme du chantre de Laure.

M. Dupont, de l'Odéon, malgré un service chargé à ce théâtre (il jouait le même soir dans deux pièces) a bien voulu, entre deux actes, venir nous dire *Le Lever du Soleil* et les *Ecuries d'Augias* de M. Sully-Prudhomme.

Les poésies de M. Sully-Prudhomme ont tout naturellement leur place près des grands poètes des autres âges, car sa poésie est la plus et la mieux pensée du siècle. Elle en est aussi, en somme, la seule vraiment originale et en communion avec l'esprit moderne. Elle est virilement humaine et non humanitairement sentimentale comme chez Victor Hugo, par exemple. Son style a un élan et une allure dont la concision ne détruit pas l'enthousiasme ; il est pur de tout trucage romantique. On en a fini enfin avec les antithèses, les mots vagues et démesurés ; plus de rhétorique ronflante ni de lieux communs. Les vers sont beaux, simplement par l'élévation de la pensée, et la noblesse des sentiments exprimés.

Avec le *Lever du Soleil* M. Sully-Prudhomme nous montre, dans une langue merveilleusement précise, que le ciel que nous a révélé l'astronomie depuis Képler, n'est pas moins beau que celui des anciens :

Il est tombé pour nous, le rideau merveilleux
Où du vrai monde errait les fausses apparences,
La science a vaincu l'imposture des yeux,
L'homme a répudié les vaines espérances ;

Le ciel a fait l'aveu de son mensonge ancien,
Et depuis qu'on a mis ses pilliers à l'épreuve,
Il apparaît plus stable affranchi de soutien,
Et l'univers entier vêt une beauté neuve.

M. Dupont a dit cette poésie avec largeur et une gravité qui allait bien au sujet. Il a fort bien nuancé le poème si

beau : *Les Écuries d'Augias* dans lequel le poète chante le dévouement à l'Humanité. Il nous a fait voir les faces multiples de son talent dramatique. Nous le remercions chaleureusement, au nom de tous, du plaisir qu'il nous a procuré, et nous espérons que, malgré ses études absorbantes, il nous continuera son précieux concours dans nos manifestations esthétiques.

Entre les deux parties de la soirée, avant la distribution des souvenirs à la jeunesse, notre confrère, M. Keufer, vice-président du Cercle des prolétaires positivistes, a retracé la vie et l'œuvre d'A. Comte. Tout l'auditoire a souligné, par des applaudissements, le passage de son discours où il associe au nom du fondateur de la doctrine régénératrice, celui de son continuateur M. Pierre Laffitte. Les applaudissements ont recommencé quand il a exprimé, au nom de tous, la reconnaissance des positivistes pour son infatigable dévouement.

EDOUARD PELLETAN.

DISCOURS DE M. KEUFER

Vice-Président du Cercle des prolétaires positivistes

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce n'est pas sans une vive appréhension, que nous avons accepté la mission de prononcer quelques paroles devant un auditoire aussi nombreux et surtout aussi distingué. Cette appréhension est bien légitime, si l'on songe aux qualités qui seraient nécessaires pour être le fidèle interprète des sentiments d'admiration qui animent les positivistes envers Auguste Comte, leur maître vénéré.

Ce qui nous fait surtout regretter qu'une voix plus autorisée que la nôtre n'ait pas rempli cette mission, c'est que parmi le public bienveillant qui nous écoute, il est certainement des personnes qui ne sont pas ralliées à la doctrine positiviste. A cause d'elles, nous désirerions que cette

allocution fût assez persuasive pour pouvoir communiquer à l'auditoire tout entier le réel enthousiasme que nous éprouvons pour la doctrine qui a inscrit sur son drapeau cette belle devise : « Vivre pour autrui, la Famille, la Patrie, l'Humanité ! »

Tout d'abord, reconnaissons qu'à une époque d'anarchie intellectuelle et morale comme la nôtre, lorsque les préoccupations matérielles deviennent chaque jour plus intenses, sinon prépondérantes, les manifestations comme celle de ce jour nous ramènent à des idées plus élevées et plus généreuses, elles nous rappellent nos multiples devoirs et nous disposent à les mieux accomplir.

L'interprétation des plus ravissants morceaux de nos compositeurs et des plus beaux vers de nos meilleurs poètes est destinée à provoquer, parmi le sympathique auditoire, l'exaltation des meilleurs sentiments de notre nature ; elle nous inspire en même temps une sincère admiration pour les artistes qui nous rendent plus sensibles aux beautés de ces chefs-d'œuvre, et augmentent notre reconnaissance envers les dévoués organisateurs de cette Noël positiviste, que nos successeurs substitueront, nous l'espérons, à la Noël théologique, en fixant nos espérances et nos joies sur notre planète au lieu de les renvoyer dans la vie future.

Bien que le nom d'Aug. Comte sorte peu à peu de l'obscurité dans laquelle l'avaient volontairement laissé les publicistes ses contemporains, nous ne pouvons nous dispenser d'énumérer, au moins rapidement, les principaux aspects de l'œuvre du fondateur du positivisme. Ceux qu'une légitime curiosité pousserait à mieux connaître la vie d'Aug. Comte trouveront satisfaction dans l'excellente *Notice* du docteur Robinet, ou encore dans la belle appréciation de M. J. Longchampt, publiée par la *Revue occidentale.*

Auguste Comte est né à Montpellier, le 19 janvier 1798. Il entre de bonne heure au lycée, où il se distingue déjà par une incroyable facilité dans l'étude des sciences.

Dès 1814, à peine âgé de seize ans, il vient à Paris et entre à l'Ecole polytechnique. Un choix meilleur ne pouvait être fait, car dans cet établissement, encore tout imbu des idées

de la Révolution, il complète ses connaissances scientifiques. De plus, ce foyer parisien, au milieu duquel il s'était installé, était merveilleusement préparé pour permettre au jeune Comte de se familiariser avec les événements et les hommes de la grande Crise. Il y devient un admirateur passionné de Danton, qu'il considère à bon droit comme l'âme du mouvement révolutionnaire, en même temps qu'il exhale sa haine pour Bonaparte, auquel il attribue la plus grande part de responsabilité dans l'avortement final de la Révolution.

Deux ou trois ans plus tard, au moment de ses plus grands succès, un acte regrettable d'insubordination, qu'explique facilement la nature fière et énergique d'Aug. Comte, l'avait fait exclure de l'Ecole polytechnique.

Cet événement lui avait fait perdre tout espoir d'entrer dans une carrière officielle. C'est alors qu'il songe à l'enseignement des mathématiques, pour y trouver des moyens d'existence ; mais en échange, il conserve l'indépendance nécessaire à la vocation vers laquelle il se sentait attiré. Inspiré par un profond sentiment social, convaincu que la Révolution avait été impuissante à résoudre entièrement le problème posé par le XVIIIe siècle, malgré les efforts et les tentatives des grands conventionnels pour lesquels il éprouve la plus grande sympathie, le jeune philosophe s'était donné pour mission de combler la lacune laissée par ce grand mouvement, c'est-à-dire l'incorporation du prolétariat dans la société.

La Révolution avait renversé pour toujours la royauté, le régime ancien était enfin détruit ; mais les bases sur lesquelles devait être réédifié le régime nouveau restaient vagues, indéterminées. Les révolutionnaires de toutes les époques sont aptes à détruire, mais leur impuissance à construire est également manifeste, et les hommes de 1789, de 1792, malgré d'heureuses tentatives politiques et religieuses, ne purent constituer l'ordre normal et définitif.

Auguste Comte sentait donc la nécessité d'établir la politique et la morale sur des bases scientifiques, démontrables comme celles des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la biologie, sciences sur lesquelles la contradic-

tion n'a plus de prise, et dont les lois sont généralement acceptées, même sans vérification.

Un plan aussi grandiose ne pouvait être conçu et réalisé que par un puissant cerveau comme celui d'Aug. Comte. C'est vers 1819, après s'être assimilé les travaux de tous les grands écrivains du passé, depuis Aristote jusqu'à Condorcet, que le jeune penseur exprime publiquement son opinion sur la possibilité de considérer la politique comme une science d'observation, reposant sur la connaissance parfaite de l'histoire du passé. Mais contrairement à l'immortel auteur de l'*Esquisse des Progrès de l'Esprit humain,* Aug. Comte rend justice à l'œuvre de nos ancêtres, il manifeste toute son admiration pour le moyen âge, envers lequel Condorcet avait été injuste. En cela, l'infortuné précurseur d'Aug. Comte avait partagé les mauvais préjugés de ses contemporains ; et d'ailleurs, de nos jours, beaucoup de bons esprits n'ont pas encore su s'en affranchir, et oublient que nos aïeux vivaient quelques siècles avant nous et représentaient une civilisation correspondant aux mœurs, aux connaissances de l'époque.

La mission qu'Aug. Comte s'était imposée se dessine, ses conceptions se précisent, il a accumulé dans son immense mémoire tous les matériaux qui devront servir à la fondation de la nouvelle doctrine : c'est à ce moment qu'il découvre la science nouvelle, la *sociologie*, ou la connaissance des lois qui président à la formation et au développement des sociétés. Il trace ensuite les conditions fondamentales du gouvernement, en assignant à la science sociale une destination précise, conforme aux leçons de l'expérience fournie par notre long passé, en détruisant les erreurs puisées dans le *Contrat social*, source de tant de désastres et de tentatives toujours et inévitablement avortées.

Grâce aux travaux d'Aug. Comte, le domaine philosophique étend ses limites, en faisant reculer la théologie. Mais la tâche n'est pas terminée : aux lois qui règlent les rapports des êtres collectifs, il faut aussi ajouter celles qui doivent régler les individus et les relier les uns aux autres, en assurant leur concours pour le service de l'Humanité ; en

un mot, il est urgent qu'une morale nouvelle vienne enseigner les devoirs qui incombent à tous les hommes, dans la vie privée comme dans la vie publique.

Les travaux de Cabanis, de Gall surtout, avaient établi l'existence simultanée des sentiments égoïstes et des sentiments altruistes ou bienveillants dans la nature humaine; Gall avait même fixé le siège des fonctions cérébrales. Auguste Comte se pénètre de ces conceptions, il les développe et indique d'une façon plus affirmative la localisation de nos facultés mentales et morales. Dès lors, les conditions du perfectionnement moral de l'homme ne constituent plus le privilège d'une doctrine théologique quelconque, Dieu disparaît de son dernier refuge.

Vers cette époque, une circonstance exceptionnelle apporte un rayon de bonheur — malheureusement trop court — dans l'existence si cruellement éprouvée du fondateur du Positivisme : il se trouve en rapport avec une femme, malheureuse comme lui dans sa vie privée, mais admirablement douée au point de vue intellectuel et moral. Les liens de la plus pure et de la plus inaltérable amitié apportent à Comte et à Clotilde de Vaux une félicité que ni l'un ni l'autre n'avaient jamais connue, et produisent une influence décisive sur le cœur du philosophe. Il avait senti tout ce qu'il y a de ressources inépuisables dans le cœur de la femme, en tendresse, en bonté, en dévouement. C'est pour lui une lumineuse révélation. Il découvre dans la femme le plus précieux et le plus puissant auxiliaire du philosophe pour la rénovation morale de l'Humanité, dont la base sera désormais la culture constante de la sociabilité, opposée aux continuelles excitations des instincts égoïstes. Voilà, rapidement exposée, l'admirable base de la nouvelle doctrine qui doit transformer nos sentiments, nos idées, et attacher à tous nos actes le point de vue moral.

Nous arrivons au terme de l'œuvre accomplie par Aug. Comte, que nous n'avons pu suivre dans tous ses détails, nous bornant seulement à montrer comment ce puissant génie a réalisé la pensée de sa jeunesse.

Par la philosophie positive, il révèle au monde les lois de

l'entendement humain; par la sociologie ou la science sociale, il a établi la structure et l'évolution des organes collectifs, la Famille, la Patrie et l'Humanité. Enfin, par la morale nouvelle, dégagée de toute considération théologique, Auguste Comte institue les règles qui doivent faire converger les efforts des hommes dans leur vie privée, domestique et sociale, et les rendre plus aptes à aimer, à connaître et à servir le nouveau Grand Être.

Malgré les plus odieuses persécutions académiques, accablé par les plus noirs chagrins domestiques, le fondateur du Positivisme a poursuivi ses études avec une énergie inébranlable, il a doté l'Humanité d'une religion scientifique, tentative déjà faite d'ailleurs par la grande Convention. Cette doctrine nouvelle remplacera les dogmes théologiques, et enseignera aux hommes que la source du bonheur humain consiste à subordonner les sentiments égoïstes aux sentiments altruistes ou bienveillants.

Aug. Comte a, en outre, découvert la loi qui nous permet aujourd'hui d'apprécier les diverses étapes de l'évolution humaine, le développement de nos idées, de nos sentiments et de notre activité. Il nous apprend ainsi à vénérer le passé, en le liant au présent, pour mieux préparer l'avenir qui remplacera la théologie par la science, et la guerre par l'industrie, terme final de l'évolution humaine qui assurera à la richesse une destination sociale.

En résumé, Auguste Comte a résolu le problème légué par les siècles précédents : réorganiser la société sans dieu ni roi, par le culte systématique de l'Humanité.

C'est l'anniversaire de la naissance de ce noble martyr que les positivistes célèbrent aujourd'hui, avec une pieuse vénération et une profonde reconnaissance. Ils trouvent dans la doctrine positiviste un solide appui contre les défaillances et les amertumes de notre société, qui se disloque et s'écroule.

Qui ne se sentirait saisi d'admiration devant cette grande figure, dont la mémoire sera conservée parmi les générations les plus reculées ! Pénétré de la mission sociale à laquelle il veut consacrer son génie, Aug Comte préfère

rester obscur, mais libre et indépendant de la tyrannie universitaire. Il supporte avec une admirable patience les plus horribles souffrances morales, il endure stoïquement les plus dures privations, et après trente-cinq à quarante années d'un écrasant labeur intellectuel, il donne naissance à la doctrine positiviste dont les indestructibles assises reposent sur la science, doctrine rénovatrice qui vient enseigner aux riches les devoirs attachés à la possession de leurs richesses pour améliorer l'existence du prolétariat, devenu désormais la base même de l'organisation sociale !

Un destin nouveau commence pour les générations de l'avenir ; elles adresseront leurs éternels hommages à celui qui aura su les préserver de l'insupportable scepticisme qui gagne les sociétés modernes. Sa gloire sera immortelle, parce qu'il aura assuré le bonheur et la paix des cœurs aux populations qui se placeront sous l'invocation de cette sublime formule : *L'amour pour principe et l'ordre pour base ; le progrès pour but.*

Notre tâche ne serait pas achevée si, à l'occasion de cette belle fête, nous n'exprimions la douce satisfaction que nous éprouvons à associer au nom d'Aug. Comte celui de son digne continuateur, notre cher directeur actuel, M. Pierre Laffitte. Il est de notre devoir de dire que, sans ses fortes méditations et son savant enseignement, une partie très importante de l'œuvre du fondateur du Positivisme serait restée jusqu'ici ignorée du public. Il a comblé les lacunes résultées de la mort prématurée d'Aug. Comte.

C'est une heureuse circonstance pour nous de pouvoir lui exprimer publiquement toute notre reconnaissance, et de formuler l'espoir qu'il donnera, pendant de longues années encore, l'exemple d'un infatigable dévouement.

II. — INAUGURATION D'UN *CERCLE POSITIVISTE* A VERSAILLES

Le 15 février dernier, la fondation du *Cercle positiviste* de Versailles, due à l'initiative de notre dévoué confrère,

M. J. Rehm (1), a été inaugurée par une conférence de M. Pierre Laffitte sur :

AUGUSTE COMTE ET LE POSITIVISME

L'annonce de cette conférence, présidée par M. le docteur Vedrine, Adjoint au Maire de Versailles, avait attiré à la *Galerie municipale* une nombreuse assistance, qui a suivi avec une scrupuleuse attention et accueilli avec une manifeste sympathie l'exposition de notre vénéré directeur.

C. H.

III. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUPÉRIEUR

1° — Le mercredi 5 février, a eu lieu l'inauguration, par M. P. Laffite, d'une série de *Conférences et de Lectures* devant porter sur les principaux ouvrages de la *Bibliothèque positiviste*, qui se feront le premier mercredi de chaque mois, 10, rue Monsieur-le-Prince, à huit heures et demie du soir.

Cette première conférence, qui portait sur Corneille, et dont nous publierons l'analyse détaillée dans notre prochain numéro, a obtenu un grand succès auprès des positivistes présents et aussi auprès des étrangers qui assistaient à la réunion.

Le mercredi 5 mars, M. Edouard Pelletan analysera l'*Horace* de Corneille.

2° — Un cours d'Arithmétique a été ouvert par M. Jeannolle, 10, rue Monsieur-le-Prince, le samedi 22 février, à 8 h. 1/2 du soir, et sera continué les samedis suivants, à la même heure.

(1) Pour faire partie du Cercle et avoir en lecture les ouvrages de la bibliothèque, il faut : être présenté par deux sociétaires, verser un droit d'admission de 1 fr. et une cotisation mensuelle de 0,50 cent. au minimum.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Président, M. J. Rehm, 87, avenue de Saint-Cloud.

3° — Le samedi 8 mars, à huit heures et quart du soir, à la *Bibliothèque des Amis de l'Instruction* du VIII° arrondissement, conférence du Directeur du Positivisme sur le sujet suivant :

THÉORIE DE LA PATRIE, ET SPÉCIALEMENT DE LA FRANCE

4° — PROGRAMME DES PÈLERINAGES HISTORIQUES DE L'ANNÉE 1890

SUITE DE LA COMMÉMORATION DU MOYEN AGE, COMMENCÉE EN 1888.

Dimanche 1er juin.

VISITE DES RUINES DU CHATEAU DE MONTLHÉRY (FÉODALITÉ).

Dimanche 6 juillet.

VISITE DE LA SALLE DES ARMURES CHEVALERESQUES AU MUSÉE D'ARTILLERIE (CHEVALERIE).

Dimanche 3 août.

VISITE DE L'HOTEL DE VILLE DE PARIS (MOUVEMENT COMMUNAL).

Dimanche 5 octobre.

VISITE DU MUSÉE DE CLUNY (LES ARTS ET MÉTIERS AU MOYEN AGE).

Chacun de ces pèlerinages sera précédé, les samedis 31 mai, 5 juillet, 2 août et 4 octobre, à 8 heures et demie du soir, 10, rue Monsieur-le-Prince, d'une Conférence publique ayant pour but d'en rappeler l'intérêt, et à l'issue de laquelle les heures de rendez-vous seront indiquées.

En outre, la Société Positiviste et toutes les personnes qui voudront bien se joindre à elle, se rendront :

Le dimanche 20 avril, à Bourg-la-Reine, pour honorer

la mémoire de Condorcet. (Rendez-vous à la gare de Sceaux, à....)

Le dimanche 7 septembre, à la place des Pyramides, pour honorer la mémoire de Jeanne d'Arc. (Rendez-vous à 11 heures du matin, près de la statue.)

IV. — HOMMAGE DU CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES A LA MÉMOIRE D'ARSÈNE KIN

La Société Positiviste et le Cercle des Prolétaires Positivistes viennent encore de faire une perte des plus sensibles par la mort de notre regretté et si sympathique confrère, M. Arsène Kin, ouvrier monteur en bronze, décédé le 4 janvier 1890, à l'âge de soixante-huit ans.

Atteint depuis longtemps d'une affection qui lui rendait le travail très pénible, il n'en continuait pas moins courageusement à remplir sa tâche quotidienne pour pourvoir aux besoins de sa famille. Mais bientôt ses forces commencèrent à le trahir, et depuis une année environ il avait dû cesser tout travail. Déjà la maladie donnait des signes d'une irrémédiable aggravation, lorsque tout à coup les positivistes apprirent que leur digne confrère venait d'être enterré depuis deux ou trois jours! Tous ceux qui avaient connu M. Kin étaient stupéfaits, à l'annonce de cette triste nouvelle, de l'ignorance dans laquelle sa famille avait laissé les positivistes sur ce douloureux événement.

Nous ne pouvions nous expliquer cette attitude de la famille, que par l'absence du fils du défunt, qui avait quitté Paris depuis deux mois pour se rendre en Amérique. Cette circonstance, seule, pouvait permettre à la famille de violer les convictions de notre coreligionnaire, qui a reçu une sépulture contraire à ses opinions.

Les positivistes ne voulant pas laisser disparaître ce dévoué prolétaire sans honorer sa mémoire, sans rendre hommage à un passé si noblement rempli et consacré à la cause des faibles, le Cercle des Prolétaires décida

qu'une couronne serait déposée sur sa tombe, au nom de ce groupe et de la Société Positiviste dont il faisait partie.

En conséquence, le 12 janvier 1890, un certain nombre d'amis, pour participer à cette pieuse cérémonie, se rendirent au cimetière de Pantin, où Arsène Kin est enterré.

Notre confrère Keüfer retraça les principales phases de la vie de M. Kin; elles prouvent combien cet homme si affectueux a su donner à son activité une destination sociale. Voici les paroles prononcées par M. Keüfer :

Messieurs,

La mort continue sa terrible besogne parmi les positivistes : il y a cinq mois à peine, nous assistions à l'enterrement de l'un de nos plus distingués et de nos plus dévoués confrères, décimé dans la pleine vigueur physique et intellectuelle. Aujourd'hui, nous rendons un dernier hommage à la mémoire d'un modeste mais vaillant coreligionnaire, notre si sympathique confrère Arsène Kin, décédé et inhumé sans que les positivistes en aient été informés.

Quelle triste nouvelle pour le fils, qui se trouve au-delà des mers et qui n'a pu recueillir le dernier souffle de ce père, dont la plus vive préoccupation consistait à donner à ses enfants une solide éducation et à les élever selon les préceptes positivistes, sans qu'il ait pu réussir pour tous !

En venant sur cette tombe pour exprimer les sentiments de regret que nous fait éprouver la disparition de notre confrère, nous obéissons à une double inspiration : d'abord, nous accomplissons un devoir religieux que nous n'avons pu remplir le jour des funérailles; ensuite nous venons affirmer, sur la tombe de notre ami, la foi positiviste qu'il avait acceptée et proclamée depuis près de vingt ans. La suprême consolation de mourir au milieu de ses coreligionnaires et l'assurance de recevoir leurs pieux hommages lui ont été refusées, ses convictions ont été violées et sa dépouille a été l'objet des manifestations d'un culte théologique qu'il avait depuis longtemps répudié. Cette cérémonie, par laquelle

nous rendons justice à la mémoire de notre ami, est la confirmation de ses opinions positivistes.

Notre confrère Kin, ouvrier monteur sur bronze, était un prolétaire actif, profondément pénétré des devoirs qui incombent à tout citoyen et à tout travailleur.

Jeune encore, il se mêla aux événements politiques de notre pays. Dès 1848, il accentuait sa participation aux efforts faits par le prolétariat pour s'organiser.

La lutte contre l'Empire devenait vive et Paris venait de voter pour les hommes de l'opposition aux élections générales de 1863. Ce succès affolait les politiciens, mais il encourageait les militants ouvriers. Les plus clairvoyants apercevaient la nécessité pressante de changer de tactique pour assurer l'organisation ouvrière et se débarrasser des entraves apportées par la bourgeoisie libérale, placée à la tête du mouvement politique. C'est à ce moment que fut publié le célèbre Manifeste des soixante, dont notre confrère Kin était un des signataires, avec Tolain, Camélinat, etc. Ce Manifeste proclamait courageusement l'obligation pour les travailleurs de s'organiser en dehors de toute intervention quelconque, il signalait le réveil du prolétariat parisien qui se préparait à faire surgir des candidats ouvriers au Parlement.

C'est dans ces circonstances que la candidature Tolain fut proclamée. Elle n'obtint que 435 voix ; mais ce fut un fait gros de conséquences, il donnait la preuve à la société que désormais les ouvriers voulaient que l'on comptât avec eux.

En signant ce Manifeste des soixante, dont la publication suscita quelque inquiétude au gouvernement impérial, notre confrère fit un acte de courageux civisme.

L'Internationale était fondée depuis quelques mois ; Kin avait également prêté son concours à cette organisation, qui prit un rapide développement malgré les persécutions et les résistances officielles. L'impulsion était donnée, les corporations ouvrières songeaient à se grouper, et notre confrère, avec d'autres collègues, en 1867, contribua pour une large part à la formation de la société du Crédit mutuel du bronze ;

elle avait pour but de garantir à chaque travailleur une rétribution plus en rapport avec les besoins de la vie.

Les patrons bronziers furent effrayés du développement de cette organisation. Ils voulurent soustraire leur personnel à son influence, en mettant leurs ouvriers dans la nécessité ou de rompre avec la nouvelle association ou de quitter leurs ateliers. La menace patronale avait produit un effet contraire à celui attendu : la grande majorité des ouvriers s'enrôla dans la société et se montra disposée à faire respecter sa liberté. Les patrons fermèrent leurs ateliers.

L'argent affluait de toutes les sociétés ouvrières pour soutenir les grévistes. La lutte devenait grave, tout Paris s'y intéressait.

La société de Crédit, énergiquement résolue à la résistance, décida d'envoyer des délégués à Londres pour demander un appui moral et financier aux sociétés anglaises. Notre ami Kin fut un des cinq délégués qui se rendirent à Londres, investis de la confiance de leurs camarades ; tous les délégués faisaient partie de l'Internationale. Leur mission fut habilement remplie, les secours arrivèrent, et la grève fut victorieuse. Les patrons, devant les secours qui arrivaient de toutes parts, rouvrirent leurs ateliers et les conditions de travail antérieures furent maintenues.

Par ce rapide aperçu, nous voyons combien notre confrère était dévoué à la cause du prolétariat ; tous ces faits démontrent d'une façon éclatante la valeur du défunt et les belles qualités qui honorent sa carrière toute de travail et d'abnégation.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, notre confrère était déjà un vieux lutteur, et son ardeur semblait se calmer en présence des résultats disproportionnés aux efforts accomplis. C'est à ce moment qu'il commença à connaître le positivisme : ce fut pour lui le refuge que rencontre le voyageur accablé par une longue et rude course. Il trouva là la formule qui devait systématiser ses aspirations généreuses de rénovation sociale.

Vers 1872, il fréquenta les réunions positivistes, et tous, nous nous rappelons avec quelle assiduité il venait aux

séances du mercredi. Il se rendait avec non moins d'empressement chez les amis qui organisaient des réunions intimes ; il prenait une part active à ces causeries, si réconfortantes pour chacun de nous et si utiles pour la propagande de notre nouvelle foi. C'est à cette époque qu'il adressa sa demande d'admission dans la Société positiviste.

Plus tard, et malgré les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, il se fit également admettre du *Cercle d'études des prolétaires positivistes*. Souvent, dans les questions qui y furent étudiées, il exposa des vues judicieuses qui étaient le résultat de ses observations personnelles et dénotaient un véritable sens pratique. Comme nous, il avait une profonde vénération pour le regretté M. Magnin, dont il écoutait religieusement les enseignements.

Peu à peu, sa santé s'altéra et nous vîmes avec inquiétude les progrès de la maladie, dont les ravages étaient augmentés par des soucis domestiques qu'il laissait pressentir avec une grande amertume.

Il dut bientôt cesser de suivre nos réunions, même les cours de notre vénéré directeur, M. Pierre Laffitte, à qui, malgré toutes les vicissitudes, il était toujours resté fidèle. Pour la dernière fois, et par un suprême effort, il assista à la manifestation du 5 septembre 1889, au Père-Lachaise. Depuis ce temps, la maladie ne lui laissa plus aucun repos. Et ce modeste prolétaire, doué d'une si chaleureuse nature, si plein de sympathique effusion, s'éteignit en restant attaché à la foi positiviste, dans laquelle il puisa l'énergie nécessaire et les fortes consolations qui lui permirent de supporter avec courage sa longue et douloureuse maladie.

La Société et le Cercle des prolétaires perdent en lui un de leurs plus dignes membres; il a rempli courageusement ses devoirs domestiques, tout en déployant une infatigable activité dans les luttes corporatives et politiques, et cela; à une époque où il y avait quelque danger à affirmer ses convictions sociales et républicaines.

Il nous appartient donc, à nous positivistes, de conserver pieusement la mémoire de cet homme de cœur, qui donna, sa vie durant, l'exemple des plus nobles vertus, consacra toutes

ses forces à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs et à la propagande de la doctrine positiviste dont il était un adepte fervent et enthousiaste. Il réalisa admirablement notre belle devise : « Vivre par et pour la Famille, la Patrie et l'Humanité ! »

Après cet éloge mérité de la vie de M. Kin, une couronne fut déposée sur sa tombe.

V. — CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES DE PARIS

Procès-verbal de la réunion tenue le 3 Homère 102 (31 janvier 1890)

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Isidore Finance, président.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par le secrétaire, est adopté.

La correspondance contient :

1° Une lettre de M. A. Keüfer, vice-président, qui, appelé à régler un conflit professionnel, a dû quitter Paris pour quelques jours et s'excuse de ne pouvoir assister à la séance ;

2° Une lettre de M. Pocheron relative à la mort de notre regretté confrère Arsène Kin et remerciant le Cercle du témoignage de sympathie qui a été rendu à sa mémoire le dimacnhe 12 janvier ;

3° Une lettre de M. Léon Kuhn concernant le même événement et dont voici les principaux passages :

« J'étais malheureusement malade au lit le dimanche 12 janvier, dans l'impossibilité par conséquent de me joindre à vous pour rendre un dernier hommage à celui qui de son vivant prodiguait ses sympathies à tout positiviste.

» Je ne l'ai vu qu'à de rares intervalles ces dix dernières années. Mais ses franches poignées de main qui vous réchauffaient le cœur, son accueil si cordial, enthousiaste

même, empreint de la visible satisfaction de se trouver au milieu de coreligionnaires, me resteront à jamais inoubliables.

» Dans votre lettre il n'est pas fait mention de la famille. Il a dû être trahi par les siens. Votre initiative n'en est que plus méritoire et mon regret de n'avoir pu assister à la cérémonie d'autant plus vif.

» Pauvre cher Monsieur Kin, vous avez vécu et vous êtes mort en obscur soldat de la nouvelle milice terrestre. Vous n'avez eu nulle envie, je crois, de sortir de votre obscurité. Elle ajoute cependant à votre gloire et me fait davantage chérir votre mémoire. C'est une légion composée de vos pareils, de héros anonymes, embrasés de votre zèle, animés de votre foi ardente, qui fait peut-être le plus défaut à la situation. Vous aurez contribué à la former par votre exemple et par vos encouragements qui seront transmis à d'autres soit directement, soit indirectement. Reposez en paix, que la terre vous soit légère !

» Si l'institution de membres perpétuels existait parmi nous, je proposerais que Arsène Kin fût du nombre. Mais nous n'avons, je crois, aucun moyen de prolonger la mémoire des hommes d'élites comme Arsène Kin qui, soit à cause de leur situation, soit pour toute autre raison, n'ont pu rendre de services spéciaux ou généraux assez éclatants pour que leur mémoire se perpétue toute seule à travers les générations.

» Je parle de notre état actuel, bien entendu et n'ignore pas les différenciations qu'Auguste Comte a établies pour l'état définitif.

» Il y a peut-être ici une lacune à combler.

» *Salut et fraternité.* »

4° Une lettre de M. Samuel Kun, de Budapest, demandant son admission au Cercle, à titre de membre actif correspondant. Tous les assistants sont particulièrement heureux d'apprendre l'adhésion de leur estimé confrère, le remercient d'avance des observations qu'il pourra leur commu-

niquer et lui envoient à cette occasion leurs saluts fraternels.

M. le Président donne ensuite lecture d'un article de la *Réforme sociale* relatif au « legs Rampal » et aux résultats qu'il a produits. Les avances faites aux sociétés coopératives à l'aide du don de M. Benjamin Rampal ont commencé en 1883 ; 49 sociétés, dont 2 de consommation et 47 de production, en ont profité. Le rapport présenté à ce sujet par M. Faillet au nom de la *Commission du budget et du contrôle* du Conseil municipal de Paris, confirme absolument les conclusions des précédents rapports, à savoir l'influence peu favorable des prêts d'argent aux sociétés coopératives. En effet, sur ces 49 sociétés, les deux de consommation et 19 seulement de production sont en bon état contre 28 en liquidation, dissolution, faillite ou retards de remboursement, c'est-à-dire qu'en chiffres ronds il faut compter 5 huitièmes d'insuccès, contre 3 huitièmes seulement de succès. Ce sont là des faits, des leçons indiscutables de l'expérience, qui sont en contradiction avec la partie théorique du rapport de M. Faillet, et prouvent une fois de plus que la coopération est une solution économique illusoire, puisqu'elle consiste à remplacer le patron individuel par un patron collectif lequel, moins responsable et généralement moins capable, s'oppose davantage, dans l'organisation actuelle, à la combinaison nécessaire de l'indépendance et du concours. De plus, la coopération, si elle pouvait se généraliser, aggraverait certainement la situation du Prolétariat, en le privant de ses chefs naturels par le déclassement, la désertion de ses représentants les plus énergiques et les plus intelligents. Cette solution n'est applicable, en effet, qu'à un très petit nombre d'ouvriers; on ne saurait trop insister sur ce point.

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen de la discussion au Sénat sur le projet de loi relatif au travail des femmes, des enfants et des filles mineures dans les établissements industriels. Le débat a porté principalement sur un amendement tendant à interdire le travail de nuit, non seulement

aux enfants et aux filles mineures, mais encore aux femmes. Les principaux arguments fournis par l'auteur de cet amendement M. Chesnelong, auquel s'est rallié M. Tolain, sont :

1° Que, d'après l'enquête ordonnée à ce sujet, la suppression du travail de nuit des femmes a été demandée par 12 inspecteurs divisionnaires du travail des enfants sur 15, par 69 chambres syndicales contre 11 d'avis contraire, par 46 conseils de prud'hommes contre 13, et par 20 chambres de commerce contre 38 ; que dans l'ensemble des avis recueillis, 351 sont pour la suppression, et 151 seulement contre.

2° Que la question de concurrence étrangère ne saurait être admise, puisque l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse, la Russie, les Etats-Unis ont aboli ce travail, comme n'étant pas nécessaire à leur production ; qu'enfin, il n'existe en France que depuis 5 ou 6 ans au plus et pour un nombre d'industries très restreint, quoiqu'il tende à se généraliser.

La circonscription qui comprend les filatures vosgiennes compte 30.500 ouvriers ou ouvrières ; 1694 seulement sont employés au travail de nuit et, dans ce nombre, il y a 600 femmes. Sur 68 filatures, 16 seulement ont adopté ce travail, les autres s'en passent sans que leur production soit moindre ; mais si la loi n'intervient pas, les nécessités de la concurrence les contraindront à l'organiser, et il gagnera sans doute très promptement les filatures du Nord et de la Normandie.

M. Chesnelong a examiné ensuite le côté moral, et s'est appliqué à démontrer que, par suite de l'absence de la mère, la vie de famille est, sinon détruite, du moins profondément désorganisée surtout par le travail de nuit ; que ce travail ferait à la longue des mères étiolées, épuisées, et préparerait, par cela même, des générations physiquement et moralement affaiblies. Préserver la famille, c'est fortifier la patrie. La France a besoin de soldats vigoureux, qui soient en état de défendre son indépendance, si jamais elle était menacée.

Cet amendement a donc pour objet de sauvegarder, en même temps que l'intégrité et la moralité des foyers ouvriers, la force et la dignité de la Patrie.

MM. Tirard et Tolain, appuyant la proposition de M. Chesnelong, ont cité l'avis d'hommes compétents tels que M. Richard Waddington et M. Noblot, manufacturiers. Enfin M. Féray, industriel, a donné quelques renseignements techniques et s'est déclaré absolument opposé au travail de nuit des femmes, qui ne présente qu'un avantage matériel pour le patron.

Ces arguments ont été combattus par M. Ch. Ferry, rapporteur et par M. Buffet : 1° au nom de la liberté du travail, et pour le trouble que cette interdiction apporterait dans certaines industries, et en particulier, dans les filatures vosgiennes où il n'y a pas surproduction, au contraire ; et où le développement du travail de nuit tient à la nécessité de compléter l'outillage dont l'équilibre a été rompu en 1870.

M. Buffet a fait en outre ressortir, qu'on recourt à ce moyen parce que les frais de production sont ainsi très considérablement diminués, puisque avec vingt mille broches on obtient la même production qu'avec quarante mille ; il n'y a donc pas à payer l'intérêt ni à amortir le capital d'établissement de vingt mille broches supplémentaires. Les perfectionnements mécaniques étant très rapides, il faut faire produire à l'outillage tout ce qu'il peut donner, il faut l'user le plus rapidement possible afin de pouvoir, après l'avoir amorti, en acheter un autre plus perfectionné encore. C'est là une des raisons principales qui ont amené les industriels à établir le travail continu, au moyen de deux équipes successives

Le troisième argument invoqué consiste dans la difficulté de contrôler, dans la pratique, l'application générale de la loi.

Malgré les exceptions qu'il accordait à certaines industries, après demande préalable adressée à l'inspecteur ; malgré un délai de 3 ans qu'il accordait aux industriels pour leur permettre de compléter graduellement leur outillage,

l'amendement de MM. Chesnelong et Tolain a été repoussé par 125 voix contre 110, et le Sénat a adopté la rédaction de la Commission; dans ces conditions, le projet de loi devra retourner à la Chambre, et la discussion reste par conséquent ouverte.

Notre confrère, M. Jeannolle, déclare que l'argument relatif à la difficulté d'inspecter pratiquement le travail de nuit lui paraît sérieux, et que la surveillance, possible dans certains cas à Paris, ne l'est guère en province, à cause du petit nombre des inspecteurs.

Cependant, M. I. Finance croit qu'il suffirait que la loi fût votée et ne pense pas que la surveillance de l'inspecteur soit rigoureusement indispensable, parce que le public lui-même, c'est-à-dire les ouvriers sauraient exercer cette surveillance en adressant leurs plaintes à l'inspecteur si besoin en était, comme cela s'est déjà produit plusieurs fois; de plus, les ateliers qui occupent ou peuvent occuper les femmes la nuit emploient aussi généralement des enfants, auxquels le travail de nuit est interdit; ces ateliers sont donc déjà placés sous la surveillance des inspecteurs; donc l'interdiction étendue au travail des femmes n'augmenterait pas beaucoup le service de ces fonctionnaires, qui n'auraient pas à faire de visites en nombre sensiblement plus grand que celui auquel ils sont déjà astreints. En outre, il y a lieu de signaler aux Conseils généraux des départements industriels l'exemple, trop peu suivi, du Conseil général de la Seine qui a créé des inspecteurs départementaux en nombre suffisant.

Enfin, si sur 68 filatures de la région de l'Est, 16 seulement ont adopté le travail de nuit, cela prouve qu'il n'est pas réellement nécessaire.

M. Finance donne ensuite lecture d'une lettre de M. E. Mignoneau, de Bordeaux, relative à la question. Notre confrère cite un exemple, dans lequel une règlementation trop rigoureuse de la durée du travail aurait eu pour résultat immédiat, non seulement la réduction du salaire ouvrier, mais même la ruine du patron et, par suite, la fermeture de l'usine, et il exprime le désir que la loi soit tempérée par des

dispositions permettant la prolongation du travail lorsqu'il sera reconnu indispensable. Les mesures relatives peuvent seules nous conduire peu à peu à la solution positiviste, c'est-à-dire à une entente durable entre le Patronat et le Prolétariat, basée sur l'acceptation et l'accomplissement des devoirs qui incombent à chacun.

Après quelques autres observations moins importantes, présentées par divers membres du Cercle, les conclusions suivantes sont adoptées :

Le Cercle des prolétaires positivistes estime que le principe de la liberté du travail est mal à propos invoqué à propos du travail de nuit des femmes. Les mœurs actuelles et les devoirs familiaux des femmes leur interdisent la faculté (qu'elles ont légalement) de créer des syndicats professionnels pour la défense de leurs intérêts ; l'intervention de l'Etat est donc légitime à leur égard. On ne reprochera certainement pas aux législateurs du Sénat de s'être montrés, dans deux articles de la même loi, moins rigides observateurs du fameux principe de la vieille économie politique ; ces articles interdisent aux femmes les travaux souterrains des mines et carrières, et les travaux dans les établissements insalubres et dangereux pour leur santé et leur moralité. La loi est muette pour la protection des ouvriers ; ceux-ci sont reconnus majeurs.

Le Cercle ne peut non plus laisser passer sans protester cette théorie nouvelle, d'après laquelle le progrès mécanique conduirait fatalement tout le prolétariat de la grande industrie à travailler jour et nuit. Ce qui est aujourd'hui l'exception deviendrait la règle à laquelle il faudrait nous résigner ! Et cela, sans autre motif que l'économie de frais généraux pour le possesseur des capitaux ! Il est remarquable qu'un tel bouleversement des rapports, des liens sociaux ait pu être annoncé d'un cœur léger à la tribune du Sénat par un des plus illustres représentants du parti conservateur !

Le Cercle espère que la Chambre des députés rétablira la loi dans le texte qu'elle avait primitivement adopté, et que, dans quelques mois, de retour au Sénat, la majorité de

7 voix qu'elle a eue contre elle pourra se retourner en sa faveur.

Vu l'heure avancée, la deuxième question mise à l'ordre du jour : « *Le fisc et la petite propriété* » sera examinée dans une séance ultérieure.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire,

ROUSSEAU.

BULLETIN D'ANGLETERRE

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DU NORD DE LONDRES

61, Fonthill Road, Insbrug Park. N.

La sociabilité est d'abord domestique, puis civique, et finalement universelle. (Auguste COMTE.)

M. le D[r] Kaines fera une série de conférences sur le Culte abstrait de l'Humanité, de A. Comte, les dimanches soir, à 7 heures, à partir du 5 janvier 1890.

Le 5	janvier.	1[er]	mois.	*L'Humanité.*
Le 12	»	2[e]	»	*Le Mariage.*
Le 19	»	3[e]	»	*La Paternité.*
Le 26	»	4[e]	»	*La Filiation.*
Le 2	février.	5[e]	»	*La Fraternité.*
Le 9	»	6[e]	»	*La Domesticité.*
Le 16	»	7[e]	»	*Le Fétichisme.*
Le 23	»	8[e]	»	*Le Polythéisme.*
Le 2	mars.	9[e]	»	*Le Monothéisme.*
Le 9		10[e]	»	*La Femme ou la Providence morale.*
Le 16		11[e]	»	*Le Sacerdoce et la Providence intellectuelle.*
Le 23		12[e]	»	*Le Patriciat ou la Providence matérielle.*
Le 30		13[e]	»	*Le Prolétariat ou la Providence générale.*

Une classe, dirigée par le D[r] Kaines, a lieu le dimanche matin, à 11 heures 15. Cette classe lit le Catéchisme Positiviste de A. Comte.

Le Chœur, dirigé par M. G. D. Lumb, s'exerce tous les jeudis soir, à 6 heures 30.

Un meeting pour la discussion des questions sociales et politiques a lieu le premier lundi de chaque mois, à huit heures du soir.

La Bibliothèque Positiviste est ouverte. Les livres peuvent être consultés ou empruntés, après demande adressée au bibliothécaire, M. J. H. Moore, 61, Fonthill Road.

L'admission à toutes les Conférences et aux classes est entièrement libre.

Les souscriptions sont reçues par le trésorier, M. R. Owen, 25, Red Lion Street, E. C. London.

SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

Nous avons reproduit dans le dernier numéro de la *Revue Occidentale* le programme des réunions, cours et conférences de cette société pour l'année 1890. Nous publions aujourd'hui le compte rendu, par M. Paul Descours, de la réunion de la *Société positiviste* du 31 janvier 1890, et des conférences sur l'Irlande faites par M. S. Swinny durant le mois de janvier; le discours prononcé par M. Frédéric Harrison, le jour des morts 101 (31 janvier 1889), et le programme détaillé des conférences qu'il a exécutées durant le mois de février.

CONFÉRENCES DE M. S. SWINNY

5 Janvier. — LA FORMATION DE LA NATION IRLANDAISE

Le conférencier se propose de montrer comment s'est formée la nation irlandaise, une nation qui est composée des éléments les plus divers, mais qui devient de plus en plus unie. On prétend que ce n'est pas une nation, sous prétexte que sa patrie n'est pas libre, que la race n'est pas pure, que la religion n'est pas une, que la langue est celle des conquéquants. Si l'on devait admettre cette argumentation, il y aurait alors peu de nations. Les Juifs n'ont pas tous la même patrie. Les nations de l'Europe sont toutes composées de différentes races; l'Angleterre a une infinité de religions;

les Américains et les Anglais parlent à la fois la langue de Shakespeare. En réalité, il y a deux qualités qui sont nécessaires pour former une nation : d'abord, le don d'incorporer en elle-même les envahisseurs étrangers; l'autre, d'aimer la Patrie dans l'exil. Et l'on trouve ces deux qualités à leur plus haut degré en Irlande.

L'Irlande est la Pologne de l'Angleterre; comme celle-là, elle n'a jamais été conquise par les Romains. Le Christianisme y fut prêché par saint Patrice, et des missionnaires irlandais visitèrent l'Angleterre, l'Ecosse et même la Suisse (Saint-Gall). Mais leur influence fut presque nulle sur la civilisation du peuple irlandais. Les moines travaillaient à se rendre instruits, mais firent peu de chose pour l'éducation du peuple. Comme en outre ce clergé, jusqu'à l'invasion anglaise, ne reconnaissait pas l'autorité du Pape, cela empêchait les Irlandais de communiquer avec le reste de l'Occident.

En 1172, plus de cent ans après la conquête de l'Angleterre par les Normands, des chevaliers normands du pays de Galles envahirent l'Irlande, et grâce à leur discipline et aux querelles des princes irlandais, ils purent facilement s'y établir. Le roi d'Angleterre Henri III alla en Irlande et fut reconnu par les princes irlandais comme souverain. La conquête semblait être complète et facile, mais cent ans après, la domination anglaise n'était vraiment effectuée que dans quelques ports de mer. Les raisons de cet avortement sont complexes. 1° La féodalité, introduite dans l'Irlande par les Anglais, était en opposition avec toutes les idées irlandaises, parce que, dans l'ancienne Irlande, la terre appartenait à la tribu et non à un individu; 2° les croisades avaient bouleversé tout le système de la féodalité; 3° la grande majorité des propriétaires anglais demeuraient en Angleterre, ce qui était tout à fait opposé aux principes de la féodalité où chaque seigneur gouvernait son fief. Enfin, l'Irlande commençait à exercer sur ses conquérants cette puissance d'absorption dont elle a donné depuis tant d'exemples, et les Anglais devinrent, suivant l'expression contemporaine, *Hiberniores quam Iuberni* — plus Irlandais que les Irlandais eux-mêmes.

Ce n'est qu'après la fin des guerres civiles des deux Roses et à l'avènement des Tudors (1485), que la question revint sur le tapis, et bientôt à toutes les autres difficultés, vint se joindre la différence de religion entre les deux pays. L'Angleterre devint protestante, et, après les attaques du roi d'Espagne Philippe II, tout bon patriote anglais fut protestant; mais en Irlande les protestants étaient les agresseurs, et les Irlandais restèrent donc catholiques par esprit de patriotisme.

Des révoltes éclatèrent au nord de l'Irlande — dans la province de Ulster. Jacques I[er], après la troisième révolte, en 1611, confisque 500,000 acres de terre, laissant aux habitants les montagnes et les marais. Sur la propriété prise aux habitants, il place des Ecossais. Ceci est ce qu'on appelle la Plantation de Ulster. Les malheureux habitants, expulsés de leurs chaumières et de leurs champs, nourrissaient de la haine contre les envahisseurs, et une insurrection éclata en 1641.

Cette insurrection a été pendant bien longtemps le grand cheval de bataille des ultra-protestants, mais quand on en examine les causes, on voit : 1° que la conspiration existait dans toute l'Irlande, mais qu'elle n'eut pas de succès en dehors de l'Ulster; 2° qu'elle était agraire, quelque peu nationale, mais à peine catholique. Pendant les années suivantes, le gouvernement anglais de Charles I[er] fut trop occupé en Angleterre à se défendre contre le Parlement, pour agir avec vigueur en Irlande. Ce ne fut qu'en 1649, après l'exécution du roi, que le Parlement put penser sérieusement aux affaires irlandaises. Il envoya Olivier Cromwell conquérir l'Irlande. Il la soumit avec sa vigueur habituelle, massacra les garnisons de Drogheda et de Wexford, et son souvenir est encore vivant dans l'esprit des paysans irlandais dont le plus grand juron est : que la malédiction d'O. Cromwell soit sur vous ! Pour Cromwell, il n'y avait pas de question irlandaise. Il croyait que les Irlandais étaient les alliés des royalistes d'Angleterre, et en outre, comme ils étaient catholiques, il les considérait comme les ennemis du genre humain. Ce n'était pas un homme de demi me-

sures, et il n'était pas un homme de la trempe de M. Balfour, qui croit qu'on peut régler la question irlandaise en accordant aux paysans le droit de vote.

Cette fois encore, l'Irlande assimila ses conquérants, et les deux Comtés dans lesquels le plus grand nombre de soldats de Cromwell s'étaient fixés, le Tipperany et le Wexford, ont été les citadelles du parti national. Sous la Restauration, 1660 à 1685, les catholiques furent tolérés et le pays prospéra un peu, mais avec la déposition de Jacques II, en 1688, une nouvelle période de désordres commença. Les Irlandais épousèrent la cause de Jacques II, plutôt par amour de l'Irlande que par amour pour le roi. Après sa défaite, les Irlandais continuèrent la lutte jusqu'en octobre 1491, à la capitulation de Limerick. Ce traité promit aux Irlandais catholiques qu'ils jouiraient des mêmes libertés que celles qu'ils avaient eues sous le règne de Charles II. Mais le Parlement anglais refusa de ratifier le traité, acte qui jeta du déshonneur sur le nom anglais. En outre, le Parlement vota un grand nombre de lois pour persécuter les catholiques. Après la prise de Limerick, beaucoup d'Irlandais prirent du service en France, où ils formèrent la célèbre brigade irlandaise. Ce fut cette brigade qui fit gagner aux Français la bataille de Fontenoy, en 1745, et le roi d'Angleterre, Georges II, s'écria : « Maudites soient les lois qui me font perdre d'aussi braves soldats. » Parmi les descendants de ces émigrés, il y eut de braves soldats, l'un d'eux a été premier ministre en Espagne (le maréchal O'Donnell), un autre a été président de la République française (maréchal Mac-Mahon).

Un aperçu des lois contre les catholiques, montrera combien elles étaient cruelles. Les catholiques ne pouvaient pas être propriétaires fonciers, ils ne pouvaient pas faire partie des professions libérales, être électeurs. Il leur était défendu de porter les armes, ou de se marier avec les protestants. Si le fils aîné d'un catholique devenait protestant, son père devait lui donner toute sa fortune. Il était défendu aux évêques catholiques de venir en Irlande, sous peine de mort. On pouvait donc croire que le catholicisme serait

facilement expulsé, et que les protestants irlandais soutiendraient toujours un gouvernement qui les comblait ainsi de faveurs. Mais un siècle ne s'était pas écoulé, que ces mêmes protestants étaient devenus les chefs d'une Irlande unie, et opposée au gouvernement anglais.

La nation irlandaise était formée, et en moins d'un siècle toutes les distinctions — de catholique et de protestant, d'indigène et de colon — avaient disparu, et tous étaient fiers de s'appeler simplement, des Irlandais.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

12 janvier. — L'IRLANDE AU XVIII[e] SIÈCLE

Les lois contre l'Irlande peuvent se résumer dans les trois points suivants :

1. — Les lois contre le catholicisme et les sectes protestantes ;

2. — Les lois contre le commerce irlandais;

3. — Les lois contre le Parlement et le peuple irlandais.

1° Non seulement les catholiques étaient persécutés, mais aussi tous les protestants qui n'appartenaient pas à la religion d'Etat, comme, par exemple, les calvinistes, les unitariens (déistes), les quakers (trembleurs), etc. C'était donc, non seulement des lois d'exception en faveur d'une minorité, mais en faveur d'une minorité de la minorité. Aussi, quoique ces lois fussent très rigoureuses, beaucoup d'entre elles n'étaient pas appliquées, la persécution n'était pas assez forte pour supprimer la religion catholique, elle n'était pas comme celle du duc d'Albe dans les Pays-Bas au XVI[e] siècle. En même temps, cette persécution rendit un grand service au catholicisme.

Il était bien différent en Irlande au XVIII[e] siècle, du catholicisme en France, et le clergé ressemblait à celui de la plus belle époque du moyen âge, il était le défenseur et le conseiller de tous les opprimés.

2. — *Les lois contre le commerce.* — L'Irlande ne pouvait pas trafiquer avec les colonies anglaises. En 1688, il y

avait deux grandes manufactures en Irlande : au nord, des fabriques de toiles; au sud, des fabriques de drap. Le gouvernement anglais, au moyen d'impôts, etc., supprima le commerce des draps et mit quelques entraves au commerce des toiles. La destruction de l'industrie du sud de l'Irlande, et non une différence de race ou de religion, est la cause de la ruine du sud de l'Irlande.

3. — *Les lois contre le Parlement irlandais.* — Le Parlement irlandais ne pouvait pas voter une loi de son initiative. Voici la procédure adoptée. Le Parlement irlandais discutait le principe d'une loi, les résolutions étaient envoyées au Conseil privé à Londres, qui les changeait à sa guise et traçait un projet de loi. Celui-ci était renvoyé à Dublin, la loi devait être alors votée par la Chambre des Communes irlandaises et puis par la Chambre des Lords. Aucun changement ne pouvait être fait au projet, sous peine d'avoir à recommencer. Avec ce système, il est extraordinaire qu'on ait jamais pu voter une seule loi; un casse-tête chinois aurait été bien plus simple. En outre, il n'y avait pas d'opinion publique en Irlande, et lorsque Molyneux[1], l'ami de Locke, publia un pamphlet, dans lequel il protestait contre les prétentions du gouvernement anglais, il n'y eut personne en Irlande pour l'aider. Cette opinion publique fut créée par un homme de génie, J. Swift, le doyen de Saint-Patrice, connu dans le monde entier comme l'auteur des voyages de Gulliver. Le gouvernement anglais voulait forcer les Irlandais d'accepter une monnaie de cuivre qui ne valait pas grand'chose et dont le privilège avait été obtenu par un nommé Wood, ou plutôt par une maîtresse du roi pour son protégé. Swift publia une série de pamphlets sous la forme de *lettres d'un drapier*. L'effet en fut immense, et il devint l'idole de la population. En vain, le gouvernement voulut punir les imprimeurs, en vain, l'illustre Newton, le contrôleur de la monnaie, prouva que les sous de Wood n'étaient pas mauvais ou au moins n'étaient pas très mauvais, le privilège dut être retiré. L'opposition dans le Parlement irlandais se forma petit à petit et eut trois chefs : Malme, Hood et Grattan. La première lutte eut lieu en 1753, quand le

Parlement irlandais refusa d'accepter un amendement proposé par le gouvernement anglais, mais la victoire n'eut pas de suites, parce que le gouvernement anglais parvint à s'attacher Malme en lui accordant une forte somme d'argent.

La seconde lutte eut lieu en 1767. Le parti irlandais était dirigé par Hood et par le docteur Lucas, le fondateur du journal, le *Freeman's journal*, qui est encore le meilleur journal en Irlande. Lord Jordnsend était lord Lieutenant, et avait offensé beaucoup de propriétaires de « bourgs pourris », en ne les payant pas assez cher; ils passèrent à l'opposition. Le gouvernement alors acheta des votes à droite et à gauche, mais telle était la force de l'opinion publique, que ceux qui avaient reçu l'argent du gouvernement votèrent néamoins contre lui, et lord Jordnsend dut quitter l'Irlande. Une grande réforme fut accomplie. Il n'y avait pas de terme à la durée d'une session du Parlement, tant que le roi vivait. Le même Parlement avait siégé pendant les trente-trois années du règne de Georges II. Hood fit adopter une loi qui ordonnait qu'une élection aurait lieu au moins tous les huit ans. Il devint très populaire, mais il perdit tout son prestige en consentant à faire partie du gonvernement. Son œuvre fut achevée par son rival Grattan. Henry Grattan, dès le début de sa glorieuse carrière, s'honora en proposant l'abolition de quelques-unes des plus cruelles lois contre les catholiques, et jusqu'au jour de sa mort, il ne cessa de combattre pour la majorité de ses compatriotes. Ce fut l'insurrection des colonies en Amérique qui donna la liberté à l'Irlande. Il y avait peu de troupes en Irlande, le gouvernement les ayant envoyées en Amérique, et on permit à des régiments de volontaires de s'organiser. Bientôt le gouvernement s'alarma, mais il était trop tard, et il dut céder. En 1779, on permit à l'Irlande de trafiquer avec les colonies et d'envoyer en Angleterre du drap et du vin. La liberté législative fut plus difficile à obtenir, mais enfin Grattan, en 1782, réussit à obtenir l'indépendance législative de l'Irlande. Hélas! pour sa prophétie, il fit un discours dans lequel il salua l'Irlande comme formant une nation, et il finit par ces mots : « O Swift, ô

Molyneux! votre génie a vaincu, l'Irlande est maintenant une nation. Comme telle, je la salue, et devant sa grandeur, je dis : « esto perpetua. » Mais le génie de Grattan vaincra un jour, et puissions-nous alors dire, avec plus de confiance, qu'il en soit ainsi pour toujours.

Les annales du premier Parlement irlandais ne sont pas sans honneur. Les juges furent inamovibles, les prisons furent améliorées, des bains publics furent construits, peut-être les premiers dans l'Europe moderne, la prospérité du pays augmenta, et, enfin, presque toutes les lois contre les catholiques furent abolies.

Mais la constitution du Parlement n'était pas en rapport avec le pays. Il y avait 300 membres dans la Chambre des Communes, sur lesquels 80, à peine, étaient vraiment des représentants ; 4 familles nommaient 46 membres, et 200 membres étaient élus par 100 personnes. Il est très étonnant que l'opinion publique puisse avoir produit de l'effet sur une telle assemblée, et cependant dans certaines crises, ce Parlement agissait comme une assemblée de patriotes. Plusieurs efforts furent faits pour amener des réformes, mais sans succès. Grattan s'occupa alors des catholiques, et en 1793 on leur accorda le droit de vote. En 1795, lord Fitzwilliam devint lord Lieutenant, et il fut alors entendu que les catholiques auraient bientôt le droit d'être membres du Parlement et de devenir ministres. Mais par suite d'une intrigue il fut rappelé en 1797, et l'Irlande perdit tout espoir.

On a assuré que W. Pitt était partisan de l'émancipation des catholiques, mais ce n'est pas exact, c'est Grattan et non lui qui était leur vrai chef On a beaucoup exagéré la haine entre les catholiques et les protestants. Il n'y avait pas, pour ainsi dire, de question religieuse à cette époque. Les Irlandais de l'Ulster voulaient l'émancipation de leurs frères catholiques. Grattan était protestant, les catholiques votaient pour les protestants, les protestants avaient honte des lois contre les catholiques.

Cependant, les bigots, dans le nord de l'Irlande, formèrent, sous le patronat du gouvernement, une société anti-catholique, la célèbre société des Orangistes, et une vraie terreur

s'ensuivit dans le Nord. Les patriotes irlandais formèrent une société révolutionnaire, celle des Irlandais-Unis, qui n'eut aucun succès dans les comtés tout à fait catholiques, comme le Keny, par exemple. Les chefs étaient Wolfe Jone et lord E. Fitzgerald, le frère du duc de Leinster ; ils étaient presque tous protestants. Le gouvernement sévit avec cruauté, et enfin le peuple, poussé à bout, se révolta en 1798. L'insurrection fut assez facilement réprimée, et avec beaucoup de cruauté.

Le Parlement eut peur. Alors Pitt proposa l'union avec l'Angleterre. Mais tous les partis se coalisèrent. Les orangistes et les catholiques, les conservateurs et les démocrates qui avaient sollicité le secours des républicains français, et le projet fut rejeté, mais ce fut le dernier effort du Parlement. L'année suivante, en 1799, après avoir dépensé d'immenses sommes en achetant des votes, le Bill fut de nouveau déposé et finalement adopté.

Mais il n'y a pas de doute que ce fût contre la volonté du peuple irlandais. Plus de 700,000 personnes protestèrent contre la loi, seulement 7,000 en sa faveur. On eut beau promettre aux catholiques de leur donner le droit de vote (promesse qui ne fut d'ailleurs pas remplie), ils n'acceptèrent pas la loi. Une union ainsi obtenue ne pouvait durer.

Grattan, toujours juste parmi les injustes, et qui n'a jamais travaillé que pour le bien de son pays, est un homme auquel tous les Irlandais, catholiques comme protestants, doivent le respect et la vénération.

TROISIÈME CONFÉRENCE

19 janvier. — L'IRLANDE AU XIXe SIÈCLE

Le Parlement irlandais n'était pas parfait, mais le Parlement du Royaume-Uni était bien pire. Que pouvait-on attendre d'un Parlement qui siégeait à Londres, et dans lequel les membres irlandais ne formaient pas le sixième ? Durant les vingt années qui suivirent l'union, ce Parlement ne vota que des lois de coercition, et pendant tout ce temps,

l'Irlande resta épuisée et sans espoir. Les landlords cessèrent presque complètement de demeurer en Irlande, et ne s'occupèrent que de recevoir l'argent de leurs fermiers. Grattan ne renonça pas à la cause de l'émancipation des catholiques, il devint membre du nouveau Parlement, et il consacra sa vieillesse, comme il avait consacré sa jeunesse, à la défense de ses compatriotes. Mais ce ne fut qu'en 1805 que les catholiques eurent le courage de faire une pétition. Pitt, qui avait feint tant d'ardeur pour la cause des catholiques, refusa de déposer la pétition et dit qu'il voterait contre. Une lutte s'engagea qui dura 23 ans. Grattan revint à la charge et en 1819, un an avant sa mort, il ne fut battu que par une majorité de 2 voix. Le gouvernement semblait prêt à accorder l'émancipation, mais il exigeait le droit de veto sur la nomination des évêques catholiques, afin de faire nommer les amis du gouvernement. Grattan, comme protestant et membre d'une église dont les évêques sont nommés par le pouvoir civil, ne pouvait pas comprendre pourquoi les catholiques y étaient opposés. Les lords catholiques anglais étaient prêts à accepter, et aussi le pape lui-même, mais le peuple irlandais ne voulut pas en entendre parler. Il désavoua même Grattan, et reconnut comme chef, Sir Henry Parnell, de la même famille que Stew. Parnell. Grâce au peuple irlandais, les prêtres irlandais sont le seul clergé qui ressemble aux prêtres du moyen âge, et dont les intérêts soient ceux du peuple. Ce fut à cette époque que commença la carrière de Daniel O'Connell, le chef de l'Irlande catholique. Il appartenait à une vieille famille catholique, il avait été élevé en France lors de la Révolution française, mais il la détestait, étant un catholique fervent. Il fit la guerre à cette proposition et lorsqu'on lui dit que le Pape l'approuvait, il répondit : « Je suis un catholique sincère, mais je ne suis pas un papiste » ; il remontra aux prêtres que s'ils acceptaient d'être payés par le gouvernement, ils perdraient tout pouvoir sur le peuple. Seul contre toutes les autorités, il lutta et finalement avec succès. En 1823, il fonda l'Association catholique qui eut bientôt des branches dans toutes les paroisses. Il excita les électeurs, et en 1826, il parvint à

faire échouer le candidat des Beresfonds, des grands propriétaires fonciers dans le comté de Waterford, qui avaient toujours considéré ce comté comme leur fief.

Enfin, en 1828, il se porta à la députation dans le comté de Clare, quoique n'étant pas éligible comme catholique. Il fut élu, et l'année suivante (en 1829), le gouvernement du duc de Wellington dut céder et accorder l'émancipation des catholiques.

Il est intéressant de comparer l'action des deux Parlements. Le Parlement protestant irlandais avait abrogé, en quinze ans, presque toutes les lois contre les catholiques et les aurait abrogées toutes, sans plus tarder, si le gouvernement anglais y avait consenti. Il fallut vingt-neuf années au Parlement du Royaume-Uni pour faire la même chose, et ce ne fut fait qu'à contre-cœur et lorsque la guerre civile était prête à éclater. Et on ose croire au succès de l'Union !

Quoique le paysan catholique eût le droit de vote, il devait toujours payer la dîme au clergé protestant. Plus il travaillait, plus il avait à payer. Grattan a bien caractérisé cet impôt, en disant que l'impôt augmentait avec le travail. Enfin, en 1833, les paysans refusèrent de payer.

Le Parlement résolut alors de faire payer les paysans, et voici, suivant M. Lechy et le D[r] Bridges, le résultat : Il y avait 104,000 livres à faire rentrer, le gouvernement fit rentrer 12,000 livres ; mais cela lui en coûta 15,000, sans parler du sang versé. Une fois de plus, la loi fut respectée et l'ordre régna en Irlande. Ce ne fut que sept ans après, que la question fut résolue, en faisant payer l'impôt aux propriétaires, toujours, bien entendu, en faveur du clergé protestant.

Pendant ce temps, les protestants irlandais avaient dégénéré. Au lieu d'être les patriotes tolérants du XVI[e] siècle, ils étaient devenus bigots et désertaient leurs compatriotes Les orangistes étaient les chefs de ce mouvement, et en 1836, on découvrit qu'ils avaient formé une conspiration pour écarter la princesse Victoria du trône, parce qu'on ne la croyait pas assez persécutrice, et en faveur du duc de Cumberland.

Dans cette même période de 1834 à 1841, O'Connel commit la grande faute de sa vie, en appuyant le gouvernement de lord Melbourne, parce qu'il le croyait un ami de l'Irlande. Mais les ministères passent; et à Melbourne et au sous-secrétaire de l'Irlande, Thomas Drummond, qui voulait réellement le bien de l'Irlande et dont la mémoire est encore vénérée par les Irlandais, succéda Sir Robert Peel. Celui-ci croyait que l'Irlande devait être assimilée à l'Angleterre, et qu'elle pouvait être régénérée par l'économie politique, prêchée et commentée par la bourgeoisie anglaise. Le résultat ne pouvait être douteux : nous avons eu la guerre en Irlande à l'état latent pendant un demi-siècle, et cela dure encore.

Après la chute de lord Melbourne, O'Connell recommença son agitation, mais on n'avait plus confiance en lui. Les protestants l'accusaient de penser plus aux catholiques qu'à la liberté, les radicaux ne voulaient pas avoir confiance dans les moyens parlementaires. Il exagéra son influence; enfin, le gouvernement le fit condamner, mais la Chambre des lords cassa l'arrêt pour vice de procédure. O'Connell fut mis en liberté, mais son pouvoir lui avait échappé, et même, ses adversaires furent injustes à son égard.

Mais un plus grand malheur attendait l'Irlande, et toute la nation engagea une longue lutte contre la mort. Une terrible famine dévasta le pays en 1847. Il est impossible de décrire tous les détails de ce combat. La récolte des pommes de terre était perdue, et il n'y avait rien à manger. Les pauvres moururent par milliers; des villages entiers furent dépeuplés. Les prêtres restèrent à leur poste jusqu'à la mort souvent; maintes fois, il n'y avait personne pour enterrer les morts. Mais ce qui fut le plus important, ce fut l'émigration de milliers d'Irlandais aux Etats-Unis.

Ce n'était pas la première émigration. Des catholiques s'étaient enfuis en France après la prise de Limerick; et pendant tout le XVIII[e] siècle, bien des calvinistes de l'Ulster étaient allés en Amérique. Après la révolte de 1798, les Irlandais commencèrent à venir à Londres, dans le Lancashire, ainsi que dans les districts manufacturiers et miniers

de l'Ecosse. En 1825, un meeting, composé d'Irlandais, eut lieu à New-York, en faveur de l'émancipation des catholiques. Mais après la famine de 1847, une nouvelle Irlande grandit aux Etats-Unis, qui, quoique exilée, continua à aimer la mère-patrie. Le gouvernement anglais ne pouvait pas emprisonner cette nation-là. L'ouvrier irlandais de New-York et de Chicago épargne de l'argent, pour aider les Irlandais de la vieille Irlande. La presse anglaise a voulu dire que c'était une honte pour le parti anglais d'accepter cet argent; mais le contraire est vrai. Si ces exilés défendent la bonne cause, c'est une preuve éclatante qu'ils ont confiance dans les chefs irlandais.

Une nouvelle période commence donc dans l'histoire de l'Irlande après 1847. En cette même année, O'Connell mourut. Il se sentait mourir et voulait voir la ville éternelle, mais il tomba malade et mourut à Gênes. Le vieux lutteur, qui avait conduit les catholiques à la victoire, mourut triste. Il dort parmi les siens dans le cimetière catholique de Dublin, tandis que Grattan repose dans l'abbaye de Westminster.

En 1848, le parti de la jeune Irlande provoqua une insurrection qui fut rapidement réprimée par le gouvernement. L'insurrection a cessé, en ce siècle, d'être une arme efficace.

En 1850, une ligue en faveur des fermiers fut fondée. Elle proclamait qu'elle resterait neutre entre tous les partis anglais, mais hélas! sa fin fut triste; les chefs se vendirent tous au gouvernement anglais. Jamais, peut-être, la cause de l'Irlande n'avait paru moins prospère. Le pays souffrait encore des effets de la famine, sans chef, sans programme, ayant tous les partis de l'Angleterre contre lui. Mais le plus grand génie de ce siècle, Auguste Comte, avait songé à l'Irlande. En 1852, dans son Catéchisme de la Religion positive, il voyait une solution dans la liberté de l'Irlande, pour le jour où les nations de l'Occident formeraient des gouvernements d'une étendue normale.

La guerre civile d'Amérique, dans laquelle beaucoup d'Irlandais prirent part, amena la formation d'un nouveau parti qui compta sur la force, et qui prit le nom de *fenians*.

Le mouvement n'eut pas de résultat, mais l'exécution de

trois Irlandais à Manchester, provoquée par ce fait qu'un sergent de police avait été tué en défendant un prisonnier, causa une profonde sensation. Les victimes furent vénérées comme des martyrs, et leur souvenir est encore présent dans le cœur de tous les Irlandais. Les fenians essayèrent aussi de faire sauter la prison de Clerkenwell à Londres, et chose étrange, M. Gladstone a depuis confessé que c'est cette explosion qui lui avait démontré qu'il y avait une question irlandaise ! A cette même époque, les positivistes anglais, Dr Congrève, M. Harrison, M. Beesly, etc., firent une pétition en faveur des prisonniers politiques irlandais, et réclamèrent qu'on cessât de les traiter comme des criminels de droit commun. Les Anglais, qui avaient toujours réclamé cette exception en faveur des patriotes italiens ou polonais, avaient jusqu'alors pensé, sans doute, que cette règle ne s'appliquait pas à une nation aussi vertueuse que l'Angleterre.

Les Anglais commencèrent à proposer des réformes pour l'Irlande. La séparation de l'Eglise et de l'Etat fut adoptée (1869), ainsi qu'une loi agraire (1870) qui dut être changée de nouveau quelques années après. Aucune législation agraire n'a réussi, parce qu'on a toujours voulu tout faire à la manière anglaise. La question agraire ne sera jamais résolue par l'Angleterre ; il faut que les Irlandais la résolvent eux-mêmes, d'après des idées irlandaises.

En 1870, D. Butt, un protestant et un conservateur, fonda une association qu'il appela du nom de Home Rule, et quelques années après, son successeur fut Charles Stewart Parnell.

Parnell est le continuateur de Grattan et de O'Connell, mais il a adopté de nouvelles méthodes, parce que les circonstances l'exigeaient. Les services rendus par M. Parnell à la cause irlandaise sont immenses. Il a toujours subordonné la question agraire à la question nationale, en ceci, bien plus sage que O'Connell, qui délaissa pendant des années la cause nationale pour la cause agraire. Il a converti en faveur du parlementarisme bien des gens qui ne parlaient que de conspirations, d'insurrections, etc... Pour par-

venir à ce résultat, il a dû s'associer avec beaucoup de gens qui préconisaient l'appel à la force; mais lui en faire un grief est aussi peu juste que d'accuser le philanthrope Howard d'être un repris de justice.

Avec la même partialité, on accuse les chefs irlandais de causer les crimes qui sont le résultat du système qu'ils essayent de renverser. Le boycottage n'est pas un crime, c'est seulement ce qui sera fait plus systématiquement et plus régulièrement par l'opinion publique, lorsque la société future voudra punir ceux qui ne rempliront pas bien la fonction qui leur aura été confiée.

La cause nationale a donc subi bien des échecs, quelquefois prête de vaincre, puis accablée, mais toujours devenant de plus en plus forte, et enfin devenant irrésistible.

L'Angleterre devient maintenant plus raisonnable, et bientôt on verra triompher la cause irlandaise. Il est impossible de dire quelle sera la forme que prendra le gouvernement irlandais. Mais il est nécessaire que ce gouvernement soit administré suivant les désirs et les sentiments des Irlandais. Et surtout, il faut que les Irlandais acceptent la responsabilité de se gouverner eux-mêmes, et que la justice, qui a été si longtemps l'arme des oppresseurs étrangers, soit administrée par les Irlandais. Alors seulement la loi sera respectée, les différentes religions oublieront leurs querelles en travaillant pour le bien de la patrie, et l'Irlande unie prendra sa place parmi les nations de l'Occident.

Paul DESCOURS.

2° — LA MÉMOIRE DES MORTS

In memoriam omnium animarum

Discours prononcé à Newton Hall, le jour des morts 101 (31 déc. 1889)

Par Frédéric HARRISON

Au moment où finit chaque année et où va se détacher une partie de notre courte vie, il n'est pas un homme

parmi les plus affairés ou les plus frivoles, qui ne fasse trève d'une heure à son travail ou à son plaisir, au moment où il atteint cette limite qui sépare le passé de l'avenir.

Il serait donc étrange que la Religion de l'Humanité n'eût pas profité de cet événement, d'un intérêt humain si universel, pour en faire la source de quelque enseignement profond. En réalité, elle l'a fait. La conception organique de l'Humanité revêt, le dernier jour de l'année, d'une signification, d'une solennité, de consolations et d'espérances, supérieures à celles qu'offraient toutes les conceptions théologiques du passé.

Depuis dix ou douze siècles, le Christianisme a dédié comme fêtes commémoratives des morts : — le 1er novembre ou jour de la Toussaint, pour les saints du Paradis; et le 2 novembre ou jour des morts, consacré aux âmes du Purgatoire.

Le 1er novembre fut, dit-on, le jour où en 608, le Panthéon de Rome fut consacré au culte chrétien. Mais comme l'année ecclésiastique, dans le rituel Anglais aussi bien que dans le rituel Romain, commence avec l'Avent, le premier dimanche après le 30 novembre, jour de saint André, le service spécial pour le jour de la Toussaint se trouve clore la série des fêtes dans le livre de messe et dans le livre de prières. Mais, maintenant que le calendrier ecclésiastique et le calendrier civil sont pratiquement unis, et que la loi, la coutume, et l'Eglise, la commodité quotidienne, et les ordonnances de l'Etat, concourent à faire que l'année pour toutes choses commence seulement le 1er janvier, le calendrier réformé doit évidemment reporter la commémoration des morts au dernier jour du mois.

Déjà la coutume a consacré le dernier jour de l'année pour beaucoup de morts ordinaires; et les Eglises elles-mêmes ont commencé, d'une façon irrégulière et non autorisée, il est vrai, à célébrer en ce jour, des services du soir d'un caractère varié, quoique la Religion ne le consacre pas officiellement. Il est même curieux qu'une date

aussi évidemment indiquée pour les grands usages religieux que le 31 décembre, et si instinctivement consacrée par les mœurs spontanées des hommes, soit consacrée à la fois par les Eglises Romaine et Anglicane qui ont célébré leur Toussaint exactement deux mois avant, à la mémoire d'un obscur évêque de Rome du quatrième siècle (1).

La comparaison des deux fêtes de tous les saints, observées dans le système catholique et dans le système de la religion de l'Humanité, offre un bel exemple de la fidélité avec laquelle notre religion humaine adopte et développe tous les plus nobles éléments du culte chrétien, l'épure, lui communique de la force, de l'efficacité pratique et du sentiment touchant, transforme son caractère mystique en caractère historique, nous fortifie avec calme, au lieu de nous énerver par des élans extatiques. Notre jour des *Morts* représente tout ce que la Toussaint catholique représentait ou pouvait représenter, et davantage aussi. L'Eglise catholique se bornait à glorifier, le 1er novembre, tous les saints qui avaient gagné le Paradis, et à prier le 2 novembre pour toutes les âmes du Purgatoire. Au contraire, les positivistes comprennent dans leur reconnaissance tous ceux qui ont pratiqué le bien sur la terre et ont été utiles à l'Humanité. Les catholiques considèrent leurs saints comme des anges transportés à la droite du Père éternel. Nous pensons des nôtres, qu'ils continuent à vivre en nous et sur cette terre, et qu'ils agissent sur nous. Le chrétien les imagine incarnés, d'une façon incompréhensible, dans le corps mystique du Christ. Nous croyons qu'ils font partie historiquement et subjectivement de l'organisme visible de l'Humanité.

Voyons à quel degré, et dans quelle mesure, la religion de l'Humanité peut adopter tout ce qu'il y a d'acceptable et de meilleur dans l'utopie chrétienne. La communauté, pour la Toussaint, s'exprime ainsi dans le livre des prières anglicanes :

(1) Saint Sylvestre.

« O Dieu tout puissant, qui as uni étroitement les élus en une seule communion et communauté, dans le corps mystique de ton Fils, Christ Notre-Seigneur, accorde-nous la grâce de suivre aussi l'exemple des bienheureux, en consacrant notre vie à la pratique du bien et de la vertu, afin que nous puissions goûter au bonheur inénarrable que tu as préparé pour ceux qui t'aiment sincèrement, à cause de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Ne pouvons-nous pas étendre et élargir le sens de ces paroles? Ne pouvons-nous pas considérer (non les élus seulement) tous les hommes et toutes les femmes qui ont mené une vie utile, comme unis étroitement en une seule communion dans l'Humanité? Ne pouvons-nous pas aspirer à nous honorer aussi, en imitant les nobles morts par une vie vertueuse, afin (non pas de goûter des joies inénarrables), mais de prendre notre part dans le puissant mouvement du genre humain? Ne pouvons-nous pas adopter la substance de l'Evangile du jour, la substance du sermon sur la montagne? Heureux sont ceux qui pleurent, car ils seront réconfortés; heureux sont les humbles, car ils posséderont la terre; heureux ceux qui sont affamés et assoifés de justice, car ils seront rassasiés; heureux sont les compatissants, car ils obtiendront miséricorde; heureux sont les cœurs purs, heureux sont les pacifiques, heureux ceux qui sont persécutés à cause de leur amour de la justice!

Ce jour, qui est dénommé la Toussaint ou le jour de toutes les âmes dans le rituel catholique, et le jour de tous les morts dans le culte positiviste, n'est associé à la mort que dans un certain sens, dont je vais maintenant parler. Au fond et en réalité, il n'est pas la fête de la mort. Il est la fête de ceux qui vivent dans le passé. Ceux que nous nous proposons d'honorer, en ce jour, ne sont pas plus morts que tous ceux dont les 364 autres jours de l'année rappellent le souvenir. Tout calendrier, chrétien ou autre, tous les centenaires, tous les anniversaires, et tous les différents jours de fête, se rapportent plus ou moins à ceux que nous ne voyons

plus : L'Annonciation, le Vendredi-Saint, le jour de saint Étienne, le jour de saint Paul ou de saint Pierre ; dans notre propre calendrier, les mois de saint Paul, de Dante, de Shakespeare, de Descartes, et les autres ; le centenaire de la Révolution française ou de l'Armada, ou l'anniversaire de la Déclaration de l'Indépendance américaine, tous ces jours de fête se rapportent à ceux qui sont entrés dans la vie de l'Humanité, et aux grands événements, aux hauts faits, aux grandes idées ou aux belles œuvres de ceux que l'Humanité a incorporés en elle-même. Tous les calendriers, et tous les jours de chaque calendrier, ainsi que toutes les commémorations des personnes ou des événements historiques, se rapportent de même à ceux qui ne sont plus depuis longtemps nos contemporains. Et ce jour a pour but de nous faire souvenir de la foule innombrable de tous les serviteurs de l'Humanité, et de nous rappeller la liste de ceux dont le service est fini, et de ceux dont l'œuvre repose désormais sur le souvenir et la sympathie.

Notre calendrier a pour but de nous rappeler le souvenir de tous les types des philosophes, des chefs temporels et des poètes de notre race ; de tous les modes suivant lesquels les serviteurs de l'Humanité ont rempli leur fonction. Les prophètes, les fondateurs de religions, de nations et de systèmes sociaux ; les poètes, les penseurs, les artistes, les rois, les guerriers, les hommes d'Etat ; les inventeurs, les hommes de science et les artisans, tous sont partis de notre vue, et c'est ce départ même qui leur a donné leur pouvoir sur nous. Chaque jour de l'année positiviste est, en un sens, un jour des morts, car il nous rappelle quelque grand philosophe, ou quelque grand *leader* qui n'est plus sur la terre. Mais quand nous pensons à eux, ce n'est pas spécialement du fait de leur mort que nous nous rappelons. Celle-ci est un événement qui n'a d'autre importance que celle d'être la condition de leur puissance. Quand nous célébrons la fête de Shakespeare, de Milton ou de Walter Scott, nous ne pleurons pas sur leur mort inévitable, nous

rappelons le souvenir de leur vie, plutôt que de leur mort. Nous ne pleurons pas sur Shakespeare, sur Milton et sur Scott, ni sur Cromwell, Frédéric et Washington; nous les honorons, nous sommes fiers d'eux, nous glorifions l'Humanité qui les a produits et qu'ils ont servie avec tant de persévérance et de génie.

Mais les 364 jours du calendrier de l'année ont laissé une grande place non remplie. Ils ont honoré chaque type de génie, de puissance, d'industrie, de courage, chaque faculté qui a rendu des hommes illustres aux yeux des autres hommes. Mais ils n'ont pas honoré l'héroïque patience, l'amour, le dévouement, la bonté et la sagacité, qui ne procurent pas de gloire aux yeux du monde, mais qui n'en ont pas moins fait la dignité et l'élévation de l'Humanité. Les innombrables myriades de morts oubliés, dont les noms mêmes furent inconnus de ceux qui les entouraient durant leur vie, les pères et les mères, les maris et les épouses, les frères et les sœurs, les courageux ouvriers et les vaillants soldats dans l'armée de la civilisation, passerons-nous devant sans nous y arrêter? L'amour, la tendresse, le dévouement personnel, la patience, enfouis dans des cœurs plus nombreux que les vagues de l'Océan, ont cependant plus de valeur, en un sens, si nous pouvions peser dans la même balance l'amour et le génie, que l'imagination de Shakespeare ou l'héroïque énergie de Cromwell. Tout le génie et tout l'héroïsme des plus grands parmi ceux que nous aimons à honorer, auraient été poussière et cendre, et vaines sonorités, sans la foule innombrable de tous les travailleurs par lesquels l'Humanité existe. C'est à ceux-là que nous adressons ce soir notre souvenir, à tous ceux qui ont mené une vie utile à leur époque, n'eûssent-ils travaillé que comme esclaves au dernier banc des rameurs dans la galère de la vie, eûssent-ils été jetés inaperçus dans la fosse commune des déshérités, à tous ceux dont la vie a été employée à seconder et non à empêcher le progrès de l'Humanité; c'est vers tous ceux-là que nous reportons notre souvenir ce soir, et non vers les élus, les saints ou

les aimés de Dieu. Nous rendons honneur en ce jour à *tous* les hommes de bien et à *toutes* les femmes de bien! Et si nous réfléchissons à tout ce que ce jour représente, nous sommes en droit de penser qu'il rappelle plus de choses que tous les autres jours de l'année.

Nous leur rendons autant d'honneur que nous pouvons. Il semble, d'abord, que c'est bien peu honorer ces innombrables phalanges que de leur consacrer un seul jour dans l'année, le dernier. Mais il est impossible d'honorer nominativement ceux qui n'ont pas laissé de nom; et il serait vain d'exprimer notre gratitude à ceux que nous ne pouvons individuellement nous représenter; d'ailleurs, ils n'ont pas demandé davantage durant leur vie. Ils n'ont pas recherché la renommée, ni demandé de récompense. Ils ont mis leur bonheur et leur orgueil à faire leur devoir, sans réclamer de distinctions ou de récompenses. Il y a donc une noble convenance à ce que ceux qui vécurent non pour eux-mêmes, mais pour les autres, soient honorés non en eux-mêmes, mais au milieu de la grande armée de leurs pareils. Toutefois la même remarque s'applique aux morts inconnus comme aux morts illustres : nous rappelons leur souvenir, non comme morts, mais comme vivants. Nous ne pleurons pas sur eux, nous rappelons tout ce qu'ils ont fait, et tout ce qu'ils font encore; nous exprimons notre gratitude pour ce qu'ils nous ont donné, et nous révérons le Grand Être dont ils font partie et qu'ils ont aidé à former.

Nous ne venons pas ici pour gémir ou pour méditer durant un mois dans une cellule, sur les aspects mélancoliques de la mort. Nous venons ici pour proclamer les nobles aspects de la mort, son utilité sociale, la gloire et l'ordre du Grand Être. La mort a son côté douloureux, comme la naissance, la vie, la vieillesse, les infirmités et le travail. Mais les morts sont simplement un élément de l'Humanité, le plus nombreux; car ils sont l'Humanité elle-même, moins les générations vivantes et celles à venir. Quand nous honorons les morts, que nous reportons notre pensée sur eux, que nous leur adressons notre vénéra-

tion, nous honorons et nous adorons en réalité la plus importante partie de l'Humanité elle-même, la seule au fond que nous connaissions entièrement, la seule dont l'œuvre soit accomplie, et dont le service ne soit pas susceptible de diminution. S'il n'y avait pas de mort, il n'y aurait pas de progrès; l'Humanité se renfermerait dans un régime de castes; et si de nouvelles générations étaient tout de même produites, elles resteraient emmaillotées dans les liens d'une routine prépondérante. La mort d'une génération sert à la naissance d'une autre. Si chaque génération survivait perpétuellement à la naissance de nouvelles, celles-ci ne s'affranchiraient jamais. Avec la mort, tout ce qui n'est pas durable et fécond tombe dans l'oubli. Le bon et le vrai survivent et sont développés. Il n'y a pas de révolte possible contre les morts, au moins de révolte durable. Les membres les plus jeunes d'une génération peuvent narguer, insulter ou attaquer les plus anciens, mais ils ne peuvent soulever de conflit avec les morts. L'influence du passé croît chaque jour de plus en plus avec le développement progressif de la connaissance et de la science. Il n'y aurait pas de passé s'il n'y avait pas de mort, car la mort est un cas particulier de la loi d'inévitable et incessante évolution, qui gouverne tout le règne organique.

Ici-bas est notre ciel! Ici-bas, sont ceux qui nous ont précédés, réunis en un seul corps et en une seule communion. Tels sont nos saints, et nos glorifiés, faisant partie intégrante de l'organisme vivant de l'Humanité elle-même. Puissions-nous être assez heureux pour imiter leur vertueuse vie consacrée au service de l'Humanité, afin de pouvoir un jour prendre part avec eux à l'immense lever d'une civilisation supérieure. C'est un ciel, non limité aux élus. C'est un ciel sans purgatoire et sans enfer. C'est un ciel, ou plus justement un avenir terrestre sur un plan plus noble, auquel contribuent et prennent part tous les hommes et toutes les femmes de bien, les enfants, les esclaves, les proscrits; auquel participent même ceux qui ont été simplement utiles et d'une vertu

tout à fait ordinaire, pourvu que leurs mauvaises actions ne l'emportent pas d'une façon manifeste sur leurs bonnes. C'est un avenir, duquel sont exclus seulement les vicieux et les pernicieux ; qui est dépouillé de toutes les terreurs cruelles, et qui n'est escorté d'aucune lente expiation. Ceux qui ont fait le mal restent en paix; le pis qui les attend est que sur leurs tombes les hommes disent : ils sont vraiment morts. L'oubli, l'anéantissement, l'éternelle nuit et l'éternel silence les attendent, en toute vérité. Ceux-là seulement sont les morts réels.

Il est un côté cependant, mais un seul par exemple, par lequel les pensées de ce jour doivent nous rappeler l'aspect cruel de la mort. Autant la mort est nécessaire, inévitable, et même heureuse quand on la considère comme une partie de l'évolution de l'Humanité, autant elle est cruelle, prise à part, relativement au moment, pour l'individu, pour la famille. La naissance aussi, quoiqu'elle soit une joie et une condition de vie, ne laisse pas d'être cruelle, et l'espoir d'avoir mis au monde un nouveau Shakespeare ou un nouveau Cromwell, n'est pas capable d'abréger d'une seule douleur les souffrances de la mère. La mort, qui est la condition de tout progrès pour l'Humanité, en tant que permettant seule aux serviteurs de cette Humanité de s'élever à leur plus haute dignité et d'acquérir toute leur influence, ne va pas sans accabler d'un coup de massue la famille privée d'un de ses membres et les amis affligés. Il serait plus que mal d'essayer de dissimuler ce côté horrible par de fantastiques promesses ou de belles paroles, et de chercher à parer et à déguiser les plus cruelles souffrances que puisse éprouver la nature humaine.

Plusieurs de ceux qui sont ici se trouvaient, il y a quelques heures seulement, dans notre glorieuse abbaye, le lieu le plus sacré de l'Angleterre, et ont vu, couché dans cette poussière trois fois consacrée, le corps d'un homme (1) que nous avons connu et aimé pendant toute

(1) Le poète Robert Browning.

une génération. Peu d'hommes ont eu plus d'amis et moins d'ennemis, plus d'admirateurs enthousiastes. Il semble que c'est hier que nous serrions sa main généreuse, que nous entendions son franc rire, et qu'il s'ébattait dans la lumière de son génie et de sa bonté. Il a eu une sépulture si noble que, selon les paroles du poète, « pour obtenir une pareille tombe, bien des rois auraient donné leur vie. » Cependant, cela ne suffisait pas à étouffer le chagrin du fils qui avait perdu son père, et de la sœur qui avait perdu son frère, et de tant d'amis qui avaient perdu leur ami. Non! quoique la mort pût paraître dépouillée de toutes ses terreurs, en présence de telles marques de sympathie de toute une nation, et d'un si magnifique couronnement à une longue vie remplie par la gloire et la bonté, il n'en fut pas ainsi. Et pour tous ceux qui étaient là, les chaudes larmes qui gonflaient leurs yeux montraient qu'ils ne pensaient ni à la gloire, ni à l'honneur, mais à l'homme de bien qu'ils ne verraient plus.

Combien plus triste encore est la mort, lorsqu'elle vient s'abattre avec son poids épouvantable sur les maisons privées, enlevant, souvent prématurément, le membre le plus nécessaire, le plus aimé, le plus entouré de l'amour de la famille, sans lequel celle-ci ne paraît plus pouvoir vivre. Ce serait une moquerie de prétendre qu'elle n'est pas un malheur, sous lequel la raison elle-même semble momentanément prête à fléchir.

Il y a à peine deux semaines que beaucoup d'entre nous accompagnaient le mari, les fils, les frères et les sœurs, et les nombreux amis d'une personne (1) que nous avons beaucoup connue et profondément aimée, pour déposer avec douleur, résignation et regrets, ses restes mortels dans le sein de notre mère, la terre.

Nous ne pouvions vraiment laisser passer ce jour sans nous reporter d'une façon particulière à une perte si récente et si profondément affligeante pour nous tous, à

(1) Mme Beesly.

un malheur aussi irréparable pour celui qui a survécu à son épouse, et que nous honorons tant ici. Nos pensées sur les enseignements de ce jour, et nos tributs d'honneurs aux grands hommes du passé et à la foule innombrable des inconnus dont se compose l'Humanité, doivent être profondément attristés, par le récent et personnel chagrin qui touche notre propre cœur, chagrin qui, d'une façon encore plus poignante, serre les cœurs de ceux qui nous sont si proches.

Il serait mauvais, il serait inhumain de prétendre que cette profonde et intime affliction, peut être apaisée sur le champ, par l'espoir plus grand et lointain de l'Humanité. La loi de la nature humaine veut que nous tenions beaucoup plus à un lien tout proche de nous, qu'à mille liens à venir. Nous chérissons le plus faible enfant de notre sang, plus que le plus noble de nos contemporains ou de tous nos ancêtres. La disparition de l'ami dont nous ne pourrons plus serrer la main, nous afflige davantage que la disparition du plus grand Homme d'Etat ou du plus grand poète. Telle est la loi, et il est peut-être bon pour nous qu'il en soit ainsi. Car nous n'apprenons à aimer l'Humanité en général, qu'après avoir appris à aimer nos proches dans le *Home*.

Mais cette souffrance personnelle que nous cause la perte de ceux que nous aimons, ne dure pas indéfiniment avec toute son intensité première. Le temps la consacre, l'ennoblit, la transfigure. Lentement, mais sûrement, les sublimes influences sociales du malheur privé se font sentir et deviennent dominantes. L'Humanité, avec toute sa puissance, réfléchit sur notre malheur domestique les avantages les plus élevés de la grande loi de la vie.

Nous apprenons à considérer la mort comme la condition de tout progrès social, la réelle glorification de l'Humanité, et nous finissons par reconnaître même, que la mort de ceux qui nous sont chers peut aussi rehausser, développer et ennoblir notre propre vie. La mémoire de ceux que nous avons perdus n'est plus une simple réminiscence, et la mort les transfigure à nos yeux. Ils

ne nous ont jamais paru, durant leur vie, si tendres, si purs, si constants, si sages ; jamais durant leur vie, il ne nous a été si doux d'accepter leur direction, de recevoir d'eux l'espoir et la consolation, que maintenant, que leur voix aimée retentit seulement dans les muettes profondeurs de la mémoire. Ce nous semblerait une profanation d'accueillir avec doute ou de rejeter la parole d'avertissement, qui nous parvient maintenant, seulement en imagination ! Combien de fois, ne pensons-nous pas que nous n'avons jamais complètement connu tout ce que nous avons perdu ! Jusqu'à quel point, nous distinguons maintenant une signification plus profonde et plus douce dans tout ce qui est représenté par le *Home* et la famille, par l'amitié et par l'amour !

Maintenant, peut-être, nous reconnaissons que ceux qui nous ont précédé, se sont élevés,— dirons-nous dans un ciel ? ce mot a été tellement associé à une masse de fantastiques incompréhensibilités — disons plutôt dans un monde plus pur, le monde où les âmes des justes s'incorporent dans l'action vivante de l'Humanité. Nous savons maintenant qu'ils sont — non pas des anges, car ce mot a été attribué à des monstruosités inintelligibles — mais des hommes et des femmes transfigurés par l'auréole qui décore le passé et tout ce qui reste de lui ; telle est la véritable vie future, telle est la réelle immortalité. Aucune bonne vie ne meurt, ni ne peut mourir. Le corps meurt ; mais la vie, l'activité, l'amour, la tendresse, l'exemple de tout homme de bien, de toute femme de mérite, doivent vivre dans leurs effets chez ceux qui ont subi leur influence, chez le mari ou l'épouse, chez l'enfant, le frère, l'ami qui survivent, et même chez l'étranger inconnu qui, grâce à leur action, est devenu à un degré quelconque plus courageux, meilleur, plus heureux.

C'est ce qu'entrevit d'une façon visionnaire, comme dans un miroir mal éclairé, le grand fondateur du christianisme. Depuis vint la mort par l'homme, et aussi la transfiguration de la mort par l'homme. Comme dans

Adam, tout meurt, de même dans l'Humanité tout continuera à vivre. Ce corruptible peut devenir incorruptible, et ce mortel peut entrer dans l'immortalité. Ainsi, dans un certain sens très réel, la mort est résorbée dans l'Humanité. O mort, où est ta blessure ? O tombeau, où est ta victoire? La victoire appartient à l'Humanité qui nous incorpore en elle pour toujours.

(Traduit de l'anglais par le Dr C. H.)

3o — PROGRAMME DES CONFÉRENCES FAITES PAR M. HARRISON DURANT LE MOIS DE FÉVRIER SUR :

QUELQUES GRANDS LIVRES D'HISTOIRE

2 Février. — HISTORIENS ANCIENS

Hérodote. — Thucydide. — Plutarque. — César. — Tacite. Traductions de leurs œuvres. — Leur principale importance et leurs caractères propres. — Les manuels modernes et les livres d'histoire originaux. — Vies typiques de cette époque.

9 Février. — HISTORIENS DU MOYEN AGE

Gibbon. — Milman. — Hallam. — Guizot. — Michelet. — Freeman. — Stubbs. — Vies typiques de cette période.

4o. — LA SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE LONDRES ET LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

Cette Société a été fondée en 1867. Depuis 1878 son président est M. le professeur Beesly. Elle se réunit le dernier vendredi de chaque mois à Newton-Hall, pour la discussion de questions politiques et sociales. Ses membres ne sont pas élus par la Société, mais nommés par le président, qui annonce le nom des candidats à la Société afin que chaque membre puisse adresser au président toutes les observations qu'il croit nécessaires. Le président décide alors si le membre sera accepté ou non. Les dames ne sont pas admises à ces meetings. La

Société, par l'organe de son président, a publié différents manifestes sur les questions à l'ordre du jour, dont plusieurs ont été traduits et insérés dans la *Revue Occidentale*.

Dans la réunion du 31 janvier 1890, M. le D[r] Bridges a discuté la question anglo-portugaise. Il commença par montrer quel serait le résultat de l'ensemble des rapports de la race blanche avec la race noire, surtout depuis la découverte, pour ainsi dire encore toute récente, de l'Afrique centrale. Cette découverte présente des dangers formidables, soit pour l'Afrique, soit pour l'Occident lui-même; puisqu'elle suscite des cupidités commerciales, auxquelles ni la sagesse des hommes d'Etat, ni les influences morales ne sont capables d'offrir une résistance suffisante.

Néanmoins, la diplomatie n'a pas joué dans ces événements un rôle purement passif; il faut profiter autant que possible de ses efforts. Le D[r] Bridges donne quelques détails sur le Congrès de Berlin de 1884-86, Congrès important, car pas moins de quatorze nations y prirent part, y compris des puissances secondaires comme la Belgique, la Hollande, le Portugal, y compris également la Russie, la Turquie, et ce qui est tout à fait exceptionnel, même les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Ce Congrès, réuni pour discuter au sujet de la vallée du Congo, a embrassé également des pays limitrophes, et surtout la vaste région qui sépare la vallée du Congo de celle du Zambèze. Il est expressément déclaré dans l'article 12 de la Convention de Berlin, que dans le cas d'une dissension entre deux des puissances signataires de ce traité, l'on devrait faire appel aux puissances neutres afin d'obtenir une solution pacifique. Telle devrait donc être la ligne toute tracée pour la diplomatie anglaise dans le cas actuel. Il est fâcheux que, cette fois encore, comme du reste cela est arrivé trop souvent, les influences théologiques (car on n'ignore pas que des missionnaires anglais et écossais ont des établissements dans le pays contesté), se soient mises du côté de la guerre et de l'agression. Les missionnaires anglicans ont occupé la

vallée du Shiré, affluent du Zambèze, qui se jette dans le lac Nyassa, sans trop s'inquiéter des droits antérieurs du gouvernement portugais. Ils sont considérés par le gouvernement britannique comme des auxiliaires très utiles, puisqu'ils ouvrent le chemin aux expéditions ultérieures d'une nature toute politique et commerciale.

M. le Dr Bridges termine en engageant les positivistes anglais à préconiser autant que possible la solution diplomatique et pacifique de ces incidents regrettables.

Paul DESCOURS.

BULLETIN DE SUÈDE

SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE STOCKHOLM

DISCOURS DU Dr ANTON NYSTRÖM

Prononcé à l'occasion de la *Fête de l'Humanité*, le 1er Moïse 102 (1er janv. 1890)

(Résumé et traduction par Mlle H. Lindestrom)

CE QUI A ÉTÉ FAIT POUR LE SERVICE DE L'HUMANITÉ DURANT L'ANNÉE 1889.

Si on passe d'abord en revue les événements des grands empires, en commençant par l'*Allemagne*, on constate qu'il n'a été presque rien fait, dans ce pays, pour le service de l'Humanité, et qu'au contraire la réaction et l'oppression s'y sont développées.

En réfléchissant sur les sérieuses grèves qui ont éclaté en Westphalie et sur d'autres points de l'Allemagne, on est amené à considérer comme particulièrement grave et critique la situation de l'Empire Allemand. On sait la manière cruelle dont ont été traités les ouvriers mineurs par les dépositaires du pouvoir. Cependant, on se rappelle les paroles aimables de l'empereur Guillaume, exprimant l'intérêt qu'il prétend prendre au sort des ouvriers, exception faite, bien entendu, des socialistes, qui en forment pourtant la majorité; on se rappelle aussi les recommandations adressées par le même empereur aux autorités, de s'enquérir de l'état exact des choses et de témoigner de la bienveillance aux ouvriers, paroles et recommandations qui ont même engagé les ouvriers à présenter leurs remerciements au chef du gouvernement.

Quels ont été, cependant, les résultats de ces belles dispositions?

Lorsqu'au mois de décembre éclata une seconde grève, la police promulgua une ordonnance, d'après laquelle, toute exhortation publique à la grève était considérée comme une infraction au contrat conclu, punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 600 marks, ou d'un emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans.

Les ouvriers mineurs de la Westphalie montreront sans doute bientôt, comment la patience lassée peut se changer en fureur. L'empereur Guillaume disait, l'été dernier, à une députation d'ouvriers grévistes, qu'ils devraient savoir qu'il est un monarque puissant. Il apprendra vraisemblablement bientôt, que les ouvriers représentent, eux aussi, une puissance considérable, plus considérable peut-être que la puissance impériale.

Ce qui caractérise actuellement l'attitude adoptée par le gouvernement dans les luttes économiques, c'est la bienveillance nouvelle qu'il affecte envers les ouvriers. C'est ainsi qu'un des chefs prolétaires, condamné naguère à la prison pour des critiques contre le gouvernement, vient cependant de recevoir du travail dans les mines de l'Etat.

Il y a évidemment un piège tendu.

Le développement toujours croissant de la démocratie socialiste, ne laisse pas de causer les plus grandes difficultés au gouvernement, malgré les lois répressives qu'il a fait voter et l'état de siège qu'il a imposé à la nation. Récemment encore, le socialisme a remporté une victoire inattendue aux dernières élections pour l'Administration municipale de Berlin, et M. de Bismarck rencontre au sein de la représentation nationale, une opposition de plus en plus forte à ses projets sur la permanence de la loi socialiste.

Il semble presque, que l'empereur ait besoin d'une guerre étrangère pour détourner l'attention publique des malheurs intérieurs de son pays.

D'autre part, il est incontestable que les autorités gou-

vernementales se sont servies d'agents provocateurs pour faire tomber les socialistes dans le piège et faire accepter la loi d'exception par la représentation nationale. Si le ministre de l'intérieur n'a pas, lui-même, directement embauché des agents provocateurs, il est incontestable cependant que des fonctionnaires du ressort de son ministère s'en sont servis.

Les attaques diplomatiques dirigées l'été dernier par l'Allemagne contre la *Suisse*, sous prétexte que ce dernier pays était le centre de menées anarchistes et révolutionnaires contraires à la sûreté intérieure de l'Allemagne, alors que le gouvernement de la petite République avait, à maintes reprises, manifesté son intention formelle de ne tolérer aucun acte de ce genre, ont accru encore l'antipathie du peuple Suisse contre l'Allemagne Tout le monde se rappelle, dans ce pays, que des agents de police Allemands ont joué en Suisse le rôle d'agents provocateurs, et sont directement responsables de plusieurs des tentatives révolutionnaires qui ont éclaté sur le territoire Suisse, et dont se sont plaintes ensuite les autorités Allemandes.

Le but de cette manœuvre politique a été évidemment de sonder dans quelle mesure la Russie et l'Autriche seraient disposées à se rapprocher de l'Allemagne, au point de vue des mesures à prendre contre les hôtes révolutionnaires de la Suisse. La fière attitude de la petite République, répondant aux sommations Allemandes par le vote de deux millions de francs pour la défense nationale et par des préparatifs de mobilisation de son armée, a éveillé en Suède, comme partout ailleurs, la plus vive sympathie.

Le système des opérations communes et nécessaires de l'Allemagne et de l'Italie, dans une guerre future contre la France, serait sérieusement entravé par la neutralité d'une Suisse indépendante. Il serait donc urgent pour les intéressés, de lever un pareil obstacle. Le gouvernement allemand ne peut pas naturellement donner publiquement de pareilles raisons ; c'est pour-

quoi il a cherché à représenter la Suisse comme un danger imminent vis-à-vis des institutions morales et sociales de l'Europe, et c'est pourquoi les agents provocateurs allemands ont fait une si belle besogne.

Il est incontestable que la *Russie* joue le rôle d'arbitre principal dans les questions relatives à la guerre ou à la paix de l'Europe, et que le colosse du Nord juge à propos d'autoriser la paix.

La triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, en vue d'une guerre future, est tout à fait paralysée par la Russie, sans que, d'ailleurs, ce dernier empire manifeste aucune intention hostile contre ces puissances, et ait conclu aucun traité avec la France; mais il ne viendrait cependant à l'esprit de personne de contester qu'il n'y ait une alliance sans traité entre la Russie et la France, alliance naturellement sortie des circonstances et basée sur une communauté d'intérêts.

L'Allemagne ne peut compter, avec certitude, sur l'*Italie*, dont une partie importante de la démocratie vient de manifester d'une façon retentissante son antipathie contre l'Allemagne, et ses sympathies pour la nation sœur, la France. L'opposition s'accentue de plus en plus contre le ministre résolu des affaires étrangères, M. Crispi, et le gouvernement se voit contraint de montrer des tendances plus pacifiques envers la France.

La misère règne dans l'*Autriche-Hongrie* et contribue à paralyser cet empire, déchiré en outre par les luttes ardentes des diverses nationalités entre elles, surtout en Bohême où les Tchèques ont conquis la supériorité, et affaibli par la révolte de la Hongrie.

La *France* est devenue un ennemi très dangereux pour l'Allemagne. Fournie d'un matériel militaire excellent, cette nation peut se fier à ses habiles officiers, à ses troupes bien exercées, et surtout au patriotisme ardent dont elle est animée et qui n'a pas d'équivalent dans toute l'Europe. J'ai eu, cet été, l'occasion d'étudier de près la France, et de constater à quel point tout son peuple, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, est prêt

à se dévouer pour la patrie dans une guerre future, et à quel point le souvenir de la dernière guerre a laissé dans les cœurs des sentiments de colère et d'indignation, qui se manifestent d'une façon irrésistible chez tous les individus.

Le maintien de la République est plus que jamais assuré par la célébration du Centenaire de la grande Révolution, par le succès des élections générales du mois de septembre, et par la mise au jour des répugnantes conspirations du boulangisme. L'importance de la victoire de la République est d'autant plus grande, que tous les éléments réactionnaires, monarchistes, impérialistes, cléricaux, ont authentiquement pris part à l'attaque, et que les colonnes d'appui du gouvernement se sont présentées sous leur vrai jour. Dans cette dernière bataille, la réaction est tombée déshonorée, et les réactionnaires qui habitent au dehors, perdent tout courage, quand ils voient tous les honnêtes gens adhérer à la République comme à un fait accompli, et la presse conservatrice elle-même l'appuyer, en la considérant comme le seul appui de l'ordre.

La politique coloniale que soutient la France n'est pas si injustifiée que l'ont prétendu certains amis de la paix. C'est un devoir, de nos jours, pour les hommes d'Etat, de considérer toute la politique planétaire, et de ne pas réduire leurs vues aux limites de leur nation ou de l'Europe. L'Occident seul est parvenu à l'état scientifique et industriel. Or, il est en contact de toutes parts avec des nations et des peuples appartenant encore au militarisme défensif ou offensif. Son intervention est nécessaire pour abréger et modérer des guerres inévitables, et pour amenèr les populations barbares à la civilisation. Pendant que la France augmente son influence par la fondation de colonies au sud et à l'est, les Anglais et les Allemands qui ne sont pas encore assez émancipés et socialisés pour décider seul du sort du monde, pourront développer leur influence morale.

L'élimination de M. Jules Ferry de la Chambre des

Députés, obtenue grâce à l'alliance honteuse du boulangisme et de tous les partis réactionnaires, est un déshonneur pour le suffrage universel, qui comprend et regrette sans doute maintenant sa méprise. M. Ferry rentrera probablement bientôt sur la scène politique comme membre de la Chambre des Députés ou du Sénat, car ce grand homme d'Etat jouit de toute la confiance des classes cultivées, qui savent apprécier l'activité énergique, avec laquelle il a secondé le développement des sciences et de l'instruction publique.

L'Exposition universelle de Paris, si magnifique et si grandiose, a été un événement considérable et heureux, non seulement pour la France, mais aussi pour le monde entier. Préparée et exécutée en face de la résistance anxieuse des monarques européens, elle a été une manifestation éclatante du progrès et de la gloire de la politique républicaine, et aussi du développement scientifique et industriel. Elle a représenté en outre l'alliance des éléments populaires contre les coalitions monarchiques qui se sont succédées depuis la Sainte-Alliance de 1815, dans le but de faire obstacle aux heureuses conséquences de la grande Révolution. L'Exposition a été la plus imposante réunion, qui ait eu lieu jusqu'ici, de toutes les nations du monde ; elle a été une vraie fête de l'Humanité. — Ses brillants résultats financiers ont été utiles à la France, en donnant aux autres nations une haute idée de sa prospérité.

En *Angleterre* les ministres conservateurs continuent à pratiquer la même politique, et à avoir recours à l'emprisonnement contre les députés qui combattent en faveur de l'Irlande opprimée et qui participent aux meetings de la Ligue nationale. Pendant ce temps, le parti libéral ne cesse de réclamer le « Home rule » pour l'Irlande, et les représentants de l'Ecosse s'occupent aussi de la création d'un Parlement écossais. Les libéraux conquièrent de jour en jour un nombre croissant d'adhérents à leur programme de Manchester, qui réclame l'abolition de l'Eglise d'Etat en Ecosse et dans le pays de Galles, et plu-

sieurs réformes de la plus haute importance pour la question ouvrière.

La grande grève de Londres a fourni plusieurs enseignements utiles. Vis-à-vis de la conduite de l'Administration des docks qui a été scandaleuse, la tenue des ouvriers a été si particulièrement irréprochable que la plupart des représentants de l'Eglise et de la haute société ont dû se prononcer en leur faveur. Mais il est à craindre que ces événements ne soient le prélude de luttes beaucoup plus sérieuses, qui mettront en question toute l'organisation sociale actuelle.

En cette même année 1889, le roi Milan de Serbie après avoir d'abord agi en despote vis-à-vis de la Diète, se sentant incapable de régner plus longtemps, a abdiqué à l'âge de 35 ans, après s'être séparé d'une façon grossière de son épouse la reine Nathalie. Et le prince royal Rodolphe d'Autriche, épuisé par une vie de plaisirs qui avait délabré son système nerveux, s'est suicidé à l'âge de 29 ans. En vain, on a voulu rendre le pessimisme général du siècle responsable de ces événements, qui sont en réalité imputables au développement de passions indignes, qui mènent la plupart des familles royales à la ruine.

Si nous nous reportons maintenant à la *Suède*, nous n'avons guère de sujets de contentement. Il nous faut d'abord déplorer la manière abusive dont le pouvoir exécutif a réprimé les attaques dirigées contre l'Eglise d'Etat, qui est cependant à tel point surannée que ses chefs eux-mêmes reconnaissent la détresse de leur situation, et qu'un évêque a signalé clairement la gravité de la situation de l'Eglise d'Etat, entourée, comme elle l'est, des dangers de notre temps, du paganisme moderne. On a emprisonné quelques jeunes gens courageux qui avaient attaqué les dogmes de l'Eglise et prêché une morale sans Dieu. L'opinion publique s'est émue de ces sévérités inhumaines et a manifesté sa juste indignation contre les jugements du pouvoir législatif.

La *Révolution du Brésil* nous apparaît comme un évé-

nement de la plus haute importance. Le caractère de ceux qui ont accompli cette révolution est fait pour inspirer confiance, et nous donner l'espoir que la nouvelle République saura résister à toutes les attaques futures. Il y a lieu de distinguer parmi ses chefs M. Benjamin Constant, le fondateur de la Société positiviste de Rio en 1871, qui s'annonce comme un homme d'Etat des plus remarquables; c'est lui qui insista pour l'abolition de la monarchie, alors que M. Fonseca était d'abord disposé à se contenter d'un simple changement de ministère. Cette révolution nous apprend en outre que la marche normale des sociétés ne saurait être arrêtée par le plus beau caractère de monarque, pas plus que par ses tendances libérales, et que le cléricalisme peut causer les plus grands dangers pour les princes eux-mêmes. Les peuples n'admettent plus qu'on confonde les questions religieuses et les questions politiques.

La civilisation européenne en *Afrique* a fait peu de progrès. L'expédition de Stanley n'a pas empêché les hordes barbares d'avancer dans les provinces équatoriales, et l'arrogance des Allemands a éveillé la défiance des indigènes. Malheureusement, les nations Européennes qui se disputent la possession des colonies africaines paraissent avoir exclusivement en vue leurs intérêts personnels, et ne pas s'inquiéter des intérêts de l'Afrique. La mission chrétienne semble se distinguer par son peu de succès, surtout chez les Juifs, malgré les sacrifices pécuniaires énormes qu'elle s'impose; un seul Juif a été converti, après qu'on eut dépensé 700,000 couronnes.

Un progrès significatif s'est cependant accompli dans le service de l'Humanité, à savoir l'importance toute spéciale accordée à la discussion des questions sociales, par des groupes privés et par les représentations nationales.

Les questions spécialement politiques, malgré leur importance, ont cédé le pas aux questions sociales qui

sont les mêmes dans tous les pays, républicains ou monarchistes. Le prolétariat fait entendre de plus en plus sa voix, et exige une place plus humaine dans nos sociétés modernes. C'est se tromper grossièrement que de croire faire assez, par des demi-mesures, et par quelques lois en faveur des ouvriers, comme, institution de pensions pour la vieillesse, organisation de la protection contre les dangers professionnels, etc. C'est en vain que tant de personnes ont développé la charité, dans l'espoir d'arrêter ou de diminuer le paupérisme. La solution du problème social est autre, elle dépend d'une réforme complète de la société entière, de la réforme des idées et des sentiments, de l'introduction dans le système industriel de règles plus justes et plus humaines, etc...

En ce qui concerne la situation du Positivisme, la seule doctrine qui soit en état de remédier à la situation, il convient de signaler plusieurs symptômes importants. M. J. Ferry a donné pour épigraphe à son journal, l'*Estafette*, la devise politique du Positivisme, *Ordre et Progrès*, qui a été également adoptée par le gouvernement de la République des Etats-Unis du Brésil.—Un journal radical influent de la Norwège « *Verdens Gang* » qui paraît à Christiana, a publié un article très sympathique sur le Positivisme, contenant même une biographie de son glorieux fondateur A. Comte, fait d'autant plus remarquable, que c'est la première acceptation des idées d'A. Comte qui se soit produite dans le monde des journalistes de la Scandinavie. D'après cet article, « Comte exerce une immense influence, plus considérable que celle d'aucun autre penseur, sur les esprits dirigeants et sur les grandes masses. Une génération à peine s'est écoulée, depuis qu'il a été conduit au tombeau, pauvre et méconnu, et déjà il règne comme le prince des esprits sur les deux rives de l'Atlantique. »

Si nous terminons par une comparaison générale entre les monarchies et les Républiques, nous constatons que celles-ci sont animées par l'esprit de progrès, tandis que celles-là se caractérisent de plus en plus par la stagna-

tion et la rétrogradation. Mais les efforts des monarchies sont désormais impuissants à mettre en danger la cause de la civilisation, car les éléments progressistes du genre humain sont irrévocablement engagés dans la voie du progrès, et leur réaction sur les autres nous conduira à des temps plus heureux.

Tout annonce un avenir où on ne verra plus de systèmes surannés, de juges ignorants, et de dogmes absurdes, exercer un pouvoir oppressif.

BIBLIOGRAPHIE

SOPHIE GERMAIN UND CLOTILDE DE VAUX. *Ihr Leben und Denken,* von Dr Hugo Göring. In-8, V-270 pages. Zürich, 1889, Schröter et Meyer, édit.

C'est une idée vraiment originale et piquante que d'avoir réuni en un même volume la vie et les œuvres de Sophie Germain et de Clotilde de Vaux ; de la mathématicienne illustrée par ses découvertes scientifiques et ses écrits philosophiques, et de la femme obscure et malheureuse qui devint l'inspiratrice d'Aug. Comte dans la seconde partie de son œuvre et dont le nom ne sera sauvé de l'oubli que grâce à un rayon de la gloire du maître qui rejaillit sur elle.

M. le Dr Hugo Gœring, qui a eu cette idée, l'a réalisée avec beaucoup de tact et de goût. Ecrivain clair et précis, traducteur exact et élégant, il nous prouve dans son livre qu'il connaît à fond le positivisme et son histoire; sa sympathie pour cette doctrine n'a d'égale que sa vénération pour son fondateur. C'est donc là une excellente œuvre de propagande ; puisse-t-elle avoir beaucoup de lecteurs en Allemagne !

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première est consacrée à Sophie Germain, la deuxième à Clotilde de Vaux; la troisième, enfin, est une étude sur le poète allemand Wilhelm Jordan et son épopée « Les Niebelungen ».

D'après notre auteur, le poème de son compatriote remplirait les conditions essentielles de cette poésie de l'avenir que Sophie Germain appelait de tous ses vœux, lorsqu'elle écrivait à la fin de son opuscule philosophique : « Les lois de l'être, les conditions du vrai, ainsi » présentées à la fois sous mille faces différentes, échauf-

» feront alors l'imagination ; un enthousiasme nouveau, » fondé sur une base plus solide que celui qui sut embel- » lir d'heureuses fictions, inspirera nos poètes et nos » orateurs. Au lieu de créer l'univers suivant les caprices » de nos volontés, ils nous le montreront tel qu'il est » réellement ; et si jamais le génie entre dans cette route » nouvelle, il verra avec admiration que l'art de créer » n'a été que celui de copier et de transporter en d'autres » lieux de faibles parties d'un tableau, qu'il lui sera » donné de savoir peindre dans son entier. »

Je ne suis pas en mesure d'apprécier ce jugement si favorable sur l'œuvre littéraire de Wilhelm Jordan ; aussi, laissant de côté ce chapitre qui me paraît un hors-d'œuvre, je passe aux parties capitales du livre.

M. Hugo Gœring est depuis longtemps un admirateur de Sophie Germain ; il s'étonne — et avec raison — que la France littéraire et philosophique ait oublié de fêter le centenaire de sa naissance (1er avril 1876). Notre confrère, lui, s'est souvenu, et, à cette occasion, il a communiqué, dans une Association philosophique de Berlin, une étude sur la femme de génie que sa patrie semblait méconnaître. Le jour était proche cependant où un premier hommage allait être rendu à sa mémoire. Mon excellent et savant ami H. Stupuy, publiait en 1879 le recueil des écrits philosophiques de l'illustre mathématicienne et le faisait précéder d'une notice sur sa vie, où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de la hauteur de la pensée ou de l'élégance du style (1). Grâce à lui, le long silence qui s'était fait sur l'œuvre de Sophie Germain fut enfin rompu ; des appréciations, toutes bienveillantes et quelques-unes pleines d'admiration, furent publiées dans les journaux et les revues, en France, en Allemagne, dans tous les pays où la philosophie et la pensée libre sont en honneur.

(1) *Œuvres philosophiques* de Sophie Germain, suivies de pensées et de lettres inédites, et précédées d'une notice sur sa vie et ses œuvres, par H. Stupuy. 1 vol. in-12 de 375 pages, Paris, 1879.

M. Hugo Gœring a fait plus et mieux : il a traduit les *Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres*, ainsi que les *Pensées diverses*, recueillies par H. Stupuy ; le tout est précédé d'une notice historique sur la vie et les travaux de Sophie Germain, notice à tous égards excellente, d'autant plus qu'elle est en grande partie la reproduction de celle de Stupuy.

Parmi les éloges qu'il adresse à cette femme éminente, il en est un qui, à mon avis, paraît discutable, et mérite d'être discuté ; c'est le titre de précurseur (*Vorlæuferin* d'Aug. Comte, qu'il lui décerne quelque part. Le mot est-il juste ? Cela mérite examen.

Au point de vue purement chronologique, il est de toute évidence que Sophie Germain (1776-1831) a précédé Aug. Comte (1798-1857), et par suite se trouve être sa devancière. L'évidence est moindre en ce qui concerne les idées. Aug. Comte a pris date pour les siennes ; dès 1820 et 1822, en deux publications capitales, il a posé les bases de sa doctrine et en a fait ressortir les importantes conséquences sociales. Il n'en est pas de même pour Sophie Germain. On ignore absolument à quelle époque elle écrivit son opuscule philosophique, qui ne fut publié qu'après sa mort par un de ses parents. Celui-ci affirme, il est vrai, qu'« elle avait écrit ces feuilles dans les » instants où les vives douleurs auxquelles elle a suc- » combé ne lui permettaient pas de se livrer à l'étude » des sciences mathématiques qui l'ont illustrée » (1). A cette affirmation, Stupuy objecte « qu'il est sans témé- » rité de supposer que, tout imparfait qu'il fût encore, » quant à l'exécution, lorsque la mort arracha la plume » des mains de l'écrivain, un ouvrage d'une si haute » portée avait été conçu longtemps auparavant, longue- » ment médité, souvent remanié et retouché », et la preuve en est dans le manuscrit, qui porte des cor-

(1) *Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres, aux différentes époques de leur culture*, par Mlle Sophie Germain. Broch., in-8 de 102 pages. Paris, 1833, p. 1.

rections laissant certaines phrases inachevées et douteuses (1).

En présence de ces deux assertions contraires, le plus simple encore est de s'en rapporter aux dates. Le premier volume du *Cours de philosophie positive* parut en 1830, le deuxième en 1835. Dans l'intervalle, en 1833, fut publié l'opuscule de Sophie Germain, lequel, à ce moment, ne saurait plus être considéré comme ayant préparé le positivisme. Aug. Comte en eut connaissance et, l'occasion se présentant à propos des travaux acoustiques de son illustre contemporaine, dont la « perte récente est si regrettable », il s'empressa de porter sur l'œuvre et son auteur le jugement suivant qu'il est intéressant de reproduire (2) : « Son excellent discours posthume indique en Sophie » Germain une philosophie très élevée, à la fois sage et » énergique, dont bien peu d'esprits supérieurs ont » aujourd'hui un sentiment aussi net et aussi profond. » J'attacherai toujours le plus grand prix à la conformité » générale que j'ai aperçue dans cet écrit avec ma propre » manière de concevoir l'ensemble du développement » intellectuel de l'Humanité. »

Sophie Germain — et cela ne saurait en rien diminuer l'admiration que nous lui portons — ne mérite donc pas le titre de précurseur d'Aug. Comte, malgré la « conformité générale » qui existe entre ses vues philosophiques et celles de ce penseur. Son opuscule philosophique, qui ne vit le jour qu'après la constitution de la philosophie positive et la création des lois sociologiques, n'a exercé aucune action sur la pensée du fondateur du positivisme. Lui qui savait rendre toute justice et toute reconnaissance à ses devanciers et qui — on vient de le voir — a si dignement et si noblement apprécié l'œuvre de Sophie Germain, n'aurait pas manqué de la classer lui-même parmi ses précurseurs philosophiques, si elle avait eu

(1) *Loc. cit.* p. 57.

(2) *Cours de philosophie positive*, 2e édit. Paris, 1864, t. II, p. 415 (en note).

réellement quelque influence sur l'origine et le développement de ses idées, au même titre que d'autres penseurs, tels que Hume, Condorcet, Joseph de Maistre, etc.

La deuxième partie du livre de M. Hugo Gœring, d'une étendue bien moindre que la précédente, n'en est pas moins d'une lecture attachante. On y trouve une notice biographique qui raconte en même temps la vie de Clotilde de Vaux et celle d'Aug. Comte ; car, selon les expressions de l'auteur, « si l'on veut bien apprécier » l'influence qu'elle a eue sur le développement intime » du philosophe, il faut jeter un regard sur la vie de ce » lutteur énergique, dont l'individualité fut si puissante » et si riche, et la destinée si tragique ».

On ne trouve qu'à louer dans cette biographie, puisée à bonnes sources. Peut-être l'histoire des relations entre le penseur et son amie eût-elle gagné en intérêt et surtout en précision psychologique, si l'auteur s'était servi de la correspondance qui a été échangée entre eux et que les exécuteurs testamentaires du philosophe ont publiée en 1884 (1). Ces lettres — au nombre de près de deux cents — constituent des documents de la plus grande importance pour quiconque désire étudier de près ces deux âmes faites pour s'entendre. Il est impossible d'écrire dorénavant sur Aug. Comte, et surtout sur les dernières années de sa vie, sans une connaissance approfondie de cette curieuse correspondance.

M. Hugo Gœring donne la traduction de *Lucie*, la nouvelle de Clotilde de Vaux que Comte a placée en tête du premier volume du *Système de politique positive* ; il a enchâssé dans la biographie la poésie, « *Les pensées d'une fleur* », traduite en vers allemands par Mme Mathilde Wesendonck, de Berlin, auteur de drames estimés.

La manière de travailler des grands hommes est tou-

(1) *Testament d'Auguste Comte* avec les documents qui s'y rapportent, publié par ses exécuteurs testamentaires. 1 vol. in-8 de 570 pages. Paris, septembre 1884, 10, rue Monsieur-le-Prince.

jours un sujet de curiosité pour les esprits réfléchis : les uns y cherchent le secret des productions géniales ; les autres, plus modestes, trouvent dans ces recherches un moyen d'augmenter leur connaissance de la nature humaine. Ces recherches sont surtout intéressantes par les rapprochements qu'ils nous permettent ; aussi croyons-nous devoir citer celui que fait M. Hugo Gœring, entre la manière de travailler de Comte et celle de Kant. M. E. Littré (1) a très-bien analysé le procédé de travail de Comte lorsqu'il publiait un volume : « Il en méditait, » dit-il, le sujet de tête et sans jamais écrire ; de l'en- » semble il passait aux masses secondaires, et des masses » secondaires aux détails. Au plan général succédait le » plan spécial de chaque partie. Alors, quand cette éla- » boration, d'abord totale, puis partielle, était accomplie, » il disait que son volume était fait. Ce qui était vrai ; » car, lorsqu'il se mettait à écrire, il retrouvait, sans » jamais en rien perdre, toutes les idées qui formaient la » trame de son œuvre ; et il les retrouvait dans leur » enchainement et dans leur ordre. Sa mémoire avait » suffi à tout ; pas un mot n'avait été jeté sur le papier. » Toute semblable était, paraît-il, la manière de travailler de Kant ; il faut avouer qu'un pareil procédé exige une puissance cérébrale exceptionnelle qui n'appartient qu'aux hommes de génie ; ce qui doit augmenter notre admiration et notre respect pour ces élus de l'Humanité.

Je me suis peut-être arrêté un peu longuement sur l'ouvrage de M. Hugo Gœring ; mais on me saura gré d'avoir fait connaître en détail cette manifestation si sympathique, venue d'Outre-Rhin, en faveur du positivisme. L'Allemagne, qui a été si longtemps réfractaire à la doctrine de Comte, qui, pendant plus d'un demi-siècle, s'est complue exclusivement aux grandes synthèses de Kant, de Hegel et de leurs disciples, pour aboutir au pessimisme de Schopenhauer et de Hartmann, semble

(1) *Auguste Comte et la philosophie positive*, 2e édit. Paris, 1864, p. 257.

avoir épuisé sa puissance de création métaphysique. Il existe bien une école néo-kantienne, qui cherche à étayer ses principes sur la science ; mais ce criticisme, honteux et timide, comme on l'a appelé, fera son temps, et alors la seule philosophie à laquelle pourront se rallier les savants et les penseurs allemands sera la philosophie positive. Des livres tels que celui que je viens d'analyser contribueront à hâter ce mouvement de transformation, que les positivistes français appellent de tous leurs vœux; nous en suivrons avec intérêt les symptômes, heureux de pouvoir les faire connaître à mesure qu'ils se produiront.

Dr Ant. RITTI.

VARIÉTÉ

PÈLERINAGE DE BOURG-LA-REINE

LES DERNIERS JOURS DE CONDORCET

Depuis 1888, les positivistes célèbrent la fête de Condorcet par un pèlerinage à Bourg-la-Reine, où il mourut. Cette commémoration a lieu tous les ans, en avril, le deuxième dimanche qui suit Pâques.

Le pèlerinage de Bourg-la-Reine, s'il se prolonge suffisamment, permettra de rendre, de plus en plus positive et systématique, la glorification annuelle de Condorcet. Il contribuera d'abord à mieux déterminer tous les incidents qui ont caractérisé son martyre, à en rattacher les diverses phases à des lieux fixes, à consacrer ces témoins matériels, autant qu'il est possible, par des inscriptions ou des plaques commémoratives ; le tout afin de donner à la fois plus d'intensité à nos émotions et de stabilité à nos opinions.

La publication des actes du martyre est une des nécessités de cette célébration. Ils sont relatifs à son arrestation, à son décès, à son inhumation. Dès le début de notre pèlerinage, M. Jallon, maire de Bourg-la-Reine, en donnant son autorisation, nous signala l'existence, aux archives communales, de deux documents, qu'il mit à notre disposition : l'acte mortuaire et la copie du jugement du 12 ventôse an III, rendu à la requête de Mme de Condorcet pour rectifier les derniers actes publics concernant son mari. Ce jugement, indépendamment de plusieurs extraits et surtout de la déclaration de Mme de Condorcet, reproduit le procès-verbal de la levée du

corps. Nous avions préparé pour la *Revue Occidentale* la publication intégrale de ce jugement. Comme elle a été faite, sous l'impulsion de notre pèlerinage, dans la *Revue de la Révolution* (août 1889), nous y renvoyons nos lecteurs. Nous nous bornerons ici à reproduire les actes essentiels.

Comme complément à cette préparation, il convient d'ajouter le recueil des écrits originaux (1) qui doivent servir, avec les actes publics, à tracer le récit des derniers jours de Condorcet, depuis sa proscription.

C'est le sujet de notre étude. Nous ne croyons pas avoir résolu toutes les questions que soulève ce problème spécial ; il y a des lacunes et sans doute des erreurs. Mais, par la continuité du pèlerinage, nous espérons arriver à combler les unes et à rectifier les autres (2).

I. — *Rue de Lille (9 juillet 1793)*

Condorcet habitait au n° 505 de la rue de Lille lorsque se fit le coup d'Etat du 31 mai. Il avait tout fait pour éviter une révolution, devenue nécessaire, et dont il

(1) J.-B. Sarret (mort en 1806) : *Notice sur la vie de Condorcet pendant sa proscription,* servant de préambule aux *Observations pour les instituteurs sur les Eléments d'Arithmétique à l'usage des écoles primaires* (Paris, 1799).

Mme Suard (morte en 1830) : *Essais sur la vie de M. Suard* (Paris, 1820). L'extrait concernant Condorcet a été publié, en 1825, dans la deuxième édition des *Avis d'un proscrit à sa fille* sous le titre : *Notice sur ses derniers moments.*

Garat (mort en 1833) : *Mémoires sur la Révolution* ou *Exposé de ma conduite* (Paris, an III, mars 1795).

Enfin, sous le titre de *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet,* un article de Lalande dans le *Mercure de France* (20 janvier 1796), et la même année une brochure de Diannyére (mort en 1802).

(2) En renvoyant au compte-rendu du Pèlerinage du 15 avril 1888 (*Revue Occidentale*, septembre 1888), nous croyons inutile de signaler les rectifications qu'il exige, ainsi que le tableau que nous avions fait distribuer à Bourg-la-Reine.

devait être la victime. Au premier rang des fondateurs de la République, Condorcet avait joui d'une grande influence au 10 août; il fit entrer Monge à la marine, et il contribua à placer à la justice Danton, « le seul, disait-il (rue Servandoni), qui, par son ascendant, pût contenir les instruments très méprisables d'une révolution utile, glorieuse et nécessaire ». Au nom de la chose publique, Condorcet s'efforça de combler l'abîme qui allait se creuser entre la Gironde et la Montagne. « Lorsque, par son appui, dit Garat, je succédai à Danton, Condorcet me conseilla de le voir... L'espérance des gens qui observaient et qui réfléchissaient désignait Danton, à cette époque, comme l'intermédiaire par lequel le génie qui devait organiser la République pouvait communiquer avec les passions qui l'avaient enfantée. » Pur des intrigues comme des fureurs qui l'ont détruite, Condorcet ne cessa de dire aux Girondins comme aux Montagnards, qui lui reprochaient de ne pas rompre avec leurs adversaires : « Il vaut mieux les utiliser que de les détruire. » Condorcet, qui avait recommandé cette attitude, grâce à laquelle le 31 mai n'eût jamais été nécessaire, refusa de s'associer aux mesures qui le rendirent inévitable. Dans cette réunion de nuit, tenue le 28 mai, où la Gironde provoqua son élimination en décidant, contre le vœu de Paris, de rapporter le décret de suppression de la Commission des Douze, Condorcet ne se leva point pour le rapport du décret.

Condorcet soupçonna le républicanisme des auteurs des journées du 31 mai et du 2 juin : il voyait les citoyens qui, dès 1791, avaient poursuivi l'abolition de la royauté, dénoncés, poursuivis par un parti où, parmi les plus avancés, figuraient des hommes qui, comme Robespierre et Vadier, s'étaient avant, le 10 août 1792, défendus de combattre pour la République. Néanmoins, il fut au début partisan de l'expectative, et fit revenir Garat sur sa démission de ministre de l'Intérieur. Mais le vote, sans débat, d'une Constitution bâclée, qui livrait aux factions un pouvoir exécutif sans force, en même temps

qu'elle offrait à l'anarchie une proie éternelle, changea ses soupçons en certitude. Il crut la République en péril, et voulut la défendre, fût-ce au péril de sa vie. Il publia (fin juin), sous le voile de l'anonyme, une *Adresse aux citoyens français*, pour les engager à repousser cette Constitution. Chabot, qui avait surpris le nom de l'auteur, le dénonça à la Convention, et, dans la même soirée, il fut décrété que Condorcet serait mis en arrestation *chez lui*, et les scellés apposés sur tous ses papiers (8 juillet 1793).

Condorcet résolut de s'éloigner; c'était selon lui le seul moyen « de se conserver pour sa femme et pour son enfant ». Mme de Condorcet, à laquelle il fit part de sa détermination, l'engagea à rester avec les siens, et surtout à ne pas se retirer dans les environs de Paris, où sa perte était certaine. Les amis de son mari qu'elle avait prévenus, Cabanis (1), Thiboult, Parquet, vinrent joindre leurs instances aux siennes. Ils réussirent à l'empêcher de s'éloigner de Paris, mais ils ne purent le décider à se constituer prisonnier dans son domicile, ainsi que l'avaient fait Vergniaud, Ducos et autres. Condorcet avait pris son parti, et dans une lettre à la Convention, qui fut imprimée, il annonçait qu'il avait fui la tyrannie, ses lois n'obligeant plus les citoyens.

Mme de Condorcet a fait le récit de cet épisode dans sa déclaration du 9 février 1795.

Aujourd'hui 21 pluviôse, l'an III de la République une et indivisible, par-devant nous, Jean Libert, juge de paix de la commune de Passy-lès-Paris, district de Franciade, département de Paris, résidant au dit Passy, ont comparu : la citoyenne Marie-Louise-Sophie Grouchy, veuve de Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat Condorcet, elle demeurant à Auteuil, 2, Grande-Rue, même canton, laquelle nous a dit que le citoyen Condorcet, décrété d'arrestation le 9 juil-

(1) Cabanis épousa Mlle Charlotte Grouchy après la mort de Condorcet. Il mourut à Villette (près Meulan), le 5 mai 1805, dans la maison patrimoniale des Grouchy.

let 1793 (vieux style) par la Convention Nationale, crut nécessaire de s'éloigner de sa femme et de sa fille et de ses amis et de parcourir différentes communes voisines de celle où habitait sa famille ; qu'il fit part de son intention à la comparante, qui l'engagea à retarder cette cruelle séparation, qu'elle lui observa même que, partout où il pourrait aller, son nom et sa personne étaient tellement connus, qu'il ne pouvait rester ignoré ; que ses amis auxquels la comparante fit part de ses observations les trouvèrent justes et se réunirent à elle pour faire sentir au citoyen Condorcet l'impossibilité de pouvoir, par ce moyen, se soustraire longtemps aux poursuites qu'il cherchait à éviter ; que cependant le citoyen Condorcet, combattu par différents sentiments, la crainte d'un côté, sa tendresse pour sa femme et sa fille de l'autre, l'espoir enfin de voir arriver le moment où, n'ayant plus les mêmes dangers à courir, il pourrait faire entendre sa justification, se détermina à les quitter le dit jour, 9 juillet 1793 (vieux style) en leur disant, ainsi qu'à ses amis, qu'il lui serait plus facile d'échapper aux poursuites en séjournant tantôt dans un endroit tantôt dans un autre, déguisé sous un costume absolument étranger à celui qu'il portait habituellement, et même en changeant de nom ; qu'obligé de renoncer momentanément au nom de Condorcet il prendrait celui de Pierre Simon, et ajouta que ce nom était pour lui d'un heureux présage, parce qu'il était celui du père nourricier de sa fille ; que s'il était arrêté et obligé de déclarer sa ci-devant qualité, il déclarerait avoir été au service des citoyens Trudaine et Dionis du Séjour, ses deux amis, et dont l'un était son collègue à l'Académie des Sciences ; qu'il espérait par ce déguisement se mettre à l'abri de tout moment malheureux et se conserver pour sa femme et pour son enfant... (1).

Condorcet quitta son logement de la rue de Lille vêtu du même habillement qu'il portait lorsqu'on le trouva mort à Bourg-la-Reine, c'est-à-dire d'une veste à basques très courtes et à grand collet dite carmagnole et d'un pantalon de peluche grise, comme l'ont attesté sa veuve et les trois amis qui assistèrent à son départ. Il emportait

(1) *Extrait* de l'expédition du *procès-verbal* dressé par le juge de paix du canton de Passy, contenant les déclarations de la citoyenne veuve Caritat Condorcet et des amis de ce dernier.

avec lui une montre en argent qu'il avait échangée, au mois d'août 1792, avec celle de son beau-frère, le général de brigade Emmanuel Grouchy, et un *Horace*, don de son ancien ami Suard. Dès lors Condorcet s'appela Pierre Simon; c'est sous ce nom qu'il réussit à se soustraire durant huit mois et demi aux poursuites auxquelles l'exposaient les décrets de la Convention (1), c'est sous ce nom qu'il mourut.

II. — *Rue Servandoni (Juillet 1793 au 25 mars 1794).*

Entre le départ de Condorcet de la rue de Lille et sa sortie de Paris, il s'écoula huit mois et demi. Il est possible qu'avant de devenir l'hôte de Mme Vernet, il ait trouvé une première retraite (2). Dès le début, Garat lui en avait proposé une : « A l'instant où Condorcet avait été obligé de chercher un asile, je lui en avais fait offrir un à côté de moi, à l'Hôtel même de l'Intérieur, et jamais je n'aurais cru employer à un plus digne usage, ni une maison, ni un ministre de la République. Cette violation d'un décret eût été pour moi la plus sainte exécution de toutes les lois. »

C'est dans la maison portant aujourd'hui le numéro 15 de la rue Servandoni que Condorcet vécut huit mois entiers; maison deux fois sacrée, et par le dévouement de Mme Vernet, et par la grandeur du philosophe qui en fut l'objet. C'est à Mme Vernet que revient le mérite d'avoir conservé Condorcet à ses amis et à la postérité des œuvres immortelles. L'impérissable gratitude que

(1) Le premier est du 8 juillet, le deuxième du 28 juillet, déclarant traîtres à la patrie et mettant hors la loi ceux qui se sont soustraits au décret d'arrestation; le troisième du 3 octobre, déférant Condorcet au tribunal révolutionnaire.

(2) D'après F. Arago, le jour même où Condorcet fut décrété d'accusation, deux amis de Cabanis et de Vicq-d'Azyr, Pinel et Boyer, s'assurèrent d'un asile chez Madame Vernet, qui tenait une maison meublée, et où ils avaient demeuré.

lui doivent les serviteurs de la République et de l'Humanité nous détermine à reproduire ici le portrait que Sarret en a tracé :

« Condorcet trouva, pendant sa proscription et par un heureux hasard, un asile sûr, je dirai même agréable, chez une femme alors presque ignorée, quoique bien distinguée, sans contredit, par ses qualités morales... Par les attentions délicates et constamment soutenues, les soins tendres, mais purs et désintéressés qu'elle a prodigués à cette innocente victime du malheur, qu'elle avait reçue sans la connaître autrement que de nom ; par son dévouement à la conservation de ce précieux dépôt ; par son courage à braver les dangers évidents qui la menaçaient elle-même ; par son zèle, sa vigilance scrupuleuse à prévenir non seulement les besoins, mais les désirs de son hôte; par ses inquiétudes continuelles, dans la crainte de ne pas assez bien remplir les devoirs d'une hospitalité qui lui était devenue sacrée ; par ses vertus privées, surtout son humanité, sa bienfaisance envers tous les malheureux sans distinction; par une noblesse et une délicatesse de sentiments peu communes ; par cette sensibilité plus qu'humaine, dont la plus douce jouissance est dans le bonheur des autres, et dont tous les mouvements tendent à le procurer..., je puis dire qu'elle honore un nom déjà illustré par un artiste célèbre, auquel elle était alliée. »

Pure de tout sentiment intéressé, Mme Vernet ne voulut jamais rien accepter, pas même un cadeau, de la famille de son protégé (1).

La *Notice* que Sarret a consacrée au séjour de Condorcet rue Servandoni est l'unique source de renseignements que nous ayons sur cette période de sa vie. Sarret logeait sous le même toit ; il seconda la vigilance et le dévouement de Mme Vernet, sa cousine, à laquelle il était uni par un mariage secret. L'un et l'autre trouvèrent un

(1) Nous renouvelons ici le regret, déjà exprimé dans notre pétition du 15 avril 1888, au Conseil municipal, qu'il ne soit pas fait mention de cette femme généreuse dans l'inscription apposée, rue Servandoni, sur sa maison.

auxiliaire utile et dévoué dans un député-suppléant à la Convention, Marcoz, qui habitait aussi la maison ; c'est lui qui apportait, rue Servandoni, les romans, dont Condorcet faisait une énorme consommation, les livres, les journaux et autres papiers publics, et surtout les nouvelles du jour et de la Convention.

M[me] Vernet, pour occuper son protégé, engagea M[me] de Condorcet à le pousser à entreprendre quelque important travail ; et Condorcet médita un Tableau historique des progrès de l'esprit humain, dont il est resté le programme, une époque et quelques fragments.

« La gardienne de Condorcet, écrivait Sarret, est provençale, et elle en a l'aimable vivacité, la gaieté, la franchise. Elle a de plus un goût-né, peut-être du talent, pour la poésie, et fait parfois de très jolis vers. Pour égayer son hôte, elle s'amusait de temps en temps à lui faire quelques couplets : « Savez-vous, lui dit-il un jour, que vous m'en ferez faire. » Et peu de temps après, il écrivit l'*Epitre d'un exilé en Sibérie à sa femme* (décembre 1793).

Condorcet partageait sa journée entre le travail, la lecture et la société d'un très petit nombre de personnes. Cette société comprenait sa bienfaitrice, qu'il avait nommée sa seconde mère, le citoyen Marcoz et Sarret, et de temps en temps, quelques amis qui étaient dans le secret de sa retraite.

« Il travaillait assez régulièrement toute la matinée, c'est-à-dire jusqu'à l'heure du dîner, et dans son lit jusqu'à midi, pour se garantir du froid des jambes, auquel il était sujet et sensible. L'après-dînée, jusqu'à sept ou huit heures, était consacrée à cette société. Elle était employée à la lecture des journaux et à la conversation, dont on se doute bien qu'il faisait le principal agrément. A huit heures, il se remettait au travail jusqu'à dix. L'intervalle entre dix heures et celle du coucher se passait entre lui, sa seconde mère et moi. Telle était la manière de vivre habituelle de Condorcet dans cet asile. »

La chose publique l'occupait constamment : « Ne respirant que la gloire de la France et les succès de la République, Condorcet méditait et communiquait les moyens qui pouvaient y contribuer. » C'est par les soins de Marcoz qu'il transmit au Comité de salut public plusieurs mémoires très importants pour le succès de la guerre contre la coalition.

Sans cesser un seul jour de s'intéresser à la crise que traversait la France, Condorcet avait repris ses méditations philosophiques (1) ;

Au sort qui le menace demeurant étranger,

il écrivit, pour la postérité, son *Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1793) ; pour les écoles de la République, les *Moyens d'apprendre à compter*, selon le programme de la Convention du 8 janvier 1794 (9 pluviôse an II) ; pour son enfant, les *Avis d'un proscrit à sa fille* (décembre 1793).

Le sort de sa fille, alors âgée de quatre ans, était devenu le plus cruel souci de son existence :

Au milieu de l'orage,
Insensible à mes maux, ses pertes, ses malheurs,
Abattaient mon courage et m'arrachaient des pleurs.

C'est à Mme Vernet, qui fut le témoin et la confidente de ses larmes, que Condorcet confia sa fille (2), si elle venait

(1) Condorcet n'avait point abandonné la géométrie : il continuait à s'occuper de problèmes sur les intégrales définies. Il jetait les fondements d'une langue philosophique universelle, dont il avait tracé quelques caractères. Sarret dut détruire ces notes, après le départ de Condorcet, comme trop volumineuses pour être cachées. Il ne conserva, au péril de sa vie, que les documents relatifs à son grand ouvrage.

(2) Mlle Elisa de Condorcet épousa, en 1807, le général O'Connor, qui avait été en relations avec Hoche et Grouchy, lors de la tentative sur l'Irlande. Elle survécut à son mari, mort en 1852, dans sa terre du Bignon-Mirabeau (Loiret), qui est encore la propriété des petits-fils ou arrière petits-fils de Condorcet

à tout perdre, par ce *Testament* écrit (en janvier 1794) « deux ou trois mois avant sa mort, dans un moment où il craignait pour les jours de sa femme ».

Condorcet, malgré sa proscription, continuait à mettre en pratique la belle formule : *Vivre pour autrui*, que l'amour paternel lui avait inspirée.

« Pendant ces huit mois, où nous ne l'avons pas perdu de vue un seul instant, nous avons été les témoins et les admirateurs de sa douceur, de sa patience, du calme inaltérable de son âme, de sa résignation à un sort immérité ; je pourrais dire de son indifférence pour lui-même, car les objets de ses plus vives sollicitudes étaient la République, sa femme, son enfant, ses amis. »

Comment Condorcet fut-il amené à quitter cet asile où, ainsi qu'il l'avait répété bien des fois à sa bienfaitrice, « il ne leur manquait pour être heureux que le bonheur de son pays et la présence des personnes qui l'attachaient à la vie ? »

« Nous étions depuis quelque temps menacés d'une visite domiciliaire, mais nous avions dans notre secret quelqu'un à portée d'être bien instruit, qui devait nous prévenir à temps. »

Cette fois encore, Garat fut un de ceux qui n'hésitèrent pas « à ajouter, selon son expression, à tous les dangers qu'ils couraient des dangers plus grands encore, pour dérober aux bourreaux une tête qui manquera longtemps à la France et à l'Europe (1) ».

(1) « Lorsque... ce philosophe, l'honneur de la représentation nationale, fut obligé de sortir du réduit sacré où une âme digne de la sienne l'avait dérobé à une population immense d'espions et de bourreaux qui avait partout des yeux et des oreilles, je lui fis proposer encore de se rendre à une maison que je possède à dix lieues de Paris [à Auvernaux, au sud de Corbeil; Garat l'acheta parce qu'il y trouvait très peu d'hommes et beaucoup de rochers] et où d'avance tout serait disposé pour le recevoir. L'éloignement du lieu, la grande difficulté de passer d'un département à l'autre sans passeport, rendant l'exécution de ce projet trop périlleuse, je m'occupai à lui procurer un autre asile plus près de celui

C'est dans la matinée du samedi 25 mars 1794 qu'eut lieu le départ de Condorcet de la rue Servandoni. Sarret nous a conservé les détails de l'incident qui précipita son départ :

« La veille du jour où Condorcet quitta son asile, c'était le 4 germinal an II, un inconnu se présenta chez la propriétaire de la maison sous prétexte de voir un appartement qui était à louer; il fit connaître, par nombre de questions singulières et étrangères à l'objet qui l'avait amené, qu'il n'était pas, comme le dit ensuite Condorcet, qui, de son réduit, avait entendu tout le colloque, un chercheur d'appartements, et qu'il savait ou au moins soupçonnait que quelqu'un était caché dans la maison. Il parla des visites pour le salpêtre, et donna à entendre que vraisemblablement on viendrait en faire, ajoutant, et il le répéta plusieurs fois avec une sorte d'affectation, que, si l'on avait quelque chose de précieux, il fallait y prendre bien garde, vu que ceux qui étaient chargés de ces visites n'étaient pas toujours des gens sur qui l'on pût compter.

» On doit juger que cet individu nous inquiéta beaucoup : nous ne pouvions deviner s'il était venu pour espionner ou pour donner un avis généreux. (Je dois dire à sa louange qu'il était venu dans cette dernière intention; nous l'avons su depuis.) Quoi qu'il en soit, le lendemain matin, Condorcet reçut une lettre qui lui annonçait qu'on devait peut-être le même jour faire une visite dans la maison, qn'on soupçonnait recéler des fugitifs du Midi. Cette lettre, qui indiquait à l'infortuné une autre retraite, l'obligea de quitter celle qu'il s'était proposé d'habiter toute sa vie. »

Avant de partir, il remit à Sarret tous ses papiers, dont la découverte pouvait perdre ses bienfaiteurs. Mme Vernet voulait le retenir, mais la crainte de la compromettre le décida à abandonner son asile. Il ne le quittait d'ailleurs que pour peu de temps. « Hélas! nous

qu'il avait été forcé d'abandonner, et c'est dans le moment où nous concertions les mesures que l'infortuné alla tomber dans les mains qui donnaient la mort à tous ceux qui ne se la donnaient pas eux-mêmes. » (*Mémoires*, 1795.)

ne prévoyions pas qu'une absence, qui ne devait durer que trois ou quatre jours, était une séparation éternelle. »

III. — *Fontenay-aux-Roses (25, 26, 27 mars).*

Condorcet sortit de Paris en compagnie de Sarret. Celui-ci ne s'en sépara que lorsqu'ils eurent franchi les barrières et gagné la campagne. « Je ne m'imaginais pas que nos embrassements dans la plaine de Montrouge, où je l'avais accompagné seul et en plein midi, étaient un dernier adieu... (Il m'avait dit, en me quittant, qu'il allait à Fontenay-aux-Roses, et que de là il irait peut-être au Pecq (près Saint-Germain-en-Laye), puis reviendrait dans son asile). Il se rendait alors chez S... son ancien ami. Je n'ai jamais pu savoir au juste ce qui se passa entre eux; mais deux ou trois jours après, le malheureux Condorcet fut arrêté à Clamart-sous-Meudon, dans un cabaret, où la faim l'avait conduit, et de là traduit comme un criminel dans une prison du Bourg-Égalité. »

De la plaine de Montrouge, Condorcet s'était rendu (sans doute par Bagneux et Châtillon) à Fontenay-aux-Roses. Là commença la suite des circonstances malheureuses qui contrarièrent le plan qu'il avait formé et qui le conduisirent à sa perte. M. et Mme Suard étaient absents; deux jours de suite il avait fait d'infructueuses tentatives pour les rencontrer. C'est dans la journée du dimanche seulement qu'ils revinrent de Paris, où ils étaient allé passer deux ou trois jours.

« A notre retour, dit Mme Suard, nous apprîmes qu'un homme, couvert d'un méchant bonnet, d'un pantalon, et ayant une très longue barbe, s'était présenté deux fois à Fontenay et avait paru attristé de ne pas nous trouver. »

Le lendemain, c'est-à-dire le lundi 27 mars, à neuf heures du matin, Condorcet s'étant présenté de nouveau,

fut immédiatement introduit auprès de Suard, avec lequel il resta plus de deux heures (1).

Condorcet avait été le plus intime ami de M. et de Mme Suard. La lutte irréconciliable du philosophe contre Necker, leur ami, et plus tard la part décisive prise par Condorcet au renversement d'une monarchie que Suard défendait encore le 10 août, avaient diminué puis suspendu leurs relations. Condorcet venait leur demander asile, et Suard, touché de son malheur, l'accueillit comme un frère. Malheureusement la commune était sous la domination des terroristes; on connaissait les opinions de l'ami des Necker et des Lafayette, aussi était-il harcelé d'interrogatoires, de visites domiciliaires, même la nuit. La situation était donc des plus périlleuses; le retenir en plein jour, c'était le livrer à ses ennemis. Condorcet, qui ne craignait d'être arrêté que dans la matinée, répondit que, s'il avait une nuit devant lui, il était sûr d'échapper à ses bourreaux. Et Suard exprima l'espoir qu'il pourrait arriver à le garder dans ces conditions, sans risquer de le perdre et sa femme avec lui. Il se quittèrent après s'être donné rendez-vous.

Mme Suard n'avait point assisté à l'entrevue; son mari avait craint que son émotion, en présence de Condorcet, ne trahît le secret qu'il eût été redoutable de livrer à leur domestique, qui leur était suspecte; mais, de sa chambre, elle le vit sortir: « Il cherchait, sans se retourner, dans l'une et dans l'autre de ses poches quelque chose

(1) Nous ignorons encore si cette demeure, où Condorcet trouva de suprêmes consolations dans un entretien d'amitié qui fut le dernier de sa vie, existe encore à Fontenay. Madame Suard nous en a laissé cette description: « Nous avions deux maisons, sous la même clé, séparées seulement par un jardin; nous occupions seuls la principale... De mon salon et de ma chambre (qui avait deux fenêtres, dont la plus petite montrait la porte-cochère), je découvrais un amphithéâtre de bois superbes et très étendus, dont le paysage... offrait au printemps d'immenses champs de roses et de cerisiers en fleurs sur un terrain en mouvement, qui formaient un coup d'œil enchanteur. »

qu'il ne trouvait point. Il partit, dit-elle, et M. Suard vint me dire que c'était M. de C..., qui nous avait été si cher.»

« Cet homme... qu'on distinguait par l'épithète de bon, cet homme dont l'existence était si honorable, mourait de faim, de soif, depuis trois jours, et n'avait, pour reposer sa tête, que le pavé des carrières qui sont sur la route de Fontenay (1). Une pierre s'en était détachée et l'avait blessé à la jambe ; n'ayant point de passeport, il n'osait se présenter qu'à nous....

» M. Suard s'était empressé de lui faire accepter du vin de Malaga, une nourriture très substantielle et du tabac, pour lequel il avait pris, depuis peu de temps, une sorte de passion. J'en avais donné un cornet à M. Suard ; mais quel fut mon chagrin, en traversant mon salon, de trouver ce cornet à terre. C'était ce tabac qu'il cherchait avant que d'ouvrir la porte cochère... M. Suard avait garni ses poches, lui avait donné du linge pour sa jambe malade. Un *Horace* pour le distraire dans la journée, et lui avait indiqué un rendez-vous à huit heures du soir, à la nuit tombante. »

Suard lui avait dit, en le quittant, qu'il irait à Paris voir leurs amis pour chercher un passeport, qui lui permettrait d'atteindre un asile plus sûr. Il partit aussitôt, à pied, et revint de même, très fatigué, mais très content d'avoir un passeport, que lui avait donné Cabanis. Comme ils devaient être perdus tous trois, s'il arrivait qu'une visite des municipaux eût lieu cette même nuit, Mme Suard avait demandé et obtenu qu'elle verrait Condorcet. « En ce moment, dit-elle, je ne me rappelai que cette amitié sans exemple qui, pendant seize années avait répandu un charme si doux sur ma vie ; amitié qui avait presque surpassé les idées que je m'étais formées moi-même de ce sentiment... J'étais sûre que ma tendre pitié lui donnerait

(1) Lalande (1796) dit que Condorcet passa une première nuit dans la plaine de Montrouge, la seconde dans une carrière, la troisième dans les champs sous un arbre. Or, après Sarret, Suard est le seul qui ait reçu les confidences de Condorcet. Nous ne pouvons donc nous en rapporter qu'au récit de Madame Suard, et c'est le seul dont nous avons tenu compte.

la plus douce satisfaction. » La servante fut congédiée jusqu'à dix heures, et Mme Suard disposa tout dans son salon pour la réception de Condorcet. Une seule porte de la maison resta ouverte, celle qui donnait sur le jardin. Lorsqu'ils eurent, en personne, pourvu à tout, ils attendirent sa venue. Ils attendirent en vain....

Ils s'imaginèrent que Condorcet était allé du côté d'Auteuil, où demeuraient sa femme et sa fille. Mais, peu de jours après, Suard, étant en visite chez un de leurs voisins, entendit dire qu'un individu, dont le signalement répondait à celui de Condorcet, avait été trouvé mort dans les prisons de Bourg-Egalité. « Quand j'appris plus tard cette funeste fin, ajoute Mme Suard, je versai des larmes en abondance. »

C'est ici le lieu de mettre fin à la tradition mensongère qui représente M. et Mme Suard fermant sur Condorcet une porte inhospitalière (1). Nous avons vu que Suard a fait pour lui tout ce que le philosophe avait attendu de son ancienne amitié. Dans tous les cas il ne lui a point donné comme unique consolation un poète latin. Condorcet, en quittant la rue de Lille, avait emporté avec lui un *Horace*, et cet *Horace* c'est Suard qui le lui avait donné. Le fait fut attesté, en présence de sa veuve et par serment, par six de ses amis; les uns, comme Cabanis, qui assistèrent à son départ, pour lui avoir vu ce volume entre les mains le 9 juillet 1793 ; les autres, comme son

(1) Arago a reproché aux Suard de n'avoir point présidé eux-mêmes aux arrangements; il en donne comme preuve l'impossibilité d'ouvrir la porte du jardin, incident qui aurait causé la perte de Condorcet, comme Madame Vernet l'aurait constaté elle-même en allant à Fontenay un ou deux jours après l'arrestation. Nous ignorons où Arago a puisé ce renseignement. Sarret déclare que ni Madame Vernet ni lui n'ont rien su de ce qui s'était passé à Fontenay, et que c'est bien après le 9 thermidor qu'ils ont appris que Condorcet, qu'ils avaient cru un moment réfugié en Suisse, avait trouvé la mort. La biographie d'Arago fourmille malheureusement de ces erreurs. On aurait dû trouver plus d'exactitude chez le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

secrétaire, pour avoir entendu dire à Mme de Condorcet *avant*, et depuis, la mort de son mari, que « l'*Horace* trouvé dans sa poche à Clamart-le-Vignoble lui avait été donné par Suard, homme de lettres et son ami » (1).

L'*Essai* de Mme Suard comme la connaissance des faits qui amenèrent l'arrestation de Condorcet et le jugement rendu à la requête de sa veuve, tout concourt à l'élimination de l'atroce légende : Suard, comme tous ceux auxquels Condorcet a demandé assistance, a fait ce qui était en son pouvoir pour l'aider et le secourir, et c'est auprès de lui que, pour la dernière fois, le philosophe a senti en autrui, l'humanité et la compassion.

IV. — *Clamart-le-Vignoble* (*27 mars*)

En sortant de chez Suard (il était plus de onze heures), Condorcet s'était dirigé sur Clamart-le-Vignoble, où, étant arrivé, vers une heure, il entra dans l'auberge de Louis Crépinet, pour se reposer et boire chopine. Ce n'était point la faim qui l'y avait guidé, puisqu'il venait de faire un déjeuner substantiel, mais plutôt, comme le pensait Mme Suard, le besoin d'acheter du tabac pour remplacer celui qu'il avait si malheureusement oublié.

La fatalité qui avait si cruellement éprouvé Condorcet à Fontenay lui réservait ici ses derniers coups. Il se trouva que l'aubergiste chez lequel il s'était arrêté était un des municipaux de la commune, le commandant de la force armée de Clamart.

Dans cette commune, comme à Fontenay, la terreur

(1) Madame Suard s'est donc trompée sur l'époque du don. Dans leur entretien à Fontenay, et pour aviver dans le cœur de Suard une vieille affection que la politique n'avait pu éteindre, Condorcet a pu lui montrer le don de l'amitié emporté comme suprême viatique. Madame Suard, qui n'assistait pas à cet entretien (dont le récit fut imprimé vingt-six ans après l'événement) a pu mal interpréter ce détail. Quoi qu'il en soit de cette supposition, le fait est notoire et définitivement acquis.

était à l'ordre du jour. La semaine précédente, le Comité de surveillance avait procédé à l'arrestation de la famille Gin, habitant le pays et dont le chef avait été conseiller au grand Conseil. Et pourtant ce Comité était accusé de modérantisme par les meneurs de la Société populaire ; ceux-ci, à l'occasion d'un incident local (1), avaient fait exclure la plupart des membres du Comité, qui avait été obligé, pour mettre un terme à leurs dénonciations, d'adresser une protestation au Comité de sûreté générale (13 pluviôse, an II). La Société populaire, y est-il dit, est à la discrétion de son président, le nommé Nicolas-Claude Champy, « homme exagéré, turbulent et hautain, complotant dans les cabarets avec ses affidés pour fabriquer des chefs d'accusation contre les citoyens paisibles. » C'est ce démagogue qui se trouvait, en compagnie d'un autre cultivateur, dans le cabaret de Louis Crépinet en même temps que le malheureux Condorcet.

Son accoutrement, — un homme affreux, avec une barbe effroyable, avait dit de lui la domestique de Mme Suard, — l'extrême fatigue qui se peignait sur son visage et ajoutait à sa pâleur ordinaire, ses réponses avaient frappé ces deux individus ; ils allèrent le dénoncer à la permanence du Comité de surveillance qui, après avoir fait constater l'état de ce *quidam*, le fit amener au lieu de ses séances. Il était deux heures de l'après-midi.

(1) Le 17 nivôse an II, pour mieux célébrer la fête de Marat et de Lepelletier, la Société populaire décida que des rafraîchissements seraient offerts au peuple. Le tonneau, prêté pour y verser les offrandes des vignerons, ayant été placé dans le local du Comité de surveillance, sans son aveu, les membres présents le transportèrent de la sacristie dans l'église. Ce fut leur crime : ce tonneau contenait de la lie gelée ; on leur attribua le fait. Ils eurent beau dire que « le tonneau fût-il resté ou non à la place où on l'avait mis d'abord, le vin eût toujours été troublé ». Champy les dénonça à la Société populaire ; il les représenta « comme un ramas d'aristocrates, de mouchards de la Convention qui, fâchés de voir le triomphe de la liberté dans celui de ses martyrs, avaient voulu troubler la joie du peuple, et l'insulter avec dédain, en rendant désagréable une boisson destinée à l'allégresse civique ».

C'est dans la sacristie de l'église de Clamart (1) que Condorcet comparut devant le Comité; huit membres sur douze s'y trouvaient réunis. On procéda à son interrogatoire, on prit son signalement et on lui enleva les différents objets dont il était porteur. Condorcet déguisa ses noms et qualité (il dit avoir été valet de chambre), comme il l'avait projeté en quittant la rue de Lille s'il venait à être arrêté; mais il ne céla rien quant au reste : lieu de naissance, âge, dernier domicile personnel. Il ne déguisa point davantage son écriture, et la double signature qu'il apposa à la suite de son interrogatoire (2) est la dernière qu'il ait donnée.

Nous reproduisons ici le procès-verbal d'arrestation, d'après le registre des délibérations du Comité de surveillance de Clamart :

« Ce jourd'hui 7 germinal de l'an II[e] de la République française une et indivisible, le Comité assemblé en la salle de ses séances ordinaires, où étant, sont comparus, sur les deux heures de relevée, les citoyens Claude Champy et François Breau de cette commune, tous deux cultivateurs, lesquels nous amenèrent un quidam, muni d'une canne de bois d'épine dans laquelle il y a un dard et pomme d'acier, qui nous déclare s'appeler *Pierre Simon* (M.-J.-A. Caritat Condorcet) (3)

(1) D'après les renseignements de M. le maire de Clamart, l'auberge Crèpinet a disparu, on n'en connaît qu'approximativement la situation; il en est de même de la sacristie, qui aurait été démolie lors de l'agrandissement de l'église. C'est pour ces motifs que la municipalité s'est bornée à donner (23 nov. 1889) le nom de Condorcet à l'une de ses rues.

(2) Musée des archives nationales (vitrine 218, n° 1399). Le scribe, chargé de substituer le nom de Condorcet à celui de Pierre Simon, a étourdiment rayé la signature, dont l'authenticité est un des considérants du jugement qu'il avait à exécuter.

(3) Marie-Jean-Antoine Caritat Condorcet. — La présente réformation a été faite en vertu d'un jugement rendu par le tribunal du 1[er] arrondissement du département de Paris en date du 12 ventôse an III[e] de la République une et indivisible, dont copie a été signifiée à l'officier public de la Commune du

natif de Ribemont, district de Saint-Quentin, département de l'Aisne, âgé de cinquante ans, à ce qu'il nous dit; déclarant avoir quitté son pays depuis vingt ans, et depuis lequel temps il dit avoir servi différentes personnes, comme le nommé Trudaine, intendant des finances, et Dionis du Séjour, conseiller au ci-devant Parlement, en qualité de valet de chambre, qu'il a quitté depuis vingt mois à Paris; lui demandé où il a resté depuis les vingt mois qu'il a quitté Dionis du Séjour, nous déclare qu'il a vécu de ses épargnes à Paris, rue de Lille, section de la Fontaine de Grenelle, nº 505, où est sa demeure actuelle depuis vingt mois; lui demandé s'il connaissait quelqu'un dans ladite maison, il nous a dit connaître le citoyen Cardot, copiste et receveur des rentes à la ville de Paris, demeurant dans la même maison; nous déclarant avoir oublié chez lui sa carte de la section de Grenelle, et a déclaré être sorti hier sur les sept heures du matin de Paris, où il dit avoir parcouru plusieurs villages, comme Bagneux, Châtillon où il a couché cette nuit dernière, mais nous déclarant ne connaître l'aubergiste; et ce matin il est allé à Fontenay pour voir Desnouville, qu'il dit connaître, et ne l'ayant pas trouvé, il est venu à Clamart-le-Vignoble, où étant arrivé, il est allé boire chopine chez le citoyen Louis Crépinet, cabaretier en ce lieu. Les membres du comité, en ayant été avertis, se sont transportés chez le dit citoyen Louis Crépinet, d'où ils ont fait venir ledit *Pierre Simon* (M.-J.-A. Caritat Condorcet) au comité de surveillance pour y recevoir sa déclaration; lequel nous dit qu'il parcourait la campagne pour trouver de l'ouvrage au travail du salpêtre, ou à faire autre chose; nous déclarant n'être pas marié; en conséquence de n'ayant pu nous exhiber aucun certificat de civisme ou de résidence. Voilà ce qu'il nous a dit, toutes ses déclarations, et a signé *Pierre Simon.*

Signalement du nommé *Pierre Simon* (Caritat Condorcet): de la hauteur de cinq pieds cinq pouces six lignes, cheveux châtains, front découvert, les yeux gris, bouche moyenne, nez aquilin, menton rond, visage rond et plein, marqué de petite vérole, et un signe au-dessous de l'œil droit.

Nota: Ayant fouillé le dit *Pierre Simon* (Caritat Condorcet)

présent Bourg-de-l'Egalité aujourd'hui 21 ventôse de l'an IIIe de la République et annexée au registre des actes de décès de l'état civil de la commune à la date du 10 germinal an II.

nous avons trouvé sur lui une montre d'argent, aiguilles d'or marquant heures et minutes, secondes, quantièmes et semaines, la boîte étant marquée d'un G, garnie d'une chaîne d'acier, garnie de sa clé de cuivre et un petit cachet d'acier, horloger Mayer à Paris, 1789; un porte-crayon en argent, un rasoir à manche d'ivoire, un couteau à manche de corne et son tire-bouchon, une petite paire de ciseaux; déclare avoir acheté sa montre il y a quatre ans à Paris, chez le nommé Grimoire, rue Sainte-Avoye, près la rue du Plâtre; un livre d'*Horace* en latin et a signé : *Pierre Simon.*

En conséquence du présent procès-verbal ci-dessus : le Comité de surveillance arrête : Comme le dit *Pierre Simon* (Caritat Condorcet) n'ayant pu nous donner aucun certificat quelconque qui constate son civisme, au contraire, lui a paru très suspect, nous avons arrêté qu'il serait conduit ce jourd'hui par la gendarmerie nationale au district du directoire de l'Egalité pour par lui en ordonner ce qu'il appartiendra. Les dits jour, mois et an comme dessus.

Signé : DESPREZ, LANGUEDOCQ, LAPLACE, CARRÉ, FRANÇOIS, LANGOT, BATTAR, CHATELLIÉ, *secrét.*

Lesquels effets mentionnés au présent procès-verbal ont été remis au citoyen Maille, brigadier de la gendarmerie nationale de Châtillon, qui s'en est chargé pour les remettre au directoire du district de l'Egalité avec le présent procès verbal et le mandat d'amener. (Signé) CH. MAILLE. Les dits jour et an comme dessus.

Ce mandat d'amener fut exécuté le même jour; avis en fut donné, comme d'usage, aux deux Comités de Salut public et de Sûreté générale.

V. — *Bourg-l'Égalité (27, 28, 29, 30 mars).*

Condorcet fut emmené de l'église de Clamart par le brigadier de gendarmerie et conduit à Bourg-Egalité. Sur ce dernier voyage (effectué par la route qui va de Clamart à Bourg-la-Reine, sans doute par Châtillon et par Fontenay et le vallon), nous n'avons trouvé que ce renseignement, donné par Mme Suard. « Il ne pouvait s'y rendre

à pied, ayant une jambe malade, ils le mirent dans une charrette. »

A Bourg-l'Egalité, Condorcet fut écroué dans la maison d'arrêt. Cette maison existe encore au n° 49 de la Grande-Rue. Elle possédait des caveaux, qui servaient encore sous le premier Empire à l'internement des prisonniers de guerre; ils ont été comblés depuis. Condorcet fut enfermé dans une *chambre*, non dans un des caveaux du sous-sol (1). On sait dans quelle partie de la maison elle se trouvait ; on sait avec précision que c'est là qu'il vécut ses derniers jours. Arrivé dans l'après-midi du lundi, il y passa la nuit, la journée et la nuit du mardi, et la journée du mercredi. A quatre heures de l'après-midi, le concierge le trouva mort. Le juge de paix, appelé à procéder à la levée du corps, se trouva à la prison avec ses six auxiliaires passé dix heures; sa mission ne fut terminée qu'à onze heures et demie.

Le concierge entendu, les magistrats pénétrèrent dans la chambre mortuaire. Condorcet fut trouvé tout habillé, la face tournée vers la terre, les bras allongés le long du corps (2). Après avoir constaté qu'il n'avait dans les mains ni arme ni instrument pouvant faire présumer le suicide, on le dépouilla graduellement de tous les

(1) Une plaque sera apposée sur cette maison par les soins du maire de Bourg-la-Reine, M. Jallon. Celui-ci a renoncé à faire procéder au déblaiement des caveaux, les travaux pouvant amener la ruine de la maison : la détermination de la chambre où mourut Condorcet diminuant d'ailleurs l'intérêt de l'opération. La porte de cette chambre s'ouvrait dans la muraille de l'escalier, entre la prison proprement dite et le corps de garde.

(2) Deux dessins ont été consacrés à ce triste épisode de la Révolution, l'un par Fragonard, l'autre par Duplessis-Bertaux ; il n'y est tenu compte ni de la physionomie, ni de l'attitude, ni du costume, ni des circonstances de temps. Tout en rendant hommage au sentiment qui a inspiré ces artistes, on peut dire que le dernier acte du martyre de Condorcet attend encore l'artiste qui unira le respect de la réalité au talent de l'expression.

effets dont il était revêtu ; en les fouillant, on y trouva seulement quelques assignats ; on prit son signalement, puis l'officier de santé, après examen, déclara que Condorcet était mort « d'une apoplexie sanguine... ». Le décès remontait au moins à sept heures.

Le cadavre, dépouillé de ses vêtements, ayant été enseveli, le juge de paix apposa son cachet sur le front du mort, puis il délivra le corps à l'agent national de la commune, chargé de procéder à son enlèvement et inhumation.

Nous reproduisons le procès-verbal du juge de paix, d'après la copie du jugement du 12 ventôse an III, qui est conservée aux archives municipales de Bourg-la-Reine :

« L'an II de la République française, une et indivisible, le nonidi 9 germinal, neuf heures du soir, nous, Antoine Moullé, juge de paix du canton de l'Egalité, district du même nom, département de Paris, sur l'avis à nous donné, par l'agent national du district, qu'un homme détenu dans la maison d'arrêt de la commune Egalité venait d'être trouvé mort dans la chambre par lui occupée, nous nous sommes transporté à ladite commune, où nous sommes arrivé vers les dix heures du soir, où étant, accompagné : 1° du citoyen Jean-Baptiste Lavisé, chef de bureau du district, faisant fonction de commis-greffier, pour l'absence du citoyen Grémion, greffier ordinaire de la justice de paix; 2° des citoyens Pierre-Etienne Delanoue et François Legros nos assesseurs et habitants de ladite commune de l'Egalité; 3° du citoyen Nicolas Coursaux, agent national de ladite commune; 4° du citoyen Louis-Faure Labrousse, officier de santé, expert-juré du district; 5° du citoyen Nicolas Gillet, lieutenant de la 1re division de gendarmerie nationale à la résidence de la dite commune, nous nous sommes rendu à la maison d'arrêt, où nous avons trouvé le citoyen Antoine Chevenu, concierge, lequel nous a représenté le registre des écrous et nous a déclaré que le nommé Pierre Simon, constitué prisonnier le sept du courant par le citoyen Maille, brigadier de la gendarmerie nationale résidant à Châtillon, avait été trouvé mort par lui, concierge, cejourd'hui vers les quatre heures de relevée; que son premier soin avait été d'en donner avis à l'agent national du district, lequel nous a fait avertir, ainsi qu'il vient d'être dit. Nous

avons, en conséquence, requis le citoyen Labrousse de vérifier à l'instant l'état du cadavre et de constater son genre de mort; à l'effet de quoi nous nous sommes rendu avec lui et les susnommés en la dite chambre, où étant nous avons vu le dit cadavre la face tournée vers terre, les bras allongés le long du corps, les mains non garnies d'armes ni d'instruments qui puissent faire présumer le suicide, vêtu d'un habit dit carmagnole et pantalon de peluche grise, d'un gilet de soie rayé, vert fond gris mêlé, d'une chemise assez fine et non marquée, d'un gilet de flanelle sous sa chemise, bas gris de coton, chapeau rond à haute forme, bonnet de coton, un mouchoir à carreaux rouges, cravate de soie noire, souliers à cordon et à double couture. Le dit cadavre nous a paru être âgé d'environ cinquante ans, cheveux et sourcils châtain-brun, yeux gris, barbe brune et bien fournie, le nez gros et épaté, front découvert, marqué beaucoup de petite vérole, taille d'environ cinq pieds cinq pouces. Le dit signalement pris, le citoyen Labrousse s'est occupé de reconnaître le genre de mort dudit individu, et nous a déclaré qu'il était constant qu'il était mort d'une apoplexie sanguine, ainsi qu'il nous l'a fait observer par le sang qui lui sortait des narines. Nous avons fait fouiller les poches de ses vêtements, et il y a été trouvé une somme de 23 livres, composée d'un assignat de 10 livres, d'un assignat de 5 livres, de six de 25 sols et d'un de 10 sols; de laquelle somme ainsi que des vêtements nous nous sommes rendu dépositaire pour en faire la remise au greffe du Tribunal du 6ᵉ arrondissement. Nous avons terminé notre opération par l'apposition de notre cachet sur le front du dit cadavre. De tout ce que dessus, nous avons rédigé le présent procès-verbal en la maison d'arrêt, après avoir vaqué jusqu'à onze heures et demie du soir, et nous avons délivré le cadavre au citoyen agent national de la commune de l'Egalité, présent, lequel s'est chargé de le faire enlever et inhumer; à l'effet de quoi nous lui avons délivré copie par extrait du présent, et le dit agent national a signé avec nous, nos assesseurs, les citoyens Gillet, Labrousse et Lavisé, greffier-commis, et ont signé : Moullé, juge de paix, Gillet, Labrousse, Legros et Delanoue, Coursaux, agent national, Lavisé, greffier-commis (1). Pour expédition, copie conforme à la minute déposée

(1) Cet acte fixe définitivement au 29 mars 1794 (9 germinal an II) la mort de Condorcet. (Il était né à Ribemont le

au greffe de la justice de paix du canton de l'Egalité, par moi, greffier soussigné, le 4 pluviôse l'an III de la République française une et indivisible, signé GRÉMION ».

La cérémonie funèbre eut lieu le lendemain, 1er décadi de germinal (30 mars). Le corps de Condorcet fut transporté de la maison d'arrêt au cimetière de la commune. On ne sait dans quelle partie il fut inhumé ; nous ignorons si Mme de Condorcet l'a fait exhumer après le jugement du 12 ventôse. Ce cimetière, aujourd'hui supprimé, occupait le terrain sur lequel s'élève le corps de bâtiment qui forme le côté nord de la place Condorcet, à quelques mètres du buste qui lui a été érigé, le 18 septembre 1881. On préleva la moitié des fonds trouvés sur Condorcet pour couvrir les frais d'inhumation. Et tout ce qui avait appartenu à Condorcet, objets saisis à Clamart, effets, argent, fut envoyé à Paris et déposé, le 15 germinal, au greffe du tribunal central.

L'acte de décès fut rédigé le jour même de l'inhumation sur le registre des actes de l'état-civil de la commune, qui existe encore, et dont voici la teneur :

« Ce jourd'hui, dixième jour de germinal mil sept cent quatre-vingt-treize (*sic*), l'an deuxième de la République française, à

17 septembre 1743). Il est à remarquer que les erreurs sur cette date sont dues à des géomètres. Lalande (puis Lacroix qui n'en est qu'un écho) donne à la date révolutionnaire le 28 mars pour concordance grégorienne; or le 28 mars 1794 correspond au 8 germinal an II. Arago a adopté ce quantième 8 et il a uniformément substitué avril à germinal. (Ainsi il dit: Condorcet sortit de Paris le 5 avril, il fut arrêté le 7 avril). Arago est responsable des erreurs commises depuis par les historiens, biographes, compilateurs (Michelet, Louis Blanc, Larousse, Charma, etc.). En instituant le Pèlerinage, nous avions cru pouvoir nous en rapporter, pour ces détails, à un savant qui avait consulté la fille et le gendre de Condorcet, et eu entre les mains les papiers de famille; nous avions seulement reporté le décès au 9 avril (Condorcet ayant passé deux jours dans sa prison). Ce n'est qu'à la veille de la fête du 15 avril 1888, lorsque notre *Tableau* était déjà tiré, que l'erreur nous fut signalée par le maire de Bourg-la-Reine.

deux heures après-midi, par devant moi, Jean-Marin Auboin, membre du Conseil général de la commune Egalité, élu le 31 décembre mil sept cent quatre-vingt-onze, pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, en la maison Commune, ont comparu Edme-Laurent Cholot, âgé de cinquante ans, domicilié en ladite municipalité de l'Egalité, Jean Cretté, menuisier, âgé de 27 ans, demeurant également en ladite municipalité de l'Egalité, lesquels Edme-Laurent Cholot et Jean Cretté ont été témoins. Il appert qu'un individu détenu dans la maison d'arrêt de la commune l'Egalité et écroué sous le nom de Pierre Simon (1) a été trouvé dans sa chambre, mort par l'effet d'une apoplexie sanguinaire, ainsi qu'il résulte du rapport du citoyen Labrousse, officier de santé, expert du district; appert en outre que la délivrance du dit cadavre masculin a été faite par le juge de paix à l'agent national près la commune de l'Egalité pour, par lui, pourvoir à son enlèvement et à son inhumation au champ de repos de ladite commune de l'Egalité en présence des dits citoyens, qui sont Edme-Laurent Cholot et Jean Cretté; et ont signé avec moi en ladite maison Commune les jour, mois et an ci-dessus.

M. Auboin, *officier public*; B. N. Coursaux; J. Cretté; E.-L. Cholot.

> Ne crains pas que jamais je succombe à mon sort,
> Je puis le soutenir, je n'ai pas de remord.
> (Condorcet à sa femme, déc. 1793.)

Une dernière question : Condorcet s'est-il suicidé ?

Au milieu de mai 1793, Condorcet dit à Diannyère : « Personne n'est sûr de vivre encore six mois ! » Et voulant rester jusqu'à la fin seul maître de sa personne, il prit ses précautions pour échapper à ses bourreaux, s'il s'en trouvait pour le proscrire. Le fait est attesté par deux de ses amis, Garat et Jeande Bry, avec lesquels

(1) Marie-Jean-Antoine Caritat Condorcet. La présente réformation a été faite en vertu d'un jugement rendu au tribunal du premier arrondissement de Paris en date du 12 ventôse l'an IIIe de la République, dont la copie signifiée est annexée aux présentes.

il partagea le poison libérateur (1) « comme le pain entre des frères ».

Condorcet en fit-il usage? La résolution qu'il avait prise sous le coup des événements qui précédèrent et suivirent le 31 mai, n'a-t-elle subi aucune modification dans le milieu plus calme de la rue Servandoni, sous l'empire de ses méditations philosophiques? S'il écrivait alors : « Je mourrai de la mort de Socrate et de Sydney », il n'ignorait pas que tous deux ont péri, non de leur volonté et par un procédé de leur choix, mais conformément à la loi et par la main de ses exécuteurs. Qu'il eût voulu éviter le sort d'un de Witt, succombant sous les coups d'une vile populace, on le conçoit; mais après avoir vu tant d'hommes et de femmes affronter la mort sans défaillance, eût-il reculé devant ce même supplice qu'il avait un moment redouté pour Mme de Condorcet elle-même, qu'elle pouvait être appelée à subir à son tour, aussi bien que ceux qui lui avaient procuré un asile, et dont aucun n'avait, comme lui, les moyens de se dérober à l'échafaud? Un philosophe ne doit-il pas aux mortels des exemples ainsi que des préceptes?

Garat en avait jugé ainsi, et il était revenu sur sa première détermination :

(1) Il est utile de noter que ni l'inventaire de Clamart ni celui de Bourg-Egalité ne signalent l'existence d'une bague dont le chaton, selon la tradition (reproduite par Arago), aurait recelé le poison; bague que Fragonard a représentée tombée à terre. Sans doute, Condorcet aurait pu la dissimuler à Clamart, comme il l'a fait pour les assignats; mais à Bourg-Egalité le dépouillement fut complet, toutes les poches furent fouillées. Si donc Condorcet avait cette bague, il faudrait qu'il l'eût avalée pour mourir. Il aurait pu dissimuler le poison sous forme de pillule : s'il faut en croire les *Mémoires* prétendus *de Condorcet*, écrits par le duc de La Rochefoucault-Liancourt, le cardinal Loménie de Brienne se serait suicidé avec une pillule semblable que lui aurait donnée Condorcet; Loménie qui était une première fois sorti de prison sain et sauf, est mort aussi d'une apoplexie, le lendemain de sa seconde incarcération.

« Sous Robespierre même et sous Billaud, n'ayant que très peu de doute sur le sort qui m'attendait, je ne marchais jamais que pourvu de tous les moyens de disposer promptement moi-même de mon sort. Il m'était consolant d'en avoir les moyens, et de les avoir bien choisis; mais, après mûre délibération, je m'étais décidé à n'en pas faire usage. Les principes de Socrate sur la soumission qu'on doit aux lois et à l'ordre social, dans la personne même des juges les plus iniques, m'avaient toujours paru une exagération de la vertu et de la magnanimité : à ce moment où je les discutai à nouveau et pour moi-même, ils ne me parurent plus que sublimes et sacrés. Au milieu de tant d'horreurs (d'octobre à juillet).... je ne trouvais pas non plus qu'elle y ajoutât des circonstances bien fâcheuses cette promenade de quelques heures, dans laquelle on pouvait montrer à tout un peuple comment l'innocence apprend à mourir à ceux que l'iniquité envoie à la mort.

» O toi, qui arrêtas la main avec laquelle tu traçais le *Tableau des progrès de l'esprit humain* pour porter sur tes lèvres le *breuvage* mortel, d'autres pensées et d'autres sentiments ont incliné ta volonté vers le tombeau dans ta *dernière* délibération : tu as rendu à la liberté éternelle ton âme républicaine par ce poison qui avait été partagé entre nous, comme le pain entre des frères. Tu n'es plus ! » (*Mémoires,* mars 1795.)

Ainsi Garat affirme que Condorcet persista dans son premier dessein; deux amis du philosophe viennent appuyer la même opinion, Diannyère et Sarret (1). Il faut ajouter que celui-ci ne connut que très tard le décès de Condorcet : « Nous ignorions sa mort. Son silence à notre égard nous étonnait... Ce n'a été que longtemps après le 9 thermidor que nous avons été certains de sa mort. »

M. Suard, qui reçut les dernières confidences de Condorcet, comme il fut le premier qui ait connu sa mort (c'est très probablement par son entremise que Mme de Con-

(1) « Il s'est par le poison soustrait, le 9 germinal an II, au supplice qui l'attendait à Paris le lendemain. » (Diannyère 1796.) « Il termina lui-même ses jours par le poison. » (Sarret 1799.)

dorcet apprit toute l'étendue de son malheur), ne paraît pas avoir saisi, dans son entretien, le moindre projet de suicide. Du moins, Mme Suard, dans le récit qu'elle fait des derniers moments de Condorcet, ne parle pas de poison. Lalande pas davantage (1). Enfin, Mme de Condorcet, devant le juge de paix de Passy (12 février 1795), ne fait aucune allusion au décès de son mari par suicide; elle s'en rapporte simplement à la déclaration de l'officier de santé « qu'il est mort d'une apoplexie sanguine (2). » Ce n'était point par simple prudence on pouvait alors s'exprimer librement à ce sujet, le cas de Garat le prouve, ainsi que les recherches opérées par elle-même pour obtenir un jugement de réformation. Elle avait, en effet, attendu, pour agir, la mise en liberté et la rentrée à la Convention des soixante-treize Girondins emprisonnés après le 2 juin.

Pour trancher la question par l'affirmative, il faudrait sur ce sujet un témoignage de Condorcet lui-même datant de l'époque de sa proscription. Tant qu'il ne sera pas produit, le suicide nous semble devoir être écarté, comme trop indéterminé. Pour s'en tenir à la mort par apoplexie constatée à Bourg-la-Reine, on peut invoquer un dernier ordre de considérations.

Dans la période qui précéda le 31 mai, Condorcet assistait irrégulièrement aux séances de la Convention, dont il était tenu éloigné, dit Diannyère, par le mauvais état de sa santé. Il avait toujours été particulièrement faible des jambes, il l'était devenu au point que, rue Servandoni, il était obligé de travailler au lit

(1) « Il arriva trop tard pour être interrogé, on l'enferma dans la prison, sous le nom de Pierre Simon, en attendant qu'on pût le conduire à Paris. On le trouva mort le 9 germinal. » (Notice de janvier 1796.)

(2) Les partisans du suicide peuvent mettre en doute la compétence de l'expert (Labrousse avait alors quarante-quatre ans), ou supposer qu'il n'a pas procédé avec un soin bien minutieux; cela ne peut infirmer l'importance du témoignage de Mme de Condorcet.

toute la matinée pour les préserver du froid auquel il était sujet et sensible. Les douleurs du citoyen, les anxiétés et l'affliction de l'époux et du père, avaient dû concourir à l'altération de ses forces pendant ces huit mois où sa vie fut absolument sédentaire.

Être obligé de quitter cet asile qui lui était devenu nécessaire, pour trouver absents, après une longue marche et lorsqu'il se croyait arrivé au but, ceux sur lesquels il avait compté ; renouveler le lendemain la même tentative sans plus de succès ; passer, dans un mois inclément, deux nuits dans des carrières, sans protection contre le froid et l'humidité, sans sécurité, blessé, mourant de faim et de soif : en fallait-il davantage pour amener au dernier degré de misère physiologique et morale le malheureux Condorcet. Que l'on juge de son état, par ces mots de Mme Suard, lorsqu'elle l'aperçut, après le réconfort matériel et moral qu'il avait trouvé auprès de son mari : « De ma chambre, je vis sortir cet homme, mais je ne le vis que de dos, et son attitude seule m'inspira la pitié la plus profonde. » Deux heures après, Condorcet tombait dans le péril qu'il avait voulu, même à ce prix, éviter. Son interrogatoire, son arrestation, son transfert, son incarcération, chaque nouvelle étape lui annonçait que l'heure de la séparation éternelle était venue. Son état de faiblesse était tel qu'on dut le transporter à Bourg-la-Reine, où on le mit dans une chambre. Après tant de misère, tant d'infortunes et de traverses, tant de souffrances matérielles et morales, Condorcet a-t-il eu vraiment besoin de poison pour épuiser ce qui lui restait de vie ?

Cette étude sur la vie de Condorcet pendant sa proscription, nous a paru utile pour développer davantage en nous la légitime influence d'un des plus grands hommes de son siècle. Nous avons cherché à lier solidement sa mémoire à la terre où il a vécu ; les êtres matériels qui s'y rattachent ne frapperont plus seulement nos regards, ils parleront à notre esprit et à notre cœur. Le clocher de Clamart est toujours formé des mêmes pierres,

il n'est plus le même pour nous depuis que nous savons que c'est dans la sacristie qu'il abritait que Condorcet entendit prononcer l'arrêt qui décida de son sort.

Dans notre pèlerinage de Bourg-la-Reine, comme dans le développement qu'il comporte, nous aurons toujours le même but : nous appuyer sur ce grand philosophe pour mieux servir la Famille, la Patrie et l'Humanité.

La vie de Condorcet nous est chère, parce qu'elle nous fait connaître un des plus sympathiques interprètes de l'Humanité. Nous n'avons pas besoin de chercher dans l'idéal les modèles du dévouement poussé jusqu'au sacrifice ; la contemplation de la réalité suffit pour provoquer en nous, citoyens de la Terre, les émotions, les pensées, les actes, qui conviennent à nos diverses fonctions, privées et publiques.

Les œuvres de Condorcet nous sont nécessaires. Par son immensité et sa variété, la tâche à laquelle il a consacré sa vie, nous fournit une abondance de vérités et de préceptes propres à éclairer nos méditations et à diriger notre conduite. Avant Auguste Comte, jamais un esprit positif n'avait réuni au même degré le respect de l'ordre et la foi au progrès ; aucun n'avait mieux senti la nécessité d'un gouvernement et d'un pouvoir spirituel adaptés à la situation républicaine ; aucun surtout n'avait plus rigoureusement subordonné à la morale, c'est-à-dire à l'ensemble des moyens qui assurent le meilleur service de l'Humanité, tous les modes de notre activité.

Ceux qui n'ont vu dans son dernier ouvrage philosophique qu'une diatribe contre les prêtres et les rois, n'ont pas vu l'essentiel ; ils n'ont pas davantage remarqué qu'il était, dans la pensée de l'auteur, un *programme* adressé surtout au public de 1794, et non le *Tableau historique,* qu'il devait conduire jusqu'à l'avenir, destiné à diriger le présent, d'après les lumières fournies par le passé. Nous pouvons juger de ce qu'eût été ce *Tableau historique* d'après le seul chapitre qu'il en ait rédigé, celui de cette civilisation grecque à laquelle, disait-il, « nous devons tout, puisque nous lui devons nos lumiè-

res », chapitre qui a servi de modèle à Auguste Comte.

Condorcet, il y a un siècle, préparait ouvertement le règne de l'Humanité chez une population émancipée. Ce beau génie avait au plus haut degré le sentiment de la continuité, dont la méconnaissance caractérise l'esprit révolutionnaire ; dans tous les problèmes, sociaux et politiques, il fait intervenir la considération de ces égards, de ces ménagements, de ces transitions, que la vertu, la raison et une volonté soutenue peuvent seules inspirer, diriger, exécuter.

« On a beaucoup trop perdu de vue, disait-il le 1er juin 1793, qu'après avoir nécessairement blessé, par la Révolution, beaucoup de préjugés et d'intérêts, il était temps de chercher des moyens d'y rattacher, par l'intérêt même, tout ce qui n'est pas essentiellement ennemi de l'égalité et de la raison ; autrement bientôt tous les avantages obtenus s'oublient, et on se souvient de toutes les pertes. Alors on est tenté de prendre tous les mécontents pour des ennemis, et on les force à le devenir.

» Conservons par la sagesse ce que nous avons acquis par l'enthousiasme, et sachons faire aimer notre liberté républicaine par ceux même qui sont assez malheureux pour ne pas en connaître le sentiment. »

Nous ne pouvions mieux terminer cette étude qu'en reproduisant ce conseil, un des derniers que Condorcet ait adressés à ses contemporains. A cent ans de distance, il peut encore nous servir de leçon.

EMILE ANTOINE.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

9 César 102. — 13e ANNÉE. — N° 3. — 1er Mai 1890.

DU SOCIALISME (1)

I

DU PROBLÈME SOCIAL

Le socialisme a joué en France, notamment depuis le règne de Louis-Philippe, un rôle considérable, consistant surtout à poser certaines questions importantes et à les mettre à l'ordre du jour. Il a inspiré de grands dévouements et rallié, dans le prolétariat, des hommes souvent d'une haute valeur. Depuis 1870, il est en décadence croissante, et sa décomposition frappe tous les observateurs judicieux. Le signe de la putréfaction est bien évident, puisque les vers s'y mettent, c'est-à-dire les roués. C'est de la France, bien entendu, et rien que de la France qu'il s'agit ici. Cette décadence fait que certaines questions ne sont plus convenablement représentées; de sorte que le prolétariat, n'ayant plus une convenable expression de ses aspirations légitimes, n'a plus un rôle en rapport avec sa réelle importance, et tend même à perdre de sa considération, à cause des exemples de fâcheuse compromission qu'il lui arrive parfois de donner, et parce qu'il se montre trop souvent aussi rétrograde qu'anarchique. Je voudrais donc, et c'est mon but essentiel, exposer la question en pleine sincérité; montrer au prolétariat des villes la nécessité d'abandonner des formules archi-usées, autant tout au moins que celles de la démocratie révolutionnaire, et

(1) Ceci représente la rédaction d'une conférence à la *Bibliothèque populaire des Amis de l'Instruction du XIVe arrondissement*, 34, rue Ducouëdic, Paris-Montrouge, le jeudi 16 janvier 1890.

qui sont véritablement trop au-dessous du degré de positivité acquis enfin par les esprits d'élite, dans cet ordre de questions. Je voudrais ainsi montrer au prolétariat la nécessité de faire une évolution mentale qui lui permît d'adopter de nouvelles formules, grâce auxquelles il pourrait être, dans notre évolution sociale, un élément véritablement organique. Le prolétariat contient des hommes qui joignent à un dévouement sincère à la cause sociale une haute valeur mentale, des connaissances sérieuses et précises et souvent une rare aptitude politique, qu'ils déploient dans l'organisation de leurs syndicats et dans la discussion de leurs intérêts avec le patronat proprement dit. Le vieux socialisme n'est réellement pas digne d'eux. Mon but, dans cette conférence, est donc d'appeler leur attention sur ce sujet, et sur la nécessité d'une transformation dans les doctrines au nom desquelles ils exposent leurs légitimes revendications.

Définissons d'abord ce que nous entendons par problème social. Le problème social consiste à assurer le mieux possible le sort du plus grand nombre. Précisons une telle expression. Le sort du plus grand nombre contient plusieurs éléments qui sont distincts, quoique solidaires. Le premier élément, base de tout le reste, c'est de procurer, au mieux possible, la nourriture, le vêtement, le logement, le chauffage et l'éclairage C'est là évidemment le problème essentiel, dont la solution sert de base à tout le reste ; puisque la vie organique est la condition indispensable de la vie animale. Il est bien entendu que le problème ainsi posé ne peut être résolu qu'en associant, le mieux possible, le plus grand nombre à l'organisme social ; c'est-à-dire en le faisant concourir par le travail à l'accomplissement des fonctions, distinctes quoique concourantes, qui constituent l'activité d'une nation. L'aumône ou la charité n'est évidemment pas une solution ; elle consiste à prélever sur le produit de l'activité nationale de quoi pourvoir aux besoins de ceux qui n'y ont jamais concouru ou qui, du moins, n'y

concourent plus. Le christianisme a, ce me semble, trop exagéré le rôle de l'aumône en faisant du pauvre un simple procédé pour gagner le paradis, et en donnant à ceux qui ne font que distribuer du capital une grande supériorité sur l'ensemble des patrons et des ouvriers qui le produisent. Mais il y a plus. Il faut que le travail permette à la masse productrice la vie de famille, lui donne aussi le degré de loisir indispensable et la possibilité d'une participation plus ou moins grande à la haute vie intellectuelle et morale. Tel est l'ensemble du problème social, considéré dans toute sa plénitude.

A ce point de vue, le problème social a nécessairement été posé et résolu de tout temps d'une manière plus ou moins complète, plus ou moins satisfaisante; puisque sans cela la société aurait évidemment cessé d'exister : elle serait morte de faim. Il s'est échelonné depuis l'époque préhistorique jusqu'à nos jours une suite de solutions successives plus ou moins satisfaisantes, mais de plus en plus compliquées, et dont l'étude se lie à celle des lois mêmes de l'évolution sociale.

Mais voyons d'abord les conditions d'où dépend la solution du problème social. Ce problème ne peut être résolu par les sentiments, même les meilleurs; car le sentiment ne donnera ni pain, ni vin, ni viande, si l'on n'en produit pas suffisamment. Les socialistes, à l'exemple des chrétiens, semblent croire qu'il y a tout ce qu'il faut pour satisfaire les besoins de tous les hommes, que le mal ne dépend que d'une mauvaise répartition, et que si quelques-uns n'absorbaient pas tant pour eux-mêmes, il y aurait amplement pour tout le monde. Or, cela est absolument faux; car, comme le disait très bien Auguste Comte, les objets nécessaires à la satisfaction de nos besoins organiques sont rares, difficiles à produire, difficiles à conserver. Il semble, à entendre les chrétiens, qu'il suffit d'avoir de la charité et que le problème social sera résolu. Mais il n'en est rien ; la charité ne produira pas le pain s'il n'y en a pas, ni les habits, ni le bois, ni le logement. Sans doute, les uns, en se privant un peu

sur leur quote-part, peuvent aider les autres ; mais cela est bien insuffisant si l'on n'augmente pas la masse totale des produits à partager. C'est cette manière de voir que les socialistes reproduisent au fond, sous une autre forme ; et la différence de forme tient à ce que les chrétiens qui parlent de charité sont riches, tandis que les socialistes sont pauvres. Aussi les revendications de ceux-ci consistent le plus souvent à se plaindre de la dureté des riches, qui ne veulent pas partager avec les pauvres et qui gardent tout pour eux. Mais, dans la réalité, il n'en est pas ainsi. Un problème domine tout, c'est celui de la production ; il sert de base au second problème, celui de la répartition. Et celui-ci dépend aussi de conditions purement objectives, que le sentiment seul ne peut pas remplacer. Ainsi, avant que la science n'eût, au XIe siècle, développé les moyens d'informations et de communications, quand le blé manquait dans un point de la France, il était radicalement impossible d'y remédier par les blés de l'Inde, de l'Amérique, etc., quand même ces pays eussent été producteurs. Il faut donc revenir à la réalité scientifique et indiquer les conditions de la solution du problème social tel que je l'ai posé, conditions qui créent une fatalité inéludable, quoiqu'on puisse graduellement les modifier dans une certaine mesure. Ces conditions sont : 1° cosmologiques ; 2° sociologiques ; 3° morales ; et par conditions morales, j'entends celles qui sont essentiellement individuelles, ne se rapportant pas seulement à nos sentiments, mais aussi à l'intelligence, au caractère, à la constitution corporelle, normale ou pathologique. Nous allons apprécier l'influence de ces conditions, en les considérant, soit en elles-mêmes dans ce qu'elles ont de fondamental, soit aussi dans leurs variations successives avec le temps.

Voyons, d'abord, les conditions cosmologiques :

Il est clair que la vie de l'Humanité repose tout entière sur les ressources que fournit notre planète, qui est le siège où nous organisons toute notre activité. La forme

de ce siège, ainsi que la répartition des terres et des eaux constituent un premier élément de toute vie économique. Celle-ci s'est spontanément assujettie à ces conditions, dont l'influence l'a tout d'abord dominée. En second lieu, la terre fournit des matériaux de construction, des végétaux, des animaux, et des moyens de les entretenir pour la satisfaction de nos besoins fondamentaux. Il est important de faire une distinction entre les matériaux propres à la vie économique : tandis qu'un certain nombre sont en quantité fixe, peuvent être exploités, mais non reproduits, les autres, de nature végétale ou animale, sont assujettis à une reproduction périodique; quelques-uns des premiers, du reste, servent à la reproduction périodique des seconds. Cette destination capitale a toujours fait sentir son influence et devra être bientôt prise en sérieuse considération.

L'homme intelligent et actif, sous le poids des besoins, s'est spontanément assujetti aux conditions que je viens d'analyser, et a mis ainsi en culture son domaine planétaire. Je prends ce mot culture dans son sens le plus étendu, en y incorporant, par exemple l'extraction du charbon, des pierres, etc. Le caractère primitif, dans toute l'évolution humaine jusqu'à nos jours, c'est que cette exploitation a eu un caractère tout à fait spécial : chaque groupe profitant spontanément des circonstances du milieu et s'y assujettissant nécessairement, en tâchant de remédier aux inconvénients, soit en s'y résignant et s'y adaptant, soit par ses communications avec les autres parties de la planète. Cette spécialité même des situations a été une évidente excitation aux communications réciproques. Il me paraît qu'il faudra toujours respecter dans une grande mesure cette spontanéité de l'activité économique, déterminée par les conditions cosmologiques. Il y a là un ordre naturel, sans lequel on ne pourrait arriver à réaliser l'ordre artificiel. Mais celui-ci devra enfin s'instituer un jour systématiquement, à la suite d'une première vue d'ensemble de la situation économique de la planète au point de vue cosmologique.

Je crois avoir, le premier, posé ces premières bases d'une intervention systématique, dans mon *Cours de Philosophie troisième.*

Considérons maintenant les conditions sociologiques de l'activité économique; elles reposent sur les précédentes, mais en sont néanmoins parfaitement distinctes.

Précisons d'abord le problème économique, en indiquant la nature de ses fonctions générales et des ressources qui lui sont nécessaires. Il faut considérer dans le problème économique la *production*, la *transmission* et la *conservation*.

Pour bien comprendre la *production*, il faut voir la nature des matériaux qu'elle emploie. Les uns durent plus ou moins longtemps et s'*usent*, par suite, plus ou moins lentement ; ce sont eux qui servent à la construction des instruments actifs ou passifs : routes, maisons, habits, machines, etc. Les autres se *consomment*. On y distingue deux espèces différentes. La première se compose des *matériaux qui se consomment sans se reproduire :* le charbon, par exemple. Ce sont là des ressources qui, fournies par la terre, s'épuiseront graduellement par la vie même de l'Humanité. Ils doivent donner lieu, sinon à une prévoyance individuelle, tout au moins à une prévoyance sociale. La seconde espèce se compose des *matériaux qui se consomment, mais se reproduisent ;* ce sont les substances végétales et animales, qui servent surtout à notre nutrition. C'est sur ces matériaux que se manifeste surtout l'activité constante et continue de notre vie économique, et ceux-là exigent une attention continue, sans laquelle la vie de notre espèce serait très rapidement compromise.

La *transmission* contient d'abord le problème de la *répartition ;* c'est-à-dire les lois suivant lesquelles les divers produits, résultant du travail de l'espèce sur les matériaux que je viens d'indiquer, se répartissent entre les diverses parties de la planète. Mais la transmission ne contient pas seulement le problème de la répartition,

elle contient aussi l'opération par laquelle les prédécesseurs lèguent aux successeurs une quantité plus ou moins considérable de matériaux; ce que l'on peut appeler le capital. Le capital représente, pour les matériaux travaillés, l'excès de ce qui est produit sur ce qui est consommé, et, pour les matériaux non travaillés, ceux qui sont disponibles comme ressources pour le service futur de notre espèce.

Cela nous conduit à considérer la troisième fonction de la vie économique, la *conservation*. Celle-ci est de plus en plus oubliée. On se préoccupe de produire pour consommer, sans s'inquiéter d'aucune autre chose; à l'inverse de nos pères, qui, heureusement pour nous, avaient établi de sages principes dans la conservation des matériaux et même dans la modération de la production. Les habitudes modernes ont dépassé à cet égard toutes les limites du bon sens et de la raison; et sous un tel vent de folie, le problème économique deviendrait rapidement insoluble. On en est venu à faire du gaspillage une sorte de fonction économique, et plusieurs osent se vanter de n'avoir d'autre fonction que celle de consommer, tant le sentiment de la prévoyance sociale a disparu. La conservation est, au contraire, une fonction économique du premier ordre. Sans elle, la formation du capital serait absolument impossible. Or, c'est le capital qui est la condition de la division des fonctions : puisque, pour qu'un individu puisse vivre en ne faisant qu'une seule chose, il faut que les autres lui fournissent, au moyen des résultats accumulés, les matériaux de son travail comme ceux de son entretien.

Mais il est évident que ce n'est que la vie collective qui peut ainsi développer toute cette vie économique. La vie collective est caractérisée par la division des fonctions et par leur concours. La division des fonctions repose sur la création du capital. C'est grâce à lui que peuvent se former les classes disponibles; c'est-à-dire celles qui sont vouées à la vie intellectuelle et morale, au gouvernement et à la direction des sociétés. Et réci-

proquement, l'existence collective développe, facilite et organise de mieux en mieux la division des fonctions. On voit donc immédiatement la corrélation générale des conditions sociologiques avec la solution du problème économique. Mais il faut préciser davantage cette corrélation.

Si l'on se place au point de vue statistique ou de la structure générale des sociétés, on voit immédiatement que toute société est caractérisée par un certain nombre d'éléments distincts qui sont : la religion, la propriété, la famille, le langage, le gouvernement, et finalement la hiérarchie, spontanée ou artificielle des diverses fonctions distinctes. La religion est le procédé par lequel les hommes se rallient et se règlent. D'après cette définition générale, il est évident que la religion influe directement sur le problème économique, puisqu'elle influe sur le concours des fonctions. La propriété, ou l'appropriation individuelle ou collective d'une portion de la planète et d'une portion de ses produits, est une condition évidente de l'activité économique dans la production, la transmission ou la conservation. Ainsi, par exemple, il est de toute évidence que l'appropriation par la famille proprement dite est une condition capitale de conservation. Enfin, la constitution de la famille a son action sur le problème économique, comme moyen et comme but. C'est grâce surtout à la famille que l'on peut vraiment instituer le rôle économique normal de la femme. La nature du gouvernement influe évidemment sur le problème économique. C'est par et pour l'action gouvernementale que s'institue surtout la grande distinction entre les fonctions d'ordre général et celles d'ordre privé; quoique toutes les fonctions quelconques soient normalement des fonctions sociales. C'est par l'action gouvernementale que s'établissent les rapports des nations les unes avec les autres, rapports si nécessaires à la solution du problème économique.

Mais ces diverses conditions sociologiques ne sont pas immobiles. Elles se développent d'après des lois néces-

saires. Chaque situation laisse des résultats qui influent nécessairement sur la situation suivante. Je n'ai pas à faire ici, à ce point de vue, l'histoire de l'évolution humaine; je ne veux retenir qu'un point, à savoir la différence de situation de la masse humaine, telle qu'elle a été partout, et telle qu'elle est devenue en Occident depuis le xiv[e] siècle, c'est-à-dire depuis la fin du moyen âge. Partout et toujours la masse humaine a été tenue dans un état de subordination tel, par rapport aux classes dirigeantes, que son existence a plus ou moins dépendu de la prévoyance nécessaire de celles-ci. L'esclavage des travailleurs en a été la manifestation décisive. Alors le problème économique était résolu d'une certaine manière par le fait que les travailleurs, absolument subordonnés, étaient entretenus et nourris par ceux qui les gouvernaient. Mais l'évolution catholico-féodale a créé une autre situation. Le moyen âge a libéré les classes travailleuses; par suite chacun est devenu responsable de sa propre existence, sous des conditions sociales déterminées. De là nécessairement, l'excitation à une production croissante; mais aussi des perturbations résultant des divers modes de répartition de la production, de son excès ou de son insuffisance générale ou spéciale. Quand la Révolution française eut rendu cette libération plus complète encore, l'activité économique a dû prendre une extension et une complication extrêmes. Il en est résulté que la masse humaine, responsable directement de sa propre existence matérielle, s'est trouvée soumise, pour résoudre cette question, à des conditions sociologiques qui échappaient de plus en plus, par leur intensité et leur complication, à sa prévoyance comme à son action modificatrice.

Après avoir étudié les conditions sociologiques du problème social, il faut en étudier les conditions morales; c'est-à-dire celles qui tiennent aux aptitudes mêmes propres à l'individu.

Voyons d'abord la question d'une manière spéciale, en tant qu'elle tient aux conditions fondamentales de la

nature humaine, avant d'y introduire le point de vue historique, qui toujours complète et précise l'appréciation de la situation actuelle, éclairée qu'elle est par ses antécédents.

Il est de toute évidence que la solution du problème social dépend des diverses aptitudes de ceux qui participent à la vie économique. Deux fonctions essentielles, comme nous l'avons vu, caractérisent celle-ci : la *production* et la *conservation*. L'état physique de chaque individu, son intelligence et sa culture influent naturellement sur sa production, considérée dans sa quantité comme dans sa qualité. Mais, en outre, les qualités du caractère jouent un rôle décisif, soit que l'on considère les chefs ou les exécutants, les entrepreneurs ou les travailleurs. L'énergie pour entreprendre, la prudence et la persévérance pour exécuter sont des éléments décisifs pour la réussite des opérations pratiques, même les plus simples. Mais pour la conservation des matériaux et des produits, l'économie, la prévoyance ont une immense influence. Par conséquent, il est souverainement absurde de vouloir résoudre le problème social sans tenir aucun compte de ces conditions; car l'altération d'une seule d'entre elles peut rendre tout à fait inutile l'accomplissement de toutes les autres. Ainsi on aurait beau augmenter dans d'énormes proportions la production, que sans l'économie et la prévoyance, elle deviendrait complètement illusoire. Toute solution du problème social exige donc un ensemble de doctrines et d'habitudes, en vertu desquelles l'on cultive et l'on développe les diverses aptitudes dont je viens de parler. Par conséquent, la solution du problème social se lie d'une manière indissoluble à celle du problème intellectuel et moral. C'est la plus grande des chimères de vouloir résoudre l'un sans l'autre. Le problème moral et le problème social sont liés entre eux de la manière la plus intime comme la plus intense.

En fait, l'évolution historique nous montre à travers l'histoire cette corrélation continue de ces deux ordres de problèmes qui semblent d'abord si différents. Je

prends l'exemple de la France, et cela est d'autant plus naturel que mon appréciation du socialisme porte essentiellement, pour le moment, sur le cas français.

L'évolution catholico-féodale, suivie de l'évolution moderne depuis le xive siècle, a formé à cet égard une *race sociologique* solidement trempée, et dont la nature a joué et jouera un rôle décisif dans la solution du problème social. On n'a pas assez vu que la masse humaine, surtout agricole, a conquis, du ve siècle au xive, par un travail continu, la liberté, la famille, et un certain degré de propriété; j'en ai tracé le tableau détaillé dans mes leçons sur le moyen âge.

La famille agricole, car la femme y a tout autant contribué que l'homme, a conquis, par des efforts continus et sans soubresauts révolutionnaires, non seulement sa liberté, mais aussi un certain degré de propriété nécessaire. Cette lente transformation a été possible par l'incomparable système de décomposition de la propriété qui succéda, dès le viie siècle surtout, à la grande propriété romaine, socialement si désastreuse. La famille agricole finit par conquérir la propriété de sa manse, d'abord entièrement amovible; et M. Guérard a écrit avec raison qu'il était aussi difficile, au xiiie siècle, d'enlever à un vilain sa manse, qu'à un seigneur son fief. Il s'est formé ainsi une véritable race agricole vraiment incomparable par sa sobriété, son bon sens, sa persévérance et son ardeur constante au travail. Voilà la solide base de la solution du problème social.

C'est pendant la période moderne surtout que surgit le prolétariat des villes. Le travail s'organisa par la division croissante entre les entrepreneurs et les travailleurs, base nécessaire de toutes les entreprises de la vie économique. D'un autre côté, le système des corporations et la commune compression nécessaire du régime féodal et monarchique maintinrent, entre les entrepreneurs et les travailleurs, la cohésion et la fraternité. Mais ces relations ont été altérées, depuis la Révolution française, par les puériles prétentions des enrichis aux titres nobi-

liaires, secondées par la ridicule vanité de leurs épouses.

L'immense extension des rapports économiques et la surexcitation de la production n'ont pu détruire ces heureux résultats d'une lente évolution sociale, mais ils tendent à s'altérer, et le problème social prend ainsi un degré de complexité et de force qu'il n'avait pu présenter jusqu'ici.

En somme, la vie économique se présente à nous désormais avec une intensité et une extension croissantes; puisqu'elle embrasse et solidarise la planète entière. La division et le concours croissants des fonctions, la multiplicité des relations sociales, l'action des gouvernements, la réaction du public, l'extension des conceptions humaines, tout cela constitue un phénomène d'une complexité extrême. C'est cet ordre spontané si complet, où des éléments si multiples concourent au mouvement et à l'équilibre économiques, qu'il faut prendre de nos jours pour base de la solution du problème social. Et c'est pour sa solution qu'est intervenu le socialisme, dont nous allons nous occuper spécialement, comme un élément dont il faut tenir compte, encore plus, à mon avis, à titre de symptôme qu'à titre de solution.

II

DU SOCIALISME

Le socialisme est apparu dès le commencement de ce siècle, en France, en tant que prétention de résoudre le problème social tel que nous l'avons défini. Au fond, les théories de Charles Fourier et de Saint-Simon tendaient à l'établissement d'un régime purement industriel. Mais, sous cette forme systématique, le socialisme n'a pas dépassé les limites de la bourgeoisie et des classes cultivées. Néanmoins, il sera nécessaire d'indiquer quelques vues sur ces tentatives pour poser le problème social. Quant au mot socialisme lui-même, il paraît n'avoir surgi qu'après 1830, et surtout dans les dernières années

du règne de Louis-Philippe. Sous cette dénomination, il a représenté surtout les revendications et les aspirations du prolétariat vers la solution du problème social ; et, à cet égard, il a toujours présenté et il présente encore, dans la forme ultime de son irrémédiable décadence, un caractère au fond très étroit. Il s'agit, en effet, dans cette forme populaire du socialisme, des revendications spécialement propres au prolétariat, et même seulement au prolétariat des villes. La sonorité des dénominations n'a rien changé à l'étroitesse de vues et de sentiments, qui a trop souvent caractérisé cette manière de poser la question sociale. Loin de s'améliorer, ils n'ont fait qu'empirer avec le temps. Il y a donc toujours eu une base très étroite dans le socialisme, à la fois dans la nature des questions abordées et dans celle des personnes auxquelles il s'adressait. Mais éclaircissons tout cela par une théorie sommaire de l'évolution du socialisme.

C'est en 1808, en plein éclat du régime impérial et de l'orgie militaire, que Charles Fourier proposa sa conception d'une organisation systématique du régime industriel (1). Il distingue les sciences en sciences fixes (ce sont les sciences positives et constituées), et en sciences incertaines, c'est-à-dire la philosophie. Il considère l'avortement de la tentative de 1793 comme la preuve de l'impuissance de la philosophie à constituer la société qui, dit-il, a été extrêmement mal organisée, puisqu'on n'est pas même parvenu à supprimer l'indigence. Il veut arriver à la solution de ce grand problème de l'aisance matérielle pour tous les hommes, et il prétend y parvenir par deux grandes études : celle de l'*association agricole* et de l'*attraction passionnée*. Il pose le problème dès le début, dans son discours préliminaire, de la manière suivante : « Sur l'étourderie des nations civilisées, qui ont oublié ou dédaigné les deux branches d'études servant d'ache-

(1) *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales.* — Prospectus et annonce de la découverte. A Leipzick, 1808. Un vol. in-8 de 425 pages, avec cette épigraphe empruntée à Voltaire :

Mais quelle épaisse nuit couvre encore la nature.

minement à la théorie des destinées : l'étude de *l'association agricole* et de l'*attraction passionnée,* et sur les funestes résultats de cette étourderie qui prolonge inutilement depuis 2300 ans la durée du chaos social, c'est-à-dire des sociétés civilisées, barbares et sauvages, qui ne sont point la destinée du genre humain. » Ch. Fourier, qui était du Jura, avait observé ces petites associations agricoles où des paysans ayant trop peu de bétail pour fournir la quantité de lait qu'exige la fabrication de leurs fromages, s'associent entre eux et s'adressent à un homme expert dans cette fabrication. Celui-ci reçoit le lait des paysans associés et prépare les fromages, moyennant un prix convenu. Après la vente le produit est réparti au prorata de la quantité de lait fournie par chaque associé. La chose se passe très bien en vertu d'habitudes séculaires, et ce n'est pas seulement dans le Jura, mais aussi en Suisse et en Savoie que se sont développées ces utiles institutions primitives. Frappé de ce fait, Ch. Fourier le généralisa et se demanda si, en définitive, cette organisation ne pouvait pas s'étendre à l'industrie tout entière; de telle sorte que l'on pût ainsi, non seulement éviter l'indigence, mais aussi satisfaire amplement les besoins matériels de tous les hommes. Mais une difficulté se présentait : comment faire fonctionner ces associations, conçues comme embrassant toute l'Humanité, étant donnée notre nature? C'est ici qu'intervient l'attraction passionnée.

Le dix-huitième siècle avait été dominé scientifiquement par le système de l'attraction. D'un autre côté, à ce moment même, les beaux travaux de Gall démontraient la multiplicité des penchants humains et leurs caractères essentiels. Ch. Fourier, très étranger aux études scientifiques, combina ces deux idées vaguement entrevues par lui, et en forma la conception des attractions passionnées. Partant ensuite de l'idée que tout ce que Dieu a fait est bien fait, il en conclut que l'association s'établirait naturellement par le concours de ces attractions passionnées, au moyen desquelles chacun choisirait le genre

de travail qui conviendrait le mieux à ses penchants : la vidange elle-même s'accomplirait avec enthousiasme. Et comme alors les idées d'évolution, non seulement sociale, mais aussi cosmogonique, émanées du XVIIIe siècle dominaient l'esprit public, il rattache ses conceptions sur la rénovation industrielle à une théorie des quatre mouvements : social, animal, organique et matériel. « Grâce à cette théorie, pensait-il, on devait se préparer à l'événement le plus étonnant, le plus fortuné qui puisse avoir lieu sur ce globe et dans tous les globes, *au passage subit du chaos social à l'harmonie universelle.* » Le tout est développé avec une imagination prodigieuse.

Il faut d'abord faire observer que Ch. Fourier oublie trop que l'attraction la plus passionnée de l'espèce humaine est de consommer sans rien faire. Et c'est une singulière utopie que celle d'après laquelle l'harmonie sociale résulterait du développement de passions le plus souvent discordantes. L'expérience générale du genre humain a protesté. Mais insistons davantage sur cette notion *d'association*, qui est devenue une de ces dénominations vagues, au moyen desquelles on disserte indéfiniment sur les problèmes, sans les aborder.

On a voulu faire, en effet, de l'association, le mode universel de solution de toutes les questions sociales : c'était une panacée universelle. Or, il faut remarquer qu'en définitive, l'association existe, qu'elle s'étend de plus en plus et qu'en somme, il existe une solidarité spontanée, et même systématique à beaucoup d'égards, entre toutes parties de la planète et entre toutes les fonctions distinctes qui constituent la vie sociale. Cette solidarité universelle se combine néanmoins avec le développement possible de l'initiative individuelle et, de plus, la solidarité et l'initiative des individus ont pour sanction une responsabilité personnelle qui rend, au fond, l'une et l'autre efficaces et tend à les régler. Ceux qui ont proclamé l'association comme le mode de solution de la question sociale, au lieu de prendre pour

point de départ cette association spontanée et systématique à beaucoup d'égards, résultat d'une immense élaboration séculaire, ont préféré inaugurer, *a priori*, un système d'association où tout fût systématique et rien spontané. C'est là évidemment la source de leur erreur. Ils ont méconnu ce qui existe, ils ont méconnu aussi l'immense difficulté qu'il y aurait à changer tout cela *a priori*, sans tenir compte des habitudes acquises et des intérêts engagés. Que dans de petites peuplades, comme chez les Grecs, quelques philosophes aient tenté et même réussi, pendant un temps assez court, à organiser *a priori* des sociétés minuscules, cela se conçoit. Mais la prétention de refondre l'immense organisme social de la planète, sans même le connaître, pour y substituer une conception de l'esprit, ne pouvait être qu'un simple rêve, où les aspirations du cœur remplaçaient les vues précises de l'intelligence. Aussi, tout cela a-t-il avorté et devait avorter, et n'a pu avoir de valeur que comme indice de la nécessité d'une intervention plus systématique dans l'organisme économique. C'est pourquoi le fouriérisme, qui, du reste, n'a jamais atteint le prolétariat, a complètement disparu.

Le *Saint-simonisme* a abordé le problème social sous un point de vue tout à fait différent, et son influence a été bien autrement considérable que celle du fouriérisme. Au fond, il est de toute évidence que le problème social se compose de deux problèmes distincts, néanmoins solidaires. Le premier, c'est le problème intellectuel et moral : c'est-à-dire l'avènement d'une conception philosophique et scientifique, qui mette d'accord les hommes sur le but même de la destinée humaine et sur la connaissance des lois effectives qui gouvernent les faits. Le second problème est celui d'une organisation temporelle des sociétés. Le positivisme consiste à résoudre le premier problème avant le second, en prenant pour point de départ et point d'appui l'organisation sociale résultant de toute la série des antécédents. Le saint-simonisme, au contraire, a voulu résoudre, directement

et avant tout, le problème de l'organisation temporelle, essentiellement industrielle, des sociétés modernes. Sans doute, il n'a pas méconnu la première question; mais, au lieu de la résoudre d'une manière sérieuse, il a ébauché à la hâte une combinaison d'un théologisme rétrograde avec une vague notion du progrès. Mais ce qu'il a de caractéristique est la manière dont il conçoit la question industrielle; c'est principalement sa conception du rôle de la banque, et spécialement de la spéculation dans la vie économique. Ce que le saint-simonisme, à cet égard, a surtout voulu faire, c'est d'assurer la prépondérance de la banque et de son procédé suprême, la spéculation, pour activer la production économique et établir néanmoins un prix moyen qui constituât, après quelques oscillations, comme une sorte d'équilibre. Et pour arriver à ce résultat, il a proclamé la solidarité économique universelle, et il a cherché à la réaliser en poussant à un immense développement des moyens perfectionnés de communication, surtout des chemins de fer. On peut voir à ce sujet le *système de la Méditerranée*, rédigé par M. Michel Chevalier lorsqu'il était saint-simonien. A cet égard, l'influence du saint-simonisme a été immense; mais son action ne s'est pas fait sentir dans le milieu populaire proprement dit, si ce n'est indirectement par les importantes modifications économiques qu'il a provoquées. Du reste, le saint-simonisme a disparu aussi comme doctrine proprement dite.

Pour le prolétariat, et spécialement pour le prolétariat des villes, le problème social s'est posé sous une forme plus naïve, sans aucun doute, mais plus générale et plus directe, à savoir le *communisme*. Le communisme consiste à rendre sociales toutes les fonctions, en instituant chacune d'elles par une action directe de l'appareil gouvernemental. Tous nos matériaux, tous nos capitaux, tous nos instruments sont mis en commun, et un gouvernement, élu par le suffrage universel, distribue les fonctions et les produits, ceux-ci suivant les besoins. Rien de plus séduisant au premier abord. Aussi un pareil

système séduit-il surtout les natures naïves que le cœur entraîne et qui construisent un idéal d'après les désirs, sans tenir aucun compte ni des fatalités cosmologiques, ni des fatalités sociologiques créées par la série des antécédents, ni enfin des lois de notre nature. Supposons pour un instant un pareil système organisé, il est évident qu'il en résulterait immédiatement la solidification de l'organisme social, qui cesserait certainement de se développer. Car tous les progrès sont dus à l'initiative individuelle, qui repose toujours sur la possibilité, pour l'individu convenablement doué, de vivre et de se développer dans une certaine mesure, indépendamment de la volonté des autres. Voit-on Copernic demandant à une assemblée les moyens de vivre et la disponibilité de son temps, pour établir un système qui démontre que tout ce qu'on croit est inexact et doit être remplacé? Croire qu'il suffit qu'un pouvoir soit élu pour qu'il soit à la fois capable et moral, c'est là une de ces vieilles naïvetés démocratiques qui remontent à l'époque presque préhistorique où l'on croyait à l'infaillibilité du peuple pour remplacer celle des rois et du pape. En outre, croire qu'une telle solution, fût-elle théoriquement acceptable, ce qui n'est pas, pût s'établir en face des oppositions créées par les habitudes et les intérêts de l'immense masse de la société, c'est se bercer de la plus étrange illusion. Aussi un tel système a-t-il toujours avorté. J'ai beaucoup connu personnellement les communistes du temps de Louis-Philippe. C'étaient des hommes à la fois énergiques, dévoués et honnêtes et, en général, distingués dans leur métier. Ils ont joué un rôle très actif en février et en juin 1848. Ils ne parlaient pas constamment, comme ceux d'à présent, de descendre dans la rue, mais ils y descendaient quelquefois, aussi courageusement qu'impolitiquement. Ils savaient donner leur vie, tandis que ceux d'à présent ne donnent que leurs cris. Ils ont tenté, en Amérique, la réalisation de leur système et, malgré leurs qualités morales, leur énergie, leur ardeur au travail, ils ont complètement échoué. Le

mérite essentiel du communisme est de poser d'une manière forte, mais vague, le principe du caractère social de la richesse. Ce principe est de toute évidence ; car, après tout, toutes les ressources par lesquelles nous mettons en action, pour la satisfaction de nos besoins, l'ensemble des matériaux fournis par la nature, sont créés évidemment par le travail de tous les prédécesseurs et maintenus par le concours de tous les contemporains. Aussi, je crois que la formule suivante que j'ai introduite : *La richesse est sociale dans sa source et doit l'être, par suite, dans sa destination*, est incontestable. La même formule doit s'étendre aussi au travail. Mais je crois que la seconde formule, que j'ai introduite en même temps, est non moins incontestable : *La richesse doit recevoir une appropriation personnelle pour être employée, avec une digne indépendance, au service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.* Ces deux formules se complètent, du reste, par la conception de l'assujettissement de tous les phénomènes, cosmologiques, sociologiques et moraux, à des lois fatales, la modificabilité ne pouvant jamais porter que sur l'intensité.

Le communisme systématique ayant évidemment échoué, se trouve remplacé par ce qu'on a appelé le *collectivisme*, qui n'en est qu'une image effacée et inconséquente. Celui-ci a surtout pour destination de donner un caractère collectif à l'appropriation des instruments de travail, et il combine cette conception avec une critique, quelquefois juste, mais toujours acerbe et dépassant la mesure, des inconvénients du système industriel actuellement existant. On peut redire pour le collectivisme ce que j'ai dit pour le communisme ; mais néanmoins il importe d'indiquer quels sont les caractères des fonctions qui doivent être instituées d'une manière collective, et de celles qui, au contraire, avec une appropriation privée, ne comportent aussi qu'un caractère privé dans leur exercice, sauf la conception morale du caractère social de toutes les fonctions.

Pour qu'une fonction puisse être instituée collective-

ment, avec une rétribution fixe donnée par l'État, et qui ne paie pas chacun des actes spéciaux de cette fonction, il faut plusieurs conditions. La première, c'est que la fonction soit homogène et susceptible d'uniformité et de régularité, sans supposer une initiative individuelle constamment éveillée. La seconde, c'est que la fonction soit telle que, utile ou indispensable à l'existence de la société, elle ne soit pas néanmoins immédiatement nécessaire à chaque individu. L'une des deux conditions suffit; mais souvent elles concourent. Je prends, par exemple, les registres de l'état-civil. Il est clair que leur existence est nécessaire dans un organisme social aussi compliqué que le nôtre. Mais il est certain aussi que cela ne constitue pas une nécessité d'une satisfaction immédiate, comme celle de manger, de boire ou de s'habiller. Dans ce cas-là, la fonction, qui a du reste un caractère uniforme, doit être instituée par l'État avec une rétribution fixe. Il est évident qu'il serait, en effet, impossible de fixer dans chacun de ces cas la valeur du service rendu; tandis que si l'on achète une paire de souliers, un morceau de pain ou un chapeau, le prix peut être évalué d'après des conditions déterminées. Les mêmes considérations s'appliquent à la construction des routes, à l'hygiène générale, à la police, etc. Il n'en est pas de même pour les fonctions dans lesquelles le service personnel est rendu à l'individu d'une manière précise et déterminée, au moyen de matériaux qui doivent être usés ou consommés. Il est évident que beaucoup de fonctions se trouvant sur la frontière de l'une ou de l'autre catégorie peuvent donner lieu à des discussions; l'opportunité de rendre publique ou privée l'institution de certaines fonctions pouvant, du reste, varier avec la situation historique. Les chemins de fer, par exemple, me paraissent incontestablement devoir être directement administrés par l'État. Toutefois, il reste bien entendu que, moralement, toutes les fonctions sont sociales, même quand leur exercice est privé, parce que toutes réagissent sur l'organisme social et ne peuvent exister que par lui.

Mais il résulte évidemment de là que toute systématisation de la vie sociale repose nécessairement sur une réformation intellectuelle et morale, grâce à laquelle on puisse, d'après la connaissance des lois des phénomènes cosmologiques, sociologiques et moraux, établir la série de devoirs qui nous incombent. Or, c'est là ce qui fait la faiblesse irrémédiable du socialisme. Il n'a pas compris que tout repose nécessairement sur une grande opération philosophique préliminaire qui, partant de la connaissance des lois positives qui constituent l'ordre spontané, permette d'instituer de mieux en mieux l'ordre artificiel qui doit le compléter ; bien entendu dans certaines limites qu'il ne sera jamais possible de dépasser, à cause des imperfections insurmontables de notre situation comme de notre nature. En dehors de cela, on s'agitera sans cesse dans des tentatives qui échoueront toujours, en subissant sans résignation comme sans dignité des fatalités qu'on ne sait que maudire, au lieu de les accepter d'abord comme condition préliminaire de la possibilité de les modifier ensuite. En somme, il faut faire surgir la résignation positive qui résulte de la connaissance des lois fatales qui nous dominent. Et cette résignation n'est ni passive, ni humiliante, comme l'est, à un certain degré, la résignation théologique qui correspond à la domination d'une volonté plus ou moins arbitraire. Cette résignation est pleine de dignité ; car elle résulte de la connaissance des lois fatales découvertes par la série des grands efforts intellectuels de notre espèce ; et, bien loin d'être passive, elle nous pousse à toute la modificabilité possible d'intensité dans les phénomènes accessibles. Notre activité est d'autant plus forte et plus efficace que la connaissance même des lois naturelles nous éloigne des essais chimériques, en nous montrant la série des essais possibles.

Quant à la résignation métaphysique qui consiste à se subordonner aux décisions de la majorité, cela constitue une résignation insuffisante, puisque nous sommes ainsi toujours disposés à penser que l'on pourra bientôt chan-

ger de nouveau la situation des choses par de nouvelles décisions du suffrage universel. Cette résignation est, en outre, dégradante, puisque c'est une soumission forcée à des volontés incompétentes; elle est radicalement absurde puisqu'elle croit remplacer les fatalités inéludables par les manifestations des désirs collectifs. Cette résignation n'a pu avoir qu'une valeur passagère; le suffrage universel n'est qu'un procédé transitoire et complémentaire.

Mais, en face d'une science qui démontre de plus en plus l'assujettissement des phénomènes cosmologiques, sociologiques et moraux à des lois fatales, la prétention de remplacer tout cela par des volontés, non pas individuelles, mais collectives, est aussi directement absurde que profondément arriérée; c'est un état inférieur de la mentalité humaine. Aussi le socialisme ne peut-il être considéré sérieusement comme une solution quelconque; il n'est que l'indice d'un désir et d'un besoin.

Le prolétariat, sans s'en rendre compte nettement, subit néanmoins l'influence des échecs répétés des tentatives socialistes. Cela le conduisit à une nouvelle tentative, qui paraissait plus pratique parce qu'elle était plus étroite, à savoir l'établissement des *sociétés coopératives*.

J'ai combattu directement, au moment de son plein éclat, cette forme particulière du socialisme. J'avais, en 1864, dans le cours public et gratuit que je faisais, 10, rue Monsieur-le-Prince, combattu systématiquement la conception des sociétés coopératives comme solution du problème social. Il est intéressant de constater que M. Henri Cernuschi a, de son côté, avec sa netteté habituelle, aperçu ce qu'avait d'illusoire la solution par les *sociétés coopératives*, et il n'a pas craint de les combattre au moment même où la bourgeoisie comme le prolétariat proclamaient avec enthousiasme cette solution soi-disant définitive du problème social. Il a même publié en un volume, sous le titre *Illusion des sociétés coopératives*, ses vues à cet égard. Je crois, quant à moi, devoir repro-

duire purement et simplement le résumé de ma leçon sur ce sujet (1).

. . . .

« Tous les divers modes de l'activité individuelle, aujourd'hui prépondérants, sont livrés aux seules impulsions de l'intérêt privé, à peine limité dans ses manifestations par de simples règles de police ou par quelques principes vagues de charité insuffisants et illusoires. Cette absence d'organisation du régime industriel, ou plutôt cette organisation inférieure et grossière, a pu durer et servir tant que l'activité guerrière dominante restait le but et le centre de l'unité sociale et servait de base à une organisation convenable. Mais aujourd'hui que l'activité industrielle prédomine, une telle absence d'organisation rationnelle ne peut persister sans menacer la société elle-même. D'un autre côté, les inconvénients d'un tel état retombant sur l'immense masse laborieuse, on peut dire que c'est pour elle surtout qu'il faut la faire cesser; de telle sorte que l'avènement d'une société industrielle vraiment réglée aura pour résultat essentiel l'*incorporation sociale du prolétariat.* Cet énoncé peut être considéré comme une forme précise du problème de l'établissement final d'une véritable société industrielle. Plusieurs solutions ont été données à ce problème plus ou moins distinctement conçu. Le *Communisme* est une solution utopique que nous ne devons pas ici discuter. D'autres ont proposé pour chaque pays l'établissement d'une *nationalité industrielle* et économique, ce qui consiste à imiter le régime spécial propre à l'Angleterre.

. . . .

» Quant aux économistes proprement dits, leur solution consiste à consacrer l'état actuel et à pousser à son développement; ils ne savent que ressasser indéfiniment les vues ingénieuses et justes, quoique nécessairement

(1) 17e circulaire adressée à chaque coopérateur du libre subside institué par Auguste Comte pour le sacerdoce de l'Humanité. — Paris, 27 avril 1865.

très incomplètes, dues à Hume, à Turgot et à Adam Smith. Ayant, d'après ces illustres penseurs, constaté qu'un certain ordre naturel se produit dans ces phénomènes, ils en concluent qu'on ne doit pas chercher à perfectionner cet ordre spontané. Par là se montre l'insanité de cette prétendue science ; puisque le résultat essentiel de toute science véritable est de nous apprendre à connaître l'ordre naturel propre à une catégorie spéciale de phénomènes, afin de nous permettre d'en organiser le perfectionnement par une sage intervention systématique. Aussi, cette fin de non-recevoir montre le caractère essentiellement métaphysique et purement littéraire d'une étude qui, frappée de la plus profonde stérilité, n'a fait aucun pas distinct depuis les illustres penseurs à qui l'on doit les quelques vues réelles qui se rencontrent dans de telles dissertations. Enfin, l'habituelle contradiction entre les prévisions économiques et les événements effectifs montre encore plus vivement au public le caractère au fond illusoire de ces conceptions. Mais néanmoins la persistance de l'Economie politique offre de grands dangers sociaux, comme donnant une coupable sanction à l'indifférence sociale pour toute modification systématique d'un ordre naturellement trop imparfait, et l'associe ainsi, surtout en Angleterre, à un blâmable système d'hypocrisie. Il n'y a donc pas lieu d'attendre de là aucune solution.

» Mais aujourd'hui une solution en grande vogue, comme je l'ai déjà dit, consiste dans l'*association*. C'est cette solution que nous voulons plus spécialement examiner.

» Définissons d'abord avec précision l'association. Les prolétaires se groupent en collections plus ou moins nombreuses, pour supprimer les marchands par les *associations de consommation*, les banquiers par les *associations de crédit*, et les manufacturiers par les *associations de production*. Tel est le but précis de l'association. Un grand nombre ont déjà surgi et quelques-unes avec un grand succès en Angleterre, en France, en Allemagne.

» En premier lieu, cette solution a les inconvénients propres aux solutions purement économiques, qui sont simplement matérielles et, par suite, partielles; de telles solutions sont donc nécessairement métaphysiques, puisqu'elles méconnaissent absolument la réalité, qui consiste essentiellement dans le consensus effectif des diverses forces distinctes profondément développées par le passé.

» Pour préciser davantage cet aperçu général, je vais l'appliquer à un seul élément corrélatif de l'activité industrielle, en faisant voir dans un cas l'insanité des solutions purement économiques, qui négligent de telles corrélations. Il s'agit de la question de l'*emploi des richesses*, qu'on ne traite jamais en parlant de celle de la *production* de ces mêmes richesses. Or, il est de toute évidence que la seconde sera dominée à un certain degré et profondément influencée par la première; car, par exemple, une *fixité suffisante et nécessaire de la production* pourra-t-elle s'établir sans une *fixité suffisante des habitudes* ordinaires de la vie ; et sans cette double fixité, des chômages croissants et subits ne viendront-ils pas troubler sans cesse l'économie matérielle des sociétés et réagir d'une manière terrible sur le sort des classes laborieuses, abandonnées ainsi à l'influence de sinistres qu'elles ne peuvent ni prévoir ni empêcher? Et comment, sans la solution de la première question, la société pourra-t-elle imposer moralement aux détenteurs de la richesse le double devoir de *prévoir* et de *pourvoir*, qui doit surtout faire remonter jusqu'à eux la responsabilité de ces troubles momentanés ? Les économistes se tirent de cette difficulté par des dissertations littéraires sur la nécessité de ces luttes prétendues pacifiques ; ces luttes, il est vrai, ne tuent pas, mais elles font mourir. Le problème de la *production* ne peut donc être réglé sans celui de l'*emploi* des richesses, qui dépend lui-même des plus hautes questions sociales et morales ; car on ne peut admettre la solution économique qui consiste à donner à l'homme l'unique destination de produire pour con-

sommer, de manière à en faire finalement un producteur de fumier perfectionné.

» Je ne fais qu'indiquer un tel aperçu. Je pourrais, prenant séparément chacune des forces distinctes de l'organisme social, montrer sa réaction générale et intime sur les autres et surtout sur la production matérielle, et montrer, par suite, l'inanité des solutions économiques, qui négligent une telle solidarité ; par conséquent, l'*association*, offrant le vice commun des solutions économiques, ne peut être qu'illusoire et, par suite, dangereuse. Mais examinons-la maintenant plus directement et en elle-même.

» L'association est une solution économique illusoire, car elle consiste à remplacer le patron individuel par un patron collectif, qui permettra, moins que le premier dans l'organisation actuelle, la combinaison nécessaire de l'indépendance et du concours. Car si on laisse a chacun des associés, surtout dans les associations de production, les plus décisives de toutes, un degré d'indépendance, que chacun sera d'autant plus désireux d'augmenter qu'il se regardera comme partie intégrante du pouvoir directeur, l'œuvre périra par l'anarchie. Si, au contraire, le concours nécessaire à la réussite de la société est maintenu, l'*indépendance* sera sacrifiée, et à un bien autre degré qu'avec le patron actuel, d'autant plus qu'en parlant au nom de l'intérêt collectif, on peut se permettre une inquisition morale extrême, puisque tout dans la conduite de l'individu peut influer sur l'entreprise. Et, à ce propos, il convient de faire ressortir la profonde différence de ces *associations* avec les diverses sociétés formées par les capitalistes. Dans celles-ci, c'est une certaine portion du capital qu'on associe ; dans les associations ouvrières, au contraire, surtout celles de production, c'est l'ouvrier lui-même qui est le capital engagé.

» Dans les entreprises de ce genre qui réussiront, l'avènement nécessaire du *gérant* constituera donc bientôt un patron plus oppressif et moins responsable

que dans l'organisation actuelle du travail industriel; car, enfin, l'association ne détruit ni ne change la nature humaine, et ceci d'autant mieux que l'association, comme toutes les solutions économiques, ne fait appel qu'à l'intérêt personnel, lequel, ne pouvant seul produire jamais un ordre fixe, conduit bientôt à l'anarchie, à l'exploitation et à l'oppression.

» Mais cette solution du problème économique est illusoire encore sous d'autres rapports, car elle est *incomplète* et, par suite, ne peut durer. En premier lieu, elle ne tient pas compte de l'industrie agricole, à laquelle on n'a pas même rêvé d'appliquer ce régime; en second lieu, l'association laisse subsister le capital et les capitalistes, puisque ce n'est pas une solution communiste; elle n'empêchera pas, dès lors, la lutte entre les capitaux très concentrés et les petites associations. Enfin, cette solution ne ferait que substituer la lutte inévitable d'associations ayant des intérêts distincts, à la lutte industrielle actuelle; car les intérêts distincts de chaque mode d'association, la première effervescence de fraternité passée, en admettant qu'elle ait lieu, prendrait bientôt le dessus, d'autant mieux qu'il n'est jamais fait appel, dans ces sortes d'entreprises, qu'à l'intérêt bien entendu, lequel ne peut jamais établir des principes fixes de ralliement.

» Par conséquent, l'*association* ne présente nullement une solution du problème social; elle introduit seulement un élément de plus dans la lutte actuelle, en adjoignant aux forces industrielles existantes d'autres forces industrielles aussi déréglées, formées par quelques associations de travailleurs.

» Enfin, cette solution est tellement illusoire pour le prolétariat, qu'elle ne peut s'adapter au plus grand nombre des prolétaires, qui restent en dehors sous le nom de *salariés des associations*. Et ici nous touchons à un des vices les plus dangereux de cette utopie économique; car l'*association* ne constituera finalement qu'un procédé, pour un certain nombre de prolétaires, de sor-

tir du prolétariat, de manière à former, facilement et en quantité, de petits patrons, habituellement moins dignes que les autres. Aussi une telle solution ne peut-elle inspirer aux vrais prolétaires ni sympathie ni appui, et doit-elle attirer le blâme des vrais philosophes qui ne peuvent voir dans les associations qu'un moyen de produire dans le prolétariat un déclassement essentiellement fâcheux. Sous cet aspect, comme sous bien d'autres, la fixité des positions est une condition fondamentale du règlement moral, où se trouve la base de la vraie solution. C'est en tant que prolétaire que la situation de la masse sociale doit être améliorée, et il faut repousser toutes les illusions plus ou moins sincères par lesquelles la possibilité de sortir de cette classe est donnée comme une solution suffisante du problème de l'organisation industrielle, qu'il ne faut jamais séparer, du reste, du problème général de la régénération humaine.

» Le prolétariat constitue la véritable base de l'opinion publique, parce qu'il est la seule classe possédant une réelle disponibilité, en tant que ne pouvant être et n'étant pas absorbé par sa fonction spéciale. C'est cette importante disponibilité morale, base de la dignité comme de l'importance du prolétariat, que l'*association* supprimerait dans un très grand nombre de prolétaires, en les poussant à une transformation de position, illusoire pour le plus grand nombre, et qui, en s'accomplissant sur une plus grande échelle, développerait dans une immense proportion tous les inconvénients moraux inhérents habituellement à ce changement de position. Ce changement, du reste, est le plus souvent nuisible pour ceux qui restent prolétaires.

» Mais sortons de ces vaines conceptions, rentrons dans la réalité, et reconnaissons enfin la véritable association. En fait, tous les hommes, en Occident, sont associés dans leurs travaux, et cela aura bientôt lieu pour la planète tout entière. Les hommes sont maintenant solidaires entre eux, et les générations aussi sont profondément solidaires entre elles. C'est surtout la

continuité, ou cette solidarité des générations successives qui domine de plus en plus l'évolution sociale. Cette continuité si efficace est si étrangement méconnue qu'un écrivain a voulu la flétrir en la qualifiant d'*aumône* des générations, comme si notre existence entière n'était pas dominée par cette incomparable aumône qui fait que nous devrons toujours plus à nos prédécesseurs que nous ne donnerons à nos successeurs. C'est cette réalité reconnue, constatée, étudiée dans les lois qui la régissent, qu'il faut systématiser et coordonner d'après une préalable étude scientifique. Sortant des nuages métaphysiques dont de telles études sont encore entourées, nous reconnaîtrons enfin le caractère social de toute activité pratique. Nous éliminerons enfin, en nous plaçant au point de vue moral, la distinction transitoire entre les fonctions privées et les fonctions publiques, et voués sciemment au service du véritable Grand-Être, nous ferons succéder la paisible élaboration des *devoirs* à l'orageuse discussion des *droits.* »

Voilà ce que j'ai imprimé il y a vingt-cinq ans; l'expérience m'a donné raison. La solution du problème économique par les associations est, du moins en France, absolument déconsidérée dans le prolétariat; elle ne sert plus que dans l'exploitation par quelques habiles de la naïveté plus ou moins sincère des aspirants politiques.

Mais je n'aurais pas suffisamment défini cette association plus ou moins confuse qui constitue ce qu'on appelle le socialisme si je n'y introduisais pas l'analyse de la part que Proudhon y a apportée. Ce rare écrivain et ce polémiste hors ligne a introduit dans le socialisme deux notions : l'*autonomie* et l'*an-archie.*

Proudhon, au fond, fut un économiste plus ou moins inconséquent, qui eut le pressentiment d'une science sociale positive devant embrasser l'ensemble de tous les phénomènes sociaux, y compris les lois de l'entendement. Il eut le tort, à mon avis, avec une haute probité personnelle néanmoins, de donner trop souvent à ses con-

ceptions une forme paradoxale. Il lui arriva quelquefois d'être dominé lui-même par des antinomies qu'il ne savait pas résoudre. Ses adversaires, il faut le dire, étaient dans le même cas, et se contentaient de lui opposer le fait empirique, sans être capables de remonter au principe abstrait qui eût permis de résoudre l'antinomie, par la connaissance des limitations nécessaires que donnent à une loi abstraite celles des autres phénomènes qu'on a d'abord négligés. Ainsi, par exemple, Proudhon prétend que la loi de l'intérêt est absurde ; car, dit-il, soit T l'intérêt, A la somme, i le taux et t le temps, on a : $T = \frac{A\,i\,t}{100}$; mais, comme on peut faire croître t au-delà de toute limite, il en résultera, dit-il, que l'intérêt T pourra devenir aussi grand que l'on voudra et absorber tous les capitaux; donc, conclut-il, l'intérêt est absurde. Proudhon n'a pas vu que la loi effective d'après laquelle un capital produit un intérêt n'est pas effectivement connue et que la formule acceptée n'est qu'une approximation, qui est suffisante dans des limites données de somme et de temps, limites qu'on a toujours introduites en fait spontanément et même légalement quand on a interdit les placements perpétuels. Toute loi abstraite quelconque, isolément considérée, conduit aux mêmes contradictions que celles qui ont été signalées par Proudhon dans le cas de l'intérêt, et la contradiction se résout par les mêmes considérations. Mais le sentiment de ces contradictions a toujours dominé l'esprit de Proudhon, sans qu'il soit réellement arrivé jamais à trouver la synthèse effective de ces antinomies ou de ces thèses et antithèses. C'est d'après ce point de vue qu'il faut, à mon avis, lire son *Système des contradictions économiques* (1).

Quoi qu'il en soit, Proudhon, qui a émis des vues si justes et si fortes contre les aberrations démocratiques

(1) *Système des contradictions économiques* ou *Philosophie de la misère.* Paris, 1846, chez Guillaumin, rue Richelieu, 14. 2 vol. in-8, avec l'épigraphe : *Destruam et ædificabo.*

dans le cas de la propriété littéraire et dans la question de l'Italie, a été conduit, en exagérant au-delà de tout degré l'antipathie des économistes pour l'action gouvernementale, à proclamer l'*an-archie* comme la limite idéale de l'organisation sociale. Cette conception, prise par des esprits ardents, n'ayant pas la culture élevée de Proudhon, et pressés par le poids des défectuosités sociales subies sans résignation, a produit dans le socialisme le groupe anarchique. Ce groupe traduit sous une forme absolue l'antipathie qui se trouve au fond dans le socialisme contre l'action gouvernementale, antipathie qui, d'un autre côté, est contradictoire avec la tendance nécessairement communiste de tout socialisme. A cette conception anarchique est venue se joindre la notion de la prépondérance des minorités et du rôle de la force, notion à laquelle mon enseignement n'a pas été, je crois, étranger.

Ma préoccupation de combattre la doctrine métaphysique de la souveraineté du peuple m'a souvent entraîné, dans les cours que j'ai professés, 10, rue Monsieur-le-Prince, à partir de 1858, à proclamer le rôle historique des minorités. Quoi qu'en disent nos démocrates, ce sont les minorités qui ont gouverné le monde et ce sont elles, à des degrés divers, qui le mèneront toujours. Une élite prolétarienne a toujours suivi mes cours avec une énergique attention; de là sont venues tant de précieuses adhésions au positivisme. Mais d'autres, au contraire, sont restées révolutionnaires en cessant d'être démocrates. Ils ont adopté le principe de la domination des minorités en l'appliquant à l'élite du prolétariat. Entraînés par la pression révolutionnaire, ils n'ont pas tenu compte des explications qui complétaient ma proposition.

Car, s'il est vrai que ce sont les minorités qui dirigent, il ne suffit cependant pas d'être une minorité pour gouverner, et le gouvernement par une minorité implique nécessairement certaines conditions. Outre les conditions inéludables, intellectuelles et morales, il faut encore une

harmonie avec la situation correspondante de la société. Il faut que cette direction s'accorde avec les conditions mentales et sociales de la masse humaine; de telle sorte que celle-ci sente, au moins implicitement, que cette direction donne le maximum possible d'effet à l'époque où l'on se trouve; ce maximum variant, du reste, avec les époques. C'est dans cette corrélation que se trouve, au fond, la véritable légitimité de l'action dirigeante, temporelle ou spirituelle. Quand cette harmonie n'existe plus suffisamment, l'élément dirigeant est plus ou moins rapidement remplacé par un autre.

Voulant combattre aussi le sentimentalisme exagéré d'une philanthropie légèrement abêtissante et si dangereuse au point de vue politique, j'ai souvent fait ressortir combien la force est un élément absolument nécessaire dans l'établissement des rapports humains; l'action mentale et morale ayant surtout pour but d'en modifier la prépondérance nécessaire. Des esprits révolutionnaires en ont conclu que la minorité devait imposer son gouvernement par la force. Outre la capitale restriction que j'avais mise à ma proposition, ils n'ont pas compris combien leurs prétentions étaient puériles, puisqu'ils n'avaient aucune des trois forces qui mènent le monde : le nombre, l'argent et l'intelligence; et que, par suite, ils devaient être brisés dans toute tentative pour assurer violemment leur prépondérance.

Quoi qu'il en soit, nous venons de voir l'évolution, depuis le commencement de ce siècle, de la manière dont le problème social s'est posé par les manifestations du socialisme. Nous avons vu qu'il y a là une succession de conceptions plus ou moins incohérentes et souvent contradictoires. Ces conceptions n'ont évidemment, d'après ce que nous avons dit, aucune valeur scientifique; elles sont simplement des manifestations d'un désir, et non point une solution raisonnable, basée sur une analyse rationnelle des lois de notre nature comme de notre situation historique. Les divers modes de solution se sont succédés, en perdant graduellement toute influence.

Les solutions de Fourier et de Saint-Simon, après avoir brillé un instant, sont tombées dans l'oubli ; le communisme, qui a si vigoureusement secoué la partie la plus énergique et la plus morale du prolétariat, a disparu à son tour. La coopération et l'association, pâles reflets du communisme, ont perdu toute influence sur le prolétariat ; et l'on peut en dire autant de l'autonomie comme de l'anarchisme. Il ne reste tout au plus, à l'état de théorie immobile que le collectivisme, se manifestant par une critique excessive des inconvénients du régime industriel, et ne proclamant comme solution, à date indéterminée, que l'appropriation collective se substituant partout à l'appropriation privée qui a fait la grande civilisation. Du reste, le collectivisme, sans action vraiment propagandiste, reste immobile dans la répétition indéfinie de ses formules.

Le socialisme n'a donc été qu'une forme transitoire pour poser le problème social. Cette forme est désormais épuisée; il importe de la remplacer. C'est cette double proposition que je voudrais sommairement, mais nettement, exposer comme conclusion de mon travail.

III

DE LA SITUATION ACTUELLE

Il résulte de ce que nous venons de dire que le socialisme, considéré comme une manière, non pas de résoudre, mais même de poser la question sociale, est complètement insuffisant. Et, en effet, le socialisme est, en France, complètement en décadence, et dans une décadence qui s'accélère chaque jour, tant au point de vue social qu'au point de vue politique. La dernière tentative socialiste a eu lieu dans la Commune de 1871 ; quoique dans cette manifestation il y eût incontestablement d'autres éléments.

Le socialisme avait, en effet, à la fin de l'Empire, organisé une manifestation d'une grande importance ;

tout au moins au point de vue logique, et qui, si la situation avait duré, eût pu avoir une grande portée économique : il s'agit de l'*Internationale*. Il faut apprécier cette tentative en dehors de toutes les déclamations et des colères aveugles qui se sont manifestées à propos de la Commune de 1871. Il est de toute évidence que le système économique tend à devenir absolument planétaire, et cela avec une rapidité croissante. Trois choses influent sur cette vitesse : la facilité et la rapidité des communications ; celles des transmissions, qui permettent à la spéculation et aux capitaux de plus en plus considérables dont elle dispose de faire encourir, dans l'équilibre et le mouvement économique, un nombre d'éléments de plus en plus considérable, dispersés sur une portion de plus en plus étendue de la planète. Cette solidarité économique se manifeste ainsi par l'action des chefs industriels ; mais elle doit réagir nécessairement sur les travailleurs proprement dits. Il était donc aussi naturel que légitime que ceux-ci songeassent à organiser entre eux une solidarité qui fût internationale et pût s'étendre à une portion de plus en plus considérable de la planète. Cela était d'autant plus naturel et plus légitime qu'au fond, il y a entre les divers prolétariats une homogénéité qui n'a pas lieu au même degré entre les divers chefs industriels. Les prolétaires durent donc penser, surtout en France et en Angleterre, à organiser une Internationale. Pour mon compte, j'approuvai complètement la tentative, tout au moins comme manière de poser un problème inéludable, et j'eus quelques rapports à cette époque avec ceux qui, en France, prenaient une telle initiative. Mais la guerre de 1870 vint changer la situation. Outre la loi, inspirée à mon avis par un sentiment aveugle et exagéré, il y avait une raison sociale qui a agi, peut être implicitement mais certainement avec intimité, sur le prolétariat français, à savoir la guerre de 1870 et ses conséquences. Cette guerre a eu pour conséquence de détruire la prépondérance de la France en Occident et de mettre en danger notre existence même, par la coalition, si habi-

lement organisée par M. de Bismark, entre l'Allemagne, déjà si prépondérante, l'Autriche et l'Italie. Notre existence comme nation est directement menacée, beaucoup plus même qu'on ne le pense et qu'on ne l'imagine, d'autant plus qu'à la coalition des intérêts se joint une propagande, d'une habileté vraiment admirable, pour rappeler contre la France tous les griefs légitimes ou exagérés et remontant fort loin dans l'histoire. Henri Heine prétendait même plaisamment que les Allemands ne nous avaient pas encore pardonné la mort de Conradin, méchamment mis à mort par Charles d'Anjou.

On a compris dès lors en France que la notion de patrie, voilée par l'universalité de la situation économique, devait nécessairement reparaître; et le prolétariat des villes l'a compris comme le reste de la nation. L'Internationale, cette dernière manifestation du socialisme, a donc disparu, bien plus par une disposition volontaire que par l'action du pouvoir répressif. Il n'y a plus guère que les économistes, avec leurs vieilles formules immobiles, qui méconnaissent cette situation. Il est néanmoins curieux de remarquer que l'internationalité du travail, affirmée par le prolétariat, vient de l'être par l'action du gouvernement Allemand lui-même. La conférence de Berlin, organisée par l'initiative de l'empereur Guillaume II, pour établir, si faire se peut, un règlement occidental du travail, est un signe véritable des temps, quoiqu'elle doive inévitablement avorter. Cette initiative, qui eût jadis enflammé une partie de la France, a été accueillie sans enthousiasme par le prolétariat lui-même. Quand même le règlement occidental proposé serait possible actuellement, on sent trop bien que la situation politique des diverses nations occidentales, les unes par rapport aux autres, enlève à ce projet toute opportunité. Quoi qu'il en soit, l'internationalisme, cette dernière manifestation du socialisme, est en France en complète décadence.

Mais pour apprécier d'une manière complète la décadence du socialisme, il faut que je dise quelques mots

du socialisme politique. L'action prépondérante du suffrage universel en France a fait naître, dans une partie du prolétariat, la conception de s'emparer du pouvoir par l'électorat; de manière à réaliser alors, par des décisions absolument légales, dans notre système politique actuel, les vœux, les conceptions, les aspirations du prolétariat. C'est cette conquête du pouvoir par le prolétariat au moyen de l'élection, soit dans les municipalités, et surtout à Paris, soit dans les Chambres, qui se poursuit avec beaucoup de persévérance depuis 1870. C'est là ce que j'appelle le socialisme politique. Il était nécessaire de le définir, pour que l'analyse de la décadence du socialisme, de son insuffisance de plus en plus grande pour poser le problème social, et de la nécessité de le remplacer désormais par de nouvelles formules, pût être nettement établie.

Il y a, en sociologie, un théorème général que j'ai formulé depuis longtemps, et au moyen duquel on peut juger la décadence définitive des doctrines et des pouvoirs. Ce théorème consiste en ce que quand une utopie est définitivement en décadence, elle devient finalement pour les habiles ou les prétendus tels, un simple moyen de mystification ou, en d'autres termes, de satisfaction des intérêts personnels ; et, en même temps, le public sincère qui suit les chefs devient ainsi inconsciemment un simple moyen d'intrigues plus ou moins avouables. J'ai appliqué un tel théorème au cas du radicalisme; bien entendu avec toutes les rectrictions relatives aux personnes bien intentionnées, mais mal éclairées, surtout dans la masse. Il est facile de voir que c'est là, malheureusement, le cas, en France, pour le socialisme.

En premier lieu, il est facile de remarquer qu'en général, les socialistes et le prolétariat des villes qui suit plus ou moins leur impulsion se mettent trop souvent et même habituellement, en politique, à la suite des plus vulgaires déclamateurs révolutionnaires. Il suffit d'ordinaire, pour entraîner ce public, de critiques vio-

lentes, sans que l'on ait besoin de les accompagner d'aucune proposition précise ; les projets mis en avant se rapportent toujours à des époques indéterminées, ce qui permet d'esquiver toutes les promesses quelconques.

Nous pouvons, dans un cas bien déterminé, voir dans tout leur jour l'indignité comme la sottise du parti socialiste (je parle de l'ensemble). C'est le cas du ministère Gambetta. Ce grand politique avait mis dans son programme le rachat du chemin de fer d'Orléans comme condition préliminaire et indispensable du retour à l'Etat de tous les chemins de fer, dont la gestion était conçue désormais comme un service public incombant à l'Etat. Les raisons économiques et politiques militaient en faveur d'un tel projet que les très puissantes Compagnies combattaient nécessairement de toutes leurs forces, avec les puissants moyens qu'elles ont à leur disposition. Mais, quelle que soit, du reste, l'opinion que l'on doive se faire du projet de Gambetta, le rôle des socialistes était alors nettement tracé : ils devaient évidemment soutenir, en cette circonstance, notre grand politique. Car tout socialiste tend nécessairement à rendre collectives les fonctions économiques. Dès lors, l'opération de Gambetta devait leur apparaître comme un pas capital vers un pareil but. S'il y avait eu dans les socialistes le moindre sentiment de la logique sincère de leur doctrine, ils auraient dû êtré à la tête de ceux qui voulaient maintenir au pouvoir notre grand homme d'Etat. Il n'en a rien été. Ils ont été les plus violents parmi ceux qui ont combattu Gambetta. Nous avons vu des gens, dont la mission est de gémir deux fois par semaine sur les malheurs du peuple et qui dénoncent constamment la propriété privée comme la cause de tous ses malheurs, combattre avec violence l'homme qui voulait collectiver, tout au moins, une partie de l'organisme social.

Mais le socialisme devait donner un spectacle encore plus honteux, qui montre bien la dégradation finale. Dans les dernières élections, le parti socialiste s'est rué comme un troupeau violent et, il faut le dire, presque

stupide, à la suite du parti clérical, dont il s'est fait l'aveugle instrument, sans cesser, néanmoins, ses banales déclamations révolutionnaires, désormais si étonnemment surannées. Je dois, bien entendu, signaler l'honorable exception de M. Joffrin et du parti ouvrier; mais l'exception confirme la règle. Cela a été frappant, surtout dans le cas de M. Jules Ferry. Ce grand homme d'Etat qui, par les lois scolaires, établies avec une si énergique persévérance, a porté au parti théologique un coup si direct, a été combattu par tout le parti socialiste, qui s'est fait avec componction l'instrument aveugle du parti clérical.

Ces exemples en disent assez. Une doctrine qui conduit là ses adhérents est jugée. Le socialisme est évidemment une doctrine épuisée, même pour poser le problème social, bien loin qu'elle puisse le résoudre. Si le prolétariat socialiste s'imagine pouvoir résoudre le problème social par de simples déclamations et par les manifestations les plus inintelligentes, sans tenir aucun compte des réalités sociales, il se fait une singulière illusion. Et c'est à ceux qui, comme nous, ont consacré leur vie à l'enseignement supérieur du peuple, qu'il appartient de le dire; nous espérons que la masse sensée du prolétariat, à qui notre dévouement ne peut être suspect, saura enfin le comprendre.

Le rôle politique du socialisme est donc, il faut le dire, de plus en plus déplorable. La mauvaise influence d'un tel rôle est aggravée encore par les candidatures ouvrières; je vais m'expliquer nettement à ce sujet.

Nul plus que le Positivisme n'a placé plus haut le prolétariat. Nous lui concevons dans la société, en dehors de son rôle spécial, un rôle général des plus essentiels. Sans reprendre ici l'exposition de notre théorie, qui n'est, du reste, que la systématisation de ce qui tend à se faire spontanément, nous voulons indiquer quelques vues d'Auguste Comte sur ce sujet. Il pensait qu'il y a utilité et opportunité à introduire dans le gouvernement quelques prolétaires; de ceux, bien entendu, en qui on

aurait pu constater les hautes aptitudes propres à de telles fonctions. Il est certain que, pour les fonctions gouvernementales qui ne sont pas absolument techniques, et ce sont souvent les plus importantes, la position du prolétaire — du vrai prolétaire s'entend — a de grands avantages. Un des plus grands consiste en ce qu'il n'a avec les classes rétrogrades aucune de ces attaches qui produisent tant de demi-mesures et qui déterminent constamment dans le public de si justes méfiances. Le public peut, en effet, toujours craindre des faiblesses et des compromissions de la part des gens qui se considèrent comme étant d'un certain monde, en regardant d'un peu plus loin l'autre, où est néanmoins de plus en plus la véritable force. Cette disposition est augmentée encore trop souvent par l'influence fâcheuse des femmes et leur puérile vanité. Sans doute, les grands hommes d'Etat, les Gambetta, les Ferry, se mettent au-dessus de pareils inconvénients; mais ils sont rares et entravés par les obstacles que les médiocres mettent sur leur route. Les prolétaires (vraiment prolétaires et devant le redevenir), donnent des garanties à ce sujet. Ainsi certaines ambassades leur conviendraient dans certains cas, ou certains ministères. Ce qui vient de se passer pour le congrès de Berlin est un indice à cet égard. Un prolétaire, fort honorable et fort distingué, dit-on, fait partie de la commission. Je n'ai nullement à protester contre un tel choix, ni contre les autres; on a eu soin heureusement d'éliminer la secte fatale des économistes, c'est-à-dire des hommes d'Etat *a priori*. Je regrette néanmoins que ce qui semble avoir été le premier projet de M. Spuller, la nomination de M. Finance, n'ait pas pu se réaliser, probablement par suite de résistances intérieures que je ne puis connaître. Mais si j'avais été le maître, j'aurais fait un pas de plus, j'aurais nommé M. Finance Président de la commission. Tous ceux qui le connaissent, et ses discours comme ses publications suffisent pour permettre de l'apprécier, n'auraient pas été étonnés d'un tel choix; et

ceux qui, comme moi, ont pu constater en outre ses rares aptitudes politiques, auraient été certains de la modération, de l'habileté, de la sagacité avec lesquelles il aurait accompli sa mission. Certes, la manifestation aurait été de haute portée, et cela indépendamment de l'habileté politique qui aurait été déployée certainement, mais les grandes audaces d'esprit sont rares, les plus rares de toutes. Au surplus, il faut bien le reconnaître, le système parlementaire, tel qu'il est organisé, ne permet guère l'exécution à ceux qui osent concevoir. Je me rappelle avoir lu jadis, dans Robertson, je crois, que le grand cardinal Ximénès, ayant à faire traiter dans les colonies américaines la question de l'esclavage, question sociale et diplomatique des plus ardues, y envoya pour ambassadeurs deux ou trois pauvres moines mendiants, et cela au grand étonnement de tous; mais ces trois moines se trouvèrent être des diplomates supérieurs. Mais c'était un cardinal qui décidait ainsi, et il n'avait pas de parlement pour ameuter contre lui les médiocrités ambitieuses!

En outre, les prolétaires de haute valeur et qui, grâce au Positivisme, peuvent se donner une haute culture, ont certainement une disponibilité d'esprit que n'ont pas toujours les gens des classes spéciales. Mais la condition absolument indispensable, c'est qu'ils ne songent pas à se déclasser. Il faut qu'ils soient, et qu'ils montrent qu'ils sont de ceux qui, satisfaits des conditions les plus modestes où la vie indispensable est assurée, placent leur gloire, leur joie et leur bonheur dans des préoccupations d'ordre général. Eh bien! et par l'expérience que j'en ai faite moi-même, je suis certain que les véritables hommes d'État pourraient déjà trouver dans le prolétariat quelques hommes satisfaisant à ces conditions. Je dis quelques hommes, car il s'agit ici des natures d'élite, toujours rares et précieuses. En outre, il faut se dégager des basses doctrines démocratiques et concevoir qu'il y a de grandes inégalités qu'il faut utiliser pour le service social : *Dévouement des forts aux faibles, mais respect des faibles pour les forts.*

Si je conçois ainsi le rôle politique du prolétariat, je conçois en même temps le grave danger de lui proposer la Chambre des Députés comme un objectif qu'il doive poursuivre. Le danger de cet objectif tient à ce que, s'il est difficile d'être un chef responsable, il est infiniment facile d'être un élément de plus du troupeau législatif. Demander que les prolétaires soient députés, uniquement parce qu'ils sont prolétaires, c'est pousser au déclassement d'ardentes ambitions, en surexcitant le désir et en facilitant le moyen d'arriver individuellement aux positions élevées et de les garder. Et de fait, ces candidats ouvriers ne savent, le plus souvent, que répéter, à la suite des plus vulgaires déclamateurs littéraires, les conceptions surannées du socialisme, de l'intransigeance et du radicalisme. Ce sont les mêmes inepties un peu moins bien dites. A mon avis, le prolétariat doit faire à cet égard une énergique police. Il y a sans doute d'honorables exceptions, et il serait très facile d'en citer ; mais, faire, de l'avènement au parlement d'un grand nombre de prolétaires, l'élément essentiel de la solution du problème social, c'est là une véritable mystification, et un dangereux élément de perturbation dans une situation déjà si troublée. En outre, cette solution a le grave inconvénient de tendre à absorber le prolétariat dans une question unique, celle de l'amélioration immédiate de son sort, et par suite de l'empêcher de comprendre que cette question, si importante qu'elle soit, n'est pourtant qu'un élément de l'ensemble incomparablement complexe du véritable problème social, dans la solution duquel les questions de doctrine et les questions internationales jouent un rôle capital. Or, celles-ci ne peuvent pas être traitées rien que par l'ignorance et le sentiment.

Enfin si, au point de vue politique, le socialisme en décrépitude conduit à l'illusion et à la mystification, au fond il tend à en être de même au point de vue social. Cela est manifeste surtout à Paris ; mais l'exemple peut s'étendre, et s'étendra si on n'y met ordre, dans toutes les grandes villes. Voilà, en effet, ce qui est arrivé. Un grand nombre

de groupes ouvriers socialistes de Paris ont émis la prétention d'obtenir, du Conseil municipal et de l'Administration, des travaux dans des conditions plus spécialement favorables pour eux que pour les autres concurrents. Ils ont fait valoir auprès du Conseil municipal de Paris leurs prétentions comme une sorte de solution du problème social. Ils ont, de la faiblesse de celui-ci, et aussi de ses bonnes intentions, obtenu souvent gain de cause, et tendent à l'obtenir de plus en plus. Eh bien ! il y a là, au point de vue de la solution du problème social, une véritable mystification. En effet, comme l'a très bien fait ressortir M. Finance, les travaux de l'Etat ne constituent qu'une fraction très faible de la masse des travaux à exécuter, dont la plus grande partie dépend de l'industrie privée. Dès lors en quoi cette amélioration pour quelques-uns pourra-t-elle servir pour la masse des travailleurs proprement dits ? Mais il y a plus : les groupes ouvriers qui améliorent ainsi leur sort personnel, grâce à la connivence du Conseil municipal, se rendent solidaires de toutes les entreprises de celui-ci ; par suite, ils sont disposés à approuver tout ce qui peut leur servir, sans préoccupation de l'intérêt général. Ils perdent ainsi cette indépendance d'esprit et de cœur qui est un privilège essentiel du prolétariat et qui lui permet de mieux juger, en dehors de la préoccupation des intérêts spéciaux et personnels. Cette situation tend ainsi à associer une partie active du prolétariat au système d'anarchie et de dévergondage économiques dont la ville de Paris donne de plus en plus l'exemple, au grand détriment de la France et de ses intérêts permanents et essentiels. Enfin, cette disposition de nos prétendus socialistes parisiens pousse à faciliter le déclassement de beaucoup de prolétaires, et cela aux dépens du public. Le déclassement doit être toujours possible et permettre l'avènement des chefs indispensables ; mais il n'y a aucune utilité à l'exciter et à le favoriser, les nouveaux chefs conservant trop souvent, une fois arrivés, les dispositions indispensables pour surgir, mais qu'il serait nécessaire d'adoucir dans la direction du

pouvoir acquis. En outre, l'expérience prouve trop qu'il y a bien peu de ces nouveaux chefs qui sachent former de grandes familles stables qui, conservant une activité constante avec la possession de la richesse, savent adoucir l'âpreté nécessaire pour la conquérir. Ainsi donc, il n'est pas nécessaire d'exciter au déclassement, et l'intérêt du prolétariat à cet égard est de toute évidence. Mais enfin ce déclassement est assujetti par la nature des choses à des conditions difficiles, qui, en arrêtant le plus grand nombre, ne laissent guère surgir que ceux dont l'avènement personnel a pour effet de développer, d'agrandir le travail national et de former des nouveaux groupements de travail utiles à la société. Il y faut, en effet, de l'énergie, de l'intelligence, de la persévérance, de l'économie, avec cette âpreté que rien ne rebute et qui sait vaincre les obstacles; sans doute, tous ces efforts se font dans un intérêt personnel, mais leurs conséquences sont le plus souvent socialement utiles. Nos socialistes de Paris, au contraire, produiraient le déclassement sur un chemin de roses et, en se faisant accorder (aux dépens du public, on ne doit pas l'oublier) des avantages spéciaux, ils tendraient à produire, sans utilité quelconque pour l'amélioration de la masse et même à ses dépens, de petits et quelquefois de gros riches, que la lutte n'aurait pas trempés et qui se dégraderaient aussitôt.

En résumé donc, le socialisme est épuisé en France ; il a été une formule passagère par laquelle, au XIXe siècle, le problème de l'amélioration du sort du prolétariat, surtout dans la grande industrie, a été mis à l'ordre du jour. Il a posé le problème, sans le résoudre néanmoins ; mais diminuant sans cesse de valeur mentale comme de valeur morale, il ne le pose même plus ; il n'est plus devenu au fond qu'un élément tout autant de rétrogradation que d'anarchie. Il nous faut quelque chose de nouveau, et ce nouveau, le Positivisme en a posé toutes les bases essentielles. C'est ce que je vais sommairement indiquer.

Il est de toute évidence que le prolétariat ne peut pas

indéfiniment rester à un tel degré au-dessous de la haute élaboration scientifique qui caractérise ce siècle, depuis la fondation en 1822 de la science sociale par Auguste Comte. L'expérience m'a prouvé qu'il était possible que l'élite du prolétariat s'élevât à la compréhension très précise des conceptions essentielles de la science sociale, et cela d'une manière certainement supérieure à ce qui a lieu pour le plus grand nombre des littérateurs. Les prolétaires intelligents et de haute moralité qui ne rêvent d'être ni patrons, ni députés, ni journalistes, ont la haute disponibilité mentale, celle qui permet d'étudier posément, largement, sans aucune préoccupation ni d'intérêt personnel, ni de vanité. D'un autre côté, vivant au milieu du prolétariat, ils sentent plus directement le poids des fatalités sociologiques et, par suite, ils arrivent à comprendre, avec une précision toute spéciale, l'harmonie des solutions générales avec des particularités pratiques. Ils sont bien placés pour faire le passage de l'abstrait au concret. Enfin, leurs occupations mêmes les placent au point de vue positif et réel, quand ils peuvent échapper, ce qui a lieu pour les hommes de vraie valeur, à l'action souvent abrutissante de la littérature et du journalisme. L'alliance entre le prolétariat et les philosophes est donc possible, leur combinaison nécessaire peut donc se réaliser. Renonçant les uns et les autres aux fonctions politiques, ils ont ainsi la base d'une véritable association, qui deviendra, par l'opinion, une puissance modificatrice des deux grandes forces sociales : la richesse et le pouvoir. *L'alliance d'une grande pensée et d'une grande force,* qu'Auguste Comte signalait comme une nécessité sociale dès 1842, est donc possible. Il y a plus, elle est faite, sans doute sur une échelle encore trop peu étendue ; mais en politique, la qualité entraîne la quantité. Cette union, réalisée d'abord en France, tend aussi à se constituer en Angleterre et en Amérique. Le Positivisme peut s'honorer de compter dans son sein une élite vraiment remarquable et dont l'action ira constamment en croissant.

La première conception que l'élite prolétarienne doit accepter et faire accepter, c'est que la question économique désignée sous le nom de question sociale ne peut pas être traitée à part et isolément. Elle n'est qu'un élément de la constitution et de l'évolution de l'organisme social. Au fond, il n'y a pas de synthèse partielle. Par conséquent, rien ne peut dispenser le prolétariat d'un effort intellectuel pour comprendre et s'assimiler, d'une manière générale et précise, les conceptions relatives à à la constitution fondamentale comme à l'évolution de la société. Il faut qu'il ait là-dessus des notions précises : il ne faut pas qu'il croie pouvoir se dispenser d'efforts et que la vague répétition de quelques formules suffira pour résoudre des questions sociales. Mais cet effort mental suppose aussi un effort moral, du dévouement social et une digne conduite personnelle ; sans cela rien de possible. Les véritables améliorations ne sont jamais gratuitement concédées ; elles se conquièrent par un effort continu d'amélioration mentale et morale. C'est lent, mais décisif; c'est un rude chemin, comme dit Dante, mais il mène au but. Il ne faut pas que le prolétariat se laisse affadir par la conception d'une marche aisée. Les grands résultats sociaux s'obtiennent par la continuité des efforts ; d'autant plus que le prolétariat ne peut améliorer sa situation que par des efforts collectifs, les autres ne produisant qu'un déclassement, plus ou moins utile ou plus ou moins nuisible, mais qui, en définitive, ne résout pas le problème social. La solution qui consiste à dire, qu'après tout chacun peut devenir millionnaire, est bien démodée ; au fond c'est une mauvaise plaisanterie.

Ceci nous conduit à indiquer un second point absolument nécessaire pour que l'action prolétarienne puisse devenir efficace, parce qu'elle reposera alors sur la base inébranlable de la réalité sociale et historique : c'est l'acceptation de la distinction capitale entre le prolétariat et le patronat. Sans cela rien de fait ; l'action prolétarienne se réduira, comme cela a lieu maintenant, à des luttes stériles, à des divagations et à des déclamations

constantes sur les défauts du patronat, en oubliant toujours ceux du prolétariat. En outre, ces déclamations ne démontrent nullement que des directeurs élus et révocables vaudraient mieux que les directeurs imposés par la nature des choses, et par la fatalité essentielle de l'ordre social et des conditions de la nature humaine elle-même. Je dis que ce sont des déclamations, parce-que, en signalant d'une manière absolue les abus, on ne voit pas qu'il y en a qui tiennent au fond même de notre nature et qu'ils ne peuvent être qu'améliorés et jamais supprimés, sinon l'on détruirait la chose elle-même. La considération prépondérante de la vie de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité peut seule poser les bases des devoirs réciproques du patronat et du prolétariat. Il faut que le prolétariat reconnaisse nettement que, sans l'énergie persistante et une certaine âpreté économique du patron, les capitaux ne se formeraient pas ou seraient misérablement et indignement gaspillés. Cette distinction nécessaire doit donc être admise comme un principe fondamental sur lequel le prolétariat devra s'appuyer pour organiser son action modificatrice, dans le but d'une amélioration progressive de son sort, en s'en rendant, par son perfectionnement personnel et collectif, de plus en plus digne.

Ceci nous conduit à une troisième considération. Le prolétariat acceptant la distinction fondamentale avec le patronat, doit chercher à améliorer son sort en prenant pour base cette distinction. Pour cela, il faut donc qu'il organise, non pas la lutte, — celle-ci ne doit être que très exceptionnelle par la grève, — mais bien la discussion et la conciliation avec le patronat sur la base, non seulement de leurs intérêts, mais aussi de leurs devoirs réciproques. Mais si le patronat est, grâce au capital, une force concentrée, le prolétariat est une force dispersée, qui ne peut avoir d'efficacité qu'en se coordonnant; de là, le rôle des syndicats.

Les syndicats sont le procédé par lequel le prolétariat peut devenir une véritable force dans les discussions avec

le patronat, sur le terrain, bien entendu, de la conciliation et non pas de la lutte, quoique les luttes ne soient jamais absolument évitables. En outre, il faut considérer que les syndicats sont un excellent moyen de culture politique pour les prolétaires vraiment bien doués; pourvu qu'il soit bien entendu que ce ne soit pas un moyen de devenir député en exploitant de vagues déclamations révolutionnaires. Les discussions des intérêts précis entre patrons et ouvriers, sur un terrain bien déterminé, pour arriver à une entente acceptable des deux parts, exigent et par suite développent le bon sens, la mesure, l'appréciation exacte des réalités, et aussi cette souplesse d'esprit qui se combine si bien avec la véritable fermeté, qui est si éloignée de la violence. En outre encore, les relations inévitables des patrons et ouvriers, qui finiront par se combiner plus ou moins avec les pouvoirs politiques, agrandiront le cercle de l'expérience politique des ouvriers vraiment bien doués, et permettront quelquefois aux pouvoirs publics des choix véritablement heureux; pourvu que le déclassement soit toujours sévèrement exclu et rigoureusement supprimé par la volonté prolétarienne.

Mais il est évident que le prolétariat ne doit jamais oublier l'intime solidarité de tous les intérêts prolétariens. Le patronat est nécessairement à un point de vue spécial; c'est là sa force, sa destination, mais aussi son danger. Le prolétariat, au contraire, ne peut avoir d'effets utiles et efficaces qu'en restant à un point de vue général. Il s'abaisse dès qu'il devient spécial, en dehors de la stricte exécution de son travail normal. De là la nécessité des relations des divers syndicats; de là aussi l'utilité, pourvu qu'on n'en abuse point, de ces congrès où les questions générales sont traitées en rapport avec l'ensemble des intérêts de la patrie et de ceux la civilisation universelle.

Mais pour qu'une entente entre le patronat et le prolétariat soit possible, il ne suffit pas que la distinction entre ces deux éléments de l'organisme industriel soit

acceptée ; il faut encore que l'on arrive à l'adoption de certains principes communs, qui soient comme la lumière qui éclairera les discussions spéciales et un moyen général de ralliement. Il faut pour cela qu'on arrive à se mettre d'accord sur le caractère général de la richesse comme du travail. Qu'on me permette de reproduire ici des formules que j'ai introduites il y a déjà plus de trente ans et publiées, et dont la destination a toujours été de donner, au point de vue intellectuel et moral, un caractère social à la richesse ; en d'autres termes et pour conserver mon expression, de les *socialiser*. Voici ces deux principes : « 1° La richesse est sociale dans sa source et doit l'être dans sa destination, en recevant néanmoins une appropriation personnelle pour être employée avec une digne indépendance au service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. » — « 2° Le travail est social dans sa source et doit l'être dans sa destination. »

Il semble, dans ces deux formules, que je ne fasse pas la part à la personnalité, mais il est bien entendu que c'est là un élément capital de tout progrès comme de toute équité. Et c'est parce que les êtres collectifs sont formés d'êtres indépendants et libres, que l'évolution de notre espèce peut vraiment s'accomplir ; c'en est la caractéristique supérieure.

Ainsi donc le travail et la richesse assurent l'indépendance personnelle. Ils en sont la condition, mais cela ne doit pas faire oublier, qu'en définitive, nous vivons par la Famille, la Patrie et l'Humanité et que, par conséquent, dans une certaine mesure, nous devons vivre pour elles. Sans ce point de vue, on serait conduit, par des considérations d'intérêt personnel ou de corporation, aux plus déplorables aberrations ; car il y a toujours danger à méconnaître la solidarité effective qui existe, et dans laquelle les personnalités doivent se mouvoir. Mais le problème social ainsi conçu exige, dans le prolétariat, une immense transformation ; il faut que le prolétariat devienne essentiellement conservateur, qu'il devienne la base essentielle de l'ordre. Le caractère révolutionnaire

n'est qu'une anomalie transitoire; la stabilité est son intérêt essentiel comme celui de la société.

Il faut d'abord qu'il admette le grand principe : aucune mesure immédiate ne peut être radicale, principe évident de soi-même; car, pour qu'une mesure soit vraiment radicale, il faut que les convictions soient déjà transformées. Or, le cerveau n'évolue qu'avec une très grande lenteur et la loi de l'inertie domine à un haut degré les cellules cérébrales. En outre, l'extension même et la complication des relations sociales augmentent la lenteur nécessaire des transformations. Ce qui a quelquefois trompé, c'est le cas de la Révolution française, où il semble qu'une transformation sociale s'est accomplie en un tour de main. Mais l'on ne fait pas attention que cette transformation était préparée par tout un siècle de discussion et de propagande, et que les idées que 89 a mises en pratique étaient dans toutes les têtes lorsqu'on les a fait passer dans la législation. Réciproquement toutes celles qui n'étaient pas suffisamment élaborées ont conduit à des résultats qui n'ont pas duré.

Mais le préjugé capital dont le prolétariat doit se dégager, c'est la disposition, acquise par deux siècles de critique, à regarder le gouvernement comme l'ennemi et à le critiquer sans cesse. Le prolétariat doit devenir résolument gouvernemental; il doit appuyer énergiquement le gouvernement, pousser à sa stabilité et savoir supporter ses imperfections inévitables. Et quand je dis le gouvernement, je parle du pouvoir central, c'est-à-dire de la présidence et du ministériat, et non point des assemblées, dont la fonction est de surveillance bien plus que d'initiative. Il faut qu'il se dégage enfin du vieux préjugé de la métaphysique révolutionnaire, d'après lequel un pouvoir est d'autant plus légitime et d'autant plus convenable qu'il est plus directement nommé par le peuple. La légitimité sociale résulte essentiellement de la meilleure adaptation de l'organe à la fonction.

Mais il y a une autre stabilité que celle du gouvernement que le prolétariat doit appuyer, c'est la stabilité de

l'équilibre économique. Il y a longtemps que je poursuis cette campagne avec mes confrères positivistes; nous luttons depuis de longues années pour remonter un courant funeste. Le chômage imprévu, car c'est celui-là seul qui est grave, résulte surtout de ce besoin incessant de changement, que l'on provoque par les procédés souvent les plus blâmables, et qui pousse à une instabilité constante des situations comme des habitudes. Or, le chômage est l'un des éléments les plus dangereux du problème économique. C'est la perturbation de l'équilibre économique qui nuit le plus à la saine existence du prolétariat, outre que, pour le patronat, si elle sert à quelques-uns des patrons, elle nuit au plus grand nombre.

En outre, ces changements continuels, constamment provoqués, produisent un gaspillage effréné des capitaux, en même temps qu'un gaspillage effréné du travail. Or, le capital et le travail sont les deux seules ressources dont dispose l'homme pour la satisfaction de ses besoins. Ces changements produisent des déplacements de population qui créent des situations artificielles, qui, à leur tour, obligent à en créer d'autres pour remédier aux premiers inconvénients, qui résultaient eux-mêmes d'une modification trop artificielle substituée à la modification lente et spontanée qui résulte de la nature des choses. La transformation de Paris, conçue d'une manière si monstrueusement dévergondée, en est un frappant exemple. Les intérêts du moment, et pour un groupe déterminé de prolétaires, sont satisfaits aux dépens des intérêts de la nation elle-même. C'est là le point le plus capital à faire prévaloir. Je ne me dissimule pas l'intensité du courant qu'a produit la diffusion de la vague notion de progrès, ni les immenses intérêts personnels qui s'y lient et dont un journalisme fatal est surtout l'organe; mais il y a pour le prolétariat un intérêt de premier ordre à le remonter. Pas de solution du problème social sans cela. C'est ce grand but que poursuivra surtout l'association des prolétaires et des philosophes.

En un mot, le prolétariat doit devenir résolûment conservateur. C'est là le grand problème à résoudre. Il faut qu'il comprenne enfin que *le progrès n'est que le développement de l'ordre.*

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 22 mars 1890
(25 Aristote 102).

AUGUSTE COMTE EN ANGLETERRE (1)

Sous cette désignation *Auguste Comte en Angleterre*, je me propose simplement d'exposer l'introduction de la Philosophie positive dans notre pays, et de rendre compte des appréciations qui en ont été données par nos meilleurs penseurs et nos plus illustres savants. Nous n'ignorons pas que, de même qu'il y a eu des héros avant Agamemnon, il y a eu des penseurs scientifiques et positivistes qui ont raisonné sur l'homme et sur le monde bien avant la naissance d'Aug. Comte. Le fondateur du Positivisme a lui-même apprécié, à leur juste valeur, les services de ses précurseurs de tous les temps et de tous les pays. Et il n'y a probablement pas un seul Anglais qui ait mieux compris que lui et davantage estimé les écrits de Locke, de Hobbes, de Hume, de Ferguson et de Gibbon, pour ne citer que ceux-là, et de beaucoup d'autres écrivains anglais, leurs égaux ou leurs inférieurs. Si Comte s'est jamais trompé, c'est en exagérant la valeur des ouvrages des autres penseurs. Bien souvent, il a embelli et ennobli leurs pensées de différentes manières, et il leur a attribué des idées généreuses et grandioses qu'ils avaient seulement à peine entrevues, mais qu'ils n'avaient pas pu exprimer ; cette générosité envers les ancêtres est une des qualités de notre maître qui lui font le plus d'honneur et dont l'exemple ne peut que nous être profitable. Il avait jugé aussi le mérite des savants et des philosophes de son temps, mais on ne peut pas dire qu'il en pensait beaucoup de bien. Aussi, par esprit de vengeance, ceux-ci firent-ils tout leur pos-

(1) Rédaction d'une Conférence faite par le Dr Kaines à la *Société positiviste du Nord de Londres*, le 29 avril 1888. Traduction par Paul Descours.

sible pour le faire mourir de faim en lui enlevant les places qu'il occupait, sous le monstrueux prétexte qu'il n'avait pas assez de talent pour les remplir. *L'odium scientificum* avait pris la place de *l'odium theologicum.* Cependant Comte, plus que qui que ce soit, a toujours reconnu la valeur des vrais penseurs et les a toujours convenablement appréciés; jamais il ne s'est servi des travaux de ses prédécesseurs sans reconnaître et même sans exagérer ce qu'il leur devait. Au contraire, Herbert Spencer, qui a tant emprunté à Comte, fait tout son possible pour nier qu'il lui ait jamais rien pris. Mais il est facile de voir où est la vérité, et nos successeurs ne se méprendront pas sur l'étendue des emprunts qu'il a faits à Comte. La postérité juge, en effet, en dernier ressort et réforme bien des jugements; elle a rendu à Hipparque ce que Ptolémée lui avait pris, à Colomb la gloire que s'était arrogée Amérigo Vespucci, à Jouffroy ce que ses contemporains avaient donné à Fulton, à la Convention l'honneur que s'était attribué Bonaparte, et elle rendra justice à Comte en montrant tout ce que Spencer lui a dérobé. D'ailleurs tous les penseurs doivent naturellement beaucoup à leurs prédécesseurs, et les emprunts se font quelquefois inconsciemment; il faut s'y attendre, et ne pas trop y trouver à redire. La vie est trop courte pour nous permettre de reconnaître combien nous devons à autrui. Nous ne pouvons qu'être pleins de gratitude en recevant les bienfaits que les dieux nous donnent. Rappelons-nous les paroles du Pickwick de Dickens à ce sujet : « Bien des auteurs sont vraiment dans leur tort lorsqu'ils ne veulent pas reconnaître qu'ils doivent à d'autres une grande partie de ce qu'ils ont de meilleur. » Quoi qu'il en soit, je montrerai une autre fois tout ce que Spencer doit à Comte, et pour aujourd'hui, je me bornerai à ajouter que les éléments métaphysique et théologique de la philosophie de Spencer sont bien à lui, et qu'il ne les a pas empruntés à Comte. Si ces spéculations ont quelque mérite, celui-ci appartient entièrement à Herbert Spencer. Il m'a semblé nécessaire de dire ces

quelques mots, car beaucoup de ce que les Anglais prennent pour la philosophie de Spencer, est réellement la philosophie de Comte. Il y a même des positivistes qui pensent que Spencer rend service à Comte en rendant la Philosophie positive plus populaire, et en la faisant comprendre du public. C'est possible. Il est incontestable qu'il y a des gens qui aiment mieux accepter la vérité des mains de Spencer que de celles de Comte ; c'est peu honorable pour eux, mais c'est ainsi. Et leurs semblables en Angleterre préfèrent rendre honneur à ceux qui ne le méritent pas. La vanité nationale joue dans ces questions un rôle déplorable ; comme par exemple, lorsque la Société royale honora Sir Isaac Newton pour une découverte qui était vraiment celle de Leibnitz, car la doctrine du calcul infinitésimal vient avant celle des fluxions qui en est *l'alter ego* ou l'équivalent.

En résumé, il y avait, je le répète, des penseurs positivistes avant Comte Ce qui est nouveau dans le Positivisme, c'est non seulement la découverte des lois sociologiques faite par Comte, mais aussi l'application de la méthode positiviste à toutes les sciences, et la fondation des sciences sociales et morales sur une base démontrable. On avait bien eu déjà quelque idée de ces deux sciences Les grands penseurs du XVIII[e] siècle, Turgot, Condorcet, et Kant en avaient accumulé les matériaux et avaient eu la vision, pour ainsi dire, des plans des nouveaux édifices. Mais c'était tout. Lorsque Comte surgit, ce qui n'était que vague devint tout à coup très clair, ce qui « avait été semé par la faiblesse, fut récolté par les forts. » On put distinguer la marche des âges. On vit l'ordre et le progrès, là où personne ne croyait les trouver, et on découvrit l'Humanité dans tout l'éclat de sa merveilleuse beauté. Le passé fut expliqué, et l'importance du présent qui, suivant l'expression de Leibnitz contient l'avenir, fut mise en relief. La *Politique positive* fut édifiée sur la base fournie par la *Philosophie positive;* l'intelligence devint systématique, afin que la vie et le devoir puissent être organisés sur une base rationnelle et altruiste. Tout

lecteur impartial de Comte devra convenir que le but final et principal de son existence a été de rendre la vie de l'homme plus noble et plus morale, par la bienfaisante influence d'une religion purement et simplement humaine. L'œuvre de Comte a été, suivant la belle expression d'Alfred de Vigny : « Une pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mûr. »

Auguste Comte naquit en 1798, et c'est à l'âge de vingt-quatre ans qu'il découvrit ses deux lois sociologiques : *1° la loi des trois états ; 2° la classification des sciences ;* découvertes dont J. S. Mill a pu dire : « la systématisation » extraordinaire accomplie par Comte, de la philosophie » des sciences qui vont de la mathématique à la biologie, » était suffisante, aux yeux de tous les hommes compé- » tents, pour l'apprécier, et pour le faire reconnaître » comme un des principaux penseurs de son siècle, » même s'il n'avait jamais écrit rien d'autre. »

Ses premiers ouvrages, qui contiennent les principes de toutes ses autres découvertes et constructions, furent publiés de 1819 à 1828, c'est-à-dire entre 21 et 30 ans. En 1830, il publia le premier volume de la *Philosophie positive*, dans lequel il proclamait la *loi des trois états :* que toutes nos idées passent par trois états, théologique, métaphysique, et positif; et comme corollaire, que les sciences ont passé par ces états dans l'ordre de leur développement historique, de la plus simple, la mathématique, à la plus complexe, la Sociologie, et d'après le principe de leur généralité décroissante et de leur plus grande spécialité. La plus complexe des sciences s'est développée la dernière dans l'ordre du développement historique, parce qu'elle a été entravée plus longtemps par des liens théologiques et métaphysiques dont elle a à peine réussi à se dégager de nos jours. En 1835, il publia un second volume de cet ouvrage; le troisième parut en 1838, lorsqu'il avait quarante ans. Je n'ai pas le temps de raconter aujourd'hui les difficultés qu'il eut à surmonter pour la publication de ces volumes, j'en parlerai une autre fois.

A. Bain nous apprend, qu'en 1836, le professeur Wheatstone acheta les deux premiers volumes à Paris et les donna à sir David Brewster, qui en publia une longue appréciation remplie d'éloges dans la *Revue d'Edimbourg.* En laissant de côté les critiques théologiques que Brewster a formulées contre Comte, et qui n'ont aucun intérêt, la théologie ayant produit beaucoup de querelles et n'ayant guère produit autre chose, voici en quels termes Brewster exprime son opinion sur le talent d'A. Comte, en 1838 : « C'est un ouvrage d'une science pro- » fonde. Le raisonnement en est très fort et il témoigne » d'une intelligence très remarquable. — Nous aurions » voulu montrer au lecteur la manière dont l'auteur » traite ces sujets difficiles et si intéressants, lui faire » voir son éloquence simple mais puissante, lui faire » sentir son admiration enthousiaste de la puissance » intellectuelle, lui montrer sa vérité comme historien, » son impartialité comme juge et lui prouver à quel » point il est exempt de toute vanité nationale et person- » nelle. Le lecteur voit qu'un guide sûr et fidèle le con- » duit à travers le labyrinthe des découvertes astrono- » miques, et que son conducteur en a tracé les sentiers » et éclairé l'obscurité. Le philosophe qui a vieilli dans » l'étude de la science ne peut que désirer de trouver » un tel homme comme historien pour décrire ses tra- » vaux, et le choisir comme arbitre pour en juger la » valeur. » *(Revue d'Edimbourg* de 1838, vol. 67, p. 292.)

Telle est l'opinion de Brewster sur l'ouvrage de Comte. Nous allons maintenant reproduire ce qu'il dit à propos de chaque partie, en regrettant de ne pouvoir faire que de courtes citations.

A propos de la *loi des trois états :* « M. Comte démon- » trera sa loi fondamentale et parlera des résultats qui » en découlent, dans le chapitre où il traitera de la » physique solaire, mais nous n'éprouvons aucune diffi- » culté pour en admettre la vérité dans un sens général. » Les termes dans lesquels il l'énonce pourront peut-être » blesser le lecteur anglais, et l'engageront peut-être à

» la rejeter. Mais si on étudie l'histoire des commence-
» ments de la science, on sera forcé d'en reconnaître la
» vérité et l'importance. Lorsqu'on voit comment la
» science est parvenue peu à peu à la position qu'elle
» occupe maintenant, on doit convenir que l'étude de
» son histoire indiquera quels seront ses progrès dans
» l'avenir. On pourra ainsi, peut-être, trouver des règles
» sûres, sinon infaillibles, pour conduire l'esprit à la
» recherche de la vérité. » (*Id.*, p. 280-281.)

A propos des *découvertes mathématiques :* « Après avoir
» fait ces observations admirables sur la doctrine et
» l'application de l'analyse mathématique, dont nous
» n'avons pu rendre compte qu'imparfaitement et briè-
» vement, M. Comte donne des détails sur l'histoire et
» l'état actuel des différentes branches de la mathématique,
» suivant ici l'ordre que nous avons déjà indiqué. Mais
» bien que nous eussions désiré donner à nos lecteurs
» quelques exemples des beaux raisonnements et des
» généralisations admirables qui distinguent cette partie
» de l'ouvrage, nous n'avons pas de place pour le faire,
» et il nous faut parler des sciences plus populaires de
» l'astronomie et la physique. » (*Id.*, p. 290.)

A propos du *Système solaire :* « Ces idées, sur l'origine
» et la destinée des différents systèmes des mondes qui
» remplissent l'immensité de l'espace, sont très neuves et
» très vraies. Elles intéressent notre imagination par leur
» grandeur, et notre raison par les principes sévères de
» la science sur laquelle elles reposent. L'esprit sent qu'il
» lui a été donné de voir en vision l'histoire du passé et
» de l'avenir de l'univers. » (*Id.* p. 301.) — « Le torrent de
» son éloquence poursuit son cours, et le lecteur le suit
» avec délices en parcourant l'un des plus beaux aperçus
» de la vérité astronomique qui aient jamais été com-
» posés. » (*Id.* p. 291.)

Ces extraits indiquent quelle était la haute opinion que s'était formée Brewster de la valeur et de la méthode d'Auguste Comte, après avoir lu les deux premiers volumes de la *Philosophie positive*. Vers la même époque, John-

Stuart Mill composait son bel ouvrage sur la *Logique* — ouvrage qui a tant contribué à faire prévaloir l'enseignement positiviste, par l'emploi qui y est fait de la méthode positive — livre qui a instruit et qui instruit encore des milliers de nos concitoyens. Voici ce que dit à ce propos M. le professeur Bain :

J.-S. Mill et la Philosophie positive (les deux premiers volumes). « Mill apprit l'existence des deux volumes parus » vers la fin de 1837, alors qu'il avait déjà commencé à » écrire la partie de sa *Logique*, qui traite de l'Induction. » On peut voir dans son *Autobiographie* (p. 210-4), l'effet » que produisit sur lui la *Philosophie positive* dont il lut » avidemment les volumes à mesure qu'ils parurent. » Mais on n'y perçoit pas suffisamment l'influence que » Comte exerça sur lui, ni quelle était l'estime et l'affec- » tion qu'il lui temoigna pendant les cinq années qu'il » correspondit avec lui (1841-46). Mill me parla souvent » de Comte dans nos entretiens de l'été de 1842, mais il ne » me donna pas une idée très claire de la nature de son » mérite. Parmi ses amis de cette époque, se trouvait » William Smith, qui vient de mourir dernièrement, au- » teur de *Thundale* et d'autres ouvrages. C'était un » disciple des deux Mill qui écrivait pour les revues. Il » rendit compte de la *Philosophie positive* dans le *Black-* » *wood* (mars 1843) et dans son compte-rendu il donna des » extraits très bien choisis. Ce fut de cette manière que » j'appris à connaître Comte. Je fus surtout frappé par ses » remarques judicieuses sur l'état métaphysique et l'état » positif. » (A. Bain. *J.-S. Mill*, p. 70-1.)

On peut voir ce que Mill pensait des autres écrits de Comte dans son ouvrage sur *Auguste Comte et le Positivisme*, publié en 1866. Dans son *Autobiographie* et ses *Trois Essais sur la Religion*, Mill a critiqué avec beaucoup de franchise et de sévérité les ouvrages de Comte ; mais M. le docteur Bridges a répondu à ces critiques si bien et si complètement, qu'il ne reste plus rien à dire à ce sujet. Toutefois, Mill estimait beaucoup la Religion de l'Humanité et il en a parlé avec une éloquence et une vigueur

qui ne lui étaient pas habituelles. Il la considérait non seulement comme une religion très sensée, mais aussi comme étant moins égoïste que toutes les religions qui l'avaient précédée. Il ajoutait que les chrétiens pouvaient y apprendre beaucoup, s'ils en avaient envie. L'unité de la vie et de la doctrine de Comte qui avait été mise en doute par J.-S. Mill a été démontrée par le docteur Bridges et le docteur Tulloch, qui, comme nous le verrons tout à l'heure, avec d'autres critiques théologiques, considèrent que cette unité ne demande pas beaucoup de preuves.

Le professeur Bain a clairement montré ce qu'il pense de Comte. Voici ce que dit ce penseur et philosophe éminent de la Statique et de la Dynamique sociales de Comte : « Je lus l'ouvrage moi-même, durant l'été de 1843. J'étais » à Londres comme auparavant, et je pouvais causer avec » Mill. Nous discutâmes l'ouvrage, chapitre par chapitre, » jusqu'au dernier volume, que je n'avais pas encore » commencé lorsque je quittais Londres. Nous avions à » peu près la même opinion sur sa valeur et sur ses » défauts. Les erreurs étaient secondaires et susceptibles » d'être corrigées par des spécialistes mieux renseignés » sur les points particuliers que Comte, mais le système » était sans faute. On pouvait voir d'un coup d'œil combien la classification des sciences était plus claire. » La double manière, dont chaque science était basée » sur la précédente, d'abord pour la doctrine puis pour » la méthode, montrait une grande supériorité sur la » stérilité ordinaire des classifications scientifiques. Mill » avait déjà admis la grande distinction établie par Comte » entre la statique sociale et la dynamique sociale, et il » l'avait adoptée pour sa *Logique*. Je fus encore plus ravi » que lui, en considérant quelle serait la valeur de cette » distinction comme pouvant servir à l'analyse. Comte, » suivant son plan de projeter les idées de chaque science » fondamentale dans la suivante, avait pris la différence » dans la mécanique abstraite et l'avait appliquée d'abord » en biologie où elle montrait le contraste entre l'anatomie

» et la physiologie, structure et fonction, puis il l'applique » à la sociologie et montre la différence entre l'Ordre et le » Progrès. Je dois dire que je ne crois pas les trois cas » semblables ; cependant la loi est d'une grande valeur en » sociologie et la séparation par Comte des deux intérêts » — ordre social et progrès social — rend le problème » plus simple, et montre un grand progrès sur la philo- » sophie historique et politique de ses prédécesseurs et de » ses contemporains. Il a examiné brièvement la statique » sociale, quand on pense à la grandeur du sujet, mais il a » indiqué très bien quel est son sujet. La dynamique » sociale lui a permis d'appliquer sa théorie des *trois* » *états* et de faire une grande esquisse du développement » historique de l'Humanité. Ici, il offre un vaste champ à » la critique, mais cependant, quoi qu'on puisse formuler » de nombreuses critiques sur son interprétation de l'his- » toire, il est très extraordinaire de voir combien de faits » sont d'accord avec ses formules. Mill, comme on peut » voir dans sa *Logique* (livre 6, c. 10), accepta la loi des » *trois états* comme une partie essentielle de la méthode » historique de Comte. Il adopta aussi et commenta sa » méthode dans le chapitre sur la Logique en sociologie. » La différence entre la statique et la dynamique fut » conservée par Mill dans son « *Economie Politique*. » Il » s'en servit aussi dans son « *Gouvernement Représen-* » *tatif,* » et s'il avait écrit un ouvrage complet sur la » Sociologie, il en aurait certainement fait la base de son » travail, selon l'exemple de Comte. » (Bain, *J. S. Mill*, p. 71-3.)

Il est digne de remarque que la différence si pleine de lumière et de profondeur entre la statique sociale et la dynamique sociale captive des penseurs comme J. S. Mill et A. Bain qui, par leurs connaissances philosophiques et leur méthode, étaient très compétents pour juger de sa grande valeur. Herbert Spencer aussi apprécia si bien la grande valeur de cette différence, qu'il se l'appropria tranquillement et sans bruit, bien des années après, lorsqu'il publia sa *Statique Sociale*, en 1851.

A la même époque, George-Henry Lewes « le jeune Helleniste » comme l'appelle Comte, publiait son *Histoire biographique de la Philosophie*, éditée en quatre petits volumes par Charles Knight en 1845, qui a tant fait pour la cause de l'éducation populaire. Cette histoire contient un aperçu de la philosophie de Thalès à Comte. On en vendit, à ce que l'on m'a dit, 45,000 exemplaires, et sans frais de réclame. Son influence a été immense, et des éditions ont été publiées et vendues aux générations suivantes de lecteurs qui ne connaissaient pas la première édition. L'ouvrage forme maintenant un traité en deux gros volumes dont on a déjà publié quatre éditions. Les quatre petits volumes sont pleins de vigueur et de bon sens. L'auteur y démontre la futilité de la théologie et de la métaphysique. Partout il y montre la supériorité de la méthode positive. Le dernier chapitre est consacré à Comte, et l'admiration de Lewes pour le fondateur de la Philosophie positive y éclate à chaque page et rend cet ouvrage très supérieur aux manuels ordinaires de philosophie.

En outre, Lewes fit tout son possible pour familiariser l'esprit anglais avec les ouvrages de Comte. Il était rédacteur en chef du *Leader*, un journal hebdomadaire, de 1849 à 1854 quand il cessa de paraître. Il y publia dans les derniers temps une série d'articles qui furent plus tard réunis en un volume et édités par Bohn (dans sa Bibliothèque scientifique) en 1853, sous le titre « *La Philosophie des Sciences par Comte.* Je citerai les premières lignes de ce livre. Ceux qui connaissent l'auteur, qui savent quels étaient sa valeur, son érudition, son talent, son intelligence, attacheront une grande valeur à l'opinion d'un tel homme. On verra en même temps par là, que Comte était considéré comme un grand homme par des esprits aussi différents que Brewster, Mill, Bain et Lewes.

« A la fin de l'*Histoire Biographique de la Philosophie*,
» après avoir parcouru la grande époque de la spécula-
» tion, j'ai essayé en quelques mots de montrer quelle

» était la position occupée par Auguste Comte, le plus
» grand penseur des temps modernes, l'homme dont
» la doctrine est aussi importante pour le dix-neuvième
» siècle qu'a été celle de Bacon pour le dix-septième et
» le dix-huitième siècle. Quoique cette esquisse fût
» imparfaite et trop courte, renfermée qu'elle était dans
» les limites étroites d'un dernier chapitre, cependant
» elle n'a pas été sans produire son effet. Elle a conduit
» des lecteurs à étudier les ouvrages d'Auguste Comte,
» et il faut espérer qu'il se trouvera des lecteurs pour
» lire cette analyse plus complète et plus détaillée de la
» *Philosophie positive*. J'ai pu enfin accomplir ce que
» j'avais ardemment désiré pendant longtemps, car l'un
» des plus nobles instincts de notre nature est celui
» qui nous pousse, lorsque nous avons conscience de la
» gloire et de la puissance d'une vraie doctrine, à essayer
» avec ardeur de la faire partager par d'autres. Toute
» propagande est religieuse, c'est un devoir humain et
» un instinct social de répandre avec conviction toute
» vérité que notre esprit nous fait connaître. Sans cela,
» pourquoi irions-nous déranger la tranquillité des sots,
» en leur démontrant l'absurdité de leurs doctrines?
» Pourquoi se faire haïr et détester de ceux qu'on atta-
» que? Je dois trop à Auguste Comte, qui m'a conduit à
» travers les labeurs de la vie, et m'a donné la foi qui
» soutient et que la spéculation m'avait fait perdre, pour
» ne pas désirer que d'autres subissent son influence.
» Pendant dix années j'ai profité de sa sagesse, il a
» modifié toute ma vie mentale, et je ne puis trouver des
» paroles pour exprimer toute ma gratitude. » (G.-H. Lewes. *Philosophie des Sciences*, p. 1-2.)

En 1853, Miss Martineau publia sa traduction abrégée de la *Philosophie positive* de Comte. Les frais avaient été couverts par le généreux don de 500 livres de M. Lombe, et la publication avait été entreprise par l'éditeur Chapman. L'ouvrage de Miss Martineau fut très bien fait, et elle partagea les bénéfices avec Comte. Celui-ci attachait tant de valeur à sa condensation, qu'il l'a placée dans la

Bibliothèque positiviste, de préférence à son ouvrage original en six volumes. Le travail de Miss Martineau a été traduit en français. La seconde édition de l'édition anglaise est éditée par MM. Trübner, et a rendu de grands services à tous ceux qui veulent étudier le Positivisme : bien des positivistes ont été convertis par cet ouvrage. Je vais citer quelques mots de l'*Autobiographie* de Miss Martineau, qui décrit ce qu'elle a ressenti en traduisant l'ouvrage, et je ferai aussi quelques citations de la préface de sa traduction. Toutes ces citations ont pour but de montrer combien elle estimait la Philosophie positive pour ses avantages moraux et intellectuels. Ce témoignage, émanant d'une femme, paraîtra particulièrement précieux.

La traduction de Comte par Miss Martineau. — « Je » trouve dans mon journal des expressions pleines de » joie au sujet de mon travail. Pendant tout le temps que » je m'en suis occupée, j'ai souvent pensé, et j'ai confié » souvent à d'autres personnes, que je ne croyais pas » pouvoir éprouver jamais une aussi grande joie et res- » sentir une aussi grande satisfaction, dussè-je vivre et » travailler encore pendant vingt ans. C'est une grande » fête que de parcourir une si vaste étendue de connais- » sances, et c'en est une plus grande encore de voir l'ap- » plication constante des principes. Mon travail fut pour » moi une bénédiction. Il me fortifia, me fit trouver une » base inébranlable dans bien des choses. J'appris beau- » coup de choses que je n'aurais jamais sues, et je me » ressouvins de beaucoup d'autres dont je ne me serais » jamais rappelée. L'enthousiasme caché de Comte, sa » sensibilité philosophique, sa candeur, la grandeur de » son savoir, sa profonde sympathie produisirent un » grand effet sur moi. En traduisant bien des pages, » j'avais les larmes aux yeux, et bien des fois je fus prise » du désir de pouvoir communiquer à un autre disciple » les généreux sentiments que me suggéraient mon » auteur. » (*Autobiographie de Miss Martineau.* Vol. II, p. 390.)

Extraits de la préface de la traduction de Miss Martineau :

« Pour tous ceux qui ont étudié le grand ouvrage de
» Comte, il est évident que tous les penseurs qui ont élargi
» le champ de nos connaissances, depuis plusieurs années,
» ont lu et apprécié la Philosophie Positive et en ont fait
» usage. Tous l'auraient reconnu, s'ils n'avaient eu peur
» d'offenser les préjugés de la société dans laquelle ils
» vivent. Partout où nous regardons, nous voyons que
» les idées de Comte sont à la surface et que les juges
» compétents reconnaissent en silence qu'elles forment
» la base de la systématisation de nos connaissances.
» (P. 3) — « Avant la fin de ce siècle, la société recon-
» naîtra que cet ouvrage est l'un des plus beaux de notre
» époque, et le nom de l'auteur sera classé parmi ceux
» des grands hommes qui ont le plus illustré l'Humanité.
» Mais il ne me semble ni juste, ni équitable de ne
» reconnaître la grandeur de son auteur que lorsqu'il aura
» cessé de vivre, et je trouve qu'il y a de l'ingratitude à
» garder le silence sur les bienfaits que nous acceptons
» de lui. L'ouvrage de Comte mettra fin à des spécula-
» tions malsaines, à des doutes dégradants, et au malaise
» intellectuel et moral. Une connaissance approfondie
» de cet ouvrage fera beaucoup pour mettre fin à l'anar-
» chie populaire et sectaire de notre pays ; elle aidera
» bien plus à amener ce résultat que tous les remèdes
» qui ont été proposés. (P. 6, 7.) — Comme M. Comte
» montre que la théologie et la métaphysique doivent
» inévitablement disparaître, il est naturel que les
» théologiens et les métaphysiciens détestent, redoutent
» et dénigrent son ouvrage, mais ils ne peuvent être ses
» juges. (P. 10.) — Tous ceux qui savent combien il est
» difficile d'obtenir que la réalité prenne la place d'un
» rêve, et combien il faut de temps pour que la vérité
» soit enfin aperçue dans toute la splendeur de sa beauté,
» et pour que le rêve disparaisse dans la nuit, appré-
» cieront autant la grandeur morale de l'ouvrage, que
» l'intelligence transcendente qui y est déployée. Nous y
» verrons, que nos maux viennent de la bassesse de notre

» but, de l'égoïsme de nos passions, et de la profondeur » de notre ignorance. Nous pouvons leur opposer le » spectacle réconfortant de la beauté et de la gloire des » lois éternelles, la douce sérénité, le courage valeureux » et la noble résignation qui sont la conséquence natu- » relle des travaux si purs, et des buts si grandioses de » la Philosophie Positive. »

J'ai déjà parlé de l'appréciation de l'ouvrage de Comte par le docteur Tulloch dans la *Revue d'Edimbourg* de 1861. Je choisis deux citations à l'appui de ce que j'ai avancé :

« La grandeur du fondateur du Positivisme ne résulte » pas seulement de ce qu'il a construit un système de » philosophie et de politique, mais aussi de ce qu'il a » fourni les vrais principes de leur réorganisation. Il a » voulu fonder la politique sur la science démontrée. » C'est en ceci que Comte prétendait être un réforma- » teur. Il a montré que tous les socialistes modernes sont » dans l'erreur, lorsqu'ils veulent régler la société sans » avoir auparavant modifié les opinions.

» Le Positivisme, quoi qu'il puisse être divisé en deux » parties, est cependant un système complet. On peut en » prendre certaines parties et en laisser d'autres, mais » alors on détruit l'œuvre du maître. A. Comte peut » se glorifier d'avoir donné un caractère organique et » synthétique à tout son système. On ne peut vrai- » ment l'apprécier que lorsqu'on le considère tel qu'il » voulait qu'il fût étudié. — Nous allons considérer son » système surtout sous son aspect intellectuel. Sans cela, » on ne peut le comprendre ni apprécier l'influence » extraordinaire qu'il a produit et qu'il produit encore. » Nous admettons l'unité de la politique et de la philo- » sophie de Comte et nous ferons remarquer l'avènement » nécessaire de la Religion de l'Humanité, dont la con- » struction est basée sur les principes qui avaient été » énoncés dans le *Système de Philosophie positive.* Il faut » donc expliquer d'abord quels sont ces principes. Sans » cela, le lecteur, qui ne connaît pas le système, ne » pourrait en comprendre les idées maîtresses, et ne

» s'expliquerait pas l'influence qu'il a exercé sur tant » d'esprits éminents. Il serait en outre impossible, sans » ces observations préliminaires, de saisir le vrai mérite » de Comte, et de reconnaître les services qu'il a rendus » à la science. Tous ceux qui ont étudié son grand » ouvrage admettront la grandeur de ces services ; ils » reconnaîtront qu'il serait injuste de ne voir en lui que » le fondateur d'une nouvelle religion, et de nier son » éminence comme grand penseur et ils comprendront » comment il a été amené à fonder sa religion. Sa grande » influence est due surtout à la découverte des grandes » lois au moyen desquelles il a enrichi et éclairé l'Huma- » nité. » (*Revue d'Edimbourg* 1868, volume 127, p. 321-2.)

Notre dernière citation, des grands penseurs qui rendent hommage à la philosophie de Comte, même lorsqu'ils ne le reconnaissent pas comme le fondateur d'une nouvelle religion, sera tirée de Herbert Spencer, qui donne son témoignage bien malgré lui. Elle est puisée dans un de ses ouvrages « l'*Etude de la Sociologie* », bon livre populaire et très amusant. Il fait des réserves, mais son appréciation est à retenir. Si Comte était mieux connu, le public verrait où Herbert Spencer prend les titres de ses ouvrages : *Une Philosophie synthétique*, — et beaucoup d'autres choses qu'il n'avoue pas.

Opinion de Herbert Spencer sur Comte : « M. Comte est » le premier qui ait bien montré la liaison entre la science » de la vie (la biologie) et la science des sociétés (la » sociologie). Il a vu que les phénomènes qui ont lieu » dans des groupes d'hommes associés sont semblables » à ceux qui se passent dans des groupes d'êtres infé- » rieurs, et que dans les deux cas il faut étudier les » individus d'abord, afin de comprendre les groupes dont » ils font partie. C'est pourquoi il a placé la Biologie » avant la Sociologie dans sa classification des sciences. » Il a compris que les études biologiques sont néces- » saires, avant d'entreprendre l'étude de la Sociologie. » Cette étude préliminaire est en effet nécessaire, non » seulement parce qu'il faut étudier l'individu avant

» d'aborder l'étude de l'espèce, mais en outre parce que
» les méthodes de la biologie doivent être employées
» dans l'étude de la sociologie. Il a montré ce rapproche-
» ment dans différents passages de ses ouvrages, et ses
» raisonnements sont très bien conduits. — Nous devons
» admirer la grandeur de la découverte faite par Comte.
» Sa méthode de voir les phénomènes est vraiment
» philosophique. Quoique ses premiers chapitres sur
» la Sociologie renferment des idées particulières,
» que je ne puis admettre, ils contiennent bien des
» pensées qui sont vraies, en même temps que larges
» et fécondes, et tout le volume révèle une largeur et une
» profondeur d'esprit qui surpassent tout ce qui avait été
» écrit antérieurement sur ce sujet. Sa méthode de
» concevoir les phénomènes sociaux est bien supérieure
» à toutes les méthodes précédentes; et sa grande supé-
» riorité consiste surtout à montrer que la Sociologie
» doit être fondée sur la Biologie. » (H. Spencer : *L'étude de la Sociologie*, p. 328-330.)

La vie philosophique de Comte, comme les dates le prouvent, était finie lorsque celle de Spencer commençait à peine. Car tous les ouvrages de Spencer, excepté sa *Statique sociale*, ont été publiés quelques années après la publication de la *Politique positive*, et bien des années après la publication de la *Philosophie positive* et de ses autres ouvrages. M. Frédéric Harrison a pu dire à bon droit que Comte avait découvert ses lois sociologiques, alors que Herbert Spencer était encore en nourrice.

Le professeur Huxley lui-même a écrit ceci : « Les
» ouvrages de Comte m'ont fait voir que l'on peut orga-
» niser la Société sur une nouvelle base purement
» scientifique. Je lui en serai toujours très reconnaissant,
» et je lui saurai toujours gré de m'avoir fait compren-
» dre que cette nouvelle organisation était le seul but
» qu'il fallait tâcher d'atteindre. »

On ne saurait mieux dire, et voilà la raison en vertu de laquelle des penseurs comme Mill, Bain, Lewes et

Brewster ont tant loué Comte. Ils comprirent que ses ouvrages et sa méthode introduiraient l'ordre dans le domaine intellectuel, qui est actuellement en proie à l'anarchie; et ils se rendaient compte que cet ordre était très nécessaire. En effet, si, dans les temps ordinaires, la plupart des hommes se conduisent moralement par habitude, sans se demander si la base théorique de leur système est bonne ou mauvaise, au contraire, dans les époques de crise, la morale court les plus grands dangers, car ne lui reconnaissant plus une base rationnelle, les individus se demandent pourquoi ils agissent moralement, pourquoi ils ne suivent pas leurs penchants égoïstes, etc., et il en résulte de graves inconvénients. Bien des hommes se perdent ainsi, moralement et spirituellement. Les fictions de la théologie, ou les entités de la métaphysique ne leur fournissent plus une base qu'ils puissent accepter, pour la théorie ou la pratique. C'est pourquoi la morale doit se dégager de ces fictions, et doit être fondée sur l'expérience du passé, afin de pouvoir rendre des services dans le présent et l'avenir. L'utilité doit être visible pour tout le monde, la sanction doit être approuvée par tout le monde. L'Humanité et le service de l'Humanité doivent être à la fois le sujet, le but et la pierre de touche. Mais nous ne pouvons servir l'Humanité sans la connaître, et pour la connaître, il nous faut faire des efforts intellectuels, car le Positivisme s'appuie sur des vérités démontrées, vérités qui auront encore plus de valeur et de beauté dans l'avenir. L'épreuve peut paraître sévère. C'est l'élite qui devra la subir. Ceux qui sont timides, faibles et paresseux n'y trouveront rien. Les natures fortes trouveront un plaisir à accomplir les tâches morales et intellectuelles que le Positivisme leur impose. Elles auront la patience qui manque aux gens de peu de foi. Notre œuvre est actuellement plutôt intellectuelle que morale.

Il nous faut mettre les pensées de l'homme en ordre, produire l'harmonie entre la théorie et la pratique, qui de nos jours poussent souvent en sens contraire. L'hy-

pocrisie et l'inconséquence, qui distinguent tant de personnes de nos jours, proviennent de ce que les hommes agissent ou croient agir rationellement, en même temps qu'ils pensent irrationellement. Il faut changer tout cela, ou les choses iront de mal en pire. Nous ne pouvons pas confier l'avenir spirituel de l'Humanité à des ignorants qui ont foi dans des superstitions usées et dans des contes de vieille femme. Nous aurons à passer de mauvais jours; mais l'ancien ordre des choses change et sera remplacé par un nouvel ordre. Les croyances surannées doivent être remplacées, et leurs propriétaires (les membres du clergé) congédiés. Pour toute la durée de la crise révolutionnaire, les hommes devront chercher à trouver un appui plus sûr que l'ancien système, ou l'Humanité périra. Malheur à la société si, faute de guides spirituels, chaque homme fait ce qui lui semble bon. Alors la sagesse pourra crier dans les rues et sur les grands chemins, il sera trop tard.

Il nous faut donc soumettre nos facultés à la discipline afin que nous puissions donner de bonnes raisons pour ce que nous faisons, et en même temps faire notre devoir. Ne reculons devant aucun travail, pour apprendre comment nous sommes venus sur cette terre et ce que nous avons à y faire. Sans cela, nous ne pourrons pas nous justifier devant les autres, ni devant nous-mêmes, « et la Sagesse ne sera pas justifiée par ses enfants ». Le plus grand besoin de notre temps est une politique rationelle, et nous pouvons l'offrir à l'Humanité. Ceux qui se moquent du Positivisme, en disant qu'il n'est pas pratique, ne savent pas ce qu'ils disent. Nous savons pourquoi Comte a voulu que l'esprit soit cultivé : c'est afin que le cœur fût vrai et sincère. Nous savons que la Religion de l'Humanité est basée sur la Politique positive et que celle-ci repose sur la Philosophie positive. Il n'y a pas d'autre chemin. S'il y en a un autre, qu'on nous le fasse voir. Mais qu'on ne vienne pas nous offrir des croyances théologiques qui sont dans leur déclin, ou des entités métaphysiques qui ne peuvent être expliquées. La théo-

logie et la métaphysique ne rendront pas l'homme moral. Il doit son reste de moralité présente au poids des vieilles habitudes. En effet, la théologie permet toutes les atrocités et toutes les brutalités. C'est au nom de Dieu, de la civilisation, du commerce, du principe de chacun pour soi, qu'on a entrepris les guerres contre la Chine en faveur de l'opium, et que les Tasmaniens et les Indiens sont empoisonnés par la strychnine. C'est au nom du Christianisme, qu'on a persécuté, qu'on a inventé la torture et les autodafés. Ces choses ne pourraient pas arriver sous le régime d'une religion purement humaine.

Les hommes se comprendraient mieux, et de plus puissants freins seraient imposés à leurs passions. Il n'est donc pas étrange que les plus hautes intelligences de notre siècle aient salué la venue de Comte. Ils virent le commencement de la fin. Ils connaissaient la puissance de la vérité, et ils savaient que le jour n'est pas loin, lorsqu'on voit l'aube. Donc ils furent pleins de joie en voyant venir celui dont la méthode et les ouvrages donneront le coup de grâce à la théologie et remplaceront les idoles du présent par des idées plus nobles et plus grandioses.

La théologie a fait son temps. Il ne nous faut plus ni miracles, ni mystères, ni absurdités; mais il faut expliquer la nature de l'homme, lui montrer les relations qui existent entre lui et ses semblables, lui faire voir ce que le passé a été et ce qui arrivera dans l'avenir, et susciter parmi les hommes cette fraternité universelle qui rendra tous les hommes frères, dans le passé, le présent et l'avenir, et par toute la terre.

Vers 1855, les écrits de Comte furent étudiés par cinq ou six jeunes gens très instruits qui achevaient leurs études à Oxford. — Le docteur Newman (à présent cardinal) avait eu beau inaugurer une agitation en faveur du Catholicisme en 1838 à Oxford : en moins de dix-huit ans une réaction avait eu lieu. — Ces eunes gens étaient le docteur Congrève, M. E.-S.

Beesly, le docteur J.-H. Bridges, M. J. Cotter-Morison et M. F. Harrison. Ils acceptèrent tous le Positivisme plus ou moins complétement, et ils devinrent, chacun à sa manière et d'après ses talents, les apôtres de la nouvelle foi, ayant la Science pour dogme et l'Humanité pour Être suprême. Le docteur Congrève devint naturellement le chef du groupe, et A. Comte lui demanda, en 1856, d'écrire une brochure sur Gibraltar, cette forteresse que nous détenons malgré les traités et les règles de la morale internationale, parce que l'Espagne n'est pas assez forte pour nous en expulser.

En 1856, le docteur Congrève traduisit le *Catéchisme de la Religion positive*, par A. Comte, qui a été écrit surtout pour les femmes et les prolétaires, et pour la rédaction duquel Comte interrompit la publication de la *Politique positive*. — Une nouvelle édition de la traduction a été publiée il y a quelques années. — Comte avait espéré que Mme de Vaux aurait vécu assez longtemps pour populariser son système parmi les femmes, et il pensait qu'une femme enthousiaste et sympathique pouvait seule lui rendre justice.

En 1865, le docteur Bridges traduisit le *Discours sur l'Ensemble du Positivisme* par A. Comte, dont une nouvelle édition a été publiée il y a quelques années. Cet ouvrage est beaucoup apprécié par les positivistes. Des cours pour le lire et l'expliquer ont lieu tous les soirs à Newton-Hall et à Fonthill-Road. C'était un des livres favoris de Georges Eliot, et avec l'*Imitation* et Eschyle, un des derniers ouvrages qu'elle ait lus avant de mourir.

Le docteur Congrève a publié d'autres ouvrages sur l'*Irlande*, l'*Inde*, l'*Education*, la *Religion de l'Humanité*; tous ont pour but de répandre les doctrines et les principes du Positivisme. Les disciples de Comte proclamèrent cette grande maxime : « que la politique doit être subordonnée à la morale »; et firent tout leur possible pour démontrer aux Anglais qu'il fallait introduire la morale dans les relations internationales. Ils enseignèrent que les forts doivent protéger les faibles au lieu de les exploi-

ter, qu'il faut défendre les nations non civilisées contre les exploitations du commerce, et contre le mal causé par l'introduction de croyances théologiques qui ne font que détruire les croyances des indigènes sans rien mettre à leur place.

.La propagande du docteur Congrève et de ses amis amena sur eux l'attention des personnes sympathiques. Enfin, en 1870, on loua la salle de Chapel-Street, et un centre fut constitué pour l'enseignement de la doctrine. La Société positiviste fut fondée, et des classes furent instituées pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, du dessin et de la musique vocale. Il y eut aussi tous les dimanches des conférences faites par le Dr Congrève et ses amis, dans lesquelles on expliquait les devoirs et les obligations proclamées par la Religion de l'Humanité et on montrait combien était noble et merveilleuse la vie à laquelle elle conduisait. Le professeur Beesly y fit pendant tout un hiver un cours sur l'*Histoire universelle,* qui fut suivi par des ouvriers et leurs chefs. Là aussi, le Dr Bridges fit un cours sur la *Biologie,* et M. F. Harrison fit des conférences sur les *Grands Types du Calendrier positiviste.* Peu à peu il y eut quelques additions dans les rites.

Mais, dans toute organisation, il se produit toujours des divergences d'opinions sur la meilleure manière de propager la doctrine. C'est ce qui arriva ici. On avait la même doctrine, mais on n'était pas d'accord sur la manière de la propager. Les uns voulaient d'abord l'église, puis l'école ; les autres voulaient l'école d'abord, puis l'église. L'église et l'école font toutes deux parties du Positivisme, l'école conduit à l'église. La question de la direction centrale de Paris fut aussi envisagée sous différents points de vue. Il y eut une scission en 1879. Le Dr Congrève demeura à Chapel-Street et l'école positiviste fut appelée l'Eglise de l'Humanité. M. Laffite nomma M. F. Harrison et ses amis membres du *Comité positiviste anglais*, et après avoir fait des conférences dans différentes salles, ils louèrent Newton-Hall en 1881.

Avant la scission, la traduction de la *Politique positive* de Comte et de ses premiers opuscules avait été faite par MM. Bridges, Congrève, Beesly, Harrison, H. Dix-Hutton, etc., de 1875 à 1877. Vers 1830, une Eglise de l'Humanité fut fondée à Liverpool sous la direction du Dr Corson ; et en 1883, un Groupe de positivistes se constitua à New-castle-en-Tyne sous la direction de M. Quinn. La société positiviste du Nord de Londres et celle de Manchester, qui sont toutes deux alliées à Newton-Hall, furent fondées en 1884. Depuis cette date, on trouvera tous les renseignements qui les concernent dans leurs rapports annuels.

En relevant tous ces faits, j'ai voulu rendre justice à tous ceux qui ont travaillé en faveur des doctrines d'Auguste Comte. Ces penseurs ont prêché dans le désert comme saint Jean-Baptiste. Quoique tous n'aient pas accepté toutes les opinions du fondateur du Positivisme, il est néanmoins de notre devoir de témoigner notre gratitude et notre reconnaissance à quiconque a travaillé pour la bonne cause. Les adversaires ont aussi rendu service en appelant l'attention du public sur les grandes doctrines de notre système. Toutes les grandes vérités sont attaquées d'une manière déloyale : d'abord, on leur reproche d'être athées, puis elles sont déclarées fausses, ensuite on prétend qu'elles ne sont pas nouvelles, et enfin on soutient qu'elles étaient déjà connues depuis longtemps. Des théologiens ont découvert de nos jours que le Positivisme est contenu dans le Christianisme. Félicitons-les de cette étonnante découverte qu'ils ont mis dix-neuf siècles à faire. Quant à nous, notre devoir est de nous conduire de telle sorte que notre vie soit à la louange de notre Evangile, et de devenir, suivant la belle expression de saint Paul « des épîtres vivants de notre doctrine, reconnus et lus par tous les hommes. »

Dr KAINES.

BULLETIN DE FRANCE

I. — COMITÉ RÉPUBLICAIN
DE LA FÊTE CIVIQUE DE JEANNE D'ARC

A MONSIEUR CARNOT,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Pour la Patrie, pour la République !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Le Comité républicain de la fête civique de Jeanne d'Arc, fondé en 1880 et réorganisé en 1887 par des patriotes venus à Paris de tous les points de la France, a l'honneur de soumettre à votre haut examen un double vœu, dont les considérants sont développés dans un *Mémoire* spécial, sur lequel il appelle votre bienveillante attention.

En sollicitant votre décisive approbation, le Comité a l'espérance de voir le premier magistrat de la République écarter l'offre qui lui a été faite de présider la croisade prêchée par l'évêque de Verdun, pour élever un monument à Jeanne d'Arc et lui vouer une église, dans son diocèse, sur les ruines du château de Vaucouleurs.

M. de Verdun, qui ne pouvait ignorer les sentiments de respect et d'admiration que les républicains professent pour La Pucelle, a pensé qu'il suffirait de parler à votre cœur pour vous associer à son œuvre.

Assurément il serait beau de réunir tous les Français

dans une même communauté de sentiments; mais, pour céder à cette impulsion, il faut qu'elle s'accorde avec le devoir qui met le service de la France au-dessus de toutes les considérations particulières.

Présenté par M. de Verdun, le projet d'honorer Jeanne d'Arc AU NOM DE LA FRANCE ne peut rallier les fidèles du « Grand Diocèse » de l'Humanité, qui n'ont point oublié la conduite passée de l'Eglise romaine envers elle ; leur adhésion supposerait l'entraînement d'un de ces chefs animés de l'esprit républicain, qui garantisse à tous le caractère patriotique de l'œuvre.

M. de Verdun a compris qu'un évêque n'est pas l'homme d'un tel mouvement ; et cet appui nécessaire, il est venu le chercher auprès de vous, Monsieur le Président, pour le service de la foi catholique, comme nous aspirons à l'obtenir pour le bien de la Patrie et de la République.

Votre sanction, M. de Verdun la demande pour faire passer aux mains de l'Eglise romaine un bien national : nous, pour le conserver à la France; votre participation à un hommage à Jeanne d'Arc, il la sollicite pour subordonner l'Etat au gouvernement catholique : nous, pour affermir la juste prépondérance de la République française.

Le but poursuivi par M. de Verdun respecte-t-il suffisamment la mémoire de la Française qu'il s'agit d'honorer, pour mériter d'y associer l'Etat? La situation actuelle, aussi bien que ses antécédents, politiques et philosophiques, ne déterminent-ils pas, sans arbitraire, le rôle qui convient ici à notre gouvernement républicain ?

Le culte civique de Jeanne d'Arc est destiné à faire mieux connaître et mieux aimer la Patrie, tout en réagissant contre l'esprit d'intolérance qui a perdu la monarchie française. A ce double titre il est d'essence républicaine, et cela suffit pour légitimer votre intervention.

M. de Verdun vous est inutile pour rendre à la Pucelle le pur hommage qui seul peut autoriser une démarche auprès du premier magistrat de notre République, qui, comme Jeanne d'Arc, n'a pas à prendre conseil de l'Eglise pour déterminer la nature et le mode de son activité.

La tradition gouvernementale suffirait, à elle seule, pour déterminer la solution qui concilierait la liberté des citoyens et les devoirs de l'Etat. Sans parler ici de Charles VII, la République ne peut reculer où la Restauration et le second Empire ont fait leur devoir.

Personne ne songe à entraver M. de Verdun dans son action *parallèle ;* il n'est pas inutile que, sous l'égide de la liberté républicaine, des croyants rendent hommage à une héroïne dont la foi fut supérieure à leur doctrine, et consacrent ainsi la nécessité d'un régime dont le sentiment leur échappe encore. Mais partout où est la France, son Gouvernement a la parole, pour manifester sa prépondérance, suivant le mode qui le caractérise.

La France a le cœur pénétré de gratitude pour Jeanne d'Arc ; elle demande de lui rendre un hommage décisif et de sauvegarder des témoins matériels de sa vie. Votre fonction vous fait l'interprète de tous les Français : ici, sentiments, devoirs, service public, tout conspire pour vous engager à céder à son appel et à mettre à profit l'occasion qui, pour la seconde fois, s'offre au gouvernement républicain, dont vous avez été à Compiègne le premier interprète, de manifester la reconnaissance qu'il a vouée à la première des Françaises.

Où cet hommage à Jeanne d'Arc serait-il mieux placé que dans la bouche des jeunes représentants de l'avenir, dans ces établissements scolaires où l'on enseigne sa vie, où l'on apprend à ne jamais prononcer son nom sans un hommage spécial de reconnaissance? Puisse le Gouvernement décider que, dans toutes les Ecoles primaires de la République française, il y aura chaque année une fête de Jeanne d'Arc à l'anniversaire de son glorieux martyre !

Puisse-t-il également donner satisfaction aux vœux de nos concitoyens de Vaucouleurs, et sanctionner ainsi la prépondérance du civisme sur les croyances quelconques ! En mettant, comme ils le demandent, sous la garde de l'Etat les restes du château de Baudricourt, si étroitement liés aux débuts de la carrière civique de Jeanne d'Arc, le Gouvernement les conserverait purs de toute altération, il en don-

nerait l'accès et au même titre à tous les Français, il rendrait possible de véritables manifestations civiques ; toutes choses qui ne pourraient avoir lieu si la crypte était transformée en église et consacrée à un culte particulier.

L'Etat et l'Eglise conserveraient ainsi leurs rôles et leurs rangs respectifs, tout en participant, chacun à sa manière, à une œuvre commune. Et si, à Vaucouleurs, les collaborateurs de M. de Verdun désirent élever un monument sur la terrasse et restaurer la crypte, devenues l'une et l'autre parties du domaine national, le gouvernement de la République aurait qualité et autorité pour y faire prévaloir l'esprit d'élévation, de conservation et de probité historique, qui assurerait à l'œuvre l'approbation générale.

Tels sont, Monsieur le Président, les vœux que le Comité républicain de la fête civique de Jeanne d'Arc désirait soumettre au magistrat chargé de veiller à la conservation et à l'affermissement du régime définitif de la France, parce qu'ils lui ont paru les plus dignes de Jeanne d'Arc et de tous ceux qui, comme elle et à des degrés divers, ont concouru à l'existence de la Patrie et de la République.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre respect et de notre dévouement.

D[r] ROBINET, *Président,*
Ancien Maire du VI[e] arrondissement de Paris.

MÉMOIRE

SUR L'INSTITUTION D'UNE FÊTE ANNUELLE DE JEANNE D'ARC DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA RÉPUBLIQUE, ET L'ANNEXION AU DOMAINE PUBLIC DES RUINES DU CHATEAU DE VAUCOULEURS.

Pour la Patrie, pour la République !

Le but de la campagne entreprise par l'évêque de Verdun est connu. Dans le monde catholique, les théoriciens, comme le R. P. jésuite Ayrolles, les évêques, comme Messieurs d'Angers et de Rouen, les pamphlétaires, comme le dernier des éditeurs de la *La Pucelle* de Voltaire (Léo Taxil), tous

ont préparé, appelé cette croisade, où l'étendard de Jeanne d'Arc est déployé comme le signe par lequel la Révolution sera vaincue, et qui est destinée à remplacer dans la société les Droits de l'Homme par l'autorité de Dieu.

L'Église romaine peut, à ses risques et périls, fonder à Vaucouleurs une succursale de Lourdes ayant comme enseigne la statue de Jeanne d'Arc, pour attirer les capitaux, servir la foi catholique et guerroyer contre la Révolution au nom du Roi-Jésus. Mais, quand elle se flatte de placer une telle entreprise sous le patronage de l'État, elle oublie qu'il y a des choses sacrées que la République entend respecter; la mémoire de Jeanne d'Arc est de ce nombre.

En vain, pour justifier leur audacieuse entreprise, les évêques nous représentent-ils aujourd'hui la Pucelle comme une catholique selon l'idéal du *Syllabus*, comme une victime de l'Église gallicane réhabilitée par Rome, comme la fille soumise de la Papauté en toutes choses; il est trop tard!

C'est l'Église romaine qui est responsable de la mort de Jeanne d'Arc. La loi séculière livrant aux flammes tout hérétique délaissé par l'Église est son œuvre : elle en avait fait un devoir au pouvoir temporel; et les deux juges qui livrèrent la Pucelle au bras séculier furent ses agents.

Le juge ordinaire dans la cause, M. de Beauvais — comme ses collaborateurs le cardinal de Winchester et le futur cardinal de Luxembourg — fut, contre les prétentions de l'Église gallicane, et selon les expressions mêmes du pape Martin V, « le zélé défenseur de la dignité de l'Église romaine et de » l'autorité du Saint-Siège apostolique. »

Le juge extraordinaire, c'est le juge de la Sainte-Inquisition, c'est le Pape. Pour juger en son nom les procès en cause de foi, de concert avec les évêques diocésains, le Pape avait, à Paris, un représentant immédiat et personnel, l'Inquisiteur Jean Graverend, dont l'autorité s'étendait dans tout le royaume de France. C'est son tribunal, avant tout autre, qui, « au nom » de l'autorité à lui commise par le Saint-Siège de Rome », réclama la Pucelle prisonnière pour lui faire son procès à Paris. Ses cendres étaient à peine dispersées que l'Inquisiteur, en personne, dans la même ville, fit l'apologie de son supplice. Pour, en son lieu et place, assister M. de Beauvais, c'est lui, Jean Graverend, qui, par lettre patente, nomma

spécialement « *Juge* pour le fait de ladite femme, jusqu'à la » sentence inclusivement » son vicaire, Jean Lemaître.

Le juge épiscopal et le juge pontifical réunis, agissant pour le diocèse et pour l'univers, ont dirigé et publié le Procès ; ce sont eux qui ont prononcé la sentence qui marquait d'infamie Jeanne la Pucelle et la livrait aux flammes du bûcher.

L'Église romaine avait retranché Jeanne d'Arc de la communion des fidèles pour s'être déclarée, jusqu'à la fin, indépendante de ses pasteurs en matière de révélations. Armés des seules lumières de l'Écriture et des Canons, qu'ils lui opposaient, les gens d'église étaient, à ses yeux, incapables de la comprendre. Dès Poitiers, Jeanne les en avait avertis : « Mon » Seigneur a un livre dans lequel aucun clerc n'a lu jamais, » quelque parfait qu'il soit en cléricature. » Par la suite, elle avait sanctionné ses dires par des faits ; et à Rouen elle attestait que les uns comme les autres étaient *irrévocables*.

L'Eglise romaine prétendait avoir reçu le dépôt exclusif des révélations célestes. Mais Dieu ne lui avait pas tout dit, puisque Jeanne apporte un nouveau commandement auquel elle croit « autant qu'à la foi chrétienne ». A elle seule il a été révélé, elle seule l'interprète et répond de l'exécution ; pour tout ce qu'elle a dit et fait de ce chef elle ne s'en rapporte qu'à Dieu, son seul juge, car elle ne vient point de l'Église catholique : « Vos voix vous appellent-elles fille de l'Église ? » — « Mes voix m'appellent Jeanne la Pucelle fille de Dieu. »

Jeanne est venue en France, non pour prêcher la désobéissance à l'Église, mais pour exécuter en son entier son commandement personnel auquel elle subordonna tous les autres ; en cas de conflit elle seule décidait. « De savoir si telle chose » est contre la foi chrétienne, je le demanderai à MON » conseil ! » — « A votre cerveau ! » lui répondait Cauchon : c'était vrai.

Elle avait consacré sa mission par des révélations, bien qu'elle-même sentît son impuissance à en établir la réalité autrement que par des faits ; aussi n'aimait-elle point qu'on l'interrogeât sur des inspirations qui lui étaient particulières, et elle n'oublia jamais les critiques dont elles avaient été l'objet de la part des gens d'église de Poitiers. Elle le rappelait à ses juges avec une amertume que le temps n'avait pu adoucir : « [Lorsque » mon roi eut vu mon signe], les clercs de mon parti cessè- » rent de m'attaquer.... Et je remerciai Dieu de m'avoir déli-

» vrée de la peine que me faisaient les clercs de mon parti qui » arguaient CONTRE moi ! »

Le procédé théologique, par lequel Jeanne d'Arc explique ses conceptions, est l'unique caractère qui la rapproche des croyants de son siècle, qu'elle domine, comme vues politiques, génie militaire, pureté de vie, autant que par la noblesse de son émancipation, et c'est précisément par son côté théologique qu'elle est indépendante de l'Église romaine.

Les révélations qui formaient la substance de son commandement ne rentrent point à ses yeux dans la foi chrétienne : « Il est vrai, pour y croire, je n'ai consulté ni évêque, ni curé, ni autre! » Et, à Rouen comme à Poitiers, elle a toujours refusé de communiquer aux gens d'église des révélations uniquement réservées à son roi.

« Oui, je me crois soumise à l'Église, c'est-à-dire au pape » et aux évêques, mais Dieu *premier* servi.... Dieu m'avait » dit de venir au secours du roi de France... Eussé-je eu cent » pères et cent mères, eussé-je été fille de roi, je serais par- » tie !... Et ce que Dieu m'a fait faire, commandé ou » commandera, je ne le laisserai à faire pour homme qui » vive ! »

Les juges de la Pucelle ne pouvaient sortir de l'impasse. Ils ne pouvaient lui dire, à la fois, comme chrétiens : Jeanne votre croyance est justement réprouvée par l'Église! comme hommes : Allez, vos erreurs théologiques vous sont pardonnées, car la doctrine est peu de chose lorsque l'œuvre est sainte! Fidèles à leur devoir, cinq mois durant, ils demandèrent à celle qui avait enfreint les lois vulgaires de Rome de rejeter ses révélations, de renoncer à sa mission.

La Pucelle, qui savait que la mort était le prix d'un aveu qu'elle était résolue à ne point rétracter, confessa sa croyance avec une franchise et une intrépidité qui ne se démentirent jamais :

« La manière que j'ai toujours dite et tenue, je la veux encore » dire et maintenir. Si j'étais en jugement, que je visse le feu » allumé, les bourrées préparées et le bourreau prêt à bouter » le feu, et si moi-même j'étais dans le feu, je ne dirais autre » chose et soutiendrais jusqu'à la mort tout ce que j'ai dit ! » C'est sur cette déclaration de Jeanne que la clôture du procès fut prononcée. Et six jours après, la veille de sa mort, elle résumait ainsi sa dernière résolution sur sa soumission à l'Église, quand à son habit et à ses révélations : « Si les juges

» le veulent je reprendrai l'habit de femme ; sur le *surplus*, je
» n'en ferai autre chose ! »

Ce surplus c'est la mission que Dieu lui a révélée et confiée, mission qui ne concerne que le relèvement de la France et de son gouvernement. C'est pour cette destination qu'elle revêtit ce glorieux habit d'homme qu'elle n'avait point voulu quitter même pour faire ses Pâques, parce que, disait-elle, « cet
» habit, je le porte du commandement de Dieu et pour SON
» SERVICE. Et de présent encore, si j'étais avec ceux de mon
» parti et en cet habit d'homme, me semble que ce serait un
» grand bien pour la FRANCE de faire comme je faisais avant
» d'être prise. »

Il n'y a eu qu'une chrétienne comme Jeanne d'Arc, et c'est le sacerdoce catholique qui l'a tuée après l'avoir déshonorée. Ses représentants, en l'envoyant au bûcher, lui avaient dit : Va en paix, l'Église ne peut plus te défendre! Ce qu'elle ne put alors, elle ne le pourra jamais.

Jeanne d'Arc avait subordonné la croyante à la citoyenne et fait passer le service de l'Église après celui de la chose publique. Devant une dérogation aussi éclatante à ses règles vulgaires, il eût été étrange que, de son propre mouvement, l'Église catholique ait pensé à une réhabilitation quelconque de la Pucelle. C'est au gouvernement temporel que reviennent en entier l'initiative et la poursuite, le mérite et l'honneur de cette première réparation : à ce roi, digne de l'admiration qu'il avait inspirée à Jeanne d'Arc, qui montra au XVe siècle, comme Voltaire le fit au XVIIIe pour la mémoire de Calas et de Sirven, comment ceux qui aiment la justice prennent la défense de l'innocence outragée.

Oui, contrairement à l'opinion vulgaire, c'est Charles VII qui conçut le projet de cassation du jugement de 1431 ; c'est lui qui, dans la ville du martyre, avant tout examen judiciaire, déclara solennellement « inique et contre raison » la condamnation de la Pucelle. Mais en matière de foi les juges royaux étaient incompétents ; d'ailleurs le tribunal qui avait causé le tort devait la réparation. Aprés cinq années de consacrées, par le roi et son Grand Conseil, à recueillir le *procès* de Jeanne et autres documents y relatifs, à poursuivre des enquêtes, à obtenir des avis de docteurs en théologie et en droit, toutes choses dont il supporta seul les frais, c'est encore le roi de France qui provoqua et soutint l'appel

adressé au pape par la mère de la Pucelle, qui dut à Charles VII de mourir consolée, déchargée de l'infamie dont l'Église romaine l'avait notée pour avoir créé, mis au monde, élevé la libératrice de notre Patrie !

Ce qui confirme la passivité de l'Église dans une réhabilitation imposée par les événements politiques, c'est que, durant plus de trois siècles où elle comptait dans l'État et dans l'opinion, elle n'a point sanctionné l'hommage des contemporains de Jeanne la Pucelle qui l'avaient proclamée la première des saintes. La fête du 8 mai, qu'elle s'attribue, fut fondée et perpétuée par ces mêmes magistrats et bourgeois d'Orléans qui pourvurent jusqu'à la fin à l'existence de la mère de la Pucelle. C'est seulemsnt sous la troisième République que l'Église romaine a enfin songé à réaliser le vœu que lui avait adressé Isabelle d'Arc en 1455 demandant pour sa fille « messes et chapelles avec apposition d'images et d'épitaphes ».

Cette réparation, bien tardive d'ailleurs, fût-elle couronnée par une canonisation, resterait trop imparfaite pour réhabiliter l'Église aux yeux de la Postérité. Si les zèlateurs du Roi-Jésus ne pardonnent pas au poète qui a ri aux dépens de la Pucelle, quel jugement faudra-t-il porter sur l'Église catholique, qui, après l'avoir tuée, n'a point désarmé et persécute encore sa mémoire ?

L'Eglise, qui n'a point le respect des morts, affirme, comme elle l'a fait pour tous les libres esprits sur lesquels elle a mis la main, que la Pucelle aurait, dans ses derniers jours, renié sa vie, sa religion, ce qui nous la rend chère et sera, de plus en plus, la condition de son immortalité. Rome n'a songé à en faire sa fille adoptive que lorsque ses docteurs eurent construit la légende de son apostasie, que l'histoire n'a point ratifiée : « J'aime mieux mourir que de révoquer ce que Dieu m'a fait faire. »

Si les motifs invoqués en 1456 par l'Eglise romaine pour casser son premier arrêt méritent l'indulgence de l'Humanité, c'est qu'ils ont contribué à affermir et la France et l'État ; mais ces mêmes motifs, qui en aucun temps n'auraient pu supporter l'examen, perdent toute légitimité lorsqu'ils sont employés, en 1890, pour armer des Français contre la République.

La Monarchie, satisfaite dans son honneur par un jugement qui purgeait la libératrice du royaume de toute note d'infamie,

put légitimement accepter une thèse juridique réconciliant la Pucelle avec l'Église, qui crut même l'honorer en établissant, contrairement à la réalité, que la Française comme la chrétienne s'était en tout soumise au pape. Mais la République est plus soucieuse de la vérité et de la mémoire de la Pucelle ; à ses yeux d'ailleurs une discordance avec l'Église romaine en accroissant les difficultés de l'œuvre ne peut qu'en augmenter les mérites : son gouvernement ne s'associera jamais à une glorification qui se ferait aux dépens de Jeanne d'Arc.

En quoi relèverait-elle de l'Église romaine cette Française *au grand cœur* qui ne s'est ni mise à son service ni soumise à ses ordres ? Elle est à vous républicains, comme à tous les Français, et comme tels nos titres sont aux archives de l'histoire ! Celle qui, comme Jeanne d'Arc, s'est vouée à sa patrie terrestre, qui a tout rapporté à cette sainte destination : son cœur, son génie, sa virginité, sa vie, et son Dieu même, est la fille de la France ; elle appartient à tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances, à ceux qui ont la foi de l'avenir plus encore qu'à ceux qui ont gardé celle du passé.

Notre gouvernement, sans avoir besoin de s'associer sous une forme quelconque à la nouvelle croisade, peut honorer la Pucelle, de la seule manière qui soit digne d'elle, de la France et de la République.

C'est depuis que l'esprit humain règne sur l'élite de la nation que ses interprètres, érudits, historiens, philosophes, ont travaillé à l'envi, pour dégager de l'enluminure théologique cette admirable précurseur de notre unité nationale, pour lui restituer dans toute son intégrité une mission exclusivement consacrée à la France, pour transmettre à la postérité, dans toute sa pureté et sa grandeur, ce modèle du patriotisme, pour provoquer enfin la fête de Jeanne d'Arc en France, et même en Occident.

C'est depuis la Révolution que le culte de la Pucelle est devenu réellement public : les statues s'élèvent, les documents sont publiés, les monuments rachetés, l'histoire de sa vie est répandue en innombrables exemplaires. Avec le XIX[e] siècle, Jeanne d'Arc est entrée au Panthéon de l'histoire parée de sa couronne civique. Cette glorification n'a rien de miraculeux, elle est une conséquence de notre situation républicaine, et

de la prépondérance du culte des grands hommes sur celui des dieux.

Le régime qui met au-dessus de tout la chose publique et la Patrie, et dont les fondateurs ont eu à lutter contre l'étranger allié à un parti et à des prêtres insurgés, a trouvé en Jeanne d'Arc un précédent et un exemple. Ce principe de la République *l'Homme est avant tout un citoyen*, la Pucelle en avait fait sa loi personnelle, en le revêtant du langage théologique de son temps. Ce qu'elle pratiqua, l'État l'enseigne dans ses écoles : tout Français avant d'être à sa foi se doit à sa Patrie.

La République, en laïcisant son enseignement, l'a notoirement destiné à faire prévaloir, dans l'esprit des générations nouvelles, les préoccupations de la Terre, de la Famille, de la Patrie, de l'Humanité, sur le souci d'un salut égoïste. Aux leçons et aux préceptes, elle ajoutera des fêtes où la Patrie triomphante sera glorifiée, en rejetant dans l'ombre ces vaines fictions que des ambitions déçues n'invoquent que pour lui ravir ses héros les plus purs.

Quelle existence civique plus parfaite peut-on offrir à l'admiration de la jeunesse que celle de la Vierge qui personnifie pour ainsi dire la Patrie une et indivisible, encore mal assurée lorsqu'elle lui donna sa vie mais qui depuis, grâce à elle et à ses pairs, s'est acquis une gloire immortelle par l'entreprise de la République !

C'est donc en toute légitimité que son gouvernement peut instituer la fête annuelle de Jeanne d'Arc dans les écoles primaires, où vont tous les enfants de la France. Si le projet de fête nationale dû à M. Joseph Fabre, malgré le grave inconvénient qui tenait aux difficultés du présent et non au mérite intrinsèque d'une proposition si honorable pour son auteur, a pu réunir l'adhésion de plus de deux cent cinquante députés républicains et la presque unanimité de la presse, l'institution de cette fête scolaire rallierait ceux-là mêmes qui, il y a six ans, ont reculé devant le danger de donner une sanction légale à une manifestation qui aurait plus servi à combattre la République qu'à la défendre.

La célébration annuelle, dans les écoles primaires, de la fête de Jeanne d'Arc, à l'anniversaire de son martyre, déposerait dans de jeunes âmes les germes d'une abondante moisson. En liant indissolublement à une salutaire émotion la notion réelle des sacrifices que la France a coûté à nos pères, des services

qu'elle a rendus, et qu'elle est appelé à rendre encore à la cause de la civilisation, on exalterait l'*amour sacré de la Patrie*, qui inspira Jeanne et les héros de la défense nationale.

C'est ce même amour pour la terre sacrée de nos ancêtres qui nous fait attacher un prix croissant aux monuments qui, par leur liaison à l'existence de cette femme incomparable, parlent à la fois à notre esprit et à notre cœur. Les gouvernements qui se sont succédé ont donnné satisfaction à ce besoin des âmes républicaines. La maison de Jeanne d'Arc à Donrémy (1818-1820-1888), la grosse tour du château de Rouen (1866-1868-1878) ont été, par les Conseils généraux respectifs, acquises pour le domaine national, rendues accessibles au public, et placées sous une garde laïque.

Ces précédents tracent la voie que le gouvernement est appelé à suivre à Vaucouleurs pour la conservation des restes — crypte, terrasse, etc. — du château de Baudricourt. M. de Verdun les demande pour son œuvre, bien qu'il ait à Vaucouleurs une église paroissiale où l'on peut prier pour le repos de l'âme de la Pucelle, bien que ses collaborateurs possèdent pour la fêter quarante mille édifices concédés par l'Etat; abandonner ces précieux débris aux mains d'une association particulière serait dépouiller sans compensation ceux qui n'ont pas, comme M. de Verdun, l'espoir de la revoir au Ciel et qui, pour se relier plus vivement à sa glorieuse existence, n'ont point d'autre temple.

Le passé nous apprend quelles conséquences résulteraient d'un pareil abandon. A Rouen, la communauté des Ursulines, devenue propriétaire des restes du château, rasa en 1808 la prison de la Pucelle; la grosse tour, où elle fut mise en présence des instruments de torture, eût subi le même sort en 1840 sans l'intervention de M. Deville : il fallut que l'Etat se chargeât des réparations, et même à ce prix celles qu'on appelle aujourd'hui les « Sœurs de la Pucelle » en firent une buanderie; mais en 1866 un ancien commissaire de la République, M. Deschamps, se fit l'organe de l'opinion révoltée, et ce précieux dépôt fut, de haute lutte, arraché de leurs mains. A Domrémy, les gens d'église avaient pris possession de la maison, où sous la Monarchie de Juillet on avait eu la faiblesse d'introduire une religieuse, ils en avaient fait une sacristie et un objet d'exploitation; l'Etat même n'y avait plus

la main; ils se croyaient si bien les maîtres de la place que, le 14 juillet 1887, le curé Bourgaut enlevait, des bras de la statue de Jeanne d'Arc, le drapeau tricolore que des mains françaises y avaient placé comme un hommage de leur reconnaissance. Grâce à l'énergie civique du Conseil général des Vosges, les marchands ont été chassés du temple de la Patrie.

Que ces antécédents nous servent de leçon ! La République ne peut pas confier de précieux témoins de notre histoire nationale à ceux qui n'ont su ni les conserver ni les respecter : il ne faut ni leur céder la terrasse qu'ils ne possèdent pas encore, ni leur laisser la crypte dont ils se sont rendus acquéreurs. En agissant ainsi, l'Etat ne ferait que reprendre son bien. Comme la grosse tour de Rouen, les restes du château de Vaucouleurs faisaient, il y a un siècle, partie des biens nationaux, et furent vendus comme tels. Aux seigneurs de l'Eglise romaine, qui veulent rayer 1789 de notre histoire, donnons satisfaction sur un point; revenons sur cet arrêt de la Révolution, puisque l'utilité publique le demande, pour remettre au trésor national ce lieu sacré du sol de France.

Vaucouleurs, sans avoir des titres équivalents à ceux de Domrémy et de Rouen, est un élément inséparable de cette période de la vie nationale où Jeanne d'Arc a joué un rôle capital. Pour consacrer cette liaison, la Municipalité de Vaucouleurs adoptait, le 10 juin 1887, un projet qui n'a pu aboutir en temps utile, faute par le gouvernement d'avoir établi le règlement d'administration nécessaire. Ce projet avait pour but d'obtenir le classement, comme monuments historiques, de la chapelle et des ruines situées sur l'emplacement du château de Baudricourt.

Ces restes rappellent, à la fois, la fidélité de Vaucouleurs à la Patrie et les débuts de la carrière civique de la première des Françaises, qui y passa trois semaines décisives. Dans la chapelle, Jeanne médita sur le salut de son pays. Ce qu'elle était venue chercher à Vaucouleurs, ce n'était point le secours du Ciel — il lui était acquis depuis cinq ans — c'était l'appui terrestre. C'est cet appui qu'elle trouva dans le château, où elle fut reçue; c'est là que, pour la première fois, elle exposa ses révélations, c'est-à-dire les desseins qu'elle avait formés pour le salut public; et c'est seulement après les avoir communiquées à Baudricourt que commença cette œuvre immortelle qui, complétant la tâche des prédécesseurs, de Calais

aux Pyrénées, des Alpes à la mer, rendit la France aux Français.

Cela suffit pour que l'Etat, s'associant à sa façon aux admirateurs de Jeanne d'Arc, fasse l'acquisition de ces précieux souvenirs et, par sa prépondérance, assure aux monuments élevés le caractère civique, politique, humain, qui a distingué l'entreprise à laquelle Vaucouleurs doit d'avoir son nom éternellement lié à une mémoire impérissable.

Dr ROBINET, *Président,*
Ancien Maire du VIe arrondissement de Paris, 7, rue Littré.

EMILE ANTOINE, *Rapporteur.*

Paris, le 12 Mars 1890.

II. — MORT DE M. EMILE LAPORTE

Le Positivisme vient encore de perdre un de ses adhérents les plus estimés, en la personne de M. Emile Laporte, ouvrier mécanicien, membre du *Cercle des Prolétaires positivistes*, enlevé en quelques jours à l'affection de sa famille et de ses amis, par une pneumonie greffée sur une longue maladie antérieure.

Le dimanche 16 mars, un grand nombre de coreligionnaires et d'amis, ont accompagné au cimetière Montparnasse, le cercueil de notre regretté confrère, et devant la tombe M. le docteur Dubuisson et M. Isidore Finance ont successivement pris la parole pour exprimer les sentiments de tous :

DISCOURS DU DOCTEUR DUBUISSON

C'est avec une douleur profonde que je dis adieu, au nom de ses amis, à l'ami dévoué, au conseiller sûr, à l'homme de tous points exemplaire, que nous venons d'accompagner à sa dernière demeure.

La mort, qui a frappé sans relâche dans nos rangs depuis quelques années, semble s'acharner de préférence sur les

meilleurs, sur ceux que nous aurions le plus d'intérêt à voir demeurer parmi nous. Notre ami, M. Laporte, était de ceux-là.

Vous savez tous comment il vint au Positivisme.

C'était peu de temps avant la terrible catastrophe de 1870. Avec beaucoup d'autres prolétaires non moins actifs que lui, il était à la recherche d'une solution sociale, et, après des essais infructueux en plusieurs sens, il était prêt à désespérer quand le hasard lui fit rencontrer le docteur Robinet, qui l'initia au Positivisme. Il était plein d'intelligence et plein de cœur. Sa conversion fut rapide.

Dès que la paix eut permis de reprendre l'étude des questions politiques et sociales, M. Laporte fut au premier rang dans l'admirable groupe des jeunes prolétaires qui, sous la conduite de notre cher et tant regretté M. Magnin, s'efforcèrent de faire pénétrer notre doctrine au milieu des travailleurs.

Ceux de ma génération ont vu avec quelle activité prodigieuse cette petite phalange s'est dévouée à sa tâche pendant de nombreuses années. Réunions, conférences, congrès, rien ne lassait son ardeur.

Dans cette lutte presque quotidienne, chacun apportait ses qualités spéciales. Notre ami n'était point né orateur, et ses moyens physiques ne lui eussent point permis de le devenir — je ne crois pas qu'il soit jamais monté à une tribune; — mais je doute qu'il ait eu son égal dans la propagande individuelle, dans cette propagande où prenant l'adversaire ou l'indifférent dans le tête-à-tête, on cherche à faire germer le doute, sinon la conviction dans son esprit à force de bienveillance et d'habileté.

C'est au milieu des fatigues de cette vie d'apôtre que M. Laporte se sentit atteint de la terrible affection qui devait lentement l'emporter. Force lui fut bien de renoncer — nous savons avec quelle tristesse ! — à cette lutte qu'il aimait tant, et de consacrer ce qui lui restait de vie à l'éducation d'une famille bien jeune encore et qui réclamait tous ses soins.

N'allez pas croire, cependant, mes chers confrères, que le rôle de notre ami, en tant que positiviste, se trouva dès lors

terminé. Il ne fit que commencer une seconde vie, plus courte assurément et moins active que la première, mais où il déploya, à mon avis, des qualités égales, sinon supérieures, à celles qu'il avait montrées jusque-là, et qui n'ont pas moins servi le Positivisme.

La valeur de M. Laporte était principalement une valeur morale, et c'est ce côté de sa nature que, dans sa retraite forcée, il put développer tout à loisir, au profit des siens d'abord, mais aussi au profit de tous ceux qui ont eu le bonheur de le fréquenter.

Toute son ambition fut désormais de se conformer, autant qu'il était en lui, aux préceptes posés par le Maître. Il chercha à appliquer, dans toute sa teneur, la morale du Positivisme, comme homme, comme père, comme citoyen, — et ceux-là seuls qui l'ont approché peuvent dire à quel point il y a réussi.

A l'encontre de ceux qui font consister leur vertu à montrer surtout les défauts d'autrui, lui était surtout rigide envers lui-même et indulgent envers les autres. C'était pour sa satisfaction propre qu'il faisait bien et non pour l'estime qu'on ferait de lui. Vénérant par nature il n'aimait pas l'esprit critique, et il en avait horreur dès qu'il devenait injuste. Toutes les instances du monde ne lui eussent pas fait lire le pamphlet le plus spirituel, par cela seul que c'était un pamphlet.

Il n'admettait pas qu'il y eut un code moral différent pour les petites choses et pour les grandes. Il croyait qu'en aucune occasion, si futile qu'elle fût, il n'était permis de transiger avec le devoir. Cet homme était l'honnêteté même.

Il était peu enclin à donner des conseils, mais son exemple valait tous les conseils. Parmi ceux qui l'ont fréquenté, il n'en est pas un certainement qui ne se soit amélioré à son contact, qui n'ait subi son influence, qui, dans sa vie habituelle, n'ait songé à l'approbation ou à la désapprobation qu'il avait à encourir de sa part. Il a été pour beaucoup de nous — comme l'avait été son maître et son ami M. Magnin, comme le fut également le regretté docteur Donon — une sorte de type

moral spontanément développé au sein du Positivisme pour nous apprendre à mieux vivre.

Je puis ajouter : et à bien mourir.

A voir, en ces derniers temps, notre pauvre ami si calme, si souriant, si zélé observateur de ses obligations professionnelles et domestiques, si préoccupé des choses sociales, on n'eût jamais imaginé avoir devant soi un homme condamné à mort et conscient du sort qui l'attend. C'est que depuis longtemps M. Laporte était résigné à sa destinée. Il n'a pas perdu une heure à la maudire; il a rempli sa fonction jusqu'au bout, et il a vu venir le dénouement fatal avec une tranquillité, une sérénité que j'appellerai héroïque si je ne parlais de l'homme le plus modeste que j'aie connu. Sa dernière parole a été pour recommander à ses enfants, qui ne l'oublieront pas, de faire comme lui.

De semblables natures, en quelque obscurité qu'elles aient vécu, font certainement honneur à l'Humanité, mais elles témoignent aussi en faveur de la doctrine qui les a produites. A ceux qui viennent dire que le Positivisme n'a pas de morale, nous avons à montrer quelque chose de mieux que des théories même admirables, nous avons à montrer des hommes qui ont été faits par cette morale. Cher M. Laporte, vous êtes de ceux-là. Après comme pendant la vie, vous demeurerez le type de ce que peut une volonté ferme, poussée par de nobles sentiments. Vous resterez pour nous un guide, un soutien, un exemple !

Adieu à jamais, et merci !

DISCOURS DE M. ISIDORE FINANCE

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Cercle des Prolétaires positivistes, je viens apporter le témoignage de la haute estime que nous avions tous pour l'ami que nous venons d'accompagner jusqu'ici.

Si, depuis quelques années, la maladie ne lui permettait plus de collaborer activement à nos travaux, nous nous rappelons tous l'activité et le dévouement qu'il a apportés pendant quinze ans à la propagation de la doctrine à laquelle

il s'était rallié aussitôt qu'il l'avait connue, et qu'il regardait comme la seule susceptible d'effectuer la régénération du prolétariat et d'assurer le bonheur de l'Humanité.

Laporte fut, d'abord, un adepte du communisme; il fut un des derniers adhérents de la vieille école qui voyait dans la réalisation de l'idéal communiste, non pas seulement les intérêts matériels mieux satisfaits (ce qui est la préoccupation presque exclusive aujourd'hui), mais qui y voyait surtout l'entière satisfaction des besoins moraux; qui, en un mot, ne recherchait par ce procédé que le règne de la fraternité. Lorsqu'il songea à fonder une famille, il donna l'exemple assez rare de faire des efforts pour inculquer à celle qui devait devenir sa femme les idées auxquelles il s'en rapportait pour établir le bonheur commun, et les deux fiancés lisaient ensemble le *Voyage en Icarie,* qui fut longtemps le véritable Evangile du communisme.

En même temps, Laporte se perfectionnait dans son métier, et, d'ouvrier maréchal, devenait un habile mécanicien de précision. Pour préparer, pour hâter l'avènement de la société heureuse rêvée par lui, il fonda, avec quelques-uns de ses camarades d'atelier, une société coopérative. J'ai à peine besoin de vous dire que les résultats furent loin de répondre aux généreuses illusions du jeune communiste. Laporte avait consacré à cette œuvre tant d'efforts physiques et moraux, que sa santé en fut brisée pour toujours.

Pendant sa maladie, qui fut longue, il connut le Positivisme qu'il s'assimila rapidement. Il y trouva le calme d'esprit et de cœur qu'il avait en vain cherché dans des théories plus simples, et il voua un tel respect à ceux qui lui avaient fait connaître la bonne nouvelle qu'on ne savait quel était le sentiment qui l'emportait en lui : ou de la profondeur de ses convictions nouvelles, ou de sa reconnaissance sans limites pour ceux qui l'avaient aidé à les acquérir.

Laporte fut le noyau de ce petit groupe de prolétaires qui, dans les dernières années de l'Empire, sans consulter leur nombre, tâchèrent d'attirer l'attention du prolétariat occidental sur la doctrine d'Auguste Comte. Mais ce fut surtout pendant les dix premières années de la République que notre

regretté confrère déploya les qualités de propagande que nul autre peut-être n'a égalées, et tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre (je ne parle pas seulement de ceux qui en ont profité, comme moi-même) ne l'oublieront jamais.

Après la terrible année d'épreuves que la patrie avait eu à supporter, l'enseignement positiviste attirait un plus grand nombre d'auditeurs, mais en raison même des difficultés inhérentes à notre doctrine, l'action du philosophe resterait souvent inefficace, surtout vis-à-vis des prolétaires, si des conversations et des discussions familières ne s'y joignaient pour commenter et expliquer les vérités enseignées. Avec une ardeur qui n'avait d'égale que son tact, Laporte abordait les auditeurs, provoquait des objections et finissait le plus souvent par entraîner le néophyte à passer la soirée avec lui, chez lui, où le spectacle d'une famille positiviste suffisait pour inspirer une sympathie vraie, en attendant que l'intelligence rebelle fût vaincue.

Amener les gens à discuter, ne pas chercher à les écraser par sa supériorité de façon à leur faire désirer un nouvel entretien, voilà ce en quoi Laporte était passé maître avant que la maladie vînt de nouveau lentement s'abattre sur lui.

Cet exemple qu'il nous a donné, nous le rappellerons souvent entre nous, dans les moments de découragement.

Ce souvenir nous sera d'ailleurs facile, car Laporte est le premier prolétaire qui ait fondé une famille positiviste durable et ses quatre enfants n'aspirent qu'à marcher sur ses traces.

Saluons en Emile Laporte un premier et des plus courageux apôtres de la Religion de l'Humanité.

III. — SOCIÉTÉ POSITIVISTE D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUPÉRIEUR

1° Conférences : Du Dr E. Delbet, le 20 mars, au *Cercle positiviste de Versailles*, sur *Le Progrès humain ;*

Conférences : Du Dr E. Delbet, le 2 avril, 10, rue Monsieur-le-Prince, sur *Le Romancero espagnol ;*

De M. Emile Antoine, le mercredi 14 mai, 10, rue Monsieur-le-Prince, à huit heures et demie du soir, sur *L'Esquisse d'un Tableau historique des Progrès de l'Esprit humain*, par Condorcet ;

Du Dr Constant Hillemand, le mercredi 11 juin, 10, rue Monsieur-le-Prince, à huit heures et demie du soir, sur *L'Art de prolonger la vie humaine*, par Hufeland.

2° Le cours de M. Laffitte, sur *Les grands Types de la Philosophie moderne*, s'est terminé le dimanche 23 mars en plein succès ; le mercredi suivant, un certain nombre d'auditeurs se sont rendus 10, rue Monsieur-le-Prince, pour remercier M. Laffitte de son dévouement à la cause de l'enseignement populaire. M. Corra a pris la parole, plus spécialement au nom des Positivistes, pour exprimer à notre vénéré Directeur, les sentiments de reconnaissance de ses disciples.

IV. — CERCLE DES PROLÉTAIRES POSITIVISTES DE PARIS

Sur la proposition de M. Edouard Pelletan, le *Cercle des Prolétaires positivistes* a envoyé à M. Spuller l'adresse suivante, rédigée par M. Keüfer :

Paris, 15 Homère 102 (12 mars 1890).

A Monsieur Spuller, Député, Ministre des Affaires étrangères.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les Membres du *Cercle d'Études des Prolétaires positivistes de Paris* viennent vous témoigner leur reconnaissance pour

avoir proposé au Conseil des ministres la candidature de M. Isidore Finance, ouvrier peintre en bâtiments, comme délégué ouvrier à la Conférence ouvrière internationale de Berlin.

Cette haute et légitime marque de confiance accordée au digne président du Cercle des Prolétaires positivistes honore l'homme d'Etat qui a bien voulu proposer cette candidature.

Nous avons apprécié cette louable initiative, car elle a rendu un juste hommage à l'incontestable compétence de M. Isidore Finance pour prendre part aux travaux de la Conférence ouvrière de Berlin et y défendre les idées se rapprochant le plus de celles partagées par le Gouvernement de la République.

En regrettant que vos louables efforts n'aient pas abouti au résultat que nous désirions tous, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à notre respectueuse sympathie et à notre profond dévouement.

Aug. Keufer,
Ouvrier typographe, Vice-Président du Cercle.

Bruhay,
Trésorier.

Rousseau,
Secrétaire.

(Suivent les autres signatures.)

BULLETIN D'ANGLETERRE

SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE NEWTON HALL

Fleur-de-Lis court, Fetter lane, London E. C.

DISCOURS DE M. FRÉDÉRIC HARRISON

Prononcé à l'occasion de la *Fête de l'Humanité*, le 1er Moïse 102 (1er janv. 1890)

(Traduction par le Dr C. H.)

LA RÉPUBLIQUE INDUSTRIELLE

C'est une bonne pensée que celle qui nous pousse à nous réunir à l'ouverture de chaque nouvelle année, avec la conscience d'être en présence du grand pouvoir qui règle chaque heure de notre vie; pensée d'autant merveilleuse, qu'elle nous procure un moment de calme relatif, d'espoir et de promesses. Nous entrons dans cette nouvelle année avec une prévision raisonnable de paix. Nos gouvernants nous assurent que l'horizon international est tout à fait clair. La situation de la France est plus stable; l'attitude de l'Allemagne et de la Russie est pacifique; plusieurs questions internationales menaçantes ont été arrangées ou ajournées; l'une des plus formidables luttes industrielles qui se soient vues de mémoire d'homme, s'est terminée d'une façon satisfaisante; et la longue agonie de l'Irlande approche manifestement de son terme. Il serait téméraire d'accorder à ces espérances plus d'importance qu'elles n'en méritent, mais, pour le moment, elles sont les bienvenues. Et, aujourd'hui, nous

pouvons avec confiance rendre hommage au progrès assuré de l'Humanité, sans nous laisser troubler par de mauvais présages ou par de cruels souvenirs d'injustice.

En effet, dans nos appréciations du progrès humain, n'accordons-nous pas tous une importance ridiculement démesurée aux événements de la vie quotidienne? Nous entrons en colère, nous devenons impatients, nous nous laissons émouvoir, à propos de la moindre question du jour, et cependant nous fermons nos yeux devant le silencieux mouvement en avant que révèle la marche générale de la Civilisation. Il est même étrange d'observer combien des hommes, qui se passionnent d'indignation ou de pitié pour quelque sottise ou quelque malheur sur lesquels leur attention a été momentanément attirée, restent insensibles à la marche majestueuse de la Providence humaine évoluant dans une plus large sphère. Et il faut vraiment des occasions telles que celles-ci pour nous porter à envisager l'Humanité dans son ensemble, et à élever notre esprit au-dessus du coin particulier de la planète que nous habitons. Nous devrions plutôt, à ce point de vue, prendre exemple sur les pieux adorateurs de Dieu et du Christ. Quels que soient les désastres, les malheurs, ou les luttes sanguinaires qui sévissent sur la terre, le croyant du Christ est toujours prêt à rendre hommage à l'infinie bonté de la Providence, et à célébrer le règne triomphant du Prince de la paix. Aux yeux du chrétien, la considération du mal particulier et passager s'efface dans le point de vue transcendant du plan général de la Toute puissante Sagesse. Notre confiance serait-elle moindre, et notre horizon plus borné? Cela serait d'autant plus étrange, que la ruine, le malheur, le crime et la folie du moment présent sont rationnellement compatibles avec l'existence d'une *Providence humaine* relative et limitée, tandis qu'ils restent une cruelle énigme pour le naïf adorateur d'une *Providence absolue et toute puissante*. Pendant que celui-ci distille si aisément le principe du bien, d'au milieu du mal, continuerons-nous donc à blasphémer contre la *Providence sociale* à laquelle nous

devons tout ce qu'il y a de grand, de bien et d'heureux dans nos vies, en récriminant acrimonieusement contre des perturbations partielles, et des désordres limités? Les annales de l'Humanité doivent être lues dans le livre de l'Histoire, dans celui de la philosophie et de la science, et non dans les journaux, les « blue-book ». ou les nouvelles politiques du jour. A mesure que les siècles se dérouleront, les hommes ouvriront l'année nouvelle avec une conscience plus claire de l'excellence et de la grandeur de la race, dans le sein de laquelle seulement ils peuvent développer une vie supérieure à celle des brutes. En attendant, essayons de nous rapprocher par la pensée de cet avenir.

I

Nous pouvons puiser de légitimes espérances dans le spectacle de ce qui se passe en dehors de l'Angleterre, et dans la considération de notre développement particulier. C'est un fait indubitable que notre chef, en France, conquière d'année en année une situation plus influente. Il représente aujourd'hui, dans Paris, un véritable pouvoir spirituel dont les avis sont écoutés avec une attention respectueuse par quelques-uns des premiers hommes d'Etat de la France, qui est suivi par un public de plus en plus considérable et de plus en plus empressé, et qui a maintenant groupé autour de lui beaucoup d'hommes d'avenir dans le monde scientifique et philosophique. Et lorsqu'il proposa de célébrer le Centenaire, par l'érection d'une statue à Aug. Comte, son projet reçut l'approbation d'un grand nombre d'hommes éminents dans la politique, dans l'enseignement et dans la science. Notre propre action à Newton Hall progresse dans la voie la plus encourageante, c'est-à-dire par l'accroissement des associations actives qui y ont leur siège. Je ne suis pas homme à chercher à inspirer une confiance illusoire, en exagérant l'importance d'un mouvement tel que le nôtre, qui, dans son plus beau, ne représente encore qu'un modeste commencement. Mais nous pouvons tous sentir que telle qu'elle se présente, notre société offre une signification

évidente de communion religieuse, qui inspire tout ce qui est tenté ici avec un esprit de fraternité humaine et d'obligation spirituelle; et quelque faible que soit notre tentative, elle se développe dans le vrai sens du mot religieux. Or, cela est en soi-même décisif. Car si, en dépit des distractions de la vie moderne, des habitudes invétérées de mysticisme protestant, et de coutumes peu sociales, la conception de l'Humanité s'est trouvée en beaucoup d'endroits apte à créer une association religieuse viable, c'est qu'évidemment elle n'est pas une simple rêverie d'un utopiste enthousiaste.

Mais si la conception de l'Humanité, comme centre de vie, a réussi à faire cela, il convient de rappeler que c'est seulement depuis le jour où le Positivisme a été compris dans le sens sage, prudent et large que lui a donné Pierre Laffitte. Pendant longtemps, les critiques du Positivisme ont insisté sur ce fait que la religion de l'Humanité était pratiquée par deux écoles différentes. L'une d'elles poursuit la réalisation textuelle, littérale, entière et immédiate du système complet d'Auguste Comte. L'autre école s'efforce de fonder la religion de l'Humanité sur une base plus relative, en tenant compte davantage de l'expérience, et en ne considérant le système de Comte que comme un idéal à mettre à l'essai, et non comme une Bible à laquelle on doive une obéissance aveugle. Cette dernière manière de voir est celle de M. Laffitte, de notre Société, et de toutes celles qui acceptent sa direction. Il ne servirait de rien de nous dissimuler ou de dissimuler aux autres cette bifurcation bien nettement caractérisée de ceux qui pratiquent la Religion de l'Humanité.

Mais il est aujourd'hui avéré que les Sociétés positivistes qui suivent la seconde méthode sont seules en voie de progrès, tandis que le développement de celles qui suivent la première méthode est arrêté. L'appartement dans lequel A. Comte a vécu, a travaillé et est mort, est conservé et entretenu exclusivement par M. Laffitte et ses adhérents; eux seuls supportent les charges imposées

par le testament d'Auguste Comte, et veillent sur sa tombe, sur ses livres et sur ses papiers. Le seul organe positiviste qui se publie est dirigé par Pierre Laffitte. Le seul germe d'enseignement systématique des sciences d'après le système positiviste, offert au public soit en France, soit en Angleterre, l'est par P. Laffitte et ses coopérateurs. Trois ou quatre tentatives ont été faites en France pour prêcher la doctrine sur une base purement comtiste; toutes ont échoué, et chaque fois le prédicateur a été réduit à s'adresser à des murs vides. Trois ou quatre tentatives semblables ont été essayées en Angleterre. Nous ne voulons en parler qu'avec la plus grande sympathie et le plus profond respect, car elles ont eu pour auteurs quelques-uns de nos amis personnels et de nos anciens camarades. Mais, malgré le courage, la persévérance, et le dévouement individuel qu'ils ont déployés dans ces entreprises, ils n'ont pu étendre le noyau primitif qui les a soutenus dans leurs courageux efforts. Plus ils s'éloignaient de nous, plus nous jugions qu'ils faisaient fausse route ; cela ne nous a pas empêché de leur témoigner toute la sympathie et de leur prêter toute l'assistance qu'il était en notre pouvoir de leur accorder, sans manquer à nos principes et à la discipline. Assurément, nous n'attachons pas plus de valeur qu'il ne convient au vain criterium du succès populaire. Aussi longtemps que ces sociétés paraîtront présenter quelques signes de vitalité, nous espérerons contre tout espoir, et nous nous abstiendrons de toute parole décourageante. Mais si, après des années d'efforts dévoués et courageux, ils restent toujours sans les premiers fruits qui manifestent l'existence d'une communauté viable, s'ils n'ont organisé aucun système d'éducation publique, s'ils ne prennent pas part aux pèlerinages à la tombe et à la demeure du fondateur, aux commémorations et aux réunions qui maintiennent les traditions de Comte, s'ils ne supportent aucune partie des charges résultant de l'exécution de ses dernières volontés, nous serons peut-être en droit de leur demander de se rallier

à nous et d'entrer dans une Église vivante de l'Humanité, qui possède au moins les éléments d'une communauté croissant et enseignant, de peur qu'avec le temps, il ne leur reste plus comme moyens d'union que la critique de P. Laffitte et aussi la menthe et l'anis de l'exact rituel comtiste.

L'œuvre de notre Société, en ce lieu, s'est développée d'une façon si considérable et si complexe, que le temps ne me permet de présenter à ce sujet autre chose qu'une vue d'ensemble, et que je suis obligé de réserver tous les détails pour le *Rapport annuel*. Les divers groupes qu'embrasse notre communauté sont : la *Société positiviste* proprement dite, qui s'occupe des questions politiques, et dont le président est le professeur Beesly ; la *Société des Dames* et la *Société des Jeunes Gens*. A la communauté de Newton-Hall se rattachent également le *Groupe du Nord de Londres*, qui a pour président le Dr Kaines, et la *Société de Manchester*, dont le président est M. C. Gaskell Higginson. Ces trois groupes sont ralliés sous la direction de M. Laffitte, le successeur de Comte à Paris. Tous trois s'efforcent, comme le groupe de Paris, d'organiser un système d'éducation publique, combiné avec des réunions sociales et publiques, et aussi avec des commémorations religieuses. En ce qui concerne la communauté de Newton-Hall, son œuvre, durant l'année, comprend deux séries de douze conférences sur l'Histoire, la première par le professeur Beesly, la seconde par M. C. Fyffe ; un cours de physiologie par M. Bayliss, l'appréciation du *Discours sur l'Ensemble du Positivisme* de Comte par M. Swinny, deux classes de français par M. Descours, deux classes de chant, l'une par M. Schore, l'autre par M. Griffith ; une classe de dessin, plusieurs classes pour l'étude de Shakespeare et des autres poètes, et deux classes pour l'enseignement de la musique par M. Harris. Des classes particulières pour la Société des Dames et pour la Société des jeunes Gens ont aussi été instituées pour l'instruction et l'éducation pratiques. Enfin, les

discussions politiques ont été régulièrement continuées toute l'année sous la présidence de M. Beesly.

En même temps les réunions et les conférences du dimanche ont été continuées à Newton Hall. Elles ont été remplacées, pendant l'été, par des visites aux lieux qui restent associés à la mémoire ou aux travaux des grands hommes, tels que Thomas Becket, Milton, Bunyan; par un pèlerinage à l'abbaye de Westminster, et par des visites au British Museum, et à la National Gallery. Dans tous les lieux, des discours ont été prononcés, en commémoration de quelques-uns des grands noms qu'ils rappellent. Je parlerai tout à l'heure, avec plus de développements, de notre visite prolongée à Paris. Nos célébrations spéciales ont été: la *Fête de l'Humanité*, le premier jour de l'année; le centenaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet; et le 32e anniversaire de la mort de Comte, le 5 septembre. Plusieurs jeunes filles de la Société des Dames ont reçu le sacrement de l'*Initiation*, au moment de leur entrée dans la vie adulte, et une des dames de cette société a été conduite au tombeau. J'ai eu, plusieurs fois déjà, l'occasion de rappeler ici la grande perte qu'a faite le président de la Société positiviste, et que nous avons tous ressentie, dans ces dernières semaines.

Notre œuvre en ce lieu est une œuvre d'éducation sur une vaste échelle, et d'éducation dans un sens que devraient approuver, de bon cœur, beaucoup de ceux qui n'acceptent pas le système religieux de Comte. Nous avons besoin de plus d'aide et de plus de travailleurs; et il est permis de s'étonner que le public non positiviste ne nous prête pas davantage son appui. Quantité d'entreprises sociales poursuivant, sous l'inspiration d'un vague déisme, une œuvre d'éducation analogue, reçoivent en abondance de l'argent, des dons, des prêts d'ouvrages de valeur, des encouragements, et des secours de toutes sortes. Et tandis qu'une foule d'instituts, d'établissements polytechniques, d'écoles du soir, de collèges, de sociétés diverses, reçoivent des dotations, des contributions, et sont pourvus de tout ce qu'ils ont besoin, sans avoir

besoin même de demander, nous continuerons à nous développer à l'aide de nos seules ressources, comme nous avons toujours fait. Aucun philanthrope ne paraît disposé à apporter son concours à ceux qui exposent un nouveau système d'enseignement et de croyances. La seule idée d'une religion humaine semble irriter les *Agnostiques*, encore plus qu'elle n'alarme les chrétiens. Dans l'état présent de scepticisme religieux et social, pour s'attirer l'appui public, il est d'abord nécessaire de rester de propos délibéré dans le vague, de répéter sur un ton d'oracle que : « ces petits systèmes n'ont qu'un temps » (1), d'accueillir indifféremment avec la même faveur toutes les nouvelles tendances quelles qu'elles soient, et de ne préconiser aucune croyance définie. Tant que cet état de l'esprit public durera, nous devons nous résigner à ne recevoir aucune aide étrangère. Toutefois, nous ne restons pas isolés, car si le public ne nous prête guère de secours effectif, il vient volontiers écouter notre enseignement.

II

L'événement caractéristique de l'année qui vient de s'écouler, a été précisément un mouvement sur lequel nous appelons en vain depuis trente ans l'attention sérieuse du public : les prétentions des prolétaires à une plus juste répartition des produits de l'activité communale. Les six derniers mois ont été témoins d'une série de tentatives caractérisées, embrassant la campagne et se propageant même par sympathie à toute la race parlant anglais, pour améliorer la situation des travailleurs. Nous ne prétendons pas approuver, sans réserve, tout ce qui a été dit, en fait, au cours de ces luttes. Mais nous nous réjouissons sincèrement du résultat général, par lequel, les classes les plus faibles et les plus nombreuses des journaliers, ont enfin obtenu pour eux-mêmes une hausse de salaire semblable à celle que les travail-

(1) Citation tirée de : *In memoriam* du poète Femgom.

leurs des autres corps de métiers plus forts et plus disciplinés, ont obtenu depuis longtemps. C'est un nouveau pas dans la lente marche vers le but que nous n'apercevons encore que de loin : la participation des ouvriers, en tout lieu, à tous les avantages généraux de l'état social, et a une part équitable dans les produits de leur travail. Et c'est un pas, sur lequel il n'est plus possible de revenir.

D'année en année, nous signalons les progrès que fait le Socialisme dans la société, sous sa forme la plus incohérente et la plus perturbatrice, aussi bien que sous sa forme la plus juste et la plus irrésistible. Mais jusqu'ici la société et le capital n'ont connu qu'une manière de répondre à ses revendications : l'appel à la force matérielle. Et malheureusement, le Socialisme, sans le secours d'une religion sociale, n'est pas en état de résister à la force matérielle; de même que le capital, sans l'assistance d'une religion sociale, ne se sent pas assez fort pour avoir confiance dans autre chose. La question générale du Socialisme a été discutée ici, si souvent depuis quelque temps, que je dois me borner aujourd'hui à reproduire seulement nos conclusions générales. La propriété ne pourra être acceptée librement et d'une manière permanente par la masse des travailleurs, comme une institution sociale légitime, qu'à condition de recevoir une consécration sociale et religieuse et de se soumettre sérieusement à un contrôle social et religieux. Pardonnez-moi de répéter, une fois de plus, ce que nous avons si souvent proclamé : que la solution positiviste de la question industrielle représente le seul Socialisme complet, consistant et pratique; mais c'est un socialisme, s'il peut être appelé ainsi, qui tout en poursuivant le même but général que celui poursuivi d'une façon trop absolue par les autres types les plus nobles du Socialisme, considère la famille comme le fondement de la société, qui tient autant compte de l'indépendance personnelle et de la responsabilité domestique que du concours social, et qui considère l'appropriation person-

nelle du capital par des individus responsables, comme la seule garantie réelle d'une production efficace.

L'urgence du problème social s'annonce en outre indirectement par la nécessité de résoudre la grande misère de notre temps, la condition de l'Irlande. Comme je le disais en commençant cette conférence, tout nous porte à espérer que l'heure de la délivrance sonnera bientôt. Nous pouvons patienter un peu, si nous considérons la patience que montre le peuple irlandais. Je disais, il y a deux ans, que la tentative d'introduire les méthodes de gouverner des despotes, dans une société parlementaire et démocratique, n'était qu'une misérable farce.

Le rideau est en train de descendre sur elle. Pour tout Anglais, tout Ecossais et tout habitant du pays de Galles, citadin ou campagnard, il est maintenant avéré que la lutte désespérée, entreprise pour gouverner despotiquement l'Irlande, n'est au fond qu'une conspiration des landlords pour assurer leurs rentes et conserver leur autorité sur leurs tenanciers. La question irlandaise est une question de landlords. Le landlord irlandais est frère jumeau du landlord anglais, de celui des villes aussi bien que de celui des comtés. Et dans les villes comme dans les comtés, en Angleterre, en Ecosse, aussi bien qu'en Irlande, le peuple a acquis la ferme conviction que les propriétaires titulaires du sol ont revendiqué leurs droits de propriété à un degré antisocial, que depuis des générations ils ont fait des lois foncières pour protéger leurs intérêts particuliers de classe. L'imposition des valeurs foncières, les revendications municipales des citoyens, la question accessoire des évaluations, les distributions aux paysans, sont des phases différentes d'un seul et même problème : les réclamations des citoyens en tant que chefs de famille, pour qu'on élargisse et qu'on socialise la loi foncière. Et ce problème est virtuellement le même que celui de la nationalité Irlandaise. *Via prima salutis Graia pandetur ab urbi.* La délivrance de l'Irlande du joug du landlordisme est proche, parce que l'Angleterre

a enfin commencé sérieusement à se soustraire à l'influence du landlordisme anglais.

Si nous quittons maintenant la sphère de nos intérêts nationaux, pour aborder l'examen des intérêts internationaux, nous pouvons constater que le fait peut-être le plus important de l'année est l'ajournement manifeste de la conquête et du partage de l'Afrique par l'Europe. Nous ne pouvons guère nous associer aux gémissements de ceux qui se plaignent de tous côtés que l'Afrique centrale soit maintenant fermée à la civilisation pour une génération au moins. Si l'Afrique centrale doit, en effet, rester fermée pour un temps aux irruptions barbares, déréglées, demi-officielles des aventuriers européens, avec leur suite bigarrée de savants, de missionnaires, de commerçants et de flibustiers qui ne sont directement responsables vis-à-vis d'aucun gouvernement régulier, et qui n'ont même aucun plan avoué de conquête ou de colonisation, ce sera un résultat dont il conviendra de se féliciter sincèrement au point de vue des intérêts généraux de toute la famille humaine. Les bandes indépendantes de voleurs qui, depuis une génération, se sont frayées, les armes à la main, un chemin à travers l'Afrique centrale, n'ont eu ni le pouvoir, ni la volonté d'introduire aucune civilisation réelle, ou de fonder aucun établissement stable. L'Afrique équatoriale n'est pas une région que les Européens puissent coloniser. Et, bien qu'il puisse se trouver parmi ces aventuriers des enthousiastes sincères et des évangélistes dévoués, le but principal de ces expéditions n'en est pas moins la conquête, l'aventure ou un genre de commerce qui est en réalité un vol. C'est donc une satisfaction de penser que, pour le moment, ces incursions sont abandonnées ; déjà la lutte pour la conquête de l'Afrique engendre des querelles parmi ceux qui veulent conquérir. Les aventuriers allemands se sont empressés de suivre l'exemple que nous avons cyniquement donné dans l'Afghanistan et la Birmanie, d'assassiner les chefs nationaux faits prisonniers pendant la guerre. Espérons donc, en n'accordant

pas trop d'importance à cet espoir léger, bien que réel, que ce qu'on appelle la civilisation de ces vastes contrées, pourra être retardée, jusqu'au jour où les civilisateurs auront appris à élever leur but, et à ne plus le limiter à la poursuite sauvage de la richesse, du pouvoir, de la possession territoriale, du plaisir.

L'événement inattendu et dramatique, dont l'Amérique du Sud vient d'être le théâtre, présente pour nous un intérêt particulier, surtout dans cette année de centenaires. La révolution Brésilienne est trop récente et les circonstances dans lesquelles elle s'est produite sont encore beaucoup trop obscures, pour que nous puissions porter sur elle un jugement sûr, et encore moins prévoir l'avenir des États-Unis du Brésil. Il paraît seulement hors de doute : qu'une dynastie populaire et progressive a été soudainement et pacifiquement détronée ; qu'une république a soudainement remplacé la seule monarchie du Continent américain ; et qu'un empire presque aussi vaste que l'Europe s'est transformé sans coup férir en une république fédérale. Or ces choses seules ont une profonde signification, quelle qu'ait été l'origine, et quel que puisse être l'avenir de la nouvelle République.

Il y a un vif intérêt pour nous à constater que le gounement de la nouvelle République n'a modifié le drapeau national que pour y inscrire la devise qu'Auguste Comte a choisie il y a 40 ans comme la formule politique du Positivisme, devise que vous voyez inscrite sur ces murs, et qui est reproduite en tête de toutes les publications de Comte et de ses disciples : *Ordre et Progrès*. Cette formule est bien connue des Brésiliens de la capitale, car elle figure sur toutes les publications des positivistes de Rio. Nous espérons que le nouveau gouvernement saura s'inspirer dans ses actes de cette grande formule. Si l'union simplement nominale des provinces éloignées et hétérogènes qui composaient cet immense empire doit se résoudre en un groupe de gouvernements plus ou moins distincts, réunis ou non par un lien national, on peut espérer que ce changement sera un progrès. En raison de la coura-

geuse défense, faite par le Paraguay, l'Uruguay et d'autres Républiques de l'Amérique du Sud, nous sommes en droit de penser que le principe du Home Rule pourrait bien finalement germer sur les ruines de l'empire. Il y a même quelques raisons de supposer que la tendance irrésistible au *self-government local,* a contribué à préparer la chute de l'empire.

Dom Pedro, dit-on, était un souverain constitutionnel idéal, respecté, honoré et aimé de tous; son héritière était, à ce qu'on raconte, une femme d'une haute moralité et d'une grande énergie, qui n'avait pas craint de risquer l'avenir de sa dynastie, en accomplissant le grand acte de l'*abolition de l'esclavage* (1). Si cela est vrai, rien ne nous empêche de nous associer aux témoignages de sympathie personnelle qui ont accompagné les membres de la famille royale dans leur chute tragique, en protestant toutefois contre les invectives furieuses que leurs courtisans adressent aux hommes qui les ont détrônés. Mais quelle leçon convient-il de tirer de cet événement? Celle-ci: que l'empire était un anachronisme et un cérémonial; un reste intéressant de représentation historique, que le moindre courant d'opinion publique a suffi à jeter dans l'Atlantique, sans qu'il en reste la moindre trace. Le dévouement à la personne de l'Empereur, la popularité apparente de la dynastie ont pesé moins qu'une poussière dans la balance. Une crise s'est présentée; la volonté du souverain s'est trouvée contraire au sentiment national, ou peut-être même seulement, ne s'est pas rencontrée assez rapidement avec lui, et en l'espace d'une nuit, c'en a été fait d'elle. La monarchie, en tant qu'institution, était desséchée dans sa racine.

(1) Ces paroles de M. Harrison s'expliquent par l'insuffisance des renseignements qu'il possédait à l'époque où il prononçait son discours. Le Dr Robinet et le Dr Marcondes, dans les deux derniers numéros de cette *Revue,* ont démontré avec preuves à l'appui que l'honneur de l'*abolition de l'esclavage* au Brésil revient tout entier au parti républicain, qui avait inscrit depuis bien lontemps cette réforme dans ses programmes, et qui réussit enfin à l'imposer au gouvernement impérial, sous la menace d'une révolution.

Un souffle l'a renversée. Et la République, qui est l'institution naturelle et normale, qui n'a besoin d'aucun appui étranger, qui est toujours là, se développe tranquillement à sa place.

Le Continent transatlantique a donné le signal de la Révolution qui a éclaté en France il y a un siècle; et il n'est pas sans intérêt de constater que dans cette année de centenaires, il nous renvoie un nouvel avertissement. En dépit des guerres civiles et internationales, des jours de trouble et de réaction, malgré de grands crimes, malgré tant de fautes et de désastres, les cent années que l'Europe vient de parcourir compteront parmi les plus importantes de toute l'histoire du genre humain. L'ère de la régénération des sentiments, des pensées, des mœurs, dans l'Etat et dans le peuple, dont la venue a été pressentie avec tant de bonheur par les plus grands esprits de l'Europe, s'est enfin amplement manifestée, quoique trop souvent par des moyens et avec des désastres que ne pouvaient guère prévoir les enthousiastes réformateurs du siècle dernier.

Nous nous sommes efforcés de faire ressortir les multiples aspects de cette nouvelle ère, dans plusieurs de nos réunions de l'an passé, et en particulier dans le discours annuel que j'ai prononcé ici en janvier dernier, dans mon discours d'ouverture de la session d'octobre à Manchester, dans la commémoration spéciale que nous avons consacrée ici même à la chute de la Bastille, le 14 Juillet; mais surtout durant le pèlerinage qu'une partie d'entre nous ont accompli à Paris dans la première semaine de septembre, et dont on peut lire la relation détaillée avec la reproduction de tous les discours, dans le numéro de novembre de la *Revue occidentale* (12e année, tome II). Ce fut un juste sujet d'intérêt pour la population parisienne, de rencontrer, parmi les millions de curieux qui se portaient en foule à l'immense Bazar, un corps organisé de citoyens anglais et de dames anglaises, qui avaient passé le détroit pour visiter les lieux qu'ont rendus à jamais mémorables les événe-

ments de 1789 ; pour suivre, à Versailles même, chaque scène des efforts de réforme tentés par l'Assemblée nationale; pour aller en pèlerinage aux demeures ou aux emplacements des maisons des chefs de la Défense nationale, et pour rendre hommage à la mémoire de Hoche, à celle de Condorcet et à celle de Danton. Paris a été, l'an passé, le siège de réunions d'hommes venus de tous les points de la terre, la plupart brillantes, quelques-unes utiles, toutes nombreuses, dont plusieurs ont dû une grande notoriété à la présence des savants ou des puissants qui y prenaient part, mais peut-être peu de ces assemblées, à part la modeste Société de pélerins positivistes, ont remporté quelque impression de solennité historique ou d'émotion religieuse.

La meilleure commémoration réelle de la Révolution de 1789 a été l'affermissement de la République par les événements de 1889. En dépit de toutes les menaces dont elle était l'objet à l'extérieur et à l'intérieur, malgré ses fautes, malgré un triste affaissement de l'esprit public, la troisième République, grâce à l'appui des solides masses rurales qui se sont ralliées autour d'elle, a obtenu un nouveau bail de vie, et paraît en ce moment plus solide qu'elle n'a jamais été. Il ne rentre pas dans notre programme d'examiner aujourd'hui la forme particulière des institutions gouvernementales de la France, et de juger de la valeur du parti et des hommes d'Etat qui sont au pouvoir. Il nous suffit, en ce moment, de faire remarquer que la troisième République, qui est entrée dans sa vingtième année d'existence avec une nouvelle consécration de la masse de la population française, a déjà parcouru saine et sauve une période d'existence plus longue que celle d'aucune dynastie ou d'aucune constitution, depuis l'ouverture des Etats généraux à Versailles, en 1789; plus longue que celle de la première ou de la seconde République, plus longue que celle de la monarchie restaurée en 1815 ou de la dynastie orléaniste de 1830, plus longue que celle du premier empire, plus longue enfin que celle du second empire. Et avant que

n'ait expiré le mandat de la nouvelle Assemblée, plus solidement républicaine qu'aucune de celles qui l'ont précédée depuis l'Empire, la République aura présidé à l'avènement, à la vie politique de toute une nouvelle génération d'électeurs. On a pu voir combien étaient folles les prophéties qui investissaient avec emphase un syndicat d'agioteurs politiques d'un nouvel évangile républicain, et qui nous sommaient même, au nom d'Auguste Comte, de nous incliner devant un saltimbanque s'affichant sur un cheval de cirque, comme devant le sauveur prédestiné de la société.

III

Le résultat principal, et qui résume tous les autres, de ces cent dernières années peut être caractérisé en dernière analyse par ceci : qu'elles ont préparé et rendu familier aux nations l'idéal d'une République industrielle. Si cela est vrai, ce résultat est le plus mémorable qui ait été acquis par le genre humain durant les mille années et plus qui se sont écoulées depuis l'établissement de la civilisation chrétienne. La seule idée pleine et entière d'une République industrielle suppose en effet une profonde révolution dans la société. Elle implique l'extinction des droits héréditaires, des privilèges de toutes sortes inhérents aux personnes, aux familles, aux classes, et la consécration de la complète égalité légale des citoyens. Elle suppose la paix comme la condition normale et permanente des nations modernes. Et elle implique la participation régulière de tout le prolétariat à tous les avantages de la condition du citoyen.

Sur toute l'étendue du continent Européen, jusqu'à l'ouverture de la grande Révolution, il n'existait aucun germe, sauf en quelques lieux peu importants, de la participation de la masse du peuple au gouvernement : aucune organisation municipale réelle, aucune égalité dans les droits de cité, aucune conception de l'importance des masses laborieuses comme partie essentielle de la

nation. Le droit héréditaire fleurissait partout, dans les principales fonctions de l'État, dans les moindres sinécures, dans l'armée et la marine, dans l'administration civile, dans la magistrature, dans les fonctions ecclésiastiques, dans les coutumes et les usages, et même dans le costume. Les privilèges de classe et les prérogatives de naissance se faisaient sentir dans chaque sphère de la vie, dans les institutions territoriales, dans les cités, dans les tribunaux, dans les fêtes et dans le culte religieux. « Dieu y regarde à deux fois avant de damner une personne de qualité », disait une élégante lady. Et les ordres privilégiés, depuis la Baltique et la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée et à l'Atlantique, se conduisaient la plupart assurément d'après cette idée. La société reposait sur le privilège, presque aussi complétement qu'à l'époque des Croisades : quoiqu'elle eût malheureusement perdu presque tous les éléments nobles qu'avaient inspirés naguère la féodalité et le catholicisme. Il est vrai qu'en Angleterre, la grande révolution accomplie par Cromwell et continuée sous une autre forme par les hommes d'Etat libéraux qui reprirent son œuvre, avait profondément modifié la constitution féodale de la société. Et en Amérique, sur un sol plus libre, la révolte contre le privilège avait été poussée jusqu'au terme naturel de l'avènement d'une République industrielle; mais sur le Continent Européen, le privilège ou le droit de naissance représentaient encore, au siècle dernier, le principe dominant de tout ordre social. Cent ans se sont écoulés et, à l'ouest du Rhin et de l'Adriatique, le privilège et le droit de naissance subsistent seulement par tolérance, comme vestiges. Le principe dominant de l'ordre social est la participation du peuple à assurer la prospérité de la chose publique. Or cela est simplement une description de la République.

A la fin d'une année où le principe républicain a fixé à un si haut point l'attention, il y a peut-être lieu de terminer cette revue par quelques paroles sur les grandes idées inhérentes à la conception d'une vraie République

industrielle. La République signifie la paix, aussi nécessairement que le privilège signifie la guerre. Le privilège suppose l'exemption du travail, le droit exclusif au loisir, au plaisir, au commandement ou au combat. La classe privilégiée, qui s'exemptait du travail, a toujours revendiqué, en effet, la guerre comme sa fonction, partout du moins où elle n'avait pas perdu tout sens de l'honneur et de la honte. La guerre et la chasse, cette image de la guerre, ont toujours été les prérogatives des rois et des nobles ; et jusqu'à nos jours elles ont été réputées les seules occupations convenables pour un gentleman. La relation entre le privilège et la supériorité reposant sur la naissance, et les traditions guerrières, des ordres de chevalerie et des prouesses des ancêtres sur le champ de bataille, a été cimentée par mille ans d'histoire, de poésie, de sentiment et de coutumes. Les bourgeois ne portent pas l'épée, excepté pour les fonctions de la cour. Les titres honorifiques, les ordres de chevalerie, les distinctions de famille dérivent plus ou moins des mœurs guerrières ou rappellent des associations militaires. Il ne pouvait pas en être autrement. Le privilège appartient au passé féodal, et il ne peut se débarrasser de ses traditions féodales ; car s'il réussissait à s'en dégager, il perdrait en même temps son auréole. Toujours et partout le privilège a une origine militaire et dérive des associations guerrières.

Toutefois, la simple absence d'un roi ne suffit pas pour faire une république ; et des républiques sans souverains héréditaires ont souvent été très belliqueuses. Mais les républiques de l'antiquité étaient, autant que n'importe quelle monarchie, saturées de privilège, de traditions de famille, et d'exceptions de classes. Il en a été de même des cités républicaines du moyen âge qui étaient aussi basées sur le privilège, et qui se trouvaient imprégnées de l'esprit féodal, autant qu'aucune aristocratie foncière. Une véritable République industrielle est pacifique de par sa nature ; et il n'y a qu'elle qui puisse vraiment l'être. Les deux grandes républiques permanentes du

monde moderne, la Suisse et l'Amérique, sont des Etats manifestement pacifiques, quoiqu'aucune autre nation ne les surpasse en puissance défensive et en qualités guerrières. Et ce qui prouve bien que ce n'est pas parce que la Suisse est petite et pauvre qu'elle est pacifique, c'est que le Danemark, la Hollande et le Portugal ont un long passé militaire et ont conservé jusqu'à ce jour leurs tendances belliqueuses. Une véritable République industrielle est fondée sur la paix, parce que toute sa population est employée à des travaux utiles, et ne compte pas de classe privilégiée exemptée du travail, animée de traditions d'honneur guerrier et d'espérances de gloire militaire.

L'œuvre orageuse de ces cent dernières années a été de créer, dans l'Europe occidentale, la conception de la République industrielle. Il peut se trouver que l'œuvre bienfaisante des cent années qui suivront, soit de réaliser dans la pratique cette conception, mais cette réalisation d'une si profonde réforme de l'ordre social embrasse beaucoup de choses, et ne pourra s'opérer que par une progression graduelle. L'élimination complète de toutes les formes d'autorité reposant sur la naissance, est une œuvre déjà complexe en elle-même. Or, elle est seulement la condition négative préliminaire de l'avènement de la République industrielle. Elle comprend l'abolition de tous les offices héréditaires, la suppression d'une Chambre héréditaire et de toute hiérarchie fondée sur des titres nobiliaires. Toutefois, aucune de ces réformes n'est très urgente ; et tant que ces institutions resteront simplement à l'état de curiosités historiques, ce serait un acte de folle légèreté de soulever une agitation dangereuse à leur sujet, par amour d'une entière symétrie purement théorique. Cette manière de voir est tout particulièrement applicable à la royauté. Notre monarchie ne représente plus maintenant, cela est évident, qu'un simple reste mémorial au sein d'une république industrielle qui devient de plus en plus rapidement démocratique. Et il faudrait pouvoir invoquer une raison bien

urgente pour justifier la convulsion sociale qu'entraînerait certainement son expulsion violente. D'autre part, la monarchie anglaise a concentré sur elle depuis mille ans une masse si énorme de sentiment national, et elle a depuis cinq générations encouragé avec tant de zèle le développement de nos institutions parlementaires, qu'il faudrait être osé pour prétendre mesurer exactement la force ou la faiblesse du trône, en tant que partie de notre ordre social en Angleterre. Il n'y a pas de doute cependant qu'une opiniâtreté fanatique, des vices scandaleux, ou une ambition extravagante dans le souverain, conduiraient vite à une révolution. Nous ne supporterions pas un Charles Ier, ni un Charles II, ni peut-être un Georges II, ni même peut-être un Georges III. Mais à moins d'éventualités improbables, la République industrielle peut faire son salut, sans beaucoup s'inquiéter d'une ancienne institution qui, graduellement, se résorbe dans l'institution encore plus ancienne des riches sans occupation.

La république industrielle a, en vérité, à s'occuper de choses plus sérieuses et plus utiles que de soulever un conflit stérile avec un roi de cérémonies ; car le problème général du riche inactif n'est pas moins épineux que le problème du pauvre inoccupé. A ce point de vue, il reste à accomplir à l'Humanité une des révolutions les plus complexes et les plus difficiles. Pendant plus de trois mille ans, en Europe du moins, les fonctions traditionnelles de la noblesse et des ordres supérieurs ont été (et il en est encore ainsi chez les sauvages) la guerre et le plaisir. Au contraire, la théorie républicaine de la vie humaine est la production et non le meurtre, et le travail et non l'oisiveté. Or, il faudra des générations, peut-être des siècles pour changer à cet égard l'opinion publique. Durant toute l'antiquité, le travail manuel a été le signe de l'esclavage et il est resté, à travers le moyen âge, le lot des serfs et des artisans. Aussi, ce que nous avons à faire présentement est d'ennoblir le travail et de stigmatiser l'oisiveté comme une condition dégradante, comme un vice honteux. C'est là une tâche morale, sociale et

même artistique qui s'offre à nous et qui réclame de longs et laborieux efforts. Mais je n'hésite pas à déclarer qu'un mouvement qui rendrait le travail noble et l'oisiveté méprisable ferait plus pour l'avènement de la vraie République industrielle que l'abolition officielle de la monarchie ou n'importe quelle réforme imaginable introduite dans le système parlementaire.

La tâche de l'avenir est ce que Comte a appelé dans son langage abstrait l'*incorporation du prolétariat dans la société;* c'est, en d'autres termes, l'admission de la classe entière des travailleurs à tous les avantages et profits généraux que la civilisation offre aux hommes. Dans son état actuel, la société est organisée sur le pied d'un système de places réservées pour les privilégiés — *high tables and low tables* — politesse, culture, dignité pour quelques-uns et grossièreté, ignorance, négligence pour le plus grand nombre. Il ne s'agit pas seulement là d'une simple question d'argent ; ce n'est pas seulement parce que les riches peuvent se payer des objets de luxe et parce que les pauvres ne peuvent se procurer que le rebut. Car on n'observe pas la même opposition en Amérique ou en Australie où se rencontrent cependant tous les contrastes de la richesse et de la pauvreté. C'est le résultat en partie de l'influence actuelle de la richesse, en partie de la tradition féodale et en partie d'une éducation vicieuse. Il est nécessaire qu'une nouvelle éducation nous enseigne que toutes les fonctions honnêtes et utiles qui font partie de la vie de la société sont honorables, quelles qu'elles soient, celle du charpentier comme celles du forgeron, du laboureur et même du balayeur. Elles représentent toutes des formes de travail sans lesquelles la civilisation ne pourrait pas exister. Cela ne veut pas dire d'ailleurs que toutes soient d'égale importance : nous n'honorerons jamais le forgeron au même degré que le poète ou l'homme d'État. Mais elles représentent toutes, dans leur mesure, des services publics honorables ; et tous ceux qui les remplissent avec honnêteté et capacité ont le droit de prendre leur part des

avantages généraux que procure l'état social. Cependant nous avons vu que le forgeron et le laboureur sont en général ignorants, grossiers, sales et insensibles à la politesse. Pourquoi sont-ils ainsi? Parce qu'ils restent privés d'éducation, de loisir pour gouter les douceurs de la vie, pratiquer les simples soins de la propreté et encore moins s'instruire et gouter aux arts. C'est la société, dans son ensemble, qui est ainsi constituée, de telle sorte qu'en Europe la masse des citoyens reste exclue des avantages dont jouissent les citoyens privilégiés. Il appartient à la République industrielle de changer cela et de faire profiter le plus grand nombre des avantages réservés jusqu'ici aux privilégiés — changement plus considérable et plus difficile que celui accompli par le christianisme et la féodalité lorsqu'ils transformèrent la condition des esclaves en celle d'hommes libres.

Nous avons besoin d'une nouvelle éducation sociale, d'une nouvelle institution capable de faire pour la République industrielle l'équivalent de ce que fit la religion chrétienne pour le monde féodal, capable de la civiliser, de l'humaniser, de la socialiser. En d'autres termes, nous avons besoin d'une religion. Mais toutes celles qui existent sont incapables de nous rendre ce service, saturées comme elles sont par le virus de classe, qu'elles doivent à leur propre origine au milieu de sociétés féodales et ploutocratiques, et empétrées comme elles sont de fictions surannées. Nous avons besoin d'une religion sociale, humaine, scientifique, pour enseigner toutes les connaissances qui reposent sur des preuves démontrées, et pour civiliser les mœurs, les sentiments et le code du devoir, d'après le point de vue de la République industrielle. Nous entendons perpétuellement réclamer pour l'instruction, pour les écoles primaires, secondaires, supérieures, pour les écoles techniques et polytechniques, ces palais du peuple, et pour une foule de choses semblables. Certes, nous avons besoin de tout cela, mais nous avons besoin surtout d'une

nouvelle éducation sociale, pour humaniser la société, pour enseigner les riches aussi bien que les pauvres, pour ouvrir les yeux aux savants aussi bien qu'aux ignorants, pour propager l'esprit de justice sociale en même temps que l'instruction proprement dite. Nous avons besoin d'une éducation sociale humaine, basée sur la conception d'une République industrielle. Et ceux qui procureront cela à la société lui donneront plus qu'aucune réforme imaginable dans l'Etat, plus que dix mille écoles fournissant seulement l'instruction qu'on trouve dans les livres.

II. SOCIÉTÉ POSITIVISTE DE MANCHESTER

Depuis le 6 octobre dernier, le *Groupe de Manchester* a tenu des réunions régulières tous les dimanches soir, à la « Mémorial Hall, Albert Square » pour suivre les conférences de son président, M. Higginson, et celles de MM. Herford, Odgers, Percival et Russell. M. Higginson fait cette année un cours sur les *Grands Types de l'Humanité* qui comprendra l'appréciation en treize conférences des chefs des treize mois du Calendrier positiviste. Il a organisé aussi une classe qui se réunit tous les dimanches matin, chez lui « 25 Jamworth Street, Hulme », pour la lecture du *Catéchisme positiviste* d'Aug. Comte.

AVIS

Le Président du Comité républicain de la fête civique de Jeanne d'Arc prie ceux de ses adhérents, qui ne l'ont pas encore fait, de bien vouloir verser leur cotisation entre les mains du Trésorier. Indépendamment des dépenses ordinaires, le Comité doit, cette année, pourvoir aux frais de reproduction de la séance du 9 mai 1431, que le préfet de la Seine-Inférieure l'a autorisé à placer dans la Tour Jeanne d'Arc, à Rouen, et aux dépenses nécessitées par la circulaire relative à l'institution de la fête de Jeanne d'Arc dans les écoles primaires. Les souscriptions sont reçues chez M. Brecville, 131, rue de Rennes, à Paris.

DOCUMENTS RELATIFS A A. COMTE

AUGUSTE COMTE RÉPÉTITEUR D'ANALYSE ET DE MÉCANIQUE A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Auguste Comte fut introduit à l'Ecole polytechnique comme répétiteur par l'influence de M. Navier. La fonction de répétiteur avait été établie dès la fondation de l'École polytechnique par la Convention nationale. Elle consiste, comme on sait, dans les interrogations régulières auxquelles les élèves sont soumis chaque semaine sur les matières des cours faits par les professeurs. Outre l'utilité de ces examens pour constater le travail des élèves et leur valeur relative, ils ont aussi une grande importance comme source d'instruction. Mais, en ce qui regarde Auguste Comte, il faut les concevoir aussi à un autre point de vue. Ils ont été certainement pour lui une source extrêmement précieuse d'observations cérébrales. C'est en voyant passer devant lui un si grand nombre d'esprits distincts, en suivant les solutions données par de jeunes esprits sur des questions distinctes et extrêmement précises, que l'on peut juger les diverses aptitudes mentales et même, à beaucoup d'égard, morales, comme le disait Auguste Comte : car il pensait — et cela est certain, pourvu que l'on ne donne pas à cette proposition un caractère trop absolu — que la nature morale de l'individu se traduit dans la manière dont l'élève se tient au tableau et dans celle dont il aborde les questions et en entame la solution. On peut y voir facilement ou la vanité ou la modestie, comme on peut très bien y apprécier les facultés du caractère : l'énergie, la prudence et la persévérance. Quant aux fonctions mentales, il est trop évident qu'elles s'y

manifestent pleinement, soit dans les fonctions simples, inductive ou déductive, soit aussi dans les fonctions composées de l'intelligence où apparaissent la *sagacité*, la *justesse* d'esprit, la *force de tête*, la *confusion*, etc. Il y a surtout un phénomène intellectuel qui, pour l'examinateur attentif, est d'une grande importance, et qu'il peut facilement constater, c'est la relation de l'organe du langage avec les fonctions intellectuelles proprement dites. On trouve souvent, dans ces examens, des esprits purement littéraires qui suppléent à la méditation absente ou faible par des combinaisons de mots. On peut souvent constater des jeunes gens qui exposent très bien des théories qu'ils ne comprennent pas, ou que tout au moins ils ne comprennent guère. Sans doute Auguste Comte a trouvé dans les examens d'admission à l'Ecole polytechnique une base d'observation logique plus variée et plus féconde que dans ceux qu'il a faits comme répétiteur, mais ces derniers ont été aussi fort utiles. On ne peut bien se rendre compte de la théorie des fonctions mentales, et même de toute la théorie des fonctions cérébrales qu'Auguste Comte a exposée dans le premier volume du *Système de politique positive*, qu'en comprenant qu'il a eu une base immense d'observations spéciales, parfaitement analogue à celle des cliniques médicales.

Les examens d'Auguste Comte comme répétiteur étaient de deux sortes : les examens hebdomadaires et les examens généraux ou annuels. Auguste Comte a conservé des notes des uns et des autres. Je publie aujourd'hui une partie des notes relatives aux examens généraux, je publierai plus tard l'autre partie, ne voulant pas trop, pour une première fois, saturer de mathématique les lecteurs de la *Revue Occidentale*. J'estime que tout ce qu'a laissé Auguste Comte doit être publié ; mais je crois qu'il faut le faire peu à peu et avec modération.

Auguste Comte a une manière particulière de noter et il indique, par une lettre grecque ou une combinaison de lettres grecques placées entre parenthèses, la valeur des réponses. J'ai trouvé la clef de sa notation et certainement

je la publierai plus tard ; mais, pour le moment, je me contente de la reproduire pour donner le document tel que nous l'avons. Auguste Comte écrivait les questions au moment même où il interrogeait les jeunes gens. Je donnerai plus tard dans la *Revue Occidentale* une reproduction de l'écriture propre à ces notes. La fermeté, la netteté et la précision d'une telle écriture sont vraiment frappantes et fournissent évidemment d'intéressantes indications, sans entrer dans les exagérations d'après lesquelles on peut absolument déterminer l'état cérébral de l'individu d'après son écriture. Il y a évidemment une relation entre l'état du cerveau et les contractions musculaires par lesquelles on le traduit. Mais Auguste Comte pensait que cette corrélation existait surtout dans l'exposition orale, que s'il était facile de déguiser son âme dans l'état du visage, cela était plus difficile dans l'état de la voix. Mais ce sont là des observations délicates qu'il est plus facile de constater empiriquement que de formuler analytiquement.

Quoiqu'il en soit, je publie aujourd'hui un premier spécimen des notes des examens généraux d'Auguste Comte, quand il était répétiteur de mécanique et d'analyse à l'Ecole polytechnique. La reproduction des noms des jeunes gens interrogés est intéressante par elle-même et elle est absolument légitime, puisqu'il n'y a que l'énoncé des questions sans appréciation. Ce n'est que plus tard, quand nous aurons complètement disparu, qu'il y aura toute liberté pour la publication, surtout des examens d'admission à l'Ecole polytechnique.

Pierre LAFFITTE.

Paris, 19 février 1890.

EXAMEN GÉNÉRAL D'ANALYSE — (2me division)

Lundi 21 Mars 1841

Bourgeois. — Différentiations exponentielle et logarithmique. — Intégration de $\frac{dx}{x^2 + x^4}$.

Maugon. — Différentiation à plusieurs variables. — Volume du tore.

Farjat. — Courbure des courbes planes. — Intégration de $\frac{dx}{\sqrt{x^2 + 1}}$.

Régat. — Différentiation implicite. — Volume du tronçon cylindrique.

Mirandol. — Théorie des maxima à une variable. — Aire de la sphère.

Rostan. — Evaluation des symboles indéterminés $(x \, l \, x)_0$ — Volume de l'ellipsoïde.

Lépincy. — Série de Maclaurin. — Aire de cycloïde.

Suzzoni. — Théorie des contacts linéaires. — Intégration de $\frac{dx}{\sqrt{x^2 - 1}}$.

Le Masne. — Théorie des maxima à plusieurs variables. — Aire de la cissoïde.

Des Prost. — Courbure des courbes planes. — Aire du tore. — Intégration de $tgx \, dx$.

Mardi 30 Mars

Massenet. — Relation fondamentale des transcendantes. — Aire du tore.

Fréminville. — Changement de variable indépendante. — Aire de la cissoïde.

Delbalat. — Théorème des fonctions homogènes. — Volume du tore.

Aymard. — Théorie du plan osculateur. — Intégration de $cos^2 \, x \, dx$.

Savare. — Evaluation des symboles indéterminés. $(x \, l \, x)_0$ — Volume du tronçon cylindrique.

Lecœuvre. — Différentiations de x^x. — Aire du cylindre circulaire oblique. — Intégration de $tgx\ dx$.

Le Pennec. — Courbure des courbes non planes. — Intégration de $\frac{dx}{x^2 + x^4}$.

Pécatte. — Etude totale de la courbe $y = x \cos x$.

Cabarrus. — Différentiation collective. — Rectification de la parabole.

Vasse. — Inversion des différentiations. — Intégration de $\frac{dx}{\sqrt{x^2 - 1}}$.

Génissieu. — Différentiation implicite. — Sprirale d'Archimède : volume produit.

Mercredi 31 Mars

Pérot, Charles. — Théorie des maxima à une variable. — Aire de la cissoïde.

Kérever. — Différentiation des transcendantes.

Colard. — Différentiation à plusieurs variables. — Intégration de $\sin^3 x\ dx$.

Vignotti. — Parellélipipide maximum inscrit à l'ellipsoïde. — Rectification de la parabole.

Duponchel. — Différentiation des fonctions implicites. — Volume du tronçon cylindrique.

Pérot, Jean-Baptiste. — Théorie du plan tangent. — Aire de la lemniscate.

Noël. — Evaluation des symboles indéterminés : $(x\ l\ x)_0$ — Volume du tore.

Dacquin. — Théorie du plan osculateur. — Aire de la cycloïde.

Lédo. — Théorie du changement de variable indépendante. — Aire du tore.

Jeudi 1er Avril

Guillaud. — Théorème de Taylor. — Volume du tronçon cylindrique.

Degrand. — Différentiation logarithmique. — Volume du tore.

Bonnamy. — Différentiation implicite. — Aire de la cycloïde.

De Roussel, Anselme. — Théorie des conctats linéaires. — Aire de la cissoïde.

Virgile. — Courbure des courbes non planes. — Intégration de $\frac{dx}{sin^3 x}$.

Faure, Théodore. — Différentiation collective. — Aire du tore.

Alquier. — Courbure des courbes planes. — Volume de l'ellipsoïde.

Lermoyez. — Parll. max. inscrit à l'ellipsoïde. — Intégration de $\frac{dx}{x^2 + x^4}$.

De Blic. — Théorie du plan osculateur. — Rectification de la parabole.

Archedeacon. — Evaluation des symboles indéterminés. — Spiraloïde d'Archimède.

Vendredi 2 Avril

Lestourgie. — Différentiation à plusieurs variables. — Intégration de $\frac{dx}{x^2 + x^3}$.

Bonnet, Gustave. — Théorie des développées. — Rectification de la parabole.

Vossier. — Théorie des maxima à une variable.— Volume du tore.

Malliar. — Evaluation des symboles indéterminés. — Volume de l'ellipsoïde.

Du Corail. — Différentiation des fonctions implicites. — Volume du tronçon cylindrique.

Lundi 12 Avril 1841

ÉLÈVES AJOURNÉS

Blanchard. — Différentiation à plusieurs variables. — Intégration de $\frac{dx}{x^2 + x^4}$.

Schnéegans. — Différentiation des fonctions implicites. — Volume du tronçon cylindrique.

1841. EXAMEN GÉNÉRAL DE MÉCANIQUE (2me division)

Samedi 19 Juin 1841

Toussaint. — Théorème de Guldin (ιγ).
Balistique dans le vide (ιγ). (ιγ)
Mondrel. — Gravitation mutuelle de deux sphères (ιδ).
Equation générale du mouvement (ιδ). (ιδ)
Larreur. — Centre de gravité d'un secteur sphérique. (ζ)
Loi de la gravitation (α). (δ)

Lundi 21 Juin

Pugnet. — Centre de gravité d'un arc circulaire.
(A demandé à être ajourné.)
Sévène. — Même question (ιδ).
Mesure de la force centrifuge (ιδ). (ιδ)
Chanel. — Mouvement uniformément varié (θ).
Loi de la gravitation(γ). (ς)
Geille. — Loi de la gravitation (η).
Pendule cycloïdal (ιγ). (ια)
Piton-Bressant. — Théorème de Guldin (ς).
Théorème des aires (δ). (ε)
Sampé. — Théorème des aires (ιγ).
Mesure des planètes (ιε). (ιδ)
Beaulincourt. — Centre de gravité d'une zône (ζ).
Balistique dans le vide (ια). (η)
Philipps. — Hypothèse d'Aristote (ιδ).
Théorème des forces vives (ιη). (ιζ)
Gourcuff. — Centre de gravité d'une zône (ιγ).
Pendule circulaire (ιγ). (ιγ)
Pluyette.— Gravitation mutuelle de deux sphères (ιδ).
Théorie du mouvement forcé (ιβ). (ιγ)
Comminal. — Centre de gravité du secteur circulaire (ια)
Balistique dans le vide (ια). (ια)
Myot. — Mesure dynamique des forces (ιβ).
Pendule cycloïdal (ιδ). (ιγ)
Carvallo. — Formule du mouvement varié (ις).
Loi de la gravitation (ιδ). (ιε)

Favier. — Théorème de Guldin(ιγ).
Balistique dans le vide (ιβ). (ιβ)
Poyeton. — Mouvement uniformément varié (ιγ).
Mouvement sur une surface (ια). (ιβ)
Beaussé. — Centre de gravité d'un hémisphère (ιε).
Mesure de la force centrifuge (ιβ). (ιγ)

Mardi 22 Juin

Pugnet. — Théorème de Guldin (ιδ).
Loi de la gravitation (ις). (ιε)
Ducor. — Centre de gravité du demi-cercle (ιβ).
Balistique dans le vide (η). (ι)
Pottier. — Centre d'un hémisphère (ι).
Théorie du mouvement libre (β). (ς)
Savarin. — Théorie du mouvement libre (ιδ).
Pendule cycloïdal (ιδ). (ιδ)
Buffet. — Hypothèse de Bagliani (ιγ).
Théorème des aires (ιε). (ιδ)
Legardeur. — Centre d'un hémisphère (ια).
Balistique dans le vide (α). (θς)
Frémaux. — Mesure dynamique des forces (ιδ).
Mesure des forces vives (ιδ). (ιδ)
Tainturier. — Mouvement uniformément varié (ιδ).
Mesure de la force centrifuge (ις). (ιε)
Houpeurt. — Antagonisme de deux gravitations (ις).
Mouvement elliptique des planètes (ις). (ις)
Larouzière. — Centre d'un demi-cercle (ε).
Balistique dans le vide (β). (γ)
Gouy. — Centre d'un hémisphère (ις).
Mouvement sur une courbe (β). (γ)
Lagardère. — Théorème de Guldin (ιβ).
Loi de la gravitation (ιβ). (ιβ)
Grenier. — Centre du demi-ellipsoïde (ιζ).
Mouvement sur une courbe (ιθ). (ιη)
Maucourant. — Chute oblique des graves (ια).
Théorème des aires (ιγ). (ιβ)
Huot. — Gravitation totale vers une droite (ιβ).
Mouvement sur une surface (ιε). (ιδ)

Bureau. — Centre d'une zône (ιε).
Balistique dans le vide (γ). (η)

Mercredi 23 Juin

De Resnes. — Théorème des moments (ε).
Balistique dans l'air (α). (β)
Charton. — Balistique dans l'air (δ).
Pendule circulaire (ια). (ζ)
Huc-Mazelet. — Centre d'un hémisphère (ιδ).
Mouvement sur une courbe (ι). (ιβ)
Ladrange. — Théorème de Guldin (ιγ).
Mouvement elliptique des planètes (ζ). (ι)
Boitel. — Equilibre des forces parallèles (ς).
Balistique dans le vide (α). (γ)
Moulin. — Balistique dans le vide (α).
Loi de la gravitation (ιγ). (ιβ)
Gras. — Centre du demi-ellipsoïde (ιβ).
Théorème des aires (ιβ). (ιβ)
Marini. — Mouvement uniformément varié (ιε).
Théorème des forces vives (ιε). (ιε)
Tourneux. — Théorème des moments (ιβ).
Mesure de la force centrifuge (ιβ). (ιβ)
Carbonel. — Centre d'un demi-cercle (ια).
Balistique dans le vide (ιζ). (ιδ)

Jeudi 24 Juin

Colin. — Centre du demi-cercle (ιγ).
Théorème des aires (ιε). (ιδ)
Arnaudeau. — Théorème de Guldin (ιδ).
Mesure de la force centrifuge (ις). (ιε)
Durbach. — Centre du tronçon cylindrique (ιε).
Théorème des aires (ιγ). (ιδ)
Grassin. — Théorème des moments (ιζ).
Balistique dans le vide (θ). (ιγ)
Cerez. — Centre d'un hémisphère (ιζ).
Théorème des forces vives (ιγ). (ιε)
Bedoin. — Centre d'une demi-ellipse (ια). (ι)

1842. — ECOLE POLYTECHNIQUE. — (1re division)

EXAMEN GÉNÉRAL D'ANALYSE

Liste officielle : 42 élèves

Lundi 28 Mars 1842

Barabé. — Courbe à inclinaison constante sur son rayon.
- Théorie des lignes de courbure.

Richard. — Courbe à foyer par réflexion.
Intégration de l'équation $x \frac{dz}{dx} + \frac{ydz}{dy} = x + y$.

De Prin. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = ax + a^2$.
— Théorie des surfaces coniques.

Marigny. — Théories des solutions singulières. — Analyses des cordes vibrantes.

Carbonel. — Intégration de l'équation $y' = xy + y^2$.
Brachystochrone.

Lestourgie. — Courbes planes à courbure constante. — Courbure des sections normales.

Blanchet. — Intégration de $y'' = y$.
Théorie des surfaces cylindriques.

Saint-Quentin. — Courbe à courbure proport. à la normale.
Intégration de $x \frac{dz}{dx} + y \frac{dz}{dy} = xy$.

Alquier. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = ax - x^2$.
Maximum des aires isopérimètres.

Mondrel. — Intégration de $y'' = - y$.
Théorie des surfaces de révolution.

Mardi 29 Mars

Degrand. — Intégration de $y'' - 2y' = x - y$.
Lignes de courbures de $z = xy$.

Carvallo. — Courbe du chien.
Chaînette d'après sa propriété isopérimètre.

Lépiney. — Intégration de $y''' - 2y'' + y' = x$.
Théoriedes surfaces coniques.

Sévène. — Théorie des courbes enveloppes.
Intégration de $x \frac{dz}{dx} - y \frac{dz}{dy} = x + y$.

Debize. — Intégration des équations simultanées linéaires
Chemin minimum sur le cylindre $x^2 + y^2 = 1$.

Vignotti. — Courbe à foyer par réfraction.
Théorie des surfaces cylindriques.

Ladrange. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = x^2 - ax$.
Courbure des sections normales.

Cayolt. – Intégration de $y'' = xy$.
Théorie des lignes de courbure.

Pérot Jn-Bte — Courbe à inclinaison constante sur son rayon.
Intégration de $x \frac{dz}{dx} - y \frac{dz}{dy} = y$.

Favier. — Courbe à foyer par réflexion.
Brachystochrone.

Jeudi 31 Mars

Lancelin. — Loxodromique. — Cordes vibrantes.

Magallon. — Intégration de $y'' = y^2$.
Théorie des surfaces coniques.

Marchand. — Intégration de $y'' - 2y' = x - y$.
Sommation des carrés naturels. — Brachystochrone.

Houpeurt. — Courbe à foyer par réfraction.
Intégration de $y \frac{dz}{dx} + x \frac{dz}{dy} = x + y$.

Perronne. — Intégration de $y'' = - y$.
Chemin minimum sur un cylindre.

Roulet. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = ax - x^2$.
Théorie des surfaces de révolution.

Lagout. — Intégration de $y' = x^2 - 2xy$.
Théorie des surfaces cylindriques.

Pichot. — Intégration de $y = 2xy' + y'^2$.
Courbure des sections normales.

Lédo. — Courbe à foyer par réflexion. — Maximum des aires isopérimètres.

Méhage. — Courbe dont les distances à deux foyers sont réciproques. — Théorie des lignes de courbure.

Vendredi 1er Avril

De Lauriston. — Intégration de $y + 2\,xy' = y'^2$. Maximum des aires isopérimètres.

Odent. — Courbe à foyer par réfraction. — Cordes vibrantes.

Lévis. — Intégration de $y'' = -y$. Théorie des surfaces cylindriques.

Génissieu. — Intégration de $y'' - 2\,y' = x - y$. Courbure normale.

Lion — Intégration de $\begin{matrix} y' = y + z. \\ z' = 2\,y - 3\,z. \end{matrix}$ Théorie des surfaces coniques.

Vossier. — Théorie des courbes enveloppes. Intégration de $y\,\dfrac{dz}{dx} - x\,\dfrac{dz}{dy} = 1$.

Blanchard. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = x^2 - 2ax$. Théorie des lignes de courbure.

(37 examinés.)

ÉLÈVES AJOURNÉS

Hérisson. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = 2\,ax - x^2$. Théorie des surfaces coniques.

Vendredi 8 Avril

Faure. — Trajectoires orthogonales de $y^2 = 2\,ax - x^2$. Cordes vibrantes. — Brachystochrone.

Legardeur. — Courbe à foyer par réflexion. — Théorie des surfaces coniques.

Vendredi 15 Avril (!!)

Bolincourty. — Intégration de $y'' - 2y' = x - y$. — Théorie des surfaces de révolutions.

1842. — ECOLE POLYTECHNIQUE. (1re division)

EXAMEN GÉNÉRAL DE MÉCANIQUE

Jeudi 30 juin

Parmentier. — Equilibre général d'un corps solide. — Pendule composé.

Pugnet. — Théorie de la chaînette. — Théorème des forces vives.

Schlemmer. — Mouvement de deux boulets invariablement liés. — Centre de pression d'un rectangle vertical.

Bernard (Maximilien). — Mouvement rectiligne de deux poids invariablement liés. — Equilibre des corps flottants.

Lefebvre. — Principe des vitesses virtuelles. — Mouvement vertical d'une chaîne pesante.

Durbach. — Théorie des axes principaux de rotation. — Equilibre de l'eau dans un vase tournant.

Gros. — Résultante des forces quelconques. — Théorie élémentaire du choc.

Coutant. — Courbe des ponts suspendus. — Pendule composé.

Philips. — Mouvement de deux boulets inséparables. — Equations du mouvement des fluides.

Raoul. — Question mal entendue et devenue inqualifiable. — Equilibre des corps flottants.

Lermoyez. — Equilibre général d'un corps solide. — Pendule composé.

Corréard. — Théorème des aires. — Equilibre de l'eau dans un vase tournant.

Le Peunec. — Mouvement vertical d'une chaîne pesante. — Equations de l'équilibre des fluides.

Maugon. — Principe des vitesses virtuelles. — Cordes vibrantes.

Fraissignes. — Mouvement du centre de gravité. — Equilibre des corps flottants.

Vendredi 1er juillet

De Roussel. — Résultante d'un système quelconque. — Pendule composé.

Dupont. — Théorie des moments d'inertie. — Equations du mouvement des fluides.

Chanel. — Mouvement vertical d'une chaîne pesante. — Equilibre de l'eau dans un vase tournant.

Joubert. — Moment d'inertie d'un cube sur sa diagonale. — Théorème des forces vives.

De Gourcuff. — Théorie de la chaînette. — Problème des cordes vibrantes.

Roger. — Principe des vitesses virtuelles. — Mouvement de deux boulets inséparables.

Virgile. — Equilibre d'un système invariable. — Théorème des aires.

Holleaux. — Mouvement du centre de gravité. — Equilibre des corps flottants.

De Fréminville. — Equilibre d'un fil flexible. — Pendule composé.

Mondelet. — Mouvement rectiligne de deux poids liés. — Equilibre de l'eau dans un vase tournant.

Pérot (Charles). — Théorie de la chaînette. — Théorie de la rotation.

Myot. — Principe de d'Alembert. — Centre de pression d'un rectangle.

Tainturier. — Composition des forces quelconques. — Axe permanent de rotation.

Samedi 2 juillet

Malvalle. — Théorie des forces vives. — Centre de pression d'un cercle vertical.

Béal. — Mouvement vertical d'une chaîne. — Equation de l'équilibre des fluides.

Freinau. — Rotation d'un treuil pesant. — Equation du mouvement des fluides.

Danse. — Moment d'un cube en diagonale. — Problème des cordes vibrantes.

Toussaint. — Principe des vitesses virtuelles. — Pendule composé.

Sollier. — Théorème des aires. — Centre de pression d'un rectangle vertical.

Lavalley. — Mouvement de deux boulets inséparables. — Equilibre des corps flottants.

Gounelle. — Equilibre d'un corps solide. — Axe permanent de rotation.

Buffet. — Double mouvement général d'un solide. — Centre de pression d'un cercle.

Poyetton. — Théorie de la chaînette. — Equation du mouvement des fluides.

Pinczon. — Composition des forces quelconques. — Pendule composé.

Grenier. — Double mouvement d'un solide. — Equilibre de l'eau dans un vase tournant.

(40 examens)

1843. EXAMEN GÉNÉRAL D'ANALYSE. (2e Division).

Lundi 3 avril 1843

Debussy. — Différentiation collective. — Aire de la cissoïde.

Debrive. — Courbure des courbes planes.

Intégration de $\frac{d\,x}{\sin^2 x}$.

Poirré. — Changement d'indépendante. — Volume du tore.

Thoré. — Théorie du plan osculateur.

Intégration de $dx \sqrt{\frac{1+x}{2-x}}$.

Pomaret. — Maxima à une variable. — Volume du tronçon.

Levyllier. — Différentiation explicite. — Aire du tore.

Antoine (Ch.). — Théorie des contacts linéaires.

Intégration de $\frac{d\,x}{x^2 + x^3}$.

Vincens. — Symboles indéterminés. — Volume de l'ellipsoïde.

Muller. — Différentiations successives. — Aire de la sphère.

Perrier. — Courbure de l'hélice. — Intégration de $tg^2 x\, dx$.

Mardi 4 avril.

Bertin. — Maxima à plusieurs variables. — Quadrature du cylindre oblique.

Samson. — Etude, différentielle et intégrale de la courbe $y = x \cos x$.

Dormont. — Différentiation exponentielle. — Volume du tore.

Marcilly. — Courbure des courbes planes. — Intégration de $tg^2 x\, dx$.

Guyot. — Différentiation implente. — Aire de la sphère.

Franchessin. — Inversion des différentiations. — Volume du tronçon.

Peloux. — Courbure des courbes planes. — Aire du tore.

Loyer. — Différentiation collective. — Aire de la cycloïde.

Serret. — Théorie des contacts. — Rectification de la spirale ordinaire.

Hermitte. — Changement d'indépendante. — Aire du cylindre oblique.

Colle. — Etude complète de la courbe $y = xlx$.

Heydt. — Théorie des développées. — Aire de la cissoïde.

Jeudi 6 avril.

Laporte. — Différentiation exponentielle. — Volume du tore.

Audiffrent. — Etude complète de la courbe $y = x \cos x$.

Laval. — Théorie des contacts.— Intégration de $tg^2 x\, dx$.

Vigier. — Différentiation implicite. — Aire de la cissoïde.

Charron. — Série de Maclaurin.— Aire du tore.

Lendroit. — Fonctions homogénes. — Rectification de la parabole.

Laterrade. — Plan osculateur.

ntégration de $dx \sqrt{\frac{1+x}{2-x}}$.

Viot. — Courbure plane polaire.

Intégration de $\frac{dx}{\sin^2 x}$.

Aubry. — Symboles indéterminés. — Volume du tronçon.

Deschesnes. — Etude complète de la courbe $y = xlx$.

Harmand. — Théorème de Moivre. — Aire de la sphère.

D'Ambly. — Points de courbure maximum.
Intégration de $\frac{d\,x}{x^2 + x^4}$.

Dau. — Maxima à une variable. — Aire de la sphère.

Vendredi 7 avril

Gutton. — Courbure plane rectiligne.
Aire de la cissoïde.

Saint-Yves. — Etude complète de la courbe $y = tg^2 x$.

De Blic. — Différentiation de x^2.
Aire de la sphère.

Pierret. — Courbure ordinaire dans l'espace.
Intégration de $\frac{dx}{\sqrt{1 - x^2}}$.

Couturat. — Différentiation logarithmique.
Intégration de $\frac{d\,x}{\sin x}$.

Gallaup. — Etude complète de la courbe $y = xlx$.

Moffre.— Différentiation collective.— Aire de la cycloïde.

Bellenand. — Symboles indéterminés. — Rectification de la spirale ordinaire.

Darcel. — Maxima à plusieurs variables.
Intégration de $dx \sqrt{\frac{1 + x}{2 - x}}$.

Maurouard. — Inversion des différentiations. — Courbure plane polaire.

(46 examens), le 47e (Janisson) étant encore à l'infirmerie.

Samedi 15 avril

Janisson. — Courbure plane rectiligne. — Volume du tore.

1843. — ECOLE POLYTECHNIQUE. (2ᵉ Division.)

EXAMEN GÉNÉRAL DE MÉCANIQUE

Jeudi 6 Juillet 1843.

Denfert. — Théorème de Guldin. — Balistique dans le vide.

Grimmer. — Centre d'un hémisphère. — Théorème des forces vives.

Welter. — Equilibre d'un solide libre. — Pendule cycloïdal.

Gros. — Equations générales du mouvement curviligne libre. (Il refuse toute autre question.)

Dunod. — Centre de l'arc circulaire. — Théorie de la force centrifuge.

Velcourt. — Résultante des forces quelconques. — Loi de la gravitation.

Janvier. — Loi de la gravitation. — Gravitation d'un point vers une droite indéfinie.

Nouton. — Equilibre d'un solide gêné. — Mouvement elliptique des planètes. — Th. des aires.

Boutroux. — Centre de la zone sphérique. — Théorème des aires.

Riche. — Lois élémentaires de Galilée. — Mouvement elliptique des planètes.

Lerch. — Théorie de la chaînette. — Mouvement sur une surface.

Hubert. — Centre du secteur circulaire.— Balistique dans le vide.

Damitio. — Mesure dynamique des forces. — Pendule circulaire.

Vendredi 7 juillet.

Ponsard. — Gravitation mutuelle de deux sphères. — Balistique dans le vide.

Sabatier. — Equilibre général d'un fil flexible. — Théorème des aires.

Senot. — Centre du secteur sphérique.— Mouvement sur une surface.

Carré. — Théorème de Guldin. — Pendule cycloïdal.

Gourville. — Résultante des forces quelconques. — Equation générale du mouvement curv.

Aurous. — Courbes des ponts suspendus. — Mesure de la force centrifuge.

Carméjanne. — Equilibre d'un solide libre. — Mouvement elliptique des planètes.

Bonnefons. — Centre du secteur circulaire. — Balistique dans le vide.

Delsaux. — Equation de la chaînette. — Pendule circulaire.

Quéno. — Gravitation d'un point vers une droite. — Théorème des forces vives.

Beaulieu. — Equilibre d'un système gêné. — Formule des forces centrales.

Salmon. — Equilibre d'un système plan. — Théorème des aires.

Samedi 8 juillet

Frandin. — Equilibre de la chaînette. — Pendule cycloïdal.

Levavasseur. — Composition des forces quelconques. — Théorème des aires.

Duréault. — Centre de l'arc circulaire. — Balistique dans le vide.

Arnaud. — Gravitation de deux sphères. — Théorème des forces vives.

Delagrée. — Mouvement uniformément varié. — Pendule circulaire.

Bézard. — Centre d'un hémisphère. — Théorème des aires.

Julien. — Mouvement rectiligne varié. — Mouvement elliptique des planètes.

Ricaudy. — Equilibre d'un solide libre. — Mesure de la force centrifuge.

Binet. — Théorème de Guldin. — Balistique dans le vide.

Luuyt. — Mesure dynamique des forces. — Loi de la gravitation.

Bellegarde. — Mouvement uniformément varié. — Mesure de la force centrifuge.

Dumont. — Courbe des ponts suspendus. — Théorème des forces vives.

Lundi 10 juillet

Perret. — Equation de la chaînette. — Balistique dans le vide.

Carayon-Latour. — Centre d'un hémisphère. — Théorie de la force centrifuge.

Medoni. — Equilibre d'un système libre. — Théorème des aires.

Louchard. — Théorème de Guldin. — Pendule cycloïdal.

Roux. — Mouvement uniformément varié. — Mouvement elliptique des planètes.

Chennevière. — Centre de l'arc circulaire. — Théorème des forces vives.

Goux. — Courbe des ponts suspendus. — Loi de la gravitation.

Hennequin. — Gravitation de deux sphères. — Balistique dans le vide.

Bousquet. — Composition des forces quelconques. — Théorème des aires.

Dasbonne. — Théorème de Guldin. — Théorème des aires.

(47 examens.)

ECOLE POLYTECHNIQUE. (1re Division.)

EXAMEN GÉNÉRAL D'ANALYSE EN 1844

Lundi 18 mars

Dufrénoy. — 1. Courbe à foyer par réflexion.
2. Equation linéaire d'ordre quelconque.

Perret. — 1. Trajectoires orthogonales de $y^2 = ax + a^2$.
2. Chemin minimum dans l'espace.

Vigier. — Théorie des surfaces coniques.
2. Brachystochrone.

Medoni. — 1. Intégration de $y'' = y$.
2. . . . .

Quéno. — 1. Intégration de $x \frac{dz}{dx} + y \frac{dz}{dy} = x + y$.
2. Théorie des lignes de courbure.
Audiffrend. — 1. Courbe plane à courbure constante.
2. Sommation des carrés.
Renouf. — 1. Courbe à inclinaison constante sur le rayon.
2. Chemin minimum sur une surface.
Serret. — 1. Intégration de $y''' - 2y'' + y' = x$.
2. Théorie des surfaces cylindriques.
Moffre. — 1. Intégration de $y'' = xy$.
2. Intégration de $\frac{d^2z}{dy^2} = \frac{d^2z}{dy^2}$.
Bérard. — 1. Théorie des solutions singulières.
2. Chemin minimum dans l'espace.
Levylier. — 1. Equation linéaire du 1er ordre.
2. Théorie des lignes de courbure.
Sénot. — 1. Intégration de $y'' = -y$.
2. Théorie des surfaces de révolution.
Hubert. — 1. Intégration explicite à deux variables.
2. Courbure des sections normales.
Puymirol. — 1. Différentiation des intégrales.
2. Maximum des aires planes isopérimètres.
Logerot. — 1. Courbe plane à courbure constante.
2. Théorie des surfaces coniques.

Mardi 19 Mars

Duréault. — 1. Intégration de $y''' + 3y'' + 2y' = 1$.
2. Chemin minimum dans l'espace.
Peloux. — 1. Courbe à foyer par réflexion.
2. Intégration de $\frac{dz}{dx} + \frac{dz}{dy} = x + y$.
Perrier. — 1. Courbe plane à courbure constante.
2. Théorie des lignes de courbure.
Colle. — 1. Trajectoires orthogonales de $y^2 = 2ax - a^2$.
2. Intrégration de $\frac{dz}{dx} = \frac{dz}{dy}$.

Laurent. 1. Intégration de $y'' = -y$.

2. Intégration de $\frac{dy}{dx} = xy + 1$.

De la Bouillerie. — 1. Intégration de $y''' = y'$.
2. Chemin minimum sur une surface.
Binet. — 1. Intégration de $y'' - 2y' + y = x$.
2. Théorie des surfaces coniques.
Laterrade. — 1. Loxodromique plane.
2. Maximum des aires isopérimètres.

Delaya. — 1. Intégration de $\frac{d^2y}{dx^2} = y^2$.

2. Courbure des sections normales.

Roques 1. — Intégration de $\frac{dz}{dx} + x\frac{dz}{dy} = y$.

2. Chemin minimum sur un plan
Civiale. — 1. Intégration de $y' = y + z$, $z' = 2y - 3z$.
2. Théorie des corps ronds.
Cavalier. — 1. Intégration de $y'' = y$.
2. Théorie des surfaces conoïdes.

Jeudi 21 Mars.

Laprade. — 1. Intégration de $y'' = xy$.
2. Maximum des aires isopérimètres.
Laval. — 1. Intégration linéaire d'un ordre quelconque.
2.....

Lagrée. — 1. Intégration de $x\frac{dz}{dx} = \frac{dz}{dy}$.

2. Courbure des sections normales.

Maignien. — 1. Intégration de $\frac{d^2z}{dx^2} = \frac{d^2z}{dy^2}$.

2. Chemin minimum dans l'espace.
Delcominète. — 1. Courbure à inclinaison constante sur le rayon.
2. Théorie des surfaces cylindriques.
Aubry. — 1. Théorie des solutions singulières.

2. Intégration de $\frac{dz}{dx} = \frac{dz}{dy}$.

Muller. — 1. Courbe à foyer par réflexion.
2. Théorie des surfaces coniques.
Hann. — 1. Intégration de $y''' - 2y'' + y' = 1$.
2. Théorie des surfaces de révolution.
Louchard. — Intégration de $\frac{dz}{dx} = \frac{dz}{dy}$.
2. Sommation des carrés.
Couturier. — 1. Intégration de $y' = xy + x^2$.
2. Brachystochrône.
Carré. — 1. Intégration de $y'' = y + x$.
2. Chemin minimum relatif.
Boutroux. — 1. Intégration par multiplication.
2. Intégration de $\frac{dz}{dx} = \frac{dz}{dy}$.
Bonnefons. — 1. Intégration de $y'' = y^2$.
2. Chemin minimum sur $z = xy$.
Riche. — 1 Courbe à foyer par réfraction.
2. Intégration de $x\frac{dz}{dx} + y\frac{dz}{dy} = xy$.
De Lagrange. — 1. Intégration de $y' = xy + x^2$.
2. Lignes de courbures de $z = xy$.
Couturat. — 1. Trajectoires orthogonales de $y^2 = 2ax + a^2$.
2. Théorie des conoïdes.

Vendredi 22 Mars

Sappel. — 1. Intégration de $y' = xy + 1$.
2. Théorie des surfaces coniques.
Sanson. — 1. Intégration de $\frac{dz}{dx} = \frac{dz}{dy}$.
2. Chemin minimum dans l'espace.
Salmon. — 1. Intégration de $y'' = y + x$.
2. Courbure des sections normales.
Philibert. — 1. Loxodromique plane.
2. Maximum des aires isopérimètres.
Harmand. — 1. Sommation des carrés naturels.
2. . . . .
De Beaulieu. — 1. Trajectoires orthogonales de $xy = a^2 + 1$

2. Lignes de courbure de $z = xy$.
Julien. — Intégration de $y'' - 2y' + y = 1$.
2. Théorie des corps ronds.
Ponsard. — 1. Intégration explicite collective.
2. Maximum des aires isopérimètres.
Roux. — 1. Trajectoires orthogonales de $y^2 = 2ax - a^2$.
2. Chemin minimum relatif.
Alliez. — 1. Courbure des sections normales.
2. . . . .

1844. — ECOLE POLYTECNIQUE. — (1re Division.)

EXAMEN GÉNÉRAL DE MÉCANIQUE

Mardi 26 Juin

Heydt. — 1. Principe des vitesses virtuelles.
2. Pendule composé.
Ernest Benoît. — 1. Mouvement du centre de gravité.
2. Centre de pression d'un cercle vertical.
Janisson. — 1. Moment d'un cube en diagonale.
2. — Equations générales de l'hydrostatique.
Brossard. — 1. Mouvement de deux boulets inséparables.
2. Pression de l'eau sur l'ensemble du vase.
Maurouard. — 1. Mouvement vertical d'une chaîne.
2. Equilibre des corps flottants.
Deschesnes. — 1. Equation générale de la rotation.
2. Pression de l'eau sur une paroi plane.
Damitio. — 1. Théorie des moments d'inertie.
2. Double mouvement d'un solide libre.
Debrives. — 1. Théorème des forces vives.
2. Centre de pression d'un rectangle vertical.
Thoré. — 1. Pendule composé.
2. Equations générales de l'hydrostatique.
Lendroit. — 1. Théorie élémentaire du choc.
2. Equilibre de l'eau en rotation.
Grimmer. — 1. Mouvement vertical de deux poids liés.
2. Equations générales de l'hydrodynamique.

Tribouillard. — 1. Théorie des aires.
2. Centre de pression d'un cercle vertical.
Dau. — 1. Equilibre général d'un solide libre.
2. Axes permanents de rotation.
Ch^s Antoine. — 1. Principe de d'Alembert.
2. Equilibre de l'eau en rotation.

Jeudi 27 Juin

De Carméjane.—1. Théorie générale de la rotation simple.
2. Pendule composé.
D'Ambly. — 1. Théorème des forces vives.
2. Problème des cordes vibrantes.
Rapatel. — 1. Principe des vitesses virtuelles.
2. Double mouvement d'un solide libre.
Sabatier. — 1. Mouvement de deux poids inséparables.
2. Equilibre des corps flottants.
Liégeard. — 1. Moment d'une sphère.
2. Théorie du choc.
Perroy. — 1. Equilibre général des solides libres.
2. — Pendule composé.
Bousquet. — 1. Théorème des aires.
2. Centre de pression d'un cercle vertical.
De Franchessin. — 1. Principe de d'Alembert.
2. Pression totale d'un liquide pesant.
Lecoq. — 1. Théorie des moments d'inertie.
2. Pendule composé.
Chennevière. — 1. Choc des corps élastiques.
2. Equations générales de l'hydrostatique.
Delsaux. — 1. Mouvement rectiligne de deux poids.
2. Equations générales de l'hydrodynamique.
Desbonne. — 1. Moment d'un cube en diagonale.
2. Mouvement du centre de gravité.
De Gourville. — 1. Mouvement vertical d'une chaîne.
2. Pression totale d'un liquide pesant.
Vincens. — 1. Théorème des aires.
2. Centre de pression d'un rectangle vertical.
Gauguier. — 1. Rotation autour du centre de gravité.
2. — Equilibre des corps flottants.

Vendredi 28 juin

Bézard. — 1. Théorème des aires.
2. Pression sur une paroi plane.
Lerch. — 1. Principe des vitesses virtuelles.
2. Pendule composé.
Aurous. — 1. Moment diagonal d'un cube.
2. Rotation autour du centre de gravité.
Poirré. — 1. Théorème des forces vives.
2. Centre de pression d'un cercle.
Pomaret. — 1. Equilibre d'un système invariable.
2. Equations générales de l'hydrodynamique.
Deléval. — 1. Théorie de la rotation simple.
2. Pression totale d'un liquide pesant.
Hennequin. — 1. Choc des corps mous.
2. Equations générales de l'hydrostatique.
Paquiere. — 1. Axes principaux de rotation.
2. Centre de pression d'un rectangle.
Viot. — 1. Mouvement plan de deux poids.
2. Equilibre des corps flottants.
Dunod. — 1. Théorème des aires.
2. Equilibre de l'eau en rotation.
(40 Examens sur une liste de 46 élèves).

EXAMENS SUPPLÉMENTAIRES

1° Séance du 29 Juin

Faure. — 1. Principe de d'Alembert.
2. Pression totale d'un liquide pesant.

2° Mercredi 3 Juillet

Vellecour. — 1. Théorème des forces vives.
2. Equations générales de l'hydrostatique.
Bellenand. — 1. Théorème des aires.
2. Figure de l'eau en rotation.

3° Lundi 8 Juillet

Caillaux. — 1. Mouvement vertical d'une chaîne.
2. Equilibre de l'eau en rotation.

1845. — ECOLE POLYTECHNIQUE. — (2e Division.)

EXAMEN GÉNÉRAL D'ANALYSE

Jeudi 17 Avril

Mangin. — 1. Différentiation collective.
2. Volume du tore.
Barral. — 1. Différentiation implicite.
2. Aire de la cissoïde.
Coatpont. — 1. Théorie des contacts curvilignes.
2. Intégration à deux variables.
Fontenailles. — 1. Théorie du plan osculateur.
2. Intégration de $tg^2\, xdx$.
Ricot. — 1. Différentiation exponentielle.
2. Aire du tore.
Frémond. — 1. Symboles indéterminés.
2. Volume du tronçon.
Cournier. — 1. Formule rectiligne de la courbure.
2. Intégration de $dx\sqrt{\frac{1+x}{1-x}}$.
Blavier. — 1. Théorie des développées.
2. Intégration de $\frac{dx}{\sin x}$.
Mathieu. — 1. — Etude différentielle et intégrale de la formule xlx.
Battereau. — 1. Théorie du maxima.
2. Volume de l'ellipsoïde.
Giraud. — 1. Différentiation sous le signe.
2. Aire de la sphère.
Marrauld. — 1. Inversion de différentiations.
2. Intégration de $\frac{dx}{x^2+x^3}$.
Jacquet. — 1. Maxima à deux variables.
2. Quadrature du cylindre oblique.
Virandeville. — 1. Courbure de l'ellipse.
2. Intégration de $e^x \sin^3 x\, dx$.
Peyronny. — 1. Différentiations successives.

2. Volume de l'ellipsoïde.
Courné. — 1. Différentiation trigonométrique.
2. Aire de la cissoïde.
Bonvalet. — 1. Fonctions homogènes.
2. Intégration des fonctions rationnelles.
Fulcrand. — Inversion des différentiations.
2. Intégration de $\frac{dx}{\cos x}$.
Convers. — 1. Etude totale de la cycloïde.
Loyre. — 1. Différentiation implicite.
2. Théorème de Wallis.

Vendredi 18 Avril

Bénier. — Différentiation exponentielle.
2. Volume de l'ellipsoïde.
De Cruzy. — 1. Différentiation implicite.
2. Aire de la cissoïde.
Kesner. — 1. Formule polaire de la courbure.
2. Volume du tore.
Babinet. — 1. Etude totale de la courbe $y = x \cos x$.
Gilles. — 1. Changement d'indépendante.
2. Rectification de la parabole.
Le Grix. — 1. Différentiation trigonométrique.
2. Aire du tore.
D'Huart. — 1. Différentiation sous le signe.
2. Intégration de $tg^2 \, x dx$
Thouvenot. — 1. Courbure dans l'espace.
2. Intégration de $\frac{dx}{x^2 + x^4}$.
Joly. — 1. Etude totale de la courbe $y = xlx$.
Jutier. — 1. Différentiation collective.
2. Aire de la cissoïde.
Menche. — 1. Point de courbure maximum.
2. Intégration à deux variables.
Granderie. — 1. Etude totale de la cycloïde.
Thévenin. — 1. Théorie du plan tangent.
2. Intégration de $\epsilon^x \sin^3 x \, dx$.

Delacour. — 1. Inversion des différentiations.
2. Volume du tore.
Yvon. — 1. Théorie du plan osculateur.

2 Intégration de $\frac{dx}{tg^3 x}$.

Samedi 19 avril.

Ronmy. — 1. Série de Maclaurin.
2. Volume de la cycloïde sur l'axe.
Corbin. — 1. Différentiation implicite.
2. Aire de la cissoïde.
Bourdon. — 1. Etude totale de la couche $y = xlx$.
Philbert. — 1. Théorie des contacts linéaires.

2. Intégration de $\frac{dx}{tg^3 x}$.

Mesnard. — 1. Formule rutiligne de la courbure.
2. Intégration de $dx \sqrt{\frac{1+x}{1-x}}$.
Renaudeau. — 1. Courbure plane dans l'espace.
2. Volume du tore.
Soulery. — 1. Différentiation collective.
2, Volume de l'ellipsoïde.
(42 examens sur 47 inscrits.) Restent 4 ajournés et 1 absent.

Séance supplémentaire du lundi 21 avril.

Depâris. — 1. Différentiation implicite.
2. Volume du tronçon.
Bros. — 1. Etude totale de la courbe $y = xlx$.

Dernière séance supplémentaire. — Mardi 29 avril.

Olry. — 1. Différentiation implicite.
2. Aire totale de la cissoïde.

ERRATUM

Page 212, lig. 34, *au lieu de :* Mill a critiqué..... les ouvrages de Comte, *lire :* Mill a critiqué..... les *derniers* ouvrages de de Comte.

TABLE DU PREMIER TOME

(DEUXIÈME SÉRIE)

N° 1

N° 2

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.



